Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

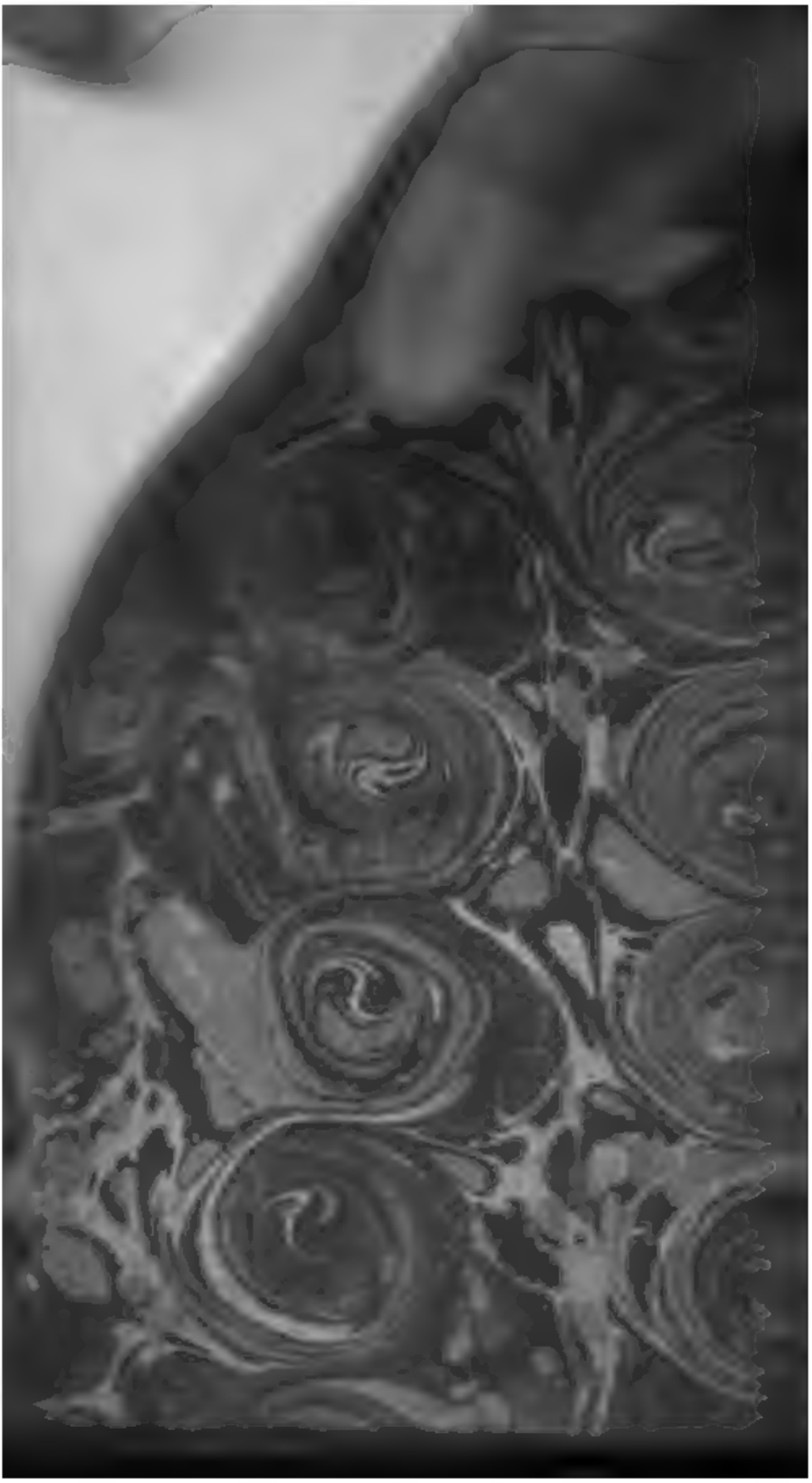

600026398Y

SUPPLEMENT

POUR SERVIR

D'INTRODUCTION

AUX

ANECDOTES HISTORIQUES.

SUPPLEMENT

POUR SERVIR

D'INTRODUCTION

AUX

ANECDOTES HISTORIQUES.

Par M. l'Abbé RAYNAL, *de la Société Royale de Londres, & de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse.*

A AMSTERDAM,

Chez ARKSLÉE & MERKUS.

M. DCC. LIV.

223. k. 22.

MEMOIRES HISTORIQUES, MILITAIRES ET POLITIQUES, DE L'EUROPE.

HISTOIRE DE L'ÉLEVATION de CHARLES-QUINT à l'Empire, & de son abdication.

LIVRE PREMIER.

HISTOIRE *DE L'ELEVATION DE CHARLES-QUINT à l'Empire en 1519.*

LA connoiſſance du Gouvernement de l'Empire eſt ſi eſſentielle pour l'intelligence du grand évene-

ment qu'on va développer, que la plûpart des Lecteurs n'en saisiroient que très-imparfaitement l'esprit, si nous ne remontions à l'origine du droit public d'Allemagne, & si nous n'en suivions exactement la marche.

La Germanie comme les autres contrées de l'Univers, a eu des commencemens remplis d'obscurités, & mêlés de fables. Tout ce qu'on sait de ces tems reculés, c'est qu'elle étoit habitée par les Teutons, les Quades, les Marcomans, les Sueves, les Bavarois, les Saxons, les Francs, les Lombards, &c. peuples entierement indépendans les uns des autres, mais réunis par la même forme de Gouvernement, des inclinations à peu près semblables, & le besoin d'une défense commune. Son Histoire ne commence proprement qu'à ses démêlés avec les Romains. Elle avoit alors des mœurs singulieres que le pinceau

de Tacite a rendues célebres.

On voit dans un des ouvrages de cet Ecrivain profond, que les Germains qui ſe reſſembloient aſſez généralement, avoient les cheveux blonds, les yeux bleus, le regard farouche, la taille avantageuſe. Une éducation dure & ſauvage les préparoit de bonne heure aux fatigues de la chaſſe, & aux travaux de la guerre : leurs exercices n'avoient jamais pour but la grace, mais toûjours la force. La plûpart alloient preſque nuds, & il n'y avoit que des riches qui euſſent des habits complets, mais étroits, qui marquoient la proportion des membres & la forme du corps. Ceux qui habitoient dans l'intérieur du Pays, négocioient avec la ſimplicité des premiers hommes, par échange : l'or & l'argent n'étoient d'uſage que ſur la frontiere. Comme on marquoit peu de conſidération à ceux qui n'avoient

pas de poſtérité, le célibat n'étoit pas connu, & les mariages étoient heureux, parce que l'union ſeule des cœurs les formoit, & que l'adultere n'étoit pas encore devenu un objet de plaiſanterie. Tous les parens d'un homme offenſé étoient obligés d'entrer dans ſa querelle. Ce préjugé auroit pû avoir des ſuites terribles dans un Pays libre, ſi les haines avoient été durables : heureuſement, tous les torts, l'homicide même ſe rachetoient par une certaine quantité de bétail que la famille entiere recevoit en ſatisfaction.

L'hoſpitalité étoit pouſſée auſſi loin qu'elle pût l'être, & il n'y avoit point d'exemple que quelqu'un eût oſé fermer ſa maiſon à un étranger : lorſqu'il ne reſtoit plus rien à celui qui recevoit, il menoit celui qui étoit reçû chez un voiſin où il trouvoit les mêmes ſoins & la même franchiſe.

Quoique les plaiſirs de la table fuſſent pouſſés ordinairement trop loin, ils étoient preſque toûjours mêlés d'affaires importantes, ſingulierement de celles de la paix & de la guerre. On trouvoit la chaleur d'un feſtin propre à délibérer, parce qu'on n'y déguiſe point ſa penſée : mais on renvoyoit la réſolution au lendemain, où l'on étoit aſſez de ſang-froid pour ne pas ſe tromper. La paſſion du jeu étoit générale & preſque toûjours extrême : il n'étoit pas rare qu'après avoir perdu tout ſon bien on ſe jouât ſoi-même. La guerre étoit l'occupation la plus ordinaire, & preſque l'unique occupation de cette Nation redoutable : il lui paroiſſoit plus noble de pourvoir à ſes beſoins par ſa valeur, que par l'agriculture. Pour commencer à élever l'ame des Germains, on avoit imaginé de leur donner leurs premieres armes avec un appareil impoſant.

Leurs femmes qui les ſuivoient dans toutes les expéditions diminuoient par leur préſence le poids des travaux & augmentoient par leurs éloges le prix des actions glorieuſes.

L'honneur du commandement étoit déféré ordinairement à des hommes d'un mérite éprouvé ; & quelquefois à des jeunes gens de grande eſpérance, ou d'une origine illuſtre : les aſſemblées générales qui décidoient ſeules les affaires importantes, penſoient pouvoir ſans danger dans de certaines occaſions, choiſir un Prince ſans expérience. On croyoit contraire à la dignité des Dieux de les peindre comme des hommes, ou de les renfermer dans des Temples : le ſilence & l'obſcurité des bois paroiſſoient anoblir leur culte. Par une ſuperſtition très-dangereuſe on avoit abandonné aux Miniſtres de la Religion le jugement de tous les crimes : cet uſa-

ge faiſoit regarder les peines infligées moins comme l'ouvrage de la loi, que comme l'effet d'une inſpiration céleſte.

Des mœurs ſi auſteres & ſi redoutables n'empêcherent pas les Romains parvenus depuis quelque tems à un tel degré de puiſſance, qu'ils regardoient comme un outrage la liberté de leurs voiſins, d'attaquer la Germanie. Elle n'oppoſa d'abord qu'une réſiſtance opiniâtre. La crainte de la ſervitude dégénera inſenſiblement en vengeance, & bientôt après en ambition. Les Germains ſûrs de leur indépendance ravagerent les plus belles Provinces de l'Empire, & y formerent enſuite pluſieurs établiſſemens. Le plus conſidérable & le plus brillant fut celui des Francs dans les Gaules : ils paroiſſoient affermis dans le Royaume qu'ils avoient fondé avec beaucoup de gloire & de bonheur,

lorſqu'ils s'y virent troublés par les Souabes, les Bavarois, les Thuringiens, & les Saxons leurs compatriotes. Si ces Peuples jaloux avoient réuni leurs forces, ils auroient chaſſé, ſelon les apparences le Vainqueur de ſa conquête, ou l'auroient du moins partagée avec lui. Pour n'avoir agi que ſucceſſivement & ſéparément, ils furent battus & ſubjugués. De tous les Germains, il n'y eut que les Saxons qui vécurent indépendans des Monarques François, juſqu'à Charlemagne.

Ce Conquérant qui ſe trouvoit le Maître de preſque toute l'Europe, & dont l'Aſie & l'Afrique redoutoient l'ambition, ou recherchoient l'alliance, prit en 800. le titre d'Empereur d'Occident qui avoit fini en 476. dans Auguſtule, & le laiſſa à ſa poſtérité. Elle forma pluſieurs branches, qui, ſelon l'uſage de ces tems barbares

partagerent en pluſieurs Royaumes, les Etats qui formoient la domination Françoiſe. Par cet arrangement, la Germanie qui affecta ſeule le nom d'Empire, eut des Souverains particuliers. L'extinction de cette branche auroit réuni en 912. ſes honneurs & ſes poſſeſſions à la tige, ſi Charles le ſimple, réduit à un très-petit Domaine par les uſurpations de ſes grands vaſſaux, n'eût été hors d'état de ſoûtenir ſes droits. Cette foibleſſe enhardit les Seigneurs Germains à prendre parmi eux un chef: leur choix tomba ſur le Duc de Saxe, qui ſe trouvant trop âgé pour ſoûtenir le poids des affaires, fit élire Conrad, Duc de Franconie, ſon ennemi. Ni le nouveau Roi, ni Henri ſon ſucceſſeur ne porterent le titre d'Empereur, & on ne le voit revivre dans l'Hiſtoire qu'en 962. pour Othon. I. Il le prit à Rome, après avoir délivré l'I-

talie de l'oppreſſion de Berenger, & ajoûté à ſes Etats l'ancien Royaume de Lombardie.

Comme cette démarche avoit été inſpirée par le Pape Jean XII. & qu'il avoit fait la cérémonie du Couronnement, ſes ſucceſſeurs prétendirent avoir ſeuls le droit de conférer la dignité Impériale. Une politique active, ſuivie, audacieuſe, les fit réuſſir à réaliſer cette chimere; & les Rois de Germanie ſe laiſſerent intimider au point de n'oſer prendre le titre d'Empereur, qu'après avoir été ſacrés par les Souverains Pontifes. Gregoire VII. porta encore plus loin les prétentions de ſon Siége. Par un attentat inoüi, également honteux pour les deux Puiſſances, il déclara en 1076, Henri IV. déchû de ſes droits à l'Empire, délia ſes Sujets du ſerment de fidélité, & ordonna aux Grands de ſe choiſir un autre chef.

Ce commendement orgueilleux, injuſte & barbare trouva les eſprits dans des diſpoſitions qui lui étoient favorables. La plûpart des Seigneurs Eccléſiaſtiques & Séculiers trop puiſſans pour n'être pas ennemis de l'ordre, entrerent vivement dans un projet dont l'exécution devoit augmenter néceſſairement leur indépendance. Une ambition ſi dangereuſe fut appuyée par la ſuperſtition du Peuple ; & la Couronne Impériale fut déférée ſans beaucoup de trouble à Rodolphe, Duc de Souabe. Une innovation importante a rendu célebre l'aſſemblée de Forcheim, où ſe paſſa ce grand évenement en 1077. On y arrêta que l'Empire qui étoit devenu inſenſiblement comme héréditaire, ſeroit dans la ſuite élective. Il paroît que cette conſtitution fut mal obſervée pendant plus d'un ſiecle. Juſqu'après la fin du Regne de Henri VI. arrivée en 1197.

le plus proche parent de l'Empereur mort, monta ſur le Throne ſans contradiction, & ſans autre forme d'élection que d'être reconnu.

Autant qu'on peut le démêler à travers l'obſcurité des monumens qui nous reſtent, les Empereurs étoient élûs avant Frederic II. dans une aſſemblée générale de la Nation, par les députés des Villes, du Clergé & de la Nobleſſe. Les Etats auxquels des circonſtances particulieres ne permettoient pas aiſément de s'y rendre, pouvoient charger, & chargeoient en effet de leur ſuffrage les grands Officiers de l'Empire qui s'y trouvoient néceſſairement pour faire les fonctions de leurs charges. L'influence que cet uſage qui devenoit tous les jours plus commun, & une Puiſſance conſidérable & héréditaire, donnoient aux grands Officiers dans l'élection, les en rendoient en quelque maniere les

arbitres. Ils en devinrent enfin les maîtres, durant les troubles civils & cruels que la Cour de Rome excita ou entretint en Allemagne depuis 1214. juſqu'au milieu du ſiecle ſuivant. Leur uſurpation fut confirmée en 1356. par la Bulle d'or qui les établit ſeuls Electeurs du Chef de l'Empire.

Le bien qui réſulta de cet arrangement fit ſoupçonner aux Peuples qu'il pourroit être avantageux que l'autorité ne continuât pas à être incertaine. Ce ſoupçon qui ſe changea dans la ſuite en conviction, permettoit d'eſpérer les ſacrifices néceſſaires pour faire finir l'anarchie. Le tems & les occaſions firent voir qu'on n'avoit pas mal jugé des diſpoſitions de la Nation. Elle entra avec les inégalités, les caprices, & les inquiétudes qu'on trouve toûjours dans quelque multitude que ce ſoit, dans la plûpart des arrangemens qu'on propoſoit, pour

rétablir l'ordre. Malheureuſement ces ſiecles n'étoient pas aſſez éclairés pour voir tous les abus du gouvernement de l'Empire, & encore moins, pour y appliquer les remedes convenables. On fit pourtant des Lois très-ſages; on établit des Tribunaux néceſſaires, & on introduiſit une eſpece de police. La diviſion de l'Allemagne en cercles que Maximilien I. imagina, fut de toutes les nouveautés, celle qui contribua le plus à la tranquillité publique.

Maximilien né doux, affable, bienfaiſant, étoit devenu ſenſible aux charmes de l'amitié, aux agrémens des arts, à la liberté d'un commerce intime. Malheureuſement ces qualités qui auroient fait le bonheur & la réputation d'un particulier, n'étoient pas accompagnées de celles qu'exigent les devoirs & la majeſté du Throne. La figure du Prince n'avoit

rien d'impoſant ; ſes manieres paroiſſoient baſſes, & ſa Cour manquoit de cet éclat qui a toûjours été aſſez néceſſaire aux Rois, pour éviter le mépris public. La dévotion qui n'eſt jamais une choſe indifférente dans les grandes places, l'aviliſſoit : les moins clairvoyans s'appercevoient qu'elle n'étoit appuyée que ſur les préjugés les plus populaires. Il n'inſpiroit point de reconnoiſſance, quoiqu'il accordât preſque tout ce qu'on lui demandoit : on ſentoit qu'il ne cherchoit pas à obliger, mais qu'il ne ſavoit pas refuſer. Ses Alliés ne pouvoient point prendre en lui de confiance : ſans haine & ſans intérêt, il manquoit à un engagement, par la ſeule raiſon que c'étoit un engagement. Comme il ne s'étoit fait ni un ſyſtème, ni des principes ſur rien, il régnoit dans toutes ſes démarches un air d'incertitude qui faiſoit toû-

jours attribuer au haſard ce qui partoit quelquefois d'une reflexion aſſez profonde. Quoiqu'il ne prît conſeil de perſonne, il ne ſe conduiſoit jamais par ſes lumieres : il recevoit des impreſſions, ſans qu'il s'en doutât, ſans qu'on cherchât même à lui en donner. A voir la maniere dont il faiſoit la paix & la guerre, on pouvoit croire qu'il les enviſageoit moins comme des évenemens qui intéreſſoient la deſtinée de ſes Sujets, que comme les alimens de ſon inquiétude. On n'a gueres vû de caractere plus rempli de contradictions : il étoit laborieux & négligent, opiniâtre & léger, timide & entreprenant, le plus avide & le plus prodigue de tous les hommes. *

* Maximilien I. quoique fils de Frederic III. qui en montant ſur le Throne de l'Empire avoit pris pour diviſe *A, E, I, O, U*, c'eſt-à-dire, *Auſtriæ eſt imperare orbi univerſo*, *l'Autriche doit commander à tout l'Univers*, étoit ſi pau-

Ces

Ces défauts entraînerent Maximilien dans une foule de démarches al-

vre, que lorſqu'il ſe rendit dans les Pays-Bas pour épouſer l'héritiere de Bourbon, il n'avoit ni équipage ni argent. Marie qui en fut avertie lui envoya à Cologne huit cents chevaux, & les ſommes néceſſaires pour ſon voyage depuis cette Ville juſqu'à Gand. *Fugger.*

Les deſcendans de Maximilien & de Marie ont eu une groſſe levre appellée communément *la levre d'Autriche*, quoiqu'elle vienne de la Maiſon de Bourgogne. Un Ecrivain a trouvé une matiere d'éloge dans cette petite difformité. « Les Princes de la Mai« ſon d'Autriche, dit« il, ont reçû de gran« des graces de Dieu « & de la nature : de la « nature, en ce qu'ils « ont tous le menton « long, & les levres « groſſes, ce qui témoi« gne leur piété, conſ« tance & intégrité : « de Dieu, en ce que « donnant de leur main « un verre d'eau à un « goitreux, ils le guériſ« ſent ; & qu'en baiſant « un begue, ils dénouent « ſa langue. » *Du May, état de l'Empire.*

Le Comte de Naſſau ſervit ſi bien Maximilien devenu veuf, auprès d'Anne, Ducheſſe de Bretagne, qu'il l'épouſa publiquement au nom de ce Monarque. Pour rendre même l'engagement plus fort, & faire voir que le mariage étoit en quelque maniere conſommé, Naſſau mit une cuiſſe nue dans le lit de la Mariée en préſence de douze Seigneurs, & d'autant de femmes de

ternativement lentes & précipitées ; foibles & audacieuſes, rempantes &

qualité qui ſervoient de temoins. Si le Prince avoit eu alors dequoi faire convenablement le voyage d'Allemagne en Bretagne, Charles VIII. ne lui auroit pas enlevé cette riche héritiere. *Hiſtoire de Bretagne.*

Maximilien ſervit en qualité de volontaire, au ſiége de Tournay, l'an 1513. ſous les ordres de Henri VIII. Roi d'Angleterre. Il avoit la baſſeſſe de recevoir cent écus par jour pour ſa ſolde. *Herbert.*

Un Courtiſan ayant dit en préſence de Louis XII. que l'Empereur n'étoit gueres plus puiſſant qu'un Echevin d'Auſbourg, le Roi le reprit aigrement, & lui dit que Maximilien étoit un Echevin qui faiſoit trembler la France quand il battoit le tambour. *Mutius.*

Maximilien ayant recouvré, durant la ligue de Veniſe, quelques-unes de ſes places, par le moyen de Louis XII. écrivit à ce Prince pour l'en remercier. Il lui mandoit que pour lui donner une preuve de ſa reconnoiſſance, & pour effacer entierement la mémoire du paſſé, il avoit fait brûler un livre que l'on conſervoit à Spire, & qui contenoit toutes les injures faites par les Rois de France, aux Empereurs, à l'Empire, & à la Nation Germanique. *Guichardin.*

La haine conſtante & opiniâtre de Maximilien pour la France, reprit bientôt le deſſus. Pour fomenter ſon averſion, il reliſoit ſouvent ce

orgueilleuſes. Son Regne fut cependant encore plus avili par les baſſeſſes qu'il appelloit ſon *Livre rouge*. Ce livre étoit un Regiſtre que l'Empereur tenoit exactement de toutes les mortifications que la France lui donnoit, à deſſein de s'acquiter à ſa commodité. Le Regiſtre contenoit dix-ſept griefs, la plûpart deraiſonnables, mais que l'Empereur, ſuivant la coutume des Souverains qui ne penſent pas que le tort puiſſe être de leur côté, traitoit d'attentats énormes. *Ligue de Cambrai.*

Malgré une antipathie ſi marquée, Maximilien, avoit une ſi haute idée de la Monarchie Françoiſe, qu'il diſoit ſouvent, que, s'il étoit Dieu, & qu'il eût deux fils, il voudroit que le premier fût Dieu, & le ſecond Roi de France.

Ce Prince haïſſoit encore ſi fort les Eſpagnols, qu'ayant appris, que ſa belle-fille Jeanne vouloit nourrir l'enfant dont elle devoit accoucher, il écrivit à Philippe ſon fils pour qu'il la détournât de ce deſſein, dans la crainte que, ſi c'étoit un mâle, il ne contractât l'humeur Eſpagnole en ſuçant le lait de ſa mere. *Leti.*

Jules II. badinoit ſouvent ſur ſa deſtinée & ſur celle de Maximilien. Il prétendoit que les Electeurs, au lieu de donner l'Empire à Jules, l'avoient accordé à Maximilien, & que les Cardinaux, au lieu de faire Maximilien Pape, avoient élevé Jules à cette dignité. *Préface des lettres de Louis XII.*

Cette plaiſanterie fit

où la pauvreté de ſa Maiſon l'engagea. Il les pouſſa juſqu'à offrir en 1516.

peut-être naître à Maximilien l'envie d'être Pape. Il eſt du moins certain qu'il l'eut, & qu'il ſe flatta de le devenir, ou, après la mort de Jules, ou par ſa dépoſition. On va lire dans le fragment d'une de ſes lettres, les meſures qu'il prenoit pour réuſſir dans ſon projet : *Quod quandò ipſe intelligis, ingenti pecuniæ ſummâ quæ impendenda erit, geri atque effici non poſſe, viſum nobis eſt è re fore noſtri propoſiti, ut Cardinalibus & Proceribus aliis Romanis quos ad res noſtras pertrahere ſatagimus, polliceamur, ac ſpondeamus ter centum millia ducatorum à Fugeris mutuandorum & Romæ ab eorumdem pannelcha ad conſtitutum diem præſentandorum...Oppignerabimus autem illi (Jacobo Fuggero ſeniori) Clenodiorum noſtrorum pretioſiores quatuor ciſtas, unâ pariter cum pallio inveſtiturali quod non ad imperium, ſed ad noſtram domum auſtriacam pertinet, & cujus nos, poſt adeptum Papatum, non amplius erit ut opus habeamus*, &c. Recueil des lettres de Louis XII. par Godefroi.

Une autre lettre du même Prince à ſa fille Marguerite, Gouvernante des Pays-Bas ; prouve que c'étoit un deſſein ſuivi, & non une de ces biſarreries qui paſſoient rapidement par la tête de Maximilien. Nous allons copier ſes propres expreſſions.

Très-chere & très-amée fylle, jé entendu l'avis que vous m'avez donné par Guyllain Pin-

au Roi d'Angleterre de lui ceder la Couronne Impériale, & à le preſſer

gun notre Garderobes Uyees dont nous avons encore mius penſé deſus.

Et ne trouvons point pour nulle reſun bon, que nous nous devons franchement marier, maes avons plus avant mys notre deliberation & volonté de jamés plus hanter faem nue.

Et envoyons demain Monſir *de Gurce*, Eveſque à *Rome* devers le Pape pour trouver fachon que nous puyſſuns accorder aveç ly de nous prenre pour un Coadjuteur, afin qu'après ſa mort pouruns eſtre aſſuré de avoer le *Papan*, & devenir Preſtre & après eſtre ſaint, & que yl vous ſera de néceſſité que après ma mort vous ſerez contraint de me adorer, dont je me trouveré bien gloryoes.

Je envoye ſur ce ung poſte devers le Roy *d'Arrogon*, pour ly prier quy nous voulle ayder pour à ce parvenir, dont yl eſt auſſi content moynant que je reſingne *l'Empire* à notre comun fyls *Charl* : de ſela auſſy je me ſuys contenté.

Le peupl & Gentilhomes de *Rom* ount faet ung allyance contre les *Franchoes* & *Eſpaingnos* & ſont XX M combatans, & nous ount mandé que yl veolunt eſtre pour nous, pour nous faere ung *Papa* à ma poſte, & du l'Empire *d'Almaingne*, & ne voulunt avoer ne *Fronchoes*, *Arregonoes*, ne mains null *Venecien*.

Je commence auſſi practiker les *Cardinaux*, dont CC. M. ou CCC. M. myle ducas me ferunt un

de l'accepter. Comme on ne pouvoit pas s'empêcher de voir malgré les démonſtrations dont cette propoſition étoit accompagnée, qu'elle n'étoit

grand ſervice, aveque la partialité qui eſt déja entre eos.

Le Roi d'Arogon a mandé à ſon Ambaxadeur que yl veult eomander aux *Cardinaulx Eſpaingnos*, que yl veulent favoriſer le Papat à nous.

Je vous prie tenez ceſte matere empu ſecret, oſſi bien en brieff jours, je creins que yl fault que tout le monde le ſache, car bien mal eſti poſſible de practiker ung tel ſy grand matere ſecretement, pour laquell yl fault avoer de tant de gens & de argent ſuccurs & praticke; & à Diu, ſuet de la main de votre bon pere *Maximilianus* futur *Pape*, le XVIII. jour de Setembre.

Le Papa a encore les vyevers dubs & ne peult longuement fyvre. *Recueil des lettres de Louis XII. par Godefroi.*

« Fut trouvé à la « mort de Maximilien « une choſe fort étran« ge; car il avoit toute « ſa vie fait mener un « coffre après lui, & « penſoit-on qu'il fût « plein d'argent, ou de « lettres, ou de quelque « autre choſe de grande « importance, & n'eſ« toit que ſa ſépulture, « où il vouloit être en« ſépulchré; & partout « où il alloit, fut en « guerre ou autre part, « le faiſoit mener, en la « fin il fut mis, & y eſt « encores. » *Mémoires de Fleurange.*

pas ſérieuſe, & qu'elle n'avoit été faite que pour ſe procurer des ſecours pour la guerre d'Italie, Henri n'y fit alors qu'une attention médiocre. Son ambition le familiariſa dans la ſuite avec cette idée. Ce qu'il avoit d'abord trouvé chimerique ne lui parut plus qu'embarraſſé de quelques difficultés que l'argent qu'il avoit donné avoit affoiblies, & que celui qu'il ſe propoſoit de répandre devoit tout-à-fait lever. Dans cette perſuaſion, il renoüa la négociation qui avoit été ſagement abandonnée. L'Evêque de Wincheſter & le Docteur Tonſtal ſes Miniſtres, ne retirerent d'autre avantage de leurs conférences avec Maximilien, qu'une certitude entiere que ce Prince n'avoit jamais penſé, & ne penſeroit jamais à renoncer à ſa dignité en faveur de leur Maître. Un projet plus ſenſé l'occupoit alors : il méditoit d'aſſûrer l'Empire à ſa poſterité, que la mort de ſon

fils Philippe reduiſoit à ſes deux petits fils Ferdinand & Charles.

Charles déja Maître par ſa mere, de l'Eſpagne, d'une grande partie de l'Italie, & des Indes, avoit arrêté dans ſon Conſeil, qu'il retiendroit de la ſucceſſion du Roi ſon pere, les Pays-Bas, & qu'il abandonneroit au Prince ſon frere les Etats Héréditaires de la Maiſon d'Autriche. Ce partage inſpira à Maximilien le projet de faire déſigner Ferdinand pour ſon ſucceſſeur. Il eſpera qu'il feroit aiſément entrer dans ſes vûes le Corps Germanique, plus diſpoſé à ſe choiſir un chef dont la puiſſance ſeroit médiocre, qu'un plus rédoutable; & il ſe flatta que la grandeur de ſa Maiſon ſeroit plus aſſûrée, lorſqu'elle porteroit ſur deux branches aſſez conſidérables pour ſe ſoûtenir d'elles-mêmes, & trop intéreſſées pourtant à s'aider, pour jamais ſeparer leurs intérêts. Dès

qu'il ſe fut bien affermi dans cette idée qu'il aimoit, parce qu'elle étoit de lui, il penſa à lever les obſtacles qui en pouvoient empêcher l'exécution; & il commença par Rome.

Cette Cour dont les uſurpations, dans des temps de foibleſſe, de ſuperſtition & de trouble, n'avoient point eu de bornes, avoit obtenu que juſqu'à ce que le chef de l'Empire eût été couronné par le Souverain Pontife, il ne porteroit que le nom de Roi des Romains, & ne pourroit pas avoir de ſucceſſeur déſigné. Comme cette céremonie étoit ruineuſe, Maximilien n'avoit pas encore été en état d'en faire la dépenſe, & il n'avoit pris le titre d'Empereur, qu'en vertu d'un Bref de Leon X. qui l'y autoriſoit. Cette condeſcendance ne s'étendoit pas juſqu'à l'élection d'un Roi des Romains, & le couronnement paroiſſoit un préliminaire qu'il eût été

dangereux d'obmettre. Les inſtances qu'on fit au Pape pour l'engager à permettre qu'il fût fait à Auſbourg par un Légat, ne produiſirent rien. Soit que le Pontife fût jaloux des prérogatives de ſon Siége, ſoit qu'il fût convaincu avec toute l'Europe que ce mouvement ſe faiſoit en faveur de Charles déja trop puiſſant, ou, comme il paroît fort vraiſſemblable, pour ces deux raiſons, il n'accorda pas ce qu'on lui demandoit. On ſeroit parvenu peut-être à le ramener en le déſabuſant, ſi le feu qu'on avoit mis dans cette affaire n'avoit été tout à coup éteint par le Cardinal Evêque de Sion.

Ce Cardinal né en Valais, ſe nommoit Mathieu Scheiner. Il étoit impetueux, éloquent, audacieux : & auſſi ſavant qu'il faut l'être, pour le paroître à la multitude. On le trouvoit fin quoique violent ; & il conci-

lioit de petites perfidies avec des paſſions fortes. L'inſinuation & la raiſon étoient des moyens dont l'un lui paroiſſoit bas & l'autre foible : il aimoit à employer l'autorité ; & lorſqu'elle ne ſuffiſoit pas, il ſe livroit à une opiniâtreté dure, que la nature lui avoit donnée, & dans laquelle les ſuccès l'avoient affermi. Comme enthouſiaſte il avoit des préventions ; comme ambitieux il manquoit de probité ; & comme ſuperſtitieux il n'avoit ſur rien des principes ſages. Les Hiſtoriens qui l'ont loüé de ſa fidelité à ſes maximes, à ſes engagemens & à ſon parti, ont vû une vertu où il n'y avoit qu'un vice : cette conſtance n'étoit que de l'acharnement contre ſes ennemis, qui avoient contribué à ſa fortune de la maniere que nous allons dire.

Jules II. inſtruit que Scheiner n'étant encore que ſimple Prêtre,

avoit pris par ſes prédications, un grand aſcendant ſur les Suiſſes, & que cette confiance augmentoit toûjours, parce qu'il continuoit de faire, après être parvenu à l'Epiſcopat, ce qu'il avoit fait pour y parvenir, avoit cherché à s'attacher un homme qui pouvoit lui être ſi utile. Il y étoit ſi bien parvenu en l'honorant de la Pourpre, que le nouveau Cardinal avoit adopté toutes les idées de ſon bienfaiteur, & pouſſé peut-être plus loin que lui, la haine pour la France. Elle étoit devenue ſi vive, ſi active, & ſi éclairée, que François I. diſoit ſouvent que ce ſoldat tondu lui avoit donné autant d'affaires qu'aucune autre tête à Couronne. Ce mot juſtifié par un grand nombre d'événemens, l'eſt ſurtout par ce qui ſe paſſa à la Cour de Maximilien, lorſqu'il penſoit à ſe donner un ſucceſſeur.

Scheiner que les malheurs de ſon

Pays avoient conduit auprès de l'Empereur, & que ſon inquiétude y rendoit attentif à tout ce qui s'y paſſoit, pénétra les vûes qu'on avoit ſur Ferdinand. Les intérêts de cette paſſion violente qui avoit fait autrefois ſa fortune, & qui faiſoit encore ſa grandeur, étoient trop bleſſés par l'arrangement qu'on méditoit, pour qu'il ne cherchât pas à le faire changer. Dans le projet qu'il avoit formé & qu'il ſuivoit ſans relâche, d'accabler les François, il jugeoit eſſentiel de réunir toutes les forces de la Maiſon d'Autriche, & il l'entreprit. Pour y réuſſir, il fit enviſager à Maximilien la gloire qui lui reviendroit de garantir la Chrétienté des armes des Turcs qui la menaçoient d'une invaſion prochaine, de rendre à l'Empire l'éclat que lui avoit donné autrefois Charlemagne, & d'élever une Puiſſance formidable qui donneroit le mouve-

ment à toute l'Europe : avantages brillans & ſolides qu'il s'aſſuroit à lui, & qu'il aſſuroit à toute ſa poſterité, en appellant Charles au Gouvernement de l'Allemagne. Le talent de perſuader qu'avoit ſupérieurement le Cardinal, fortifia des raiſonnemens qui avoient plus que de la vraiſſemblance. L'Empereur adopta le nouveau ſiſtème de politique qu'on lui préſentoit ; & nous conjecturons que, ſans les intrigues de Rome & de la France, il auroit réuſſi à élever le Roi d'Eſpagne à la dignité de Roi des Romains.

La mort de Maximilien ne détruiſit pas les eſpérances de Charles : mais elle en fit concevoir à François I. Ces deux Monarques aſpirerent ouvertement au Throne de l'Empire ; & ils ſe flattoient d'avoir l'un & l'autre tout ce qu'il falloit pour y être élevés ; des amis, de l'argent, de vaſtes

Etats, de bons Négociateurs, & des Armées aguerries. Cette confiance en leurs richeſſes, en leurs partiſans, en leurs forces, & peut-être en leurs talens, les garantit des crimes & des baſſeſſes qu'entraîne trop ſouvent la concurrence : ils reſpecterent la vérité & les bienſéances ; & ils ſuivirent exactement, comme le déſiroit François, l'exemple de deux jeunes Rivaux qui ne ſe diſputent que par des ſoins le cœur d'une Maîtreſſe aimable. Une modération ſi rare & ſi loüable ne les empêchoit pas de profiter de leurs avantages, & de s'occuper vivement de leurs interêts : ils travaillerent d'abord aſſez inutilement à ſe rendre favorables les différentes Puiſſances de l'Europe : elles parurent toutes plus portées à traverſer qu'à favoriſer leurs prétentions.

Le Pape craignoit également deux Maiſons, dont l'une poſſédoit le

Royaume de Naples, & l'autre le Milanois. Il leur ſuppoſoit aſſez d'ambition pour faire valoir les droits qu'elles acquerroient ſur le Domaine de l'Egliſe, ou trop de raiſon au moins pour ne pas borner le cours de ſes uſurpations. Cependant parce qu'il eût été dangereux de laiſſer éclater ces ſecrets ſentimens, l'adroit Pontife en déroba la connoiſſance aux plus éclairés. Mais auſſi-tôt qu'il jugea que le caractere de François I. feroit trouver à ce Prince des obſtacles inſurmontables, il parut favoriſer des vûes dont il ne craignoit plus le ſuccès. Leon ſe flattoit que par cette complaiſance inutile, il pourroit engager François à appuyer dans la ſuite le candidat que la Cour de Rome préféreroit.

Veniſe convaincue que l'élection ne pouvoit manquer de tomber ſur l'un des deux Rois, faiſoit des vœux

& haſardoit quelques démarches pour François I. Elle redoutoit moins l'ambition de ce Monarque que les anciennes prétentions de la Maiſon d'Autriche ſur pluſieurs poſſeſſions de la République.

Les Suiſſes qui influoient plus alors qu'ils n'ont fait depuis dans les affaires générales, étoient extrèmement alarmés. L'indifférence apparente de leurs anciens Maîtres, & les careſſes trop empreſſées de leurs nouveaux alliés leur paroiſſoient preſque également dangereuſes. Ils n'oublierent rien pour écarter les deux concurrens du Throne de l'Empire, ſous prétexte de ne pas laiſſer opprimer la liberté Germanique : mais ils ſe déclarerent plus vivement contre la France, dont les forces leur inſpiroient plus de terreur, & le voiſinage plus de défiance.

Le Roi d'Angleterre ayant tenté inutilement de former un parti pour

lui, ſe vit réduit à faire dans cette grande ſcene un perſonnage moins conſidérable. Son goût particulier l'auroit peut-être fait pencher vers François I. mais la raiſon d'Etat ſe déclaroit pour Charles. Son inclination & ſa politique ſe trouvant en contradiction, il réſolut de tenir la balance égale entre les deux Concurrens. Toute ſon ambition ſe borna à n'être pas regardé comme un ſpectateur oiſif, & paroître avoir eu quelque part à l'élection.

Tandis que l'Europe entiere ſe partageoit entre les Rois de France & d'Eſpagne, ou ſe déclaroit contr'eux, leurs Miniſtres rempliſſoient l'Allemagne de ſoupçons, de jalouſies, & de haines. Cette fermentation vive & dangereuſe étoit ſingulierement l'ouvrage d'Erard de la Marck, Evêque de Liége. Ce Prélat d'une Maiſon que ſes intérêts avoient attachée à la

France, & que ſes poſſeſſions y faiſoient conſidérer, devoit à Louis XII. tous les grands établiſſemens qu'il avoit formés. Il ne manquoit à ſa fortune, pour être auſſi conſidérable qu'elle pût l'être, qu'un Chapeau de Cardinal, dont ſa naiſſance, ſes talens, & ſes ſervices le rendoient digne. Son caractere remuant & hardi pouvoit bien, & on faiſoit plus que le ſoupçonner, être ſuſpect à la Cour de Rome : mais telles étoient les circonſtances, qu'elle auroit été obligée de ſacrifier ſes répugnances aux volontés de François I. ſans les intrigues baſſes & odieuſes de Louiſe de Savoye. Boyer, Thréſorier de l'Epargne avoit déterminé cette Princeſſe, par une promeſſe de quarante mille écus, à écrire au Pape que le Roi ſon fils ſouhaitoit que, pourvû qu'il ne fût pas compromis, on accordât à l'Archevêque de Bourges la grace que des

conſidérations particulieres lui faiſoient ſolliciter pnbliquement pour l'Evêque de Liege. Dans les diſpoſitions où étoit Leon, il ne devoit pas tarder & ne tarda pas en effet à ſe rendre à une priere qu'il ſe croyoit trop heureux qu'on voulût lui faire. Le Prelat, frere de Boyer fut revêtu dc la Pourpre; & la Marck mécontent d'une négociation dont il ne fut inſtruit qu'autant qu'il falloit pour être irrité, ſe jetta dans les bras de Charles. Le Duc de Bouillon offenſé de cette manœuvre & de l'affront qu'on lui avoit fait à lui-même, en caſſant peu de tems auparavant ſa Compagnie de cent hommes d'armes, épouſa les mêmes intérêts. Les deux freres réuſſirent comme ils le ſouhaitoient, à ſe faire regretter du parti qu'ils avoient quitté, & à juſtifier l'empreſſement de celui pour lequel ils ſe déclaroient. Leur eſprit, leur adreſſe, leur élo-

quence les rendit, quoique ſans caractere, les principaux agens du Roi d'Eſpagne; & la connoiſſance qu'ils avoient des ſecrets les plus intimes de ſon Rival, auquel ils avoient eux-mêmes inſpiré le deſir de monter ſur le Throne de l'Empire, les mit en état d'empêcher l'effet de la plûpart des reſſorts qu'il faiſoit joüer. Leurs efforts étoient d'autant plus heureux qu'ils étoient ſecondés par ceux de François de Sickingen.

Ce fameux Aventurier né ſimple Gentilhomme de Suabe, s'étoit ſi fort diſtingué dans des mouvemens qui avoient troublé le repos de quelques parties de l'Allemagne, qu'il paſſoit pour le partiſan le plus intrépide & le plus éclairé de ſon tems. Cette réputation plus honorable dans un ſiecle où on ne connoiſſoit pas la guerre, qu'elle ne l'eſt aujourd'hui, lui donnoit une influence marquée

dans les affaires de pluſieurs Cercles, Buiſſon Miniſtre de France dans l'Empire, penſa que ſa Cour pourroit tirer un parti fort avantageux d'un homme ſi accrédité, & il lui perſuada d'y faire un voyage. On l'y reçut avec cette politeſſe pleine de franchiſe qui y régnoit ; & on lui fit, ainſi qu'à douze Gentilshommes qui l'accompagnoient, des préſens conſidérables. Un homme ordinaire auroit été flatté de cet accueil : Sickingen fut & parut offenſé qu'on ne le fît pas entrer dans des deſſeins qu'il avoit pénétrés. Pour le calmer on lui offrit à ſon départ une penſion de quatre mille francs qu'il accepta dans l'eſpérance qu'elle ſeroit ſuivie d'une confiance entiere. Voyant dans la ſuite qu'il s'étoit trompé, & qu'on ne ſe ſervoit de lui que pour faire tenir quelques lettres à l'Electeur de Brandebourg, il ſe jetta avec Erard &

Robert de la Marck dans les intérêts de la Maiſon d'Autriche.

Tandis que François I. perdoit ainſi, par ſon imprudence, ceux que leurs connoiſſances, leurs liaiſons, & leur caractere mettoient en état de le mieux ſervir, il confioit la Négociation la plus difficile de ſon Regne à un homme, que ſans imprudence on n'auroit pas pû charger de la plus aiſée. Bonnivet avoit beaucoup d'eſprit, mais peu de jugement : il parloit bien, mais il raiſonnoit mal : il ſouhaitoit paſſionnément la gloire de ſon Maître ; mais il étoit trop inconſidéré pour la procurer. Son imprudence lui faiſoit perdre les amis que ſon affabilité lui avoit acquis. La ſociété des femmes n'étoit pour lui qu'un commerce de galanterie, tandis que l'aſcendant qu'il prenoit ſur elles le mettoit à portée de s'en ſervir en homme d'Etat. Quoiqu'il connût les intrigues de la

Conr, il ignoroit tout-à-fait les détours de la politique. Sa préſomption l'empêchoit de demander des conſeils, & ſa vanité, de profiter de ceux qu'on lui offroit. Pour avoir le plaiſir de donner en particulier généreux, il ſe privoit de l'avantage de répandre à propos en Miniſtre habile. La lenteur Allemande & le flegme Eſpagnol déconcertoient dans les affaires ſon génie ardent & précipité. Il lui manqua tout-à-fait la connoiſſance des eſprits qu'il devoit manier, des intérêts qu'il devoit concilier, des manœuvres qu'il devoit traverſer. Bonnivet n'étoit qu'un Courtiſan délié ; & ſa commiſſion auroit demandé un Négociateur conſommé.

Ce Favori, malgré des défauts ſi conſidérables, réuſſit avec de l'argent, des promeſſes, & le ſecours de quelques autres Miniſtres de France qui parcouroient l'Allemagne, à balancer

les manœuvres des partiſans du Roi d'Eſpagne. L'Empire ſe trouva partagé.

Le Roi de Boheme, beau-frere de Charles, ſe déclaroit hautement pour lui. Quoique les injuſtices de Maximilien l'euſſent indiſpoſé perſonnellement contre la Maiſon d'Autriche, il ne pouvoit ſans beaucoup haſarder ſes Etats de Hongrie, manquer dans une occaſion eſſentielle au ſeul Prince qui fût en état de les protéger.

Le Cardinal Albert, Archevêque de Mayence, ſe flatta quelque tems qu'il réuſſiroit à élever l'Electeur de Brandebourg ſon frere, à l'Empire. Dès qu'il eut été déſabuſé de cette chimere, il ſe fixa à ce principe, qu'aucun Prince d'Allemagne n'étoit aſſez puiſſant pour la préſerver de l'invaſion des Turcs; que le Roi de France étoit en état de l'accabler; qu'il n'y avoit que le Roi d'Eſpagne,

dont les forces fuſſent aſſez conſidérables pour la défendre, & trop diſperſées ou trop éloignées pour l'aſſervir.

L'Electeur de Saxe avoit pour la Maiſon d'Autriche un penchant ſecret qu'il n'avoüoit pas, & qu'il ſe diſſimuloit peut-être à lui-même. Ce ſentiment lui fermoit les yeux ſur le péril où ſe trouvoit l'Empire de devenir héréditaire par l'élévation de Charles. Il paroiſſoit convaincu, & il y a apparence qu'il l'étoit, que François Premier ne ſouffriroit jamais que ſon rival mît l'Allemagne dans les fers, & que ce Prince ſeroit toujours en état de l'en empêcher.

L'Archevêque de Treves étoit auſſi charmé de la franchiſe noble, & hardie, & généreuſe de François Premier, que révolté par le caractere myſtérieux, diſſimulé, & ſoupçonneux qu'il entrevoyoit dans Charles. Cette idée vraie ou fauſſe faiſoit toute la baſe de

ſa politique : il ne prenoit pas ſeulement la peine de diſſimuler le goût qu'il avoit pour l'un, ni la repugnance qu'il ſe ſentoit pour l'autre.

Le Marquis de Brandebourg avoit reçû de l'Electeur de Mayence ſon frere des impreſſions d'ambition qui durerent peu. Ses Confidens lui firent appercevoir que les Eſpagnols ne le leurroient des ſuffrages dont ils étoient les Maîtres, que pour s'aſſûrer le ſien. Nous ignorons ſi cette fineſſe lui déplut, ou s'il fut entraîné par quelque autre cauſe. Tout ce qu'on ſait, c'eſt qu'il céda aux inſinuations du Nonce Robert Urſin, qui appuyoit les intérêts de la France avec plus de chaleur, d'éclat, & de vérité que ſes inſtructions ne le permettoient.

Le Comte Palatin paroiſſoit médiocrement occupé de tout ce qui rempliſſoit l'Empire d'alarmes : il ne

fut tiré de cette indifférence, que par les ſommes conſidérables qu'on lui fit toucher. De tous les ſuffrages que ſe ménagea la France, ce fut celui qui fut le plus cherement acheté, & le plus ſincerement vendu.

L'Electeur de Cologne pouvoit paroître impénétrable au commun des hommes, & n'étoit qu'incertain pour des yeux éclairés. Il vouloit en général le bonheur & la gloire de l'Empire : mais il ignoroit le moyen de le procurer. En attendant un dénouement quel qu'il fût, du tems & des circonſtances, il ſe bornoit à gémir ſur les maux qu'il craignoit pour ſa Patrie, & à faire des vœux pour ſa liberté.

Cette diverſité d'opinions ne paroiſſoit ſinguliere qu'aux gens aſſez éclairés pour voir que toutes les voix auroient dû ſe réunir contre les deux Candidats. L'élection de l'un & de

l'autre jettoit évidemment la liberté, la dignité, & la tranquillité de l'Allemagne dans un très-grand péril. Il ne ſe pouvoit pas même que l'Empire ne ſe vît enlever une partie de ſes droits les plus précieux, qu'on ne parvint à le regarder en quelque maniere comme Province d'un grand Etat, & qu'il ne fût engagé dans beaucoup de querelles qui lui ſeroient tout-à-fait étrangeres. Les Electeurs diſperſés avoient bien pû ne pas faire toutes ces réflexions, ou ne s'y être pas arrêtés autant qu'il l'auroit fallu : ils étoient trop occupés alors de leurs intérêts particuliers, pour penſer beaucoup au bien général, & ſi violemment tentés par les Miniſtres des deux Concurrens, qu'il étoit bien difficile qu'ils ne ſe laiſſaſſent pas aller à la ſéduction. La Diete de Francfort pouvoit changer ces diſpoſitions. Il n'étoit pas impoſſible qu'il s'y trouvât

comme dans la plûpart des grandes aſſemblées, quelques membres aſſez éclairés pour connoître l'intérêt de la Nation, aſſez fermes pour vouloir le procurer, aſſez vertueux pour le montrer aux autres, & aſſez éloquens pour le leur rendre cher. D'ailleurs, ce n'eût pas été la premiere fois que le cri public en auroit impoſé aux Electeurs, au point de les détourner d'un choix qu'il réprouvoit; ou que d'eux-mêmes, pour ne pas oſer ouvrir les premiers un avis dangereux, ils auroient tous concouru, quoique corrompus, à prendre un parti ſage. Les engagemens qu'ils pouvoient avoir pris n'étoient point des liens indiſſolubles; & il ſe fit en effet des démarches qui autoriſent à penſer qu'on auroit été aſſez diſpoſé à y manquer, ſi on n'avoit été arrêté par une eſpece d'impoſſibilité de faire un autre choix que celui de l'un des deux Concurrens.

Louis, Roi de Hongrie & de Boheme, étoit encore enfant, & paroiſſoit le devoir toujours être. Sigiſmond Roi de Pologne avoit ceſſé d'être un grand-homme, & ne montroit plus du goût que pour le repos. Chriſtierne, Roi de Danemarck & de Suede, étoit un monſtre altéré de ſang, ſouillé de forfaits. Henri, Roi d'Angleterre, ne pouvoit pas ſe fixer en Allemagne ſans haſarder ſa Couronne héréditaire, ni préférer le ſéjour de ſes Etats ſans bleſſer la dignité de l'Empire. Quelqu'un nomma l'Electeur de Saxe, & tous les vœux ſe tournerent auſſi-tôt vers lui. On auroit voulu, ce ſemble, avoir plus d'une voix à lui offrir, pour le dédommager de l'eſpece d'affront qu'on croyoit lui avoir fait, en paroiſſant incertain du choix qu'on avoit à faire.

Frédéric paroiſſoit né pour le rôle qu'on lui propoſoit. Il ſe diſtinguoit

dans les cérémonies par un air fort noble, dans les Dietes, par une pénétration ſinguliere, dans les combats, par une valeur héroïque ; dans les affaires, par une probité incorruptible ; dans toutes les ſituations, par une dextérité pleine de candeur, qui lui avoit mérité le ſurnom de ſage. Tant de belles qualités recevoient un nouvel éclat des manieres obligeantes qui lui gagnoient les cœurs, & d'une modération réelle, qui excluoit juſqu'aux apparences, aux ſoupçons même de l'ambition.

Les mêmes vertus qui avoient déterminé les Princes Allemands à appeller l'Electeur de Saxe au Throne, lui donnerent la force de le refuſer ; & comme c'étoit la raiſon & non la vanité qui lui inſpiroit cette démarche ; les moyens qu'on employa pour combattre ſa répugnance, ne firent qu'affermir ſa réſolution. Un déſintéreſſement

reſſement ſi généreux fut honoré à l'inſtant d'un hommage qui rapprochoit beaucoup ceux qui avoient offert la Couronne, du Sage qui ne l'avoit pas acceptée : on pouſſa la confiance pour ce Prince, juſqu'à lui demander quel chef il jugeoit qu'il falloit donner au Corps Germanique.

Fréderic nomma ſans balancer le Roi d'Eſpagne *, & ſon ſuffrage entraîna ceux de l'Archevêque de Mayence, que ſon ſyſtème de gou-

* Les Ambaſſadeurs de Charles inſtruits de la conduite & des diſcours de l'Electeur de Saxe, lui offrirent trente mille florins d'or, en attendant que leur Maître pût lui témoigner lui-même ſa reconnoiſſance. Non-ſeulement il n'accepta pas ce préſent, mais encore il refuſa la permiſſion qu'on lui demandoit d'en diſtribuer le tiers à ſes Officiers ; & il déclara qu'il ne ſouffriroit pas un inſtant à ſon ſervice quelqu'un qui auroit reçû un ſeul ſchelin. Cependant, dans la crainte de mettre ſes domeſtiques à une trop rude épreuve, il fit enregiſtrer ſon ſuffrage en faveur du Roi d'Eſpagne, le jour même qu'il le donna, & il partit le lendemain. *Eraſme.*

vernement avoit jetté dans les mêmes intérêts, & du Roi de Boheme qui eſpéroit trouver un appui contre Soliman. Le Comte Palatin fut réduit par la crainte d'une armée * campée à ſon voiſinage, à ſe jetter dans ce parti. Cette voix ayant fait ceſſer le partage en faveur de Charles, l'Archevêque de Cologne ſe joignit au plus grand nombre, pour éviter la honte & le blâme d'un mauvais choix ; le Marquis de Brandebourg *, pour ne

* La ligue de Souabe qui s'étoit formée dès l'an 1488 pour maintenir la tranquillité, ſe vit réduite à faire la guerre à Ulric Duc de Wirtemberg. Le calme ſe trouvant rétabli préciſément dans le tems de l'élection, les troupes de la ligue parurent diſpoſées à ſe donner à celui des deux concurrens qui leur feroit un meilleur parti. Soit que François I. crût pouvoir s'en paſſer, ſoit qu'il craignit d'offenſer l'Empire, il rejetta leurs offres malgré les ſollicitations du Maréchal de Fleuranges. Son rival plus éclairé ou moins généreux que lui, les accepta ; & l'épée de ſes Soldats donna une grande force aux raiſons de ſes Négociateurs. *Mémoires de Fleuranges.*

* « Soliman ayant « attaqué en 1532. la

pas ſe rendre odieux à ſa Nation ; l'Electeur de Treves enfin, pour ne pas faire de ſchiſme dans l'Empire.

L'élection de Charles-Quint mettoit la liberté publique dans un trop grand danger ; pour qu'on n'imaginât pas de prendre des précautions contre les uſurpations qui la pourroient ſuivre. Les lois qu'on fit alors ; celles qui les avoient précédées, & celles qui les ont ſuivies forment ce qu'on appelle le droit public de l'Empire. Il a été le prétexte ou l'occaſion

« Hongrie avec des forces conſidérables, « Charles demanda un « ſecours d'argent à ſon « rival. François I. lui « répondit qu'il n'avoit « de l'argent ni à donner ni à prêter ; mais « que l'Empereur pouvoit prendre ſur le « Marquis de Brandebourg les cinquante « mille écus que ces « Electeur avoit reçûs à « bon compte des Ambaſſadeurs de France, « pour donner ſa voix « à leur Roi dans la « Diete de Francfort. » Cette Anecdote que je ne me ſouviens pas d'avoir vûe ailleurs que dans Amelot, me paroît tout-à-fait deſtituée de vraiſſemblance.

de tant, & de ſi violentes fermentations dans l'Europe, qu'il nous paroît néceſſaire d'en tracer ici le plan. Nous puiſerons ce que nous en dirons dans les ouvrages les plus autoriſés, & en particulier dans le droit public Germanique.

L'Empire eſt un Corps ſi ſingulierement organiſé, qu'on n'a pas encore réuſſi à le définir. Son Chef ſe nomme Empereur. Il eſt douteux ſi les lois excluent les femmes de cette dignité : mais il eſt certain qu'il n'y a jamais eu que des hommes qui y ayent été appellés. Les Proteſtans y peuvent parvenir, parce qu'ils ne ſont pas hérétiques dans un Pays où leurs opinions ſont autoriſées de la même maniere que celles des Catholiques. Cet évenement paroît pourtant fort éloigné par l'avantage qu'ont les Electeurs Catholiques, de ſurpaſſer les Proteſtans en nombre, & par la pré-

caution qu'ils ont priſe de s'aſſûrer une voix ſurnuméraire, en cas que le nombre devint un jour égal. Il n'y a rien de décidé ſur l'âge, le Pays, & la qualité de ceux qui peuvent être élevés au Throne de l'Empire : on y a vû placer quelquefois des enfans au berceau, & en dernier lieu un Prince Lorrain : cependant, par un uſage aſſez conſtant, le Candidat doit avoir vingt-cinq ans, être Allemand, & poſſéder des Fiefs immédiats.

La dignité Impériale eſt élective. Pour que celui auquel on la confere en ſoit revêtu légitimement, il faut qu'il réuniſſe la pluralité des ſuffrages, que tous les Electeurs ayent été invités à ſe trouver à l'aſſemblée, & que tout ſe ſoit paſſé conformément aux lois fondamentales. Chaque Electeur eſt autoriſé à ſe donner ſa voix : mais l'uſage prive les Eccléſiaſtiques de ce droit, en les excluant de l'Empire,

Quoique la Bulle d'or ait fixé Francfort pour l'Election, & Aix-la-Chapelle pour le Couronnement, il eſt quelquefois arrivé que l'Empereur ait été élû ailleurs qu'à Francfort, & il n'eſt plus couronné depuis long-tems à Aix-la-Chapelle. La cérémonie autrefois ſi eſſentielle de recevoir la Couronne des mains du Pape eſt tombée dans l'oubli, ou dans le mépris. Charles-Quint eſt le dernier qui ait eu cette fantaiſie, ou qui ait imaginé que cet éclat le rendroit plus reſpectable aux yeux des Peuples.

La voix de l'Empereur vaut ſeule autant que les voix réunies de tous les membres votans de l'Empire. C'eſt du concours ſeul des deux Puiſſances que les réſolutions du Corps Germanique tirent leur autorité. Les Etats peuvent peu ſans leur Chef, & le Chef ſans les Etats ne peut que donner des inveſtitures ; conférer des titres ſans

ſouſtraire pourtant ceux auxquels il les confere à la Juriſdiction de leurs Princes légitimes, & ſans leur donner à la Diete un rang qu'ils n'y avoient pas; accorder des diſpenſes d'âge à ceux qui en ont beſoin, pour prendre les rênes du Gouvernement avant le tems qu'ont fixé les lois; décider les conteſtations que les prétentions pour le rang font naître; diſpoſer d'une place vacante dans chaque Chapitre; fonder des Univerſités, & permettre de bâtir des Villes, avantages dont pluſieurs lui ſont communs avec divers membres de l'Empire. François Premier s'eſt engagé par ſa capitulation à n'accorder qu'avec beaucoup de circonſpection pluſieurs Priviléges importans, & en particulier le droit de *Non appellando*, quoique ſes prédéceſſeurs ayent joüi ſur tous ces objets d'une autorité entiere & indépendante.

Le titre de Chef du Corps Germanique ne donne aucun revenu à celui qui en eſt revêtu, à moins qu'on ne veuille appeller de ce nom quelques parties caſuelles qui ſuffiſent à peine aux gages des Officiers de la Chancelerie, & un don gratuit peu conſidérable que lui font quelques Villes Impériales, & la Nobleſſe immédiate d'abord après ſon Election. Ceux qui penſent que l'Empereur peut exiger des ſubſides, ſe trompent : les impoſitions pour l'entretien de la Chambre Impériale, & pour quelques autres dépenſes ordinaires, ſont réglées depuis long-tems, & il n'y a que la Diete qui puiſſe ordonner des ſecours extraordinaires, lorſque la ſûreté ou la dignité de l'Empire l'exigent. Les Princes qui originairement payoient ces contributions du revenu de leurs Domaines, ne font plus que permettre qu'on les leve ſur leurs ſujets. Les

Receveurs Généraux des Cercles que ce ſoin regarde ſont obligés ſouvent de ſe contenter de ce qu'on veut bien leur donner. Ce déſordre vient de ce que les répartitions ſe faiſant encore aujourd'hui ſuivant le Reglement de 1521. pluſieurs Etats qui ont été conſidérablement affoiblis depuis ce tems-là, ſe trouvent hors d'état de les payer.

Il eſt certain que le droit de faire la guerre & la paix, & d'entrer dans les ligues offenſives & défenſives, n'appartient pas à l'Empereur. Il eſt vrai qu'il envoye & qu'il reçoit des Ambaſſadeurs au nom de l'Empire : mais il eſt obligé de communiquer à la Diete les Négociations dont ces Miniſtres ſont chargés. Il exerçoit autrefois ſeul en quelque maniere la puiſſance Légiſlative ; & il étoit preſque parvenu à faire regarder le conſentement des Etats comme une vai-

ne formalité : aujourd'hui, il ne peut faire aucune loi ſans l'Empire, & l'Empire en fait une très-importante ſans lui ; c'eſt la capitulation : il n'eſt pas conſulté pour dreſſer cette conſtitution, & en l'acceptant il jure de s'y conformer.

On convient généralement que l'Empereur a beſoin du conſentement des Etats pour donner ou anéantir un ſuffrage à la Diete. Ceux qui étendent ſes droits veulent qu'il puiſſe ôter ſeul à quelque Etat de l'Empire que ce ſoit, le Gouvernement actuel de ſes Fiefs, & les faire gouverner par d'autres juſqu'à de nouveaux arrangemens. Ils prétendent que les lois n'ayant rien décidé ſur ces proſcriptions par proviſion, elles ſont cenſées les avoir abandonnées à la prudence du Chef du Corps Germanique. Quelques faits paroiſſent venir à l'appui de cette opinion deſtituée d'ailleurs de

tout fondement : le plus récent eſt celui de Charles Léopold, Duc de Meckelbourg, déclaré en 1728. incapable de gouverner ſes Etats, par l'Empereur Charles VI. qui en confia l'adminiſtration au frere du Duc juſqu'à ce qu'il en eût autrement diſpoſé.

Quoi qu'en diſent quelques partiſans de la Maiſon d'Autriche, il n'y a que l'Empire qui puiſſe diſpoſer des Fiefs ouverts par extinction de famille : l'Empereur ne doit pas y avoir plus de droit que ſur les Fiefs qui vaquent par la rébellion d'un vaſſal. Charles-Quint trouvoit ce dernier point ſi contraire à ſes vûes, qu'il profita conſtamment pour s'en écarter, des facilités que lui préſentoit le Conſeil Aulique. Ferdinand II. ſuivit des maximes ſi deſpotiques avec tant d'audace, dans l'affaire de Frederic Comte Palatin, que tous les Electeurs

alarmés pour leur liberté, inférerent dans la Capitulation de Ferdinand III. & dans les ſuivantes, que ſans l'aveu unanime de leur College, aucun des Etats de l'Empire ne pourroit être privé de ſes prérogatives. Les Princes qui ne trouverent ni dignité, ni peut-être ſûreté pour eux dans cet arrangement, demanderent long-tems vivement, & obtinrent enfin à l'Election de Charles VI. qu'on ne pourroit décerner la peine du ban que du conſentement de tout l'Empire. Pour plus de précaution on régla dans le même tems, que les biens des proſcrits iroient aux plus proches parens, ou à ceux qui en auroient obtenu l'expectative; & qu'au défaut des uns & des autres, ils ſeroient confiſqués au profit de l'Empire, ſans que l'Empereur pût s'en rien approprier.

Ces lois ne s'étendent pas aux Fief de l'Empire en Italie. Le Corps

Germanique avec lequel ils n'ont conſervé aucun lien, les a abandonnés à la Maiſon d'Autriche qui les a confiſqués pour elle, lorſqu'ils ont été ouverts par la proſcription du vaſſal, ou par l'extinction des familles ; & qui leur a fait changer de nature en les rendant feminins de maſculins qu'ils avoient toûjours été. Dans les principes d'une bonne politique, il auroit fallu reſerver au Chef de l'Empire & à ſes ſucceſſeurs la joüiſſance de ces Fiefs, qui auroient rendu la dignité Impériale trop utile pour qu'on la laiſſât perpétuer dans une ſeule Famille. Au lieu de prendre un parti ſi ſage, on a mis dans les capitulations une clauſe qui aſſûre ces Pays à la Maiſon d'Autriche, *pour les ſervices qu'elle a rendus à la Patrie.*

C'eſt une grande queſtion parmi les Juriſconſultes, ſi l'Empereur eſt au-deſſus de l'Empire, ou l'Empire

au-deſſus de l'Empereur. Ceux qui ſoûtiennent la premiere de ces opinions, s'appuient principalement ſur ce que les lois ſe publient au nom de l'Empereur. Les partiſans de la ſeconde, prétendent que les Chefs du Corps Germanique ont eux-mêmes reconnu leur infériorité, en s'avoüant comptables de leurs actions, comme fit l'Empereur Mathias, lorſqu'en 1618. il répondit aux plaintes des Proteſtans que ſon adminiſtration ſeroit telle, qu'il en pourroit rendre compte à Dieu & aux Etats de l'Empire. Cet argument paroît fortifié par le droit dont joüiſſent inconteſtablement tous ces Etats de porter leurs griefs contre l'Empereur à la Diete. Ceux qui pouſſent un peu plus loin les conſéquences de ce ſiſtème veulent que l'Empereur puiſſe être privé de ſa Couronne, ſur ce principe, que ceux qui ont droit d'élire & de juger

doivent avoir néceſſairement le droit de dépoſer.

L'Allemagne paroît partagée ſur le degré de puiſſance qu'il lui convient qu'ait celui qu'elle choiſit pour la gouverner. Ceux qui ſoûtiennent qu'il doit avoir des Etats conſidérables, prétendent que ſans cela l'Empire ſeroit le plus ſouvent déchiré par des diviſions inteſtines. Les partiſans de l'opinion contraire penſent que le Corps Germanique ſera un jour ſubjugué par un Empereur qui aura des forces redoutables ; & que juſqu'à ce qu'il ſoit réduit à cette ſervitude, il ſera forcé comme il l'a été, a prendre part à des guerres étrangeres auxquelles il n'aura aucun intérêt.

Le Chef de l'Empire ne portoit autrefois que le titre de Roi des Romains juſqu'à ce qu'il eût été couronné à Rome. Ce nom depuis Ferdinand Premier, eſt donné à celui qu'on élit

du vivant de l'Empereur même pour lui ſuccéder immédiatement après ſa mort. On lui preſcrit une capitulation qu'il eſt obligé d'obſerver, quand même il l'auroit ſignée étant mineur. S'il parvient au Throne avant ſa majorité, ce ſont des Vicaires qui ſont les dépoſitaires de ſon autorité. Quoiqu'il ſoit la ſeconde perſonne du Corps Germanique, il n'a de droit aucune part aux affaires, à moins que l'Empereur ne ſoit malade, abſent, ou qu'il ne viole manifeſtement les lois : dans ces trois cas, il peut prendre les rênes du Gouvernement.

Comme la Bulle d'or ne parle point de l'Election d'un Roi des Romains dans le ſens qu'on attache préſentement à ce titre, les Princes & autres Etats de l'Empire ont voulu que les Electeurs n'y puſſent procéder qu'après qu'elle auroit été jugée néceſſaire par la Diete. La France & la Suede

Suede convaincues que ces prétentions étoient contraires aux vues de la Maiſon d'Autriche, les appuyerent à Munſter & à Oſnabruk de tout leur crédit. Ce fameux traité fut conclu pourtant ſans qu'on eût rien décidé ſur une matiere ſi épineuſe ; & le Collége Electoral a continué à élire ſeul, ſans jamais conſulter les autres Collége : ils ne ſont encore parvenus qu'à faire régler dans l'article 3 de la Capitulation perpétuelle qui n'eſt qu'un projet, que les Electeurs ne procéderoient pas *facilement* à l'Election d'un Roi des Romains, à moins que l'Empereur ne quittât l'Allemagne pour toûjours, ou pour trop longtems, que ſon âge, ou des infirmités habituelles ne le miſſent hors d'état de ſe livrer aux ſoins du Gouvernement, ou que quelque autre néceſſité urgente qui intéreſſeroit eſſentiellement la gloire & la conſervation

de l'Empire, n'exigeât cet arrangement. La même Capitulation autoriſe l'Election d'un Roi des Romains dans les cas dont on vient de parler, quand même l'Empereur, *excepté qu'il n'eût des raiſons importantes*, refuſeroit ſon conſentement. Comme on n'eſt pas convenu d'un juge pour décider de l'importance des raiſons, cet article n'eſt propre qu'à cauſer du trouble.

Lorſque le chef du Corps Germanique meurt ſans avoir de ſucceſſeur déſigné, l'Empire eſt gouverné durant l'interregne par deux Vicaires. Des Reglemens fort anciens leur partagent l'Allemagne. Ils y exercent néceſſairement en commun les droits dont l'Empereur ne joüit qu'avec le concours des Etats, & ils exercent ſéparément preſque tout ce qu'on appelle Droits Réſervés de l'Empereur. Leur autorité s'étend ſans contradic-

tion juſqu'aux occaſions où l'Empereur ſorti de l'Empire, n'a pas eu l'attention de nommer d'autres Vicaires; & leurs prétentions vont beaucoup plus loin. Ils ſoûtiennent que dans ce cas l'adminiſtration des affaires publiques ne peut être confiée légitimement qu'à eux. L'Empire a favoriſé quelquefois, aſſez vivement même, cette opinion: mais il l'a abandonnée ordinairement par foibleſſe; & malgré toutes les proteſtations qu'elle occaſionne, on ne la regarde preſque plus que comme une chimere.

Le Duc de Saxe & le Comte Palatin étoient ſeuls Vicaires de l'Empire avant la Bulle d'or. Cette célebre Conſtitution les confirma ſagement tous deux dans cette brillante & utile prérogative. Le premier n'a jamais été troublé dans ſa poſſeſſion: mais celle du ſecond a eſſuyé bien des révolutions. Elles commencerent lorſ-

que Ferdinand II. transporta avec la dignité Electorale tous les droits de l'Electeur Palatin, à Maximilien Duc de Baviere. Si le traité de Westphalie en rétablissant le fils du Prince dépouillé, dans ses biens, dignités & prérogatives eût parlé du Vicariat en particulier, il ne pouvoit point rester de matiere à contestation. Un silence qui paroissoit n'avoir rien d'imprudent fut durant l'interregne qui preceda l'élevation de Leopold, l'origine d'une dispute fort vive entre les deux Electeurs. Celui de Baviere qui avoit plus de ressources dans l'esprit, & plus de considération que son rival, l'emporta par l'adresse qu'il eut de gagner le co-Vicaire Electeur de Saxe, & la Chambre Imperiale qui expedie toutes les affaires au nom des deux Vicaires. Des circonstances malheureuses pour l'Electeur de Baviere qui avoit été mis au ban de

l'Empire durant la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne, firent repaſſer le Vicariat à l'Electeur Palatin dans l'interregne qui ſuivit la mort de l'Empereur Joſeph. On craignoit que la paix de Bade, qui avoit rétabli l'Electeur de Baviere dans ſon premier état, ne devint une nouvelle ſource de diviſion, lorſqu'on apprit que les deux Maiſons étoient convenues d'exercer en commun le Vicariat. Quelques Princes qui vouloient déſapprouver cet arrangement, ſous prétexte qu'au lieu d'un Vicaire on en auroit deux dans le Pays du Droit de Franconie, n'ont point été écoutés ; & on a ſtipulé dans les deux dernieres Capitulations que juſqu'à ce que la Diete eût approuvé & confirmé cet accommodement, l'Empereur élû, ratifieroit tout ce qui auroit été fait & établi par le Vicariat du Rhin pendant les interregnes.

Le Vicariat de l'Empire en Italie, après avoir paſſé ſucceſſivement dans pluſieurs Maiſons, s'eſt fixé dans celle de Savoye. Les droits qu'il y donne ne ſont pas à beaucoup près auſſi étendus que ceux dont il fait jouir en Allemagne. Ses fonctions ſe bornent preſque à conferer quelques Fiefs peu conſidérables.

Les prérogatives des Electeurs ſont beaucoup plus importantes. Ils ont pour quelque ſomme que ce ſoit, mais ſeulement pour le territoire qu'ils poſſedent en vertu de leur dignité Electorale, le droit de *Non apellando*, ce qui veut dire qu'on ne peut appeller de leurs Tribunaux à ceux de l'Empire ; au lieu que ceux des Princes & autres Etats ne joüiſſent de cet avantage, en vertu de leur ſupériorité territoriale, que pour des objets aſſez legers. L'Electeur de Saxe a un grand avantage ſur tous les au-

tres Electeurs : il joüit du droit de *Non apellando* pour tous les Pays ſoumis à ſa domination. Celui de Brandebourg partage ce privilege pour le poſſeſſoire ; mais pour ce qui eſt du pétitoire, on peut appeller, quand il s'agit de plus de 2500 florins d'or. Il eſt inutile de dire que les appels ne regardent que les cauſes civiles : on ſait que tous les Etats de l'Empire ayant droit de vie & de mort ſur leurs ſujets, leurs Sentences en matiere criminelle ne peuvent pas être ſujettes à réviſion.

Les Electeurs ſont les maîtres de lever les impôts qu'il leur plaît ſur leurs ſujets ; ils peuvent encore augmenter les péages établis ſur leur territoire, ou en établir à leur gré de nouveaux. Pour les autres Etats qui joüiſſent de ce droit, ils ne peuvent l'étendre qu'en vertu d'un privilége ſpécial, ou du conſentement de l'Em-

pereur & de tous les Electeurs.

Les Electeurs ont obtenu de tous les Rois, le nom de *frere*. Ceux qui ſont Eccléſiaſtiques ſont appellés *neveux* par l'Empereur qui donne aux ſéculiers le titre d'*oncles*. Leurs repréſentans prennent le titre d'Ambaſſadeurs à la Diete. Ils font avec les Puiſſances étrangeres, & entr'eux des traités d'union pour la défenſe de leurs droits ou pour leur ſureté commune, & peuvent s'aſſembler pour diſcuter les intérêts du Corps Germanique en général, ou leurs intérêts particuliers, ſans qu'ils ayent beſoin d'y être autoriſés par leur chef, ou qu'il puiſſe prétendre que ſes agens ſoient admis à ces délibérations ſecretes. Quoiqu'aucune loi ne les autoriſe à convoquer la Diete de l'Empire ſans l'aveu de l'Empereur, il eſt aſſez généralement reçû qu'ils le pourroient, ſi l'Etat étoit tout-à-fait mal gouverné,

ou dans un danger preſſant.

Le droit de Primogéniture a lieu dans tous les grands Fiefs héréditaires de l'Empire, & ſingulierement dans les Electorats qui ſont d'ailleurs des Fiefs maſculins. Le plus proche des *agnats* ſuccede lorſque la ligne Electorale vient à s'éteindre. S'il arrivoit qu'à la mort de l'Empereur un Electeur n'eût pas reçû l'inveſtiture, il ne laiſſeroit pas d'avoir comme les autres ſa voix à la Diete d'Election, ce qui prouve que les inveſtitures ne ſont qu'une pure cérémonie. Par les diſpoſitions de la Bulle d'or, un Prince engagé dans l'Epiſcopat ou dans la Prêtriſe, ne peut pas ſucceder dans un Electorat ſéculier: cette regle n'oblige pas les Proteſtans qui ont des Evêchés ſécularisés. Tout Electeur joüit dans ſon territoire du droit de Fiſc, eſt majeur à dix-huit ans, & peut l'être même à dix-ſept par diſpenſe.

Quoique la Bulle d'or appelle à la tutelle d'un Electeur qui eſt en minorité, le plus proche de ſes parens, il n'eſt pas tout-à-fait décidé qu'on n'ait pas le droit de nommmer par un teſtament le Tuteur qu'on veut choiſir dans ſa maiſon. Le Conſeil Aulique & la Chambre Impériale qui doivent l'un ou l'autre confirmer néceſſairement un Tuteur, pour qu'il puiſſe commencer ſon adminiſtration, ont ſi ſouvent varié dans leurs déciſions, qu'il n'y a pas ſur ce point important, & qui revient tous les jours, de principe fixe.

Le nombre des Electeurs ſe bornoit à ſept originairement: il eſt monté dans la ſuite à neuf, ſix Laïques & trois Eccléſiaſtiques.

L'Archevêque de Mayence a comme grand Chancelier de l'Empire, le pas ſur tous les Electeurs, ſans en excepter ceux qui ſont Rois. Le ſoin de

former l'assemblée de Francfort pour donner un chef à l'Empire, ne regarde que lui: mais le consentement des autres Electeurs est nécessaire pour reculer l'Election au-delà des trois mois que les loix accordent. C'est à lui que doivent s'adresser les avis, les griefs, & les prétentions qu'on veut faire parvenir à la Diete générale. Il est le chef du College Electoral, & le Directeur de la Diete.

L'Electeur de Treves a le droit aussi bien que celui de Mayence, de racheter les Fiefs de l'Empire qui ont été hypothequés; mais il joüit seul depuis l'Empereur Louis IV. du privilége de pouvoir acheter tous les Fiefs de l'Empire qui viennent à vaquer dans ses Etats, pourvû que leur valeur n'excede pas six mille marcs d'argent. Tuteur né de tous les pupilles de son Dioceſe, il peut retenir de leurs revenus tout ce qui n'est pas né-

ceſſaire à leur entretien, ou à leur éducation. Ce n'eſt qu'à lui qu'on peut s'adreſſer pour la réviſion des Sentences de la Chambre Impériale auxquelles l'Archevêque de Mayence ſeul Juge en cette partie, eſt intéreſſé : les Electeurs qui n'avoient originairement le privilége de *Non apellando* que pour mille, ou ſeulement cinq cents florins d'or, ont obtenu dans la ſuite, qu'il s'étendît à quelque ſomme que ce pût être : celui de Treves pour avoir négligé en 1653 & 1654. de ſe faire renouveller comme les autres cette importante conceſſion, ne joüit que de l'avantage qu'il avoit dans les premiers tems. Il ſe croiroit dédommagé, ſi comme ſecond Electeur & Grand Chancelier de l'Empire en Italie, il obtenoit le Directoire de la Diete en l'abſence de l'Electeur de Mayence : mais celui de Saxe en eſt en poſſeſſion, en qualité de Grand

Maréchal, la ſeule dignité de l'Empire, qui avec celle de Grand Chancelier d'Allemagne, ait des fonctions de quelque importance.

L'Archevêque de Cologne, Grand Chancelier de l'Empire dans les Gaules & le Royaume d'Arles eſt le dernier & le plus puiſſant des Electeurs Eccléſiaſtiques. Quoique la Bulle d'or lui ait décerné l'honneur du Couronnement de l'Empereur, qui dans le tems de cette fameuſe conſtitution ſe faiſoit toûjours dans ſon Dioceſe à Aix-la-Chapelle, l'Archevêque de Mayence a crû pouvoir lui diſputer cette prérogative, depuis que le lieu de la cérémonie a varié. Il a été arrêté après d'aſſez vives conteſtations, que celui des deux Electeurs dont on choiſiroit les Etats pour le Couronnement, feroit les fonctions du ſacre, & que dans les Villes d'un autre Dioceſe, l'alternative ſeroit entre eux régulierement

obſervée. Cette convention a acquis force de loi, depuis qu'elle a été inſérée dans les Capitulations.

Charles IV. décida dans la Bulle d'or que le Roi de Boheme qui depuis environ deux ſiecles étoit revêtu d'un des ſept premiers Offices héréditaires, celui de Grand Echanſon, ſeroit le premier des Electeurs ſéculiers. Il arriva de là que ce Prince devint en qualité d'Electeur, vaſſal de l'Empire, dont comme Roi il continuoit à être indépendant : il conſerva toutes les prérogatives des têtes couronnées; ſon Royaume ne fut pas un Fief de l'Empire; ſes ſujets furent toûjours gouvernés par des loix particulieres & jugés définitivement par ſes Tribunaux; jamais la Boheme ne contribua aux Charges du Corps Germanique, ne fit partie de l'Allemagne, & ne fut miſe au nombre des Cercles. On peut conjecturer qu'elle auroit beau-

coup perdu de ſon indépendance, ſi ſes Maîtres qui ſentoient le danger d'une trop grande liaiſon avec des Etats qui n'avoient qu'une demi-liberté, n'euſſent pris le parti de ne jamais paroître ni aux aſſemblées particulieres des Electeurs, ni aux aſſemblées générales de l'Empire : toute leur ambition ſe borna à conſerver leur droit de ſuffrage dans l'Election de l'Empereur.

Cette politique parut ſi ſage à la Maiſon d'Autriche, lorſqu'elle parvint à la Couronne de Boheme, qu'elle l'adopta, & l'a depuis aſſez conſtamment ſuivie, juſqu'à ce qu'elle ait vû la ſouveraineté des Etats de l'Empire, & particulierement celle des Electeurs fondée ſur des fondemens inébranlables. Elle a jugé alors qu'elle n'avoit rien à craindre pour une indépendance dont elle étoit juſtement jalouſe, & l'Empereur Joſeph

a profité de l'avantage qu'on lui offroit d'entrer comme Roi de Boheme dans tous les droits, & de concourir à toutes les délibérations des autres Electeurs. Il eſt vrai qu'à la Diete qui plaça Charles VII. ſur le Throne, cette voix fut ſuſpendue, parce que le ſuffrage Electoral étant abſolument réſervé aux mâles, la Reine de Hongrie ne pouvoit ni l'exercer, ni conférer au grand Duc qu'elle aſſocia à la Régence de ſes Etats, le droit de l'exercer, qu'elle n'avoit pas: mais elle a recouvré ſon activité, à l'élection de François I.

Le Duc de Baviere qui eſt maintenant le ſecond des Electeurs ſéculiers, s'eſt vû long-tems écarté du Collége Electoral, par une ſuite de contretems qui commencerent dès le douzieme ſiecle. Les Princes de cette Maiſon ſe trouverent alors dans des circonſtances aſſez malheureuſes pour être dépouillés

pouillés du titre de Grand Echanſon qu'ils portoient depuis long-tems. Quoique cette perte les humiliât, ils ne la ſentirent pleinement, que lorſque le droit de ſuffrage pour l'Election d'un Empereur commença à avoir pour fondement les grandes charges de la Couronne. Chagrins de ſe voir tout-à-fait exclus d'une fonction ſi noble, ils aſpirerent à partager la voix que la qualité de Grand Maître donnoit aux Comtes Palatins qui étoient de leur ſang ; & après beaucoup de difficultés & quelques brouilleries, ils obtinrent ce qu'ils demandoient. La Bulle d'or auroit infailliblement confirmé cet arrangement domeſtique, ſi la branche Palatine n'avoit profité pour recouvrer toute ſon autorité, de la haine qu'avoit Charles IV. pour la branche de Baviere. Celle-ci ſe vengea pleinement, lorſqu'au commencement du dernier ſiecle, elle ferma

à ſa rivale le chemin au Throne de Boheme, s'empara d'une partie de ſes Etats, & ſe fit conférer ſa dignité Electorale par l'Empereur Ferdinand II. Le traité de Weſtphalie en approuvant cette diſpoſition, la rendit ſtable, & lui donna toute l'authenticité dont elle étoit ſuſceptible.

La Bulle d'or confirma au Duc de Saxe la troiſieme place parmi les Electeurs ſéculiers dont elle ſe trouva en poſſeſſion, & où il s'eſt toûjours maintenu depuis : ſes droits ſont de marquer en qualité de Grand Maréchal de l'Empire les maiſons qu'occuperont tous ceux qui doivent aſſiſter aux aſſemblées générales ou particulieres, ſans qu'il leur ſoit permis de prendre d'autres logemens que ceux qui leur ont été aſſignés ; de juger ſeul les cauſes civiles & criminelles de tous les Domeſtiques des Etats, de ceux même de l'Empereur ; de donner le mot

s'il y a une garniſon dans la Ville où l'on eſt aſſemblé ; & de diriger la Diete, lorſque l'Archevêque de Mayence eſt mort ou abſent. On pouvoit ſoupçonner lorſqu'on a vû les Electeurs de Saxe embraſſer la Religion Romaine, qu'ils perdroient la direction des affaires des Proteſtans : mais ils l'ont conſervée entiere en s'obligeant à ne confier le ſoin de ces affaires qu'à un Conſeil dont tous les Membres ſeroient de cette Communion.

Quoique le Brandebourg ait paſſé ſucceſſivement dans pluſieurs maiſons, il a toûjours été le quatrieme Electorat ſéculier. La Charge de Grand Chambellan de l'Empire qui y eſt attachée, peut être regardée comme ſans fonctions. La plus belle prérogative de celui qui le gouverne, eſt de pouvoir diſpoſer de ſes Etats par Teſtament, ou autrement, en faveur du Prince de ſa Maiſon, qu'il voudra choi-

ſir. Ce privilége ſingulier fut accordé en 1476. par l'Empereur Frédéric III.

La France & la Suede firent créer à la fin de la guerre de trente ans, un huitieme Electorat pour dédommager les fils de Frédéric, de celui dont la Maiſon d'Autriche avoit dépouillé leur pere au commencement. L'acte d'érection portoit que ſi les Ducs de Baviere pour qui cette violence avoit été commiſe, venoient à manquer de poſtérité, les Comtes Palatins reprendroient dans le Collége Electoral le rang qu'ils y avoient eu autrefois, & que le nouvel Electorat ſeroit ſupprimé. Ces derniers Princes ont un droit tout-à-fait extraordinaire appellé Wildfang. Dès qu'un de leurs Officiers a étendu ſa main ſur des enfans nés d'un commerce illégitime, ou ſur des vagabonds qui ſe ſont arrêtés environ un an dans des lieux ſujets à ce droit, & qu'il leur a dit : Je vous

ſais Wildfang, au nom de mon Maître, ces enfans & ces vagabonds ne peuvent plus diſpoſer de leurs biens ni de leur perſonne, qui appartiennent à l'Electeur. Ce privilége a toûjours révolté ceux dans les Etats de qui il s'étendoit ; & les Archevêques de Treves, de Cologne, de Mayence, & quelques autres Membres de l'Empire demanderent vivement en 1654 à la Diete, qu'il fût ſupprimé : il l'auroit été ſans doute, à cauſe des excès où on étoit tombé en l'exerçant, ſi les Couronnes de Suede & de France n'avoient fortement appuyé les intérêts de l'Electeur Palatin.

Le dernier Electorat eſt celui d'Hanovre : ce fut Leopold qui en jetta la premiere idée en 1690. pour priver la France d'un corps conſidérable de Troupes, qu'Erneſt Auguſte Duc de Brunſwick-Lunebourg devoit lui fournir. Ce projet fut ſaiſi

avec tant de chaleur, que le Prince qu'il intéreſſoit, s'engagea ſi on le faiſoit réuſſir, à payer à l'Empereur des ſommes conſidérables, à lui entretenir pendant deux ans ſix mille hommes ſoudoyés, & deux mille juſqu'à la fin de la guerre qu'il ſoûtenoit alors, & à donner toûjours ſa voix à un Prince de la Maiſon d'Autriche, dans l'Election d'un Empereur ou d'un Roi des Romains. Si la Diete dont le conſentement étoit néceſſaire, avoit approuvé un arrangement qui étoit préjudiciable à un grand nombre des principaux membres du Corps Germanique, le peu qui reſtoit de difficultés, auroient été applanies fort vîte : ſa réſiſtance fit traîner cette grande affaire fort long-tems. Erneſt Auguſte mourut en 1698. ſans avoir été admis au Collége Electoral, quoiqu'il eût reçû l'inveſtiture, & ſon fils Georges Louis n'y fut reçû qu'en 1708,

Il avoit été déja convenu que ſa dignité finiroit avec ſes deſcendans en ligne directe, & qu'elle ne le feroit joüir du droit de *Non apellando*, que juſqu'à deux mille florins. Pour qu'il ne manquât rien à la ſatisfaction du nouvel Electeur, on chercha quelque grand Office qu'on pût lui donner, & on s'arrêta à celui de Grand Porte-Enſeigne de l'Empire. La Maiſon de Wirtemberg qui en étoit en poſſeſſion s'y oppoſa, & on revêtit l'Electeur d'Hanovre de celui de Grand Thréſorier, vacant à l'occaſion de la proſcription du Duc de Baviere, qui venoit de faire rentrer le Comte Palatin dans ſes anciens droits & ſes premiers titres. La paix de Bade ayant rétabli les choſes ſur le pié où elles étoient avant la guerre, on imagina de donner le titre de Grand Ecuyer à Georges Louis. Comme les fonctions de cette Charge étoient une

eſpece de démembrement de celle de Grand Maréchal, l'Electeur de Saxe refuſa d'y donner ſon conſentement. Depuis ce tems-là, l'Electeur d'Hanovre a continué de ſe qualifier Grand Thréſorier de l'Empire, malgré les oppoſitions de l'Electeur Palatin.

Après les Electeurs, les premiers membres de l'Empire ſont les Princes. Par ce mot on ne doit pas entendre des Comtes, ou des hommes nouveaux auxquels l'Empereur confere quelquefois ce titre, mais ſeulement les Evêques qui ſont Princes en vertu d'une Election Capitulaire, ou ceux qui ſont iſſus des anciennes familles où le rang & la dignité de Prince ſont héréditaires. Dans cet ordre la Maiſon d'Autriche joüit ſeule pour tous ſes Etats des priviléges les plus extraordinaires. On lui a accordé, ou elle s'eſt accordée à elle-même avec la plûpart des réſerves du chef du

Corps Germanique, preſque tous les droits des Electeurs. D'ailleurs elle eſt diſpenſée de contribuer aux Charges de l'Empire, quoiqu'elle ait droit d'en exiger des ſecours. Il n'y a point d'appel des Sentences de ſes Tribunaux. Elle peut ſe trouver à ſon gré aux aſſemblées de la Nation, ou s'en abſenter : perſonne ne peut ſe mêler de corriger des abus qui pourroient s'être gliſſés ſur les terres de ſa dépendance. Elle reçoit dans ſon territoire l'inveſtiture de ſes Provinces qui doit même lui être offerte. Enfin l'Empire ne peut pas avoir de Fief dans les Pays de ſa domination, ni acquérir de droit ſur aucune de ſes poſſeſſions ; de ſorte qu'au défaut de mâles elle peut les faire paſſer aux femmes, & au défaut des femmes, en diſpoſer en faveur de qui elle voudra.

Les Comtes different des Princes, en ce que ceux-ci ont dans les affaires

de l'Empire un ſuffrage perſonnel, & que ceux-là ne l'ont que Collégial ; il n'y a même que les poſſeſſeurs des Comtés qui joüiſſent de cet honneur : tous ces Comtes que l'Empereur & les Vicaires ont ſi fort multipliés, ne le partagent pas.

Les Villes libres de l'Empire ont dû autrefois à leurs confédérations & à leurs richeſſes, la conſidération dont elles joüiſſoient. La chûte de leur commerce & leurs diviſions ont affoibli les unes & fait tomber les autres dans la dépendance de voiſins injuſtes & puiſſans. Toutes auroient eu cette derniere deſtinée, ſi la jalouſie de divers Princes, & l'intérêt du chef du Corps Germanique ne les eût garanties de l'oppreſſion. Ces motifs tout-à-fait étrangers à leurs droits & à leurs forces, les ont maintenues dans la poſſeſſion d'être auſſi bien que les Electeurs, les Princes, & les Com-

tes, des Etats de l'Empire.

Par Etat de l'Empire, on doit entendre celui qui poſſede un Fief immédiat, & qui a voix & ſéance à la Diete. Le nombre des Etats eſt beaucoup augmenté depuis Charles-Quint. Ses ſucceſſeurs ſeroient parvenus à les multiplier aſſez en faveur de leurs Vaſſaux, & de leurs créatures, pour ſe rendre maîtres de toutes les affaires, ſi on ne les avoit arrêtés, en inſérant dans les Capitulations, que l'Empereur ne pourroit ſans le conſentement de l'Empire, donner ni ôter le droit de ſuffrage à la Diete. Ceux qui jouiſſent de cet avantage étoient originairement, ou des Gouverneurs de Province, ou des Intendans de Juſtice, qui dans la confuſion où ſe trouva l'Allemagne durant pluſieurs ſiecles, s'emparerent inſenſiblement pour eux-mêmes d'une autorité qu'ils n'avoient exercée juſqu'alors que par

commiſſion. Pent-être ſeroient-ils parvenus, s'ils l'avoient tenté, à former des Etats ſéparés, & à acquérir une puiſſance tout-à-fait abſolue : mais nous conjecturons qu'un défaut de courage, la crainte des Guerres civiles, l'impoſſibilité de réſiſter ſéparément aux Barbares qui ſortoient tous les jours du Nord, peut-être auſſi l'habitude qui influe plus qu'on ne penſe, même dans les réſolutions les plus réfléchies, les empêcherent de renoncer au centre commun : ils ſe contenterent de réduire leur Roi à n'être que le chef de leur Confédération, & chacun ſe borna à joüir ſur une certaine étendue de Pays de la ſupériorité territoriale. Il ſuffit de connoître les droits qu'elle donne & les obligations qu'elle impoſe, pour pouvoir juger en quoi elle differe de la pleine Souveraineté.

Les Etats de l'Empire ont en ver-

tu de leur ſupériorité territoriale, droit de vie & de mort ſur leurs ſujets, de faire des lois, de mettre des impôts, de battre monnoie, de choiſir une Religion, de former entr'eux & avec les étrangers des alliances, pourvû que ce ne ſoit pas contre leur Patrie, de lever des troupes, & de pourſuivre par la force, la ſatisfaction des torts qu'on leur fait hors de l'Empire. Pour ceux qu'ils reçoivent de leurs co-Etats, ils doivent demander juſtice au Tribunal chargé de la rendre : s'il refuſe de juger, on eſt en droit d'avoir recours aux armes : mais pour un jugement injuſte, il n'eſt permis que de proteſter.

Perſonne ne doute que les Etats ne ſe doivent mutuellement accorder le paſſage par leurs territoires, pour les troupes qui ne peuvent pas ſe rendre à leur deſtination par une autre route. Les armées étrangeres n'ont droit à

ce traitement qu'autant qu'elles ſont deſtinées à la défenſe de l'Empire ou de quelque membre conſidérable du Corps Germanique.

L'inveſtiture de leurs Fiefs, que les Etats ſont obligés de requérir, n'eſt pas la collation du Fief, mais une ſimple reconnoiſſance du droit de celui qui la demande. L'hommage qu'ils prêtent au Corps Germanique & à ſon Chef, les rend ſi peu ſujets de l'Empereur, qu'il ne peut rien exiger d'eux en vertu de leur ſerment, à moins qu'il n'agiſſe au nom & pour les intérêts de la Nation. Si l'on peut dire dans quelque ſens qu'ils ſont ſes vaſſaux, ce n'eſt qu'en le conſidérant conjointement avec l'Empire. C'eſt dans l'Empire ſeul, ou ce qui eſt la même choſe, c'eſt dans les Etats qui le compoſent que reſide l'entiere ſouveraineté : les Etats ſont ſouverains enſemble, & co-impérans ſéparément.

Ils ne ſont pas privés de leur liberté, comme on le prétend aſſez communément par l'obligation d'aſſiſter à la Diete en perſonne, ou par députés, & de payer des contributions pour les beſoins du Corps : tout cela ne regarde que la défenſe commune, & ſe juſtifie par l'exemple de pluſieurs Puiſſances qui ſe prêtent des ſecours mutuels en vertu de certains traités d'union. Le péril auquel ils ſont expoſés de pouvoir être cités à des Tribunaux ſuprèmes, & y être dépouillés de leurs poſſeſſions, pourroit faire une impreſſion plus forte, ſi on ne faiſoit pas attention qu'on y procede non comme contre un ſujet condamné pour avoir violé les lois civiles : mais par la voix des armes, comme contre un violateur des traités.

L'indépendance des Etats de l'Empire, telle qu'elle eſt, a été l'objet de l'ambition de la Nobleſſe immédiate.

Cette Nobleſſe qui ſuivoit autrefois les Empereurs dans leurs expéditions, parvint avec le tems à ne dépendre abſolument que d'eux. On lui donna dans la ſuite des Fiefs comme encouragement, ou comme récompenſe, & elle jouiſſoit des mêmes droits que les Etats. On réuſſit à l'exclurre inſenſiblement des aſſemblées générales de la Nation; & le traité de Weſtphalie confirma tacitement cette excluſion. Ce Corps diviſé en trois claſſes, celui du Rhin, celui de Suabe, & celui de Franconie, prétendit en 1686. que puiſqu'il jouiſſoit dans ſes Domaines de tous les droits qui conſtituent la ſupériorité territoriale, il devoit être reçû au nombre des Etats. Leopold favoriſoit cette demande : mais elle trouva tant d'oppoſition, qu'il ſe vit obligé de l'abandonner. Depuis ce tems-là la Nobleſſe immédiate ne fait aucune démarche pour

pour partager la Souveraineté de l'Empire ; & elle continue d'y former une eſpece de République indépendante, ſans avoir ni ſéance, ni voix à la Diete.

Les Dietes ou Aſſemblées d'Etats ſont fort anciennes en Allemagne. Elles n'y ont pas toûjours eu l'autorité dont elles joüiſſent ; & pendant long-tems ceux qui les compoſoient s'étoient cenſés que les Conſeillers du Prince. L'uſage où on étoit d'en tenir une générale tous les ans, ne parut pas ſuffiſant pour former une adminiſtration heureuſe, & on convint en 1495. qu'on la convoqueroit extraordinairement, lorſque les affaires exigeroient. L'exécution de ce nouveau plan entraîna de ſi grands abus & des dépenſes ſi conſidérables, qu'on créa en 1500. ſous le nom de *Regimentum*, un Tribunal qui devoit subſiſter ſans interruption, & avoir la

même autorité qu'une Diete générale. Soit que Maximilien trouvât que le nouvel établiſſement diminuoit l'influence qu'il avoit eue juſqu'alors dans les réſolutions qu'on prenoit, ou que les Etats de l'Empire ne fourniſſent pas ce qui étoit néceſſaire pour ſon entretien, l'uſage des Dietes annuelles, fut repris en 1512. on l'abandonna dans la ſuite pour le reprendre encore. Enfin après bien des révolutions dont le détail n'eſt ni néceſſaire ni intéreſſant, l'Empire paroît être fixé à une Diete perpétuelle. Du moins celle qui eſt aſſemblée actuellement à Ratiſbonne ne s'eſt-elle pas ſéparée depuis 1663.

Les affaires qui intéreſſent tout le Corps Germanique ſont toutes du reſſort de la Diete. Il n'y a qu'elle qui puiſſe faire des lois générales, les réformer, les abroger, les interpréter, & connoître des cauſes criminelles

entre les Etats de l'Empire. Elle ſeule doit décider de la guerre, du choix des Généraux, de la nature & de la qnantité des ſubſides. Le droit de conclurre la Paix & de nommer les Miniſtres qui doivent y travailler, de former des alliances, & de les rompre, ne lui eſt pas conteſté. C'eſt le Tribunal où l'uſage veut que ſoient terminés tous les différends qui ſurviennent entre l'Empereur, agiſſant comme Empereur, & un Etat de l'Empire, à l'occaſion de quelque Fief.

La Diete eſt compoſée de trois Colléges: le Collége Electoral eſt le premier, & a été long-tems le ſeul. Ceux qui le compoſoient originairement ne s'oppoſerent pas autant qu'ils l'auroient pû à la formation des deux autres. Comme les affaires ne ſe décidoient pas à la pluralité des voix dans ces tems reculés, ils crurent qu'avec des forces conſidérables ils

ſeroient toûjours les maîtres des réſolutions. Les Empereurs ayant eu dans la ſuite intérêt, que tout ſe reglât par le nombre des ſuffrages, ſont parvenus à l'établir depuis environ trois ſiecles. Il eſt arrivé de-là que, pour augmenter ſon crédit, on a cherché à ſe procurer beaucoup de voix ; & que celui qui n'en avoit qu'une a voulu en avoir deux, lorſqu'il a acquis un Etat qui avoit droit de ſéance à la Diete. C'eſt de cette maniere que les Electeurs qui ne votoient autrefois que dans leur Collége, ſont parvenus à voter dans celui des Princes, & à y avoir quelquefois cinq ou ſix ſuffrages.

L'ambition a été auſſi vive & auſſi active, dans le ſecond Collége qui eſt celui des Princes, que dans le premier. Dès qu'une Principauté a été partagée entre des co-héritiers, chacun d'eux a réuſſi à recevoir une

inveſtiture particuliere, & à avoir une voix à la Diete. Si les circonſtances ont réüni dans la ſuite ſous un ſeul cet Etat auparavant diviſé, le poſſeſſeur a voulu joüir ſeul de tous les ſuffrages accordés à pluſieurs; & quoique cette prétention ait été quelquefois rejettée, elle a été admiſe ordinairement. Cet objet important du droit public d'Allemagne eſt plus intéreſſant pour les Princes qui ont un ſuffrage perſonnel dans leur Collége, que pour les Eccléſiaſtiques immédiats qui ne ſont pas Princes, & pour les Comtes qui ne l'y ont que Collégial: les premiers ſont partagés en deux bancs qui ont chacun leur voix; les derniers ont quatre voix & quatre bancs, ceux de Wetteravie & de Suabe qui ſont anciens, celui de Franconie qu'ils ont acquis en 1641. & celui de Weſtphalie en 1654.

Le troiſieme Collége eſt formé par

les Villes Impériales. Quoiqu'elles ſe partagent en deux bancs, celui du Rhin & celui de Suabe, leur ſuffrage paroît être perſonnel, comme celui des Princes & des Electeurs, parce que chaque Ville a ſa voix & vote pour elle-même.

Toutes les affaires qui ſont du reſſort de la Diete ſont diſcutées ſéparément dans les trois Colléges. Les deux premiers ſe communiquent le réſultat de leurs délibérations, & l'envoyent enſuite à celui des Villes. Les voix ſont balotées dans les trois Colléges juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu à former un arrêté de l'Empire à l'unanimité, ou à la pluralité des voix, ſuivant la nature des affaires. Comme les Etats ne peuvent rien ſtatuer ſans le chef, ni le chef ſans les Etats, l'arrêté eſt préſenté à l'Empereur, dont l'approbation eſt néceſſaire, & ſuffit pour lui donner force de loi ſous le nom de

décret d'Empire. Si l'Empereur & la Diete ne s'accordent pas, la queſtion reſte indéciſe juſqu'à ce que les circonſtances ou les eſprits ayent changé.

Outre la Diete dans laquelle réſide la Souveraineté, & que l'Empereur ne peut convoquer que du conſentement des Electeurs, il y a dans l'Empire deux Tribunaux ſuprêmes dont le pouvoir eſt une émanation de celui de la Diete, & lui eſt par conſéquent ſubordonné. L'Allemagne entiere a long-tems ſollicité en vain de pareils établiſſemens pour ſortir de l'eſpece d'anarchie où elle étoit plongée. Ses chefs qui eſperoient toûjours profiter de ces diviſions pour parvenir au pouvoir abſolu, ſe refuſoient à des vœux ſi ſages. Maximilien I. fut déterminé par la ſituation de ſes affaires à y conſentir; & il établit avec l'Empire en 1495. la Chambre Im-

périale. Elle fut errante en quelque maniere juſqu'à l'an 1530. qu'elle fut fixée à Spire. La deſtruction de cette Ville par les François, la fit transférer à Wetzlar en 1689.

Le nombre des Magiſtrats qui devoient former la Chambre Impériale a ſouvent varié, parce que les Etats ne fourniſſoient pas les contributions impoſées pour ſon entretien. Elle eſt actuellement compoſée du grand Juge qui n'a point de voix, quoiqu'il reçoive les plaintes, & qu'il diſtribue les procès; de deux Préſidens & de dix-ſept Aſſeſſeurs, neuf Catholiques, & huit de la Confeſſion d'Auſbourg. Le grand Juge qui peut être indifféremment des deux Religions, & les Préſidens qui doivent être l'un Romain & l'autre Proteſtant, ſont nommés par le chef du Corps Germanique, & les Aſſeſſeurs par les Electeurs & par les Cercles. Pour faire goûter cet arran-

gement à l'Empereur, on régla que toutes les Sentences ſeroient rendues & exécutées en ſon nom ; & qu'il n'y auroit que lui qui pût prendre connoiſſance des cauſes qui regarderoient les Principautés, les Comtés, & les autres grands Fiefs de l'Empire, quand il s'agiroit de les adjuger.

Malgré une conceſſion ſi importante, l'autorité de la Chambre Impériale eſt fort étendue. Tous les procès que les Etats de l'Empire ont entre eux, ou que des particuliers veulent intenter, y ſont portés en premiere inſtance. Les ſujets d'un même Etat y vont par voie d'appel du jugement qui a été rendu contr'eux au Tribunal de leur Maître, lorſqu'il n'a pas privilége de *Non apellando*, & peuvent y chercher un appui contre les abus de ſon Gouvernement.

Quoiqu'en général les Sentences de la Chambre Impériale ſoient ſans

appel, il y a un moyen de ſe pourvoir contre elles, lorſque le fonds du procès eſt de plus de deux mille écus. Ce moyen conſiſtoit autrefois à s'adreſſer à l'Electeur de Mayence pour demander la réviſion de la cauſe par les Viſiteurs que l'Empire nommoit tous les ans pour examiner les mœurs des membres de la Chambre, & leur maniere de juger. L'interruption d'une pratique ſi ſage a produit le recours à la Diete qui s'eſt vûe accablée de griefs & de procès. François I. s'eſt engagé, il eſt vrai, dans ſa capitulation à remédier à ce déſordre, en rétabliſſant les viſites annuelles: mais ce projet ſera toûjours traverſé par les Etats dont pluſieurs craindront la dépenſe, & d'autres auront des raiſons particulieres. Si par des évenemens heureux, qu'il n'eſt pas poſſible de prévoir, on parvenoit à ſurmonter ces difficultés, le recours à la Diete

ne pourroit avoir lieu que lorſque dans quelque point qui concerneroit la paix de Religion, les voix ſeroient tellement partagées que tous les Catholiques ſe trouveroient d'un côté & tous les Proteſtans de l'autre. L'affaire reſtant alors indéciſe, il dépendroit de la partie qui auroit intérêt à la faire terminer, de la porter à la Diete.

Lorſque l'effet de la réviſion étoit de ſuſpendre l'exécution du jugement, preſque tout le monde y avoit recours : elle eſt moins d'uſage depuis que celui qui a obtenu un Arrêt favorable peut le faire exécuter en donnant caution en cas qu'il ſuccombât dans la réviſion. Celui qui ſeroit porté à appeller eſt retenu par une autre conſidération : il eſt obligé, avant que la réviſion commence, de conſigner une ſomme déterminée par les Viſiteurs, & qui entre dans le Fiſc de l'Empereur lorſque la pre-

miere Sentence eſt confirmée.

La Chambre Impériale perdit dès ſon origine une partie de la conſidération qu'elle devoit avoir. Comme elle étoit ſouvent fermée par le retardement des contributions qui devoient ſervir à l'entretien des Juges, Maximilien penſa à profiter de ces interruptions pour étendre juſqu'aux affaires de l'Empire l'autorité d'un Tribunal, qui ſous le nom de Conſeil Aulique ne s'étoit mêlé juſqu'alors que des affaires de l'Empereur. Le moyen dont il ſe ſervit pour amener les Etats à ſon but, fut de leur propoſer de nommer eux-mêmes huit des membres de ce Conſeil dont il ſe flattoit de devenir bien-tôt, comme il fit, tout-à-fait le maître. Dès que ce Prince & ſes ſucceſſeurs virent que l'on commençoit à prendre confiance en ce Tribunal, ils eurent l'attention d'y faciliter l'expédition des procès en n'af-

ſujettiſſant pas les Juges à cette foule de formalités qui allongeoient les procédures de la Chambre Impériale, & en preſſant l'exécution de ſes Arrêts. Cette politique & les inſinuations dont on ſe ſervit pour perſuader aux membres foibles de l'Empire qu'ils trouveroient de l'appui à la Cour de Vienne, en portant leurs différends au Conſeil Aulique, acheverent d'accréditer ce Tribunal. Il fut enfin reconnu pour Tribunal ſuprême de l'Empire.

Toutes les cauſes qui peuvent être portées à la Chambre Impériale, peuvent être auſſi portées au Conſeil Aulique : mais dès qu'on a fait choix d'un Tribunal, il n'eſt plus permis de recourir à l'autre. Le premier de ces Tribunaux a ſur l'autre l'avantage que la mort du chef du Corps Germanique ne ſuſpend pas ſes fonctions : la Juriſdiction du ſecond eſt plus éten-

due : elle embraſſe ſeule tout ce qu'on appelle réſerves de l'Empereur, & tout ce qui concerne les Fiefs de l'Empire en Italie. Quoique les jugemens du Conſeil Aulique ſoient déciſifs, on peut en demander la réviſion à l'Empereur dont le refus donne droit, ſelon quelques Docteurs, de recourir à la Diete. Ce recours, de l'aveu de tous les bons Juriſconſultes, eſt permis dans toutes les occaſions où le Conſeil Aulique a mal interprété les lois de l'Empire, & à tous ceux qui ont de bonnes raiſons pour récuſer ce Tribunal. Lorſqu'un procès eſt important, ou qu'il peut avoir des ſuites, le Conſeil eſt dans l'uſage de renvoyer avec ſes concluſions l'affaire toute inſtruite à l'Empereur, pour qu'il prononce ſuivant ſes vûes ou ſes lumieres : il eſt même arrivé quelquefois que le Prince avant de rien décider ait cru devoir conſulter les Etats de l'Empire.

L'exécution des Arrêts du Conſeil Aulique qui regardent un Etat immédiat eſt déférée, auſſi bien que l'exécution de ceux de la Chambre Impériale, au Cercle où ſe trouve celui qui eſt condamné. Si la condamnation tombe ſur les ſujets de quelque Etat immédiat, l'exécution en eſt remiſe au Magiſtrat du lieu dont ils ſont habitans, ou au Seigneur dont ils ſont vaſſaux.

Le Conſeil Aulique doit être compoſé de dix-ſept Aſſeſſeurs, & d'un Préſident, tous du choix de l'Empereur. Ils ne prêtoient autrefois ſerment qu'à celui qui les nommoit: mais depuis les dernieres capitulations ils le prêtent auſſi à l'Empire. Ils avoient été tous Catholiques juſqu'au traité de Weſtphalie, qui régla qu'on admettroit un nombre ſuffiſant de Conſeillers de la Confeſſion d'Auſbourg, pour que dans les procès entre les

Catholiques & les Proteſtans, il pût y avoir égalité de Juges des deux Religions. Quoique la Cour de Vienne n'ait nommé que ſix Luthériens ou Calviniſtes, elle a prétendu avoir rempli cette obligation, ſous prétexte qu'elle a déclaré que dans le cas où les membres du Tribunal ſe diviſeroient tellement dans leurs ſuffrages, que tous les Proteſtans ſe tournaſſent d'un côté, & tous les Catholiques de l'autre, les voix ſeroient cenſées égales. On veut que le Cardinal Cleſel, premier Miniſtre de l'Empereur Mathias, ait dit que ſon maître n'avoit pas beſoin d'employer la force pour humilier les Etats de l'Empire, & que la ſeule autorité que le Conſeil Aulique lui donnoit, ſuffiſoit pour les tenir tous dans ſa dépendance.

L'Empire eſt partagé en Cercles. Ils dûrent leur origine au beſoin qu'on crut avoir de diviſer l'Allemagne

:n pluſieurs Diſtricts, pour établir
re, & faire exécuter les décrets
ı Chambre Impériale qui venoit
e érigée. Les premiers qu'on for-
n 1500. furent ceux de Baviere,
'ranconie, de Suabe, de Saxe,
hin, & de Weſtphalie, qu'on
ne encore aujourd'hui les anciens
les. Maximilien, l'auteur de cette
& heureuſe innovation, dont
pereur Albert II. pouvoit bien
voir donné l'idée, acheva ſon ou-
e en 1515. en guériſſant les Elec-
de la crainte qu'ils avoient eue
:es aſſociations ne fuſſent contrai-
leur dignité ou à leurs intérêts.
ntrerent dans ſes vûes, & on
:a quatre cercles aux ſix premiers:
:rcle de la haute Saxe, compoſé
Electorats de Saxe & de Brande-
g; le Cercle du haut Rhin, com-
des trois Electorats Eccleſiaſti-
& du Palatinat; le Cercle d'Au-

triche, composé de l'Archiduché de ce nom, de la Styrie, de la Carinthie, de la Carniole, du Tyrol, des Evêchés de Trente & de Brixen, du Brisgau, des Villes forestieres, & de tout ce que la Maison d'Autriche possede en Suabe; le Cercle de Bourgogne, composé des dix-sept Provinces des Pays-Bas, & du Comté de Bourgogne dont il tiroit son nom. Maximilien espéroit assûrer par cet arrangement le sort de cette brillante partie des possessions de sa Maison: mais l'Allemagne a refusé constamment de se charger de la défense d'un Pays qui ne contribuoit en aucune maniere aux besoins de l'Empire. La Boheme ne fut point comprise dans la division des Cercles, parce qu'elle ne conservoit presque plus de liaison avec le Corps Germanique, & que l'Empereur qui étoit mécontent du Roi Uladislas, n'avoit aucun intérêt à la renouveller.

Lorſque les Cercles eurent été for-
nés ; les Etats qui les compoſoient
'aſſemblerent pour délibérer ſur ce
ui pouvoit aſſûrer ou troubler leur
ranquillité. Celui que l'Empereur
hargea de les convoquer, de préſi-
ler à leurs Conſeils, de faire exécuter
:s déciſions des Tribunaux de l'Em-
ire, de recevoir ce que les étrangers
u les membres du Corps auroient à
emander ou à communiquer, de ſuî-
re les réſolutions qui auroient été
riſes, fut nommé Directeur. Cette
ommiſſion confiée d'abord aux Prin-
es les plus puiſſans, eſt devenue in-
:nſiblement héréditaire. Par une coû-
ume qui a paſſé en loi, elle eſt aujour-
'hui exercée dans le Cercle d'Au-
:iche par l'Archiduc de ce nom ;
ans le Cercle de Bavière, par l'Elec-
:ur & l'Archevêque de Saltzbourg ;
ans le Cercle de Franconie, par l'E-
êque de Bamberg & les Margraves

de Bareith & d'Anſpach ; dans le Cercle de Suabe, par le Duc de Wirtemberg & l'Evêque de Conſtance ; dans le Cercle du haut Rhin, par l'Evêque de Worms & l'Electeur Palatin comme Duc de Simmern ; dans le Cercle du bas Rhin par l'Electeur de Mayence ; dans le Cercle de Weſtphalie, par l'Evêque de Munſter & les Electeurs Palatin & de Brandebourg, comme héritiers de Bergue & de Juliers ; dans le Cercle de la baſſe Saxe, par les Ducs de Magdebourg & de Breme, & les deux branches de la Maiſon de Brunſwik-Lunebourg ; dans le Cercle de la haute Saxe, par l'Electeur de Saxe. Le Cercle de Bourgogne avoit pour directeurs les Rois d'Eſpagne lorſqu'il étoit ſous leur domination. Il paroîtroit très-ſingulier que chacun des anciens Cercles eût un directeur Eccleſiaſtique & un Laïque, ſi on ne ſavoit que lorſque ces

Cercles furent formés, rien ne donoit tant de force à l'autorité que la rainte des excommunications. Outre e Directeur, chaque Cercle a un Caitaine dont les fonctions ſe bornent . commander les Troupes. Comme ette commiſſion eſt élective, on la onfie ordinairement au Directeur, uoiqu'il ſoit Eccléſiaſtique.

Les Cercles ont le droit de faire les alliances entr'eux & avec les Puiſances étrangeres. Pluſieurs capitulations leur ont aſſûré la liberté de s'aſſembler ſans le conſentement de l'Empereur, que Rodolphe II. & Ferdinand III. prétendoient être néceſſaire. Leurs contingens qui doivent être toûours prêts forment ce qu'on appelle es Troupes des Cercles. Ils levent les impôts pour leurs dépenſes particulieres, pour les beſoins de l'Empie, & pour l'entretien de la Chambre Impériale.

Quoique pluſieurs Cercles ayent pris le parti de ne plus tenir de Diete, à l'exemple de celui d'Autriche qui n'étant compoſé que des Etats d'une ſeule Maiſon, peut prendre ſans s'aſſembler, les réſolutions qui lui conviennent, l'uſage des Dietes s'eſt ſoûtenu dans les Cercles qui réuniſſant un grand nombre de petits Souverains, ont cru qu'il leur étoit avantageux de faire corps. Il y en a même, tels que ceux du haut Rhin, de Weſtphalie, & du bas Rhin qui ont formé entr'eux des liaiſons étroites, & qui, ſous le titre de Cercles correſpondans, traitent leurs affaires en commun. Cette précaution les garantit de l'oppreſſion, comme la diviſion du Corps Germanique en Cercles, donne à l'Empereur la facilité de traiter avec quelques Cercles avant que de pouvoir ſolliciter les ſecours de tout l'Empire dans une Diete générale.

Tout ce que nous venons de dire
appuyé ſur les Recès de l'Empire,
Bulle d'or, la Paix profane, la Paix
Religion, le Traité de Weſtphalie,
les Capitulations, les ſeuls fonde-
ns du droit public Germanique.
Par RECES de l'Empire on a toû-
rs entendu la collection des lois
blies du conſentement mutuel du
ef & des Membres durant une Diete
nérale. Comme le Recès ne ſe pu-
oit que lorſque l'aſſemblée ſe ſépa-
t, le dernier a été celui de 1654.
ce que la ſeule Diete qui ait été
mée depuis, dure encore. Le pre-
r ne paroît être que de l'an 1235.
s Fréderic II. Perſonne ne doute
e la pluralité des voix ne ſuffiſe pour
mer le conſentement de l'Empire
s les affaires qui concernent tout
Corps Germanique : mais dans cel-
qui n'en intéreſſent qu'une partie,
mme les Catholiques ou les Proteſ-

tans, il faut parvenir à l'unanimité, ou trouver une voie de conciliation.

La Bulle d'or, ainſi appellée à cauſe du ſceau d'or qui y eſt attaché, fut publiée en 1356. par l'Empereur Charles IV. du conſentement des Etats de l'Empire aſſemblés. On croit communément qu'elle fut écrite d'abord en latin, & qu'il ne s'en eſt conſervé que trois copies authentiques, celle de Heidelberg, celle de Mayence, & celle de Francfort. Son but eſt de régler l'Election de l'Empereur, de confirmer les prérogatives des Electeurs, & de déterminer le genre de Gouvernement qui convient à l'Allemagne. Quoiqu'il y ſoit dit en pluſieurs endroits que c'eſt une loi perpétuelle, on y a fait des changemens, & on a été en droit d'en faire; la même Puiſſance qui a établi une loi, peut la modifier, la ſuſpendre, ou l'abroger ſuivant les circonſtances.

L'hiſtoire n'en préſente pas de plus reuſes que celles qui rendirent la ix profane néceſſaire. L'Allema- e qui depuis pluſieurs ſiecles n'a- it pas joüi d'un Gouvernement qui t faire ſon bonheur, fut plongée ns un commencement d'anarchie r les Croiſades. Le déſordre fut gmenté par les Papes, qui pour bjuguer les Empereurs, exciterent s peuples à la revolte. La confuſion t portée où elle pouvoit aller durant nterregne de vingt-trois ans qui ivit la mort de Fréderic II. Les bri- ndages, les meurtres, les incen- es; toutes ſortes de violences devin- nt par degrés ſi communes qu'il n'y oit plus de ſûreté dans les Villes, à la campagne. On n'oſoit plus yager qu'en troupe; chacun ſe re- roit dans des lieux inacceſſibles, & e croyoit pas s'y pouvoir fortifier ec aſſez de précaution; les Etats

foibles commencerent à s'unir entr'eux pour leur ſûrete commune ; & le Clergé pour contribuer à ſa maniere au rétabliſſement de la tranquillité publique, publia ſous le nom de *Paix du Seigneur*, un écrit pour engager ceux qui portoient par tout la déſolation, à s'abſtenir toûjours, mais plus particulierement le Carême & les jours de fête de tous duels, aſſaſſinats, dévaſtations, & actes d'hoſtilité. Ni ces exhortations, ni les foibles efforts de quelques Princes citoyens ne produiſirent un grand effet. Le remede devoit venir de l'excès du mal. Il falloit ce qui arriva, que l'Allemagne entiere laſſe du cahos où elle ſe trouvoit, fût diſpoſée à ſe ſoûmettre ſans peine à tout ce qu'on imagineroit pour le débrouiller. Ces diſpoſitions furent long-tems inutiles par l'éloignement qu'avoient les Empereurs de finir des troubles qui pouvoient étendre leur

torité. Maximilien s'éleva enfin au-ſſus de cette odieuſe conſidération. peine eut-il pris les rênes du Gou-rnement qu'il convoqua une Diete :nérale à Worms. On y régla en 95. ce qui concernoit le repos in-rieur de l'Empire, & on y érigea us le nom de Chambre Impériale un ribunal chargé de faire obſerver l'or-e qu'on établiſſoit. Tout ce qui fut rêté dans cette célebre aſſemblée :ma la loi toûjours en vigueur de la *ix profane.*

Ce nom lui fut donné pour la diſ-guer de la *Paix de Religion* qui fut nclue dans la Diete d'Auſbourg en 55, & qui mit fin à tant de guer-, & de négociations dont le Luthé-niſme avoit été l'occaſion ou le pré-te. Les principaux articles de l'ac-mmodement entre les deux partis ent, que chaque Etat immédiat de mpire pourroit profeſſer à ſon choix

la Religion Romaine & la Luthérienne ; qu'il ſeroit permis à tous les ſujets qui voudroient embraſſer un autre culte que celui du Prince, de quitter leur Pays, de vendre leurs biens, & d'emmener leurs femmes & leurs enfans ; que tout Eccléſiaſtique de quelque rang qu'il fût, qui de Catholique deviendroit Luthérien perdroit ſur le champ ſon Bénéfice, peine qui n'a été étendue aux Luthériens qui ſe font Catholiques, que par le traité de Weſtphalie. Le même traité a fait joüir les Calviniſtes de la liberté de Religion, à condition qu'ils ne feroient qu'un corps avec les Luthériens, & qu'ils ſeroient tous compris ſous le nom de Proteſtans, ou de ceux qui ſuivent la confeſſion d'Auſbourg.

Quelque grande que fût dans l'Empire l'autorité de la *Paix de Religion*, elle avoit beſoin d'être affermie comme elle le fut en 1648. par le traité

le Weſtphalie. Ce fameux traité ne fit pas ſeulement la guerre de trente ns, qui de la Boheme où elle avoit ommencé, s'étoit répandue dans 'Allemagne, avoit gagné le Nord & e Midi de l'Europe; il termina encore tous les différends qui diviſoient e Chef & les Membres du Corps Germanique, & régla ſous la garantie le la Suede & de la France, ce qui egardoit le Gouvernement civil & eligieux de l'Allemagne. On lui donna force de loi perpétuelle en l'inſérant dans le Recès de 1654.

Depuis cette pacification, l'Empire n'a fait d'innovations dans ſon droit public, que celles qu'il a inſérées dans les Capitulations. On entend par Capitulation certaines conventions que le Prince qui eſt déſigné Empereur ou Roi des Romains à la pluralité des voix, s'oblige par ſerment à exécuter. Juſqu'à Charles-Quint celui qu'on

appelloit au Throne avoit ſeulement juré qu'il feroit un bon uſage de ſon autorité. Cette précaution pouvoit être ſuffiſante avec des Princes Allemands qui connoiſſoient les conſtitutions de l'Empire & qui étoient accoûtumés à la forme de ſon Gouvernement. Un étranger devoit inſpirer plus de défiance. On avoit à craindre, ou qu'il ne feignît d'ignorer les loix pour les violer avec plus d'audace, ou qu'il n'entreprît ſans détour d'étendre ſon autorité qui lui paroîtroit trop limitée. Pour prevenir autant qu'il étoit poſſible ces deux inconvéniens, on fit un écrit qui régloit les droits reſpectifs du Chef & des Membres du Corps Germanique. Cette Capitulation & les autres qui l'ont ſuivie à chaque Election, ont ſenſiblement diminué l'autorité des Empereurs.

Les Electeurs dreſſerent ſeuls ſans contradiction la Capitulation pendant

; d'un ſiecle. Ils auroient continué
; doute à joüir paiſiblement de cet
ntage, ſi on n'avoit cru s'apper-
oir qu'ils en abuſoient pour ſacri-
la cauſe publique à leurs intérêts
ticuliers. Cette obſervation réveilla
ibition des Princes & des Villes
prétendirent qu'une loi qui inté-
oit tout l'Empire, devoit être faite
conſentement de tous les Etats. Ce
nd procès fut porté au Congrès de
nſter qui en renvoya l'examen &
écision à la premiere Diete géné-
. Comme elle ne termina rien,
mécontentemens continuerent, &
plans d'accommodement ſe multi-
rent. Le ſeul qui ait paru concilier
peu les eſprits, c'eſt le projet d'u-
Capitulation perpétuelle, c'eſt-à-
: d'une Capitulation qui ſeroit ſi-
:e par chaque Empereur dans le
is de ſon Election. Quoique ce
jet ait ſervi comme de baſe à la Ca-

pitulation de Charles VI, & que ce Prince & ſes deux ſucceſſeurs ſe ſoient obligés de faire finir par la Diete ce qui regarde la Capitulation perpétuelle, il eſt douteux ſi elle aura lieu. Les Electeurs refuſent d'adopter cet arrangemeut, à moins qu'on ne leur aſſûre le droit d'ajoûter ce qu'ils jugeront à propos, droit que les autres Colléges ne veulent reconnoître que dans les affaires qui n'intéreſſent pas l'Empire en général, pour leſquelles ils prétendent qu'il faut le conſentement de tous les Etats.

Outre les lois écrites, le droit public Germanique a pour fondement des coûtumes dont on ne voit pas l'origine, & qu'une pratique générale a confirmées. Il faut pour les abolir ou un non-uſage long-tems continué, ou une loi publique qui les annulle.

HISTOIRE

HISTOIRE
DE
L'ABDICATION
DE L'EMPIRE,
PAR
HARLES-QUINT;
en 1556.

LIVRE SECOND.

QUAND l'ambition d'étendre ſon orité ne ſeroit pas la paſſion géné- e de ceux qui gouvernent, il n'é- t gueres poſſible qu'elle ne fût pas le de Charles-Quint. L'avantage 'avoit ce Prince de joüir de droit ns pluſieurs parties de ſa domina- n, d'une puiſſance en quelque ſorte

illimitée, devoit lui faire trouver naturellement trop étroites les bornes de celle que les lois lui accordoient dans l'Empire. Ce ſentiment qui auroit remué juſqu'à un certain point les caracteres les plus indolens, enhardi les plus timides, & affermi les plus foibles, fit ſur ſon ame agiſſante, forte & audacieuſe les impreſſions les plus profondes. Il lui parut dur, peut-être honteux d'être aſſervi à une forme de Gouvernement qui laiſſoit peu de choſes à ſa diſpoſition; & ſes démarches annoncerent bien-tôt un plan arrêté de la changer. Les troubles de Religion qui mettoient en feu l'Allemagne, auroient ſelon les apparences fait réuſſir ce grand projet, s'il avoit été ſuivi avec cette ardeur que rien n'arrête, & cette opiniâtreté que rien ne laſſe. Heureuſement pour le Corps Germanique, Charles étoit porté par ſon caractere à embraſſer à la fois plu-

:urs objets ; & il ſe trouva engagé
r les circonſtances dans des Guer-
s longues & ſanglantes contre l'A-
que, l'Italie, le Turc, & la Fran-
. Des ennemis ſi puiſſans le détour-
rent ſouvent & long-tems de l'atten-
on convenable pour profiter de l'af-
ndant qu'il avoit pris, & à plus for-
raiſon, des efforts pour le pouſſer
is loin. Il ſentit à la fin que cet in-
nvénient n'étoit point paſſager ; &
magina, pour parvenir à ſon but,
xpédient qui va ſuivre.

Depuis que Ferdinand avoit ajoû-
aux Etats héréditaires de la Maiſon
Autriche, les Royaumes de Hon-
e & de Boheme, il commençoit
tre regardé comme un Prince puiſ-
t. Son influence dans les affaires
bliques avoit été ſur-tout ſentie
r l'Empereur qui en avoit tiré des
:ours conſidérables. Elle devoit né-
ſſairement augmenter lorſque des

forces employées juſqu'alors dans une cauſe preſqu'étrangere ſeroient développées pour des intérêts plus perſonnels. Cette réflexion détermina Charles à s'occuper ſérieuſement du ſoin de faire élire ſon frere Roi des Romains. La crainte des obſtacles qu'il pouvoit trouver ne le détourna pas de ſon entrepriſe ; & il vint à bout de les ſurmonter en 1531. quoiqu'ils ſe trouvaſſent plus grands qu'il ne l'avoit craint. Il étoit encouragé aux efforts qu'il faiſoit par l'eſpérance des avantages qui devoient les ſuivre. Si nos conjectures ſont bien fondées, il penſa qu'il ſe déchargeroit en apparence ſur Ferdinand, du Gouvernement du Corps Germanique ; que les membres de cette eſpece de République qui n'avoient nulle défiance du caractere de ce Prince, ſeroient peu en garde contre les entrepriſes qu'il formeroit ſur leur liberté ; que cette ſé-

é les mettroit dans les fers ſans
s'en aperçuſſent ; & que lorſque
ſclavage ſeroit aſſez avancé pour
ir être durable, le Roi des Ro-
s naturellement foible, & accoû-
d'ailleurs à une déférence aveu-
our les volontés de Charles,
roit être amené par un mêlange
t d'inſinuations & de menaces,
ler un jour ſes droits à l'Empire.
yſtème qui tire beaucoup de vraiſ-
lance de l'ambition du Prince qui
it formé, eſt preſque démontré
ne démarche dont il eſt impor-
de peſer toutes les circonſtances.
'Empereur attira en Eſpagne l'an
8. Maximilien, pour lui faire
ſer l'Infante Marie ſa fille. Ce
age qui pouvoit & devoit être
lu aſſez vîte, traîna deux ans en-
. Un tems ſi conſidérable fut em-
é à perſuader au jeune Archiduc,
n'étoit pas de ſon intérêt que le

Roi Ferdinand ſon pere parvînt au Throne de l'Empire, & qu'il n'y avoit que le Prince d'Eſpagne qui pût ſoûtenir avec l'éclat convenable une dignité ſi ruineuſe. Dès qu'on crut s'être aſſûré que Maximilien dont on avoit craint l'eſprit élevé & ſouple, ne traverſeroit pas des vûes qu'il paroiſſoit ne pas déſaprouver, on crut en pouvoir haſarder la propoſition au Roi des Romains. Marie Reine Douairiere de Hongrie ſa ſœur, ſe chargea de lui faire cette ouverture. L'aſcendant qu'elle avoit eu ſur lui dans tous les tems, & qui avoit beaucoup augmenté depuis les ſervices eſſentiels qu'elle lui avoit rendus en Hongrie & en Boheme, la rendoit plus propre que perſonne à ſe mêler d'une négociation ſi délicate. Elle fut conduite avec la ſoupleſſe & l'activité que pouvoient inſpirer à une femme ambitieuſe le déſir de réuſſir dans une affaire impor-

nte, & une paſſion très-vive pour la
:andeur de la branche aînée de ſa
laiſon ; cependant elle eut l'iſſue la
us funeſte qu'elle pouvoit avoir.
erdinand indigné qu'on eût oſé lui
ropoſer une eſpece de dégradation
ui l'auroit couvert d'opprobre aux
eux de ſon ſiecle & de la poſtérité,
ppella Maximilien à ſa Cour, &
mpit tout commerce avec Char-
:s-Quint. * Cette froideur duroit
ncore lorſque l'Empereur donna

* Philippe II. reſta
:rſuadé toute ſa vie
'il auroit été Empe-
ur ſans l'ambition de
ſœur Marie qui encou-
gea Maximilien ſon
poux à ne pas renon-
er, comme il y paroiſ-
oit déterminé, à l'eſ-
erance d'occuper un
our le premier Throne
le la Chrétienté. Il ar-
iva de-là que cette Prin-
eſſe étant revenue veu-
ve en Eſpagne, n'y eut
aucune conſidération.
Cela étoit ſi public que
Don Diego de Cordova,
qui étoit très-bien à la
Cour, diſoit plaiſam-
ment à ceux qui s'adreſ-
ſoient à lui pour obte-
nir quelque grace : *Après
l'Impératrice je ſuis celui
qui a le moins de pouvoir
auprès du Roi. Juan Vi-
trian, commentaire ſur
Commines.*

à l'Europe, le ſpectacle d'une abdication totale de ſes dignités & de ſes Etats. Le principe de cette démarche eſt ſi peu connu, que nous croyons devoir rapporter tous les motifs qu'on lui a prêtés. Le lecteur jugera de leur degré de vraiſſemblance.

Le premier qui ſe préſente eſt l'aventure d'Inſpruck. L'Empereur avoit été forcé par des ennemis qu'il avoit ſouvent vaincus, & toûjours mépriſés, de fuir de cette Ville avec une précipitation, & des circonſtances ſi humiliantes, qu'il avoit paru inconſolable. Cette diſpoſition qui auroit pû tourner en découragement dans une ame foible, devoit inſpirer naturellement des penſées de vengeance à un Prince qui connoiſſoit ſes forces, & dont le courage avoit déja été tant de fois éprouvé. Une obſervation ſi ſimple devoit empêcher tous les Hiſtoriens un peu éclairés de donner à la

:raite de Charles-Quint une origine peu vraiſſemblable, & les détermi- r à en chercher une autre cauſe.

Pluſieurs l'ont fait, & ont cru l'a- ir trouvée dans les malheurs qu'il rouva devant Metz, dont il fut :cé de lever le Siége. Pour peu 'on ait étudié les Souverains qui mme Charles-Quint ont l'ambition fixer ſur eux les regards de leur ſie- : & de la poſtérité, on ſent que cet enement, loin de précipiter ſa re- ite, devoit la retarder juſqu'à ce 'elle pût devenir glorieuſe.

L'élévation de Caraffe ſur le Siége Rome, pouvoit être tout au plus ccaſion d'un léger chagrin, & non motif d'une réſolution violente. Il étoit pas poſſible que l'Empereur ſe gardât comme peu propre à régner, ur n'avoir pas réuſſi à écarter du rone un Pontife dont il étoit haï; qu'il ſe crût hors d'état de réſiſter

aux efforts & aux intrigues d'une Cour dont la foibleſſe & la mauvaiſe foi étoient connues de toute l'Europe.

L'opinion qui attribue l'abdication de Charles aux conſeils de ſes deux ſœurs Marie & Eleonore, eſt encore plus dénuée de vraiſſemblance. Quand il ne ſeroit pas prouvé par l'hiſtoire que les deux Reines ne furent inſtruites de ce grand projet qu'après que la réſolution de l'exécuter eut été tout-à-fait priſe, il ſuffiroit de quelques notions générales pour en être convaincu: tous ceux qui ont peſé avec attention les évenemens de ce Regne mémorable, ſavent que les femmes en furent quelquefois les inſtrumens, mais qu'elles n'en furent jamais le premier mobile.

Cette ſeule obſervation paroît détruire ce que Sandoval aſſure, que l'Empereur ne prit le parti de la ſoli-

le, que parce qu'il étoit convenu
ec ſa femme Iſabelle qu'à un cer-
n âge ils s'y jetteroient tous deux.
n'eſt pas aiſé de croire qu'un Prin-
qui pour des intérêts aſſez légers
inquoit tous les jours à ſes engage-
:ns les plus autentiques, & les plus
portans, ait renoncé à toutes ſes
ouronnes, par la ſeule délicateſſe
tenir une parole donnée à une
inceſſe morte depuis aſſez longtems.
Quoique bien des Rois ayent eu
vanité de croire que ce qui ſe paſ-
:t dans les aſtres avoit des rapports
rqués avec les évenemens de leur
:gne, nous ne ſaurions nous per-
ader que l'Empereur ait fait dépen-
e ſa deſtinée d'une comete dont la
e lui parut un Arrêt de mort. Les
iſtoriens qui ont adopté ce bruit
pulaire, ont fait plus d'attention à
folie alors générale de l'Aſtrologie
diciaire, qu'au caractere particulier

du Prince dont ils écrivoient les actions.

Nous ne croyons pas mieux fondée l'opinion qui attribue la retraite du pere aux inſinuations des partiſans du fils. Charles recevoit ſi rarement des impreſſions étrangeres, même de ſes plus grands Miniſtres, dans les plus petites choſes, qu'il n'eſt gueres vraiſſemblable que l'évenement le plus important de ſa vie lui ait été inſpiré par des hommes qui n'avoient pas ſa confiance, & que leurs liaiſons devoient lui rendre ſuſpects.

Il paroîtroit d'abord plus naturel de conjecturer avec quelques Hiſtoriens fort graves, que cette démarche tout-à-fait extrême, fut inſpirée par l'ambition de faire une choſe qui avoit peu d'exemples, & qui ne pouvoit pas être ſouvent imitée. Un examen réfléchi de la conduite & du génie de Charles-Quint, ne permet pas de

livrer à cette idée. Dans aucune des
érations du Regne de ce Prince,
ne voit des avantages ſolidement
els ſacrifiés à la gloire, & encore
ins à l'éclat & à l'oſtentation.

Des écrivains que leur profeſſion
nd crédules ſur tout ce qui a rapport
la Religion, ont avancé que l'Em-
reur avoit renoncé à ſes grandeurs
ur imiter un Officier de réputation
i lui avoit dit qu'il quittoit la pro-
ſion des armes dans la vûe de met-
un intervalle entre la vie & la mort.
n motif ſi pur auroit occaſionné né-
ſſairement des réparations qui n'euſ-
nt pas permis à l'Europe de ſe mé-
endre ſur leur origine.

Brantome eſt le ſeul qui ait dit que
harles n'avoit quitté le Throne que
ur briguer la Thiare, & qu'il avoit
rieuſement aſpiré à rendre le Souve-
in Pontificat héréditaire dans ſa fa-
ille. C'eſt un conte ſi viſiblement

absurde, qu'il seroit ridicule de le réfuter.

On trouve quelque part que Charles n'avoit abdiqué ses Etats que pour former son successeur dans le grand art de Régner. Cette opinion paroîtra aussi chimérique qu'elle l'est, si l'on fait attention qu'il n'étoit pas possible que le caractere jaloux & opiniâtre de Philippe eût échapé à l'Empereur, qui d'ailleurs ne fit aucune démarche depuis qu'il fut descendu du Throne, qui fit seulement soupçonner qu'il voulût se mêler encore du Gouvernement.

Des politiques qui rafinent sur tout ont imaginé que Charles avoit voulu joüir du plaisir de voir regretter son administration. Quand ce Prince n'auroit pas été instruit par l'expérience de tous les siecles, que les peuples aiment naturellement à changer de Maître, il auroit senti que son Regne

roit été trop long & trop agité, que
s ſujets s'étoient crus trop foulés,
: que les derniers évenemens de la
ıerre lui avoient été trop contrai-
s, pour qu'on déſirât de continuer
recevoir ſes lois.

Les Mémoires du Cardinal de
ranvelle établiſſent un autre ſiſtème.
n y voit que Philippe ne ſe vit pas
utôt en poſſeſſion de Naples & de
ilan, qui lui avoient été cédés, pour
ı'il pût épouſer la Reine d'Angle-
rre, qu'il déclara qu'il vouloit deſ-
tuer tous ceux qui y avoient des pla-
:s pour y mettre des gens unique-
ent dévoüés à ſes intérêts; que ce
rince refuſa avec beaucoup de hau-
:ur d'aller voir l'Empereur ſon pere
Bruxelles, juſqu'à ce qu'on eût ré-
lé comment il y ſeroit reçû, & de
uelle autorité il y joüiroit: que dès
u'on l'eut revêtu du Vicariat d'Ita-
e, pour qu'il eût un prétexte de

s'emparer de Sienne, & de tout ce qu'il trouveroit à ſa bienſéance, il avoit exigé une indépendance abſolue dans toute l'étendue qu'il lui plairoit de donner à ſa commiſſion : que Charles s'étoit vû réduit à la dure & honteuſe néceſſité de luter continuellement contre ſon fils, ou de lui céder toûjours ; & que l'embarras & le chagrin d'une alternative ſi déſagréable lui avoit fait abandonner le timon du Gouvernement. Qu'on ſonde le cœur de ce Prince ; & on verra ſi on y trouve le fonds de ſenſibilité & de tendreſſe néceſſaires pour inſpirer un parti ſi déſeſperé.

Une étude un peu approfondie du caractere de l'Empereur, des circonſtances où il ſe trouvoit lorſqu'il ſe détermina, & de la maniere dont il exécuta ſa réſolution, nous porteroit à penſer que cette retraite ſi fameuſe dans l'hiſtoire, n'eut ni des principes

bien

ien éclaircis, ni de but bien déter-
iné. Charles étoit aigri par ſes in-
mités, par les proſpérités de la
rance, par les revers qu'il venoit
eſſuyer à la guerre, & par la dimi-
ution de ſa réputation. L'impoſſibi-
é de changer une ſituation qui de-
it devenir tous les jours plus dure,
fit tomber dans une eſpece de laſ-
ude qu'il prit pour un dégoût rai-
nnable & vrai, des affaires & des
nneurs. Il fut affermi dans cette il-
ion par des images riantes qu'il ſe
çoit à lui-même du repos & de la
itude, & par des idées de dévotion
'on a ſouvent dans le malheur. Ces
yens joints à un peu d'inconſtan-
qu'on avoit toûjours remarqué dans
conduite, lui inſpirerent, ſi nos
ijectures ſont vraies, la fantaiſie de
débarraſſer de toutes ſes Couronnes.
axelles fut le théatre où s'en fit la cé-
nonie dans une aſſemblée des Etats.

Charles y céda à ſon fils Philippe ; qui depuis ſon mariage avec Marie d'Angleterre, portoit le titre de Roi de Naples & de Sicile, le vingt-quatre Novembre 1555. les Pays-Bas, & en Janvier de l'année ſuivante, toutes ſes poſſeſſions de l'ancien & du nouveau monde. Cette ceſſion fut accompagnée d'un diſcours dans lequel quelques Hiſtoriens ont cru trouver un air chagrin : *Mon fils*, dit l'Empereur à Philippe, *je fais aujourd'hui une action dont l'antiquité fournit peu d'exemples, & je ne compte pas avoir dans la ſuite beaucoup d'imitateurs.* S'il retint encore quelques mois ſa qualité de Chef du Corps Germanique, ce ne fut que pour faire un dernier effort en faveur de ſon ancien projet. La nouvelle tentative ne fut pas plus heureuſe que l'avoient été les précédentes. Non-ſeulement Ferdinand refuſa de céder les droits qu'il avoit à l'Empire : mais

:ore il ne voulut jamais consentir
: le Roi son neveu fut déclaré Vi-
re de l'Empire dans les Pays-Bas,
:n Italie. Le chagrin qu'eut Char-
d'avoir échoüé dans la derniere en-
prise qu'il avoit formée, ne l'em-
:ha pas de consommer le grand ou-
ge de son abdication. Tout étoit
lorsqu'il s'embarqua en Zélande *
ix-sept Septembre de l'an 1556.
L'histoire a conservé un mot éle-
qui feroit penser que Charles ne
la pas à regretter le commande-
nt. *Il y a aujourd'hui un an*, dit le
:dinal de Granvelle au Roi Philip-
; *que l'Empereur se démit de tous*

La Reine d'Angle-
: le fit prier par le
ue d'Arondel d'a-
er dans un de ses
s, afin qu'elle eût
tisfaction de le voir.
: *plaisir pourra avoir*
si grande Reine, ré-
it-il, de se voir la
belle fille d'un simple Gen-
tilhomme? Cette répon-
se ayant fait redoubler
les instances, il dit, pour
s'en débarrasser, *M. le*
Comte, tout dépendra des
vents. Histoire de Char-
les-Quint.

ſes Etats ; il y a auſſi aujourd'hui un an qu'il s'en repentit, répondit le Prince. Ceux qui n'ont pas été auſſi ſéveres qu'un fils, ou qui n'ont pas vû les choſes de ſi près, ont reculé cette époque juſqu'au tems où il traverſa les Provinces d'Eſpagne qui conduiſoient de la Biſcaye, où il avoit débarqué, juſqu'à la ſolitude qu'il avoit choiſie. Il ſe vit ſi négligé dans ſa marche par les peuples, & ſon ſucceſſeur lui fit attendre ſi long-tems les ſommes qu'il s'étoit réſervées pour récompenſer ceux de ſes ſerviteurs qu'il devoit renvoyer, qu'il commença à s'affliger vivement du ſacrifice qu'il venoit de faire. Les diſpoſitions où ſe trouvoit alors ſon eſprit, ont paru à quelques Hiſtoriens mieux marquées qu'à nous, dans un diſcours qu'il tint dans Valladolid à un bouffon nommé Pédro de San-Erbas. Cet homme voyant que Charles le ſaluoit, lui dit, *Sire, vous*

s bien bon de vous découvrir pour i? eſt ce pour dire que vous n'êtes s Empereur? Non Pierre, répondit Prince, *c'eſt que je n'ai plus rien à donner que cette marque de courtoi-*

Il partit peu de jours après cet entien pour Saint-Juſt, Monaſtere é dans un vallon agréable ſur les ntieres de Caſtille & de Portugal, ès de Placentia: il y arriva le 24 vrier de l'an 1557. y vécut obſr, & n'en ſortit jamais.

Aucune des occupations, ni des tiques de Religion auxquelles ſe ra Charles dans ſa retraite, ne porta mpreinte ni d'un grand génie, ni ne ame élevée. Il ſe promenoit, ltivoit des fleurs, faiſoit des expénces de Méchanique; aſſiſtoit aux ices, ſe donnoit la diſcipline, praquoit toutes les autres mortifications Cloître, ſans jamais mettre à aune de ces actions, la plûpart très-

ordinaires, ce je ne ſai quoi de grand qui juſtifie & annoblit tout. Il falloit même qu'il nût dans tous ſes exercices quelque choſe qui affoiblît bien fort l'impreſſion de reſpect que ſa ſeule préſence auroit dû faire, pour qu'on lui ait tenu le diſcours qui ſuit. Un matin que ce Prince éveilloit à ſon tour les Religieux, il trouva un Novice enſeveli dans un ſi profond ſommeil, qu'il eut bien de la peine à l'éveiller: le jeune Novice ſe levant enfin à regret, & encore à demi endormi, oſa lui dire, qu'il devoit bien ſe contenter d'avoir troublé le repos du monde tant qu'il y avoit vécu, ſans venir encore troubler le repos de ceux qui en étoient ſortis.

Le cours des méditations de Charles fut interrompu par une cérémonie qui ne pouvoit partir que d'une imagination biſarre, ou d'un eſprit déja affoibli. Ce Prince fit célébrer ſes ob-

ues pendant ſa vie, ſe mit en poſ-
e de mort dans un cercueil, enten-
faire pour lui-même les prieres que
gliſe n'adreſſe à Dieu que pour
ux qui ne ſont plus, & ne ſortit de
biere qu'après que tout le monde
fut retiré. Il fut attaqué la nuit qui
ivit cette repréſentation funebre
une fievre violente qui le conduiſit
ns peu au tombeau. Il mourut le
ngt-unieme de Septembre 1558.
é de 57 ans ſept mois & vingt-un
urs. *

Rome qui par ſa perſévérance &
s hauteurs, a ſouvent réuſſi à réali-
r des prétentions qu'elle-même re-
ardoit comme chimériques, ſaiſit la
irconſtance de cette mort pour ten-

* Parmi les éloges ou-
és que les Eſpagnols
rodiguerent à Charles-
Quint après ſa mort, on
a remarqué l'Epitaphe
ſuivante;

ro tumulo ponas orbem, pro tegmine Cælum,
dera pro facibus, pro lacrymis maria.

ter d'acquérir un nouveau droit. Elle fit rendre au Prince les mêmes honneurs funebres qui avoient toûjours été rendus aux Empereurs. Le but de cette cérémonie qui paroiſſoit d'abord de pure bienſéance, étoit d'établir que la rénonciation qui avoit été faite en faveur de Ferdinand, n'ayant pas été accompagnée de la participation du Saint Siége, devoit être regardée comme nulle; & que l'Empire n'étoit vacant que du jour de la mort de Charles. Paul IV. étoit ſi entêté de cette idée, qu'il mourut ſans avoir reconnu Ferdinand pour Empereur, parce que ce Prince ne voulut jamais s'abaiſſer à lui demander un conſentement qui l'auroit dégradé, lui, & le Corps Germanique. Son ſucceſſeur Pie IV. ſe déſiſta d'une prétention ſi odieuſe, & la bonne intelligence fut rétablie entre les deux Cours.

Les Hiſtoriens qui ont voulu faire

t de Charles-Quint, ont écrit
ıoment même où il expiroit,
le ſon jardin avoit fleuri mira-
nent. Ceux qui ont cherché à
ſa mémoire odieuſe, l'ont fait
Luthérien, ſous prétexte qu'il
hoiſi pour ſon Prédicateur,
ıtin Ponce, & qu'il avoit ren-
lerniers ſoupirs entre les bras
helemi Carranza, Archevêque
ede, * deux hommes célebres

nza dit à deux
ui l'accompa-
par honneur
iut conduit à
n : Je vais en
nilieu de mon
e ami, & de
cruel ennemi.
it que la crain-
ırent que l'un
ui fût déſa-
eur donna à
le l'émotion.
ajoûta-t-il
ne m'entendez
rand ami c'eſt

mon innocence; mon grand ennemi c'eſt l'Archevêché de Tolede.

Après s'être défendu en Eſpagne juſqu'en 1597. il fut transféré à Rome. La ſentence qu'on lui prononça en 1576. portoit que quoique l'on n'eût pas de preuves certaines de ſon héréſie, il feroit une abjuration ſolennelle à cauſe des fortes préſomptions qu'on avoit contre lui. S'étant ſoûmis à cet ordre, il

qui furent pourſuivis dans la ſuite comme hérétiques, par l'Inquiſition. Ces fables ſont ſi viſiblement l'ouvrage de la flaterie & de la malignité, qu'il ne ſeroit pas raiſonnable de les réfuter. Il vaut mieux s'attacher à tracer les vrais traits du grand Prince qui nous occupe.

Charles, quoique né dans les Pays-

fut envoyé au Couvent de la Minerve, où il mourut l'année même de ſon élargiſſement. Il proteſta avant de recevoir le Viatique qu'il n'étoit jamais tombé dans aucune des erreurs qu'on lui avoit imputées, qu'il regardoit pourtant comme juſte la ſentence rendue contre lui par l'Inquiſition de Rome, qui avoit jugé en conſéquence de ce qui avoit été allégué & prouvé contre lui. Grégoire XIII. fut ſi édifié de tant de patience qu'il fit mettre ſur la tombe de cet homme vertueux l'Epitaphe ſuivante. BARTHOLOMÆO CARRANZA, *Navarro, Dominicano, Archiepiſcopo Toletano, Hiſpaniarum Primati, genere, vita, doctrina, concione, atque eleemoſinis claro: magnis muneribus à Carolo V. & Philippo Rege ſibi commiſſis egregiè functo: animo in proſperis modeſto, & in adverſis æquo. Obiit anno 1576. die 3 Maii, Athanaſio & Antonio ſacra, ætatis 72.* Hiſtoire de Charles-Quint.

s, étoit d'une vivacité ſi ſingulie-
dans ſon enfance, qu'on ne put
venir à faire ſon portrait qu'en diſ-
ant autour de lui quatre épées, de
e ſorte qu'il ne pouvoit ſe remuer
s ſe bleſſer. Ce feu ſi dangereux
inairement pour les Souverains &
ır leurs ſujets, fut dirigé avec tant
ſageſſe qu'il ne produiſit que de
ıs effets. On le tourna à l'étude des
gues vivantes, de l'hiſtoire, de la
itique, les ſeules connoiſſances né-
aires de ceux qui ſont appellés au
rone; & on réuſſit à jetter ſur ces
nds objets cet intérêt vif qui ne
ẽ que de l'indifférence pour tout
eſte. Il arriva de-là que le jeune
nce n'eut pas ce goût du plaiſir,
léſir de plaire, ces graces de l'ima-
ation qui ſéduiſent trop ſouvent
Courtiſans, & par leur moyen la
titude. Sa réputation ſouffrit de ce
auroit dû la former. On prit l'eſ-

prit de réflexion qu'il avoit ſupérieurement, pour de la lenteur; & pluſieurs Hiſtoriens ont écrit qu'il ne dût ſon élévation à l'Empire, qu'à l'idée aſſez généralement établie de la médiocrité de ſon caractere.

L'Europe ſe vit bien-tôt forcée de rétracter ce jugement injuſte; Charles fut connu. On démêla que, quoiqu'il n'eût pas une pénétration extraordinaire, il n'employoit que des gens habiles, & que ſon application à étudier ceux qu'il deſtinoit à des places importantes, lui tenoit lieu d'une plus grande ſagacité. Il n'avoit pas la fantaiſie, ſi commune & ſi dangereuſe aux Souverains, de vouloir ſurprendre par des choix auxquels on ne fût pas préparé: toutes choſes d'ailleurs égales, il préferoit celui que la voix publique nommoit, parce qu'il avoit remarqué que cette attention augmentoit l'idée qu'il vouloit donner de ſa

pacité & de ſa juſtice. La crainte
paſſer pour léger ou pour peu éclai-
, ne le déterminoit pas à continuer
e ſervir d'un Général ou d'un Mi-
tre médiocres, parce qu'il avoit
mmencé à s'en ſervir : dès le com-
ncement de ſon Regne, il s'étoit
un principe dont il ne s'écarta ja-
is, de ſacrifier toûjours ſa gloire
rſonnelle à la réputation de ſon
ouvernement. Ce ſiſtème le condui-
quelquefois à faire en ſorte qu'on
ribuât ſes projets les mieux combi-
s & les plus étendus, à ceux qui
miniſtroient l'Etat ſous lui : il reti-
t de cet artifice le double avantage
ffoiblir la jalouſie des Princes con-
nporains, contre lui, & de forti-
r l'opinion qu'on avoit par-tout de
ſageſſe de ſon Conſeil.

Comme Charles connoiſſoit peu
beſoins du cœur, il n'avoit ni fa-
ri, ni confident : il penſoit qu'un

Souverain, pour être juſte, devoit être ſans amour comme ſans haine; & que la confiance, quand elle n'étoit pas indiſpenſable, étoit une foibleſſe, une eſpece de crime d'Etat que rien ne pouvoit juſtifier. Quoiqu'il récompenſât ordinairement mal, il étoit preſque toûjours bien ſervi: ce bonheur étoit une ſuite en quelque ſorte néceſſaire du talent qu'il avoit de loüer à propos, du ſyſtême qu'il s'étoit fait de ne ravir la gloire de perſonne, & de l'art qui lui étoit ſi naturel de faire eſperer beaucoup en ne donnant que peu. Ceux qui lui étoient utiles, n'eurent jamais le dégoût de s'appercevoir qu'ils ne lui fuſſent pas agréables: l'uſage où il étoit de tout rapporter à ſon Etat plutôt qu'à ſa perſonne, ne lui permettoit pas de laiſſer éclater, ni d'avoir peut-être de ces averſions biſarres qui ont été ſi ſouvent, & qui ſeront ſi

uvent encore la ruine des affaires les
us importantes. Il eut le ſecret, qui
avoit jamais été commun, & qui pa-
ît s'être perdu depuis, de faire
ncourir à l'exécution de ſes projets,
els qu'en fuſſent les auteurs, tous
ux qu'il jugeoit à propos d'y faire
trer : les jalouſies & les haines par-
ulieres des gens en place n'in-
oient que peu & rarement ſous ſon
egne, dans les évenemens publics.

L'adreſſe de pouſſer ainſi vers le
ême but tant de perſonnes conſidé-
bles, dont les inclinations, les liai-
ns & les vûes étoient ordinairement
ès-oppoſées, formoit peut-être la
rtie la plus eſtimable de la politique
: Charles, mais ne la formoit pas
ute. Ce Prince avoit d'ailleurs pour
aximes fondamentales de ne ſe pas
iſſer pénétrer, de groſſir ſes ſuccès,
u de diminuer ſes pertes dans l'opi-
ion publique, & de ne rien négliger

de tout ce qui avoit quelque rapport au Gouvernement. Il répétoit ſouvent que l'homme d'Etat devoit être encore plus vigilant que le Chirurgien, qui ſonde avec ſoin les moindres bleſſures. Les entrepriſes compliquées lui plaiſoient plus en général que les projets ſimples. Il aimoit à ſe ſervir dans les Négociations de gens obſcurs, qu'il trouvoit moins délicats ſur les moyens, & qu'il lui étoit plus facile de déſavouer. Ses traités étoient tous remplis de ces ambiguités baſſes & honteuſes, dont la ſaine politique, & la pratique de quelques Miniſtres du premier ordre, ont enfin déſabuſé l'Europe.

Quoiqu'il ait retiré tout le fruit poſſible de quelques crimes hardis, éclatans & déciſifs, qui ſe commirent ſous ſon Regne, ſes Hiſtoriens ont voulu faire douter s'il les avoit ordonnés : ils ſe fondent ſur ce que les Miniſtres

res qui en étoient les auteurs, ent ni punis ni récompensés. La issance qu'il avoit des hommes soit hasarder les calomnies les grossieres contre ses ennemis : ment prouva que la crédulité uples étoit un instrument enco- sûr & plus facile pour nuire, e l'avoit crû. On ne peut pas u'il ne suivît dans les affaires es voies détournées : mais il pa- le de deux manieres également le réussir, celle qui avoit un nystérieux étoit préférée ordi- ent. Il étoit vrai par réflexion es choses indifférentes, pour ix avec avantage dans celles qui s considérables : ce manége lui quoique découvert, parce que mmes ont été souvent séduits apparences, lors même qu'ils noient que ce n'étoit que des nces.

Le malheur qu'eut Charles d'adopter le projet de la Monarchie universelle, qui avoit été formé par Ferdinand ſon ayeul, donnoit à ſa politique une activité ſouvent nuiſible : le vice d'une premiere chimere ſe répandoit ſur preſque tout ce qu'il entreprenoit pour la ſoutenir & la réaliſer. Comme il avoit plus d'étendue que de juſteſſe dans l'eſprit, il ſe plaiſoit à former dans le même tems pluſieurs entrepriſes conſidérables : elles ſe nuiſoient ſouvent les unes aux autres ; mais ou il ne s'en appercevoit pas, ou la conviction n'étoit pas aſſez forte pour le guérir de ce goût. La même inquiétude qui lui faiſoit paſſer ſa vie en voyages, l'empêchoit de pouſſer ſes vûes auſſi loin qu'il l'auroit fallu : il arriva de-là qu'il n'eut que des demi-ſuccès, & qu'après un regne aſſez floriſſant, rien ne ſe trouva fini. Ses démarches eurent le plus ſouvent

air incertain qui donnoit de l'in-
étude à ſes partiſans, & qui rele-
: les eſpérances de ſes ennemis :
: venoit de ce qu'il ne s'étoit pas
ruit des forces & des reſſources
Etats voiſins avec autant de ſoin
du caractere des Princes qui les
vernoient.
l étoit né ſans goût & ſans génie
r la guerre : il ne la fit en perſon-
ue par émulation ; & il n'y eut
quefois des ſuccès, que parce
n de certaines occaſions l'eſprit
t lieu de talent. Son courage pa-
oit trop réfléchi, pour ne pas
quer de cet enthouſiaſme qui ſe
munique : il pouvoit être ſûr :
: certainement il n'étoit pas bril-
. On lui trouvoit juſques dans les
ndres occaſions cet air occupé
le ſoldat eſt dans l'habitude de
ıdre pour de l'embarras, & qui a
ouvent jetté le découragement

dans une armée entiere. Ses avantages ne furent jamais auſſi complets que ſes revers, parce qu'il manqua toûjours de cette hardieſſe qui prépare la victoire, & qui rend redoutable juſques dans la défaite.

Quoiqu'il évitât avec ſoin les dépenſes inutiles, qu'il ne fît pas même toutes celles qui étoient néceſſaires, ſes Finances furent toûjours en déſordre: l'uſage de ſurcharger les Peuples ne s'eſt introduit que depuis; & le nouveau monde ne donnoit gueres encore alors que des eſpérances. Sa Religion comme celle de ſes Peuples, étoit remplie de formalités, & comme celle des Rois, ſubordonnée à ſes intérêts: il en remplit les devoirs extérieurs avec une oſtentation qui a paſſé pour hypocriſie, & qui n'étoit que politique. L'amour lui fit goûter ſes douceurs ſans lui faire commettre ſes crimes: ſes Maîtreſſes, qui n'étoient que ſes

reſſes, ne le détournerent jamais
s devoirs, ne prirent aucune part
affaires, & n'entrerent pas ſeule-
t dans ce qu'on appelle intrigues
our. La protection qu'il accorda
arts, ne fut ni fort utile à ceux
les cultivoient, ni très-honora-
our lui : il n'étoit pas poſſible
n goût de vanité & d'imitation
luiſît les mêmes effets que la paſ-
de Leon X. & de François I.
a maniere de vivre de Charles
: également éloignée de la baſſeſſe
e l'oſtentation. Il ne fuyoit, ni ne
choit les louanges & les plaiſirs.
iqu'il profitât ordinairement de
rité, il n'aimoit pas ceux qui la
liſoient. Sa familiarité n'avoit rien
ile ni de dangereux. Le reſpect
Peuples lui paroiſſoit plus pré-
x que leur attachement. L'air de
lération & de juſtice qu'il mettoit
s toutes ſes actions, faiſoit ſup-

porter, louer même quelquefois ſa ſévérité. On l'avoit accoûtumé, dès l'enfance, à ſe rendre maître de ſon extérieur, ce qui le faiſoit ordinairement paroître ſupérieur aux évenemens. Son averſion pour tous ceux qui avoient dérangé leurs affaires, étoit extrême : il ne les admettoit jamais, ni à ſes délaſſemens, ni à ſes conſeils, ni à aucun genre d'adminiſtration. Peu de Rois, peu de particuliers même ont eu autant de flexibilité que lui dans le caractere : il ne paroiſſoit pas le même en Eſpagne, & en Flandre, en Italie, & en Allemagne; ſes manieres d'agir, ſes principes de Gouvernement changeoient ſuivant les hommes & les climats. Sa pénétration lui avoit fait ſentir qu'il étoit plus facile & plus juſte de s'accommoder au génie de ſes Sujets, que de vouloir les aſſujettir au ſien.

Telle eſt l'idée que préſente de

rles-Quint une étude ſérieuſe du
eme ſiecle. Si on la trouve con-
ıte par quelques actions moins
ıues, qu'on faſſe attention que les
mes les plus conſéquens ſortent
ems-en-tems de leur caractere.
lleurs, nous avons formé notre
ion générale ſur des évenemens
lics & liés les uns aux autres, plus
ſifs, ſans comparaiſon, que des
icularités recueillies par des écri-
ıs flatteurs & intéreſſés. Cette eſ-
: de doute que l'intérêt de la véri-
eut que nous jettions ſur certains
ıumens, ne nous empêchera pas
ı tirer tous les traits piquans qui
trouvent : le lecteur averti qu'ils
ſont la plûpart rapportés que par
Auteurs Eſpagnols plus Panégy-
:s qu'Hiſtoriens du Prince, y ajoû-
ı tel dégré de foi qu'il jugera à pro-

Charles étudioit ſans répugnance

dans ſa jeuneſſe les langues vivantes : il diſoit quelquefois qu'il vouloit ſe ſervir de l'Italienne pour parler au Pape, de l'Eſpagnole pour parler à la Reine Jeanne ſa mere, de l'Angloiſe pour parler à la Reine Catherine ſa tante, de la Flamande pour parler à ſes amis, & de la Françoiſe pour parler avec lui-même. On ne put jamais l'engager à bien apprendre le latin : *Croyez-vous*, diſoit-il à ceux qui blâmoient juſtement cette averſion, *qu'on veuille faire de moi un Maître d'école?* Hiſtoire de Charles-Quint.

La découverte de l'Amérique, ouvrage de Chriſtophe Colomb, & de l'ambition des Rois Catholiques, Ferdinand & Iſabelle, devint un objet de grande attention pour l'Europe, dans les premieres années du Regne de Charles. Ferdinand Cortez parti le 18 Novembre 1518. de l'Iſle de Cuba pour la conquête du Mexique,

va au milieu des peuples les plus
ares, un Empire qui avoit une
ique, des lois, qui poſſedoit l'art
a guerre, & la ſcience du Gou-
ement. Son ame naturellement
élevée, le fut encore par la vûe
thréſors & des forces de l'Etat
attaquoit : *Voilà mes amis*, dit-il
ſoldats, *ce que nous cherchons,*
rands périls & de grandes richeſ-
celles-ci établiſſent la fortune, &
utres la réputation. Cette magna-
té ſe communiqua : tous les Eſ-
ols qui étoient de l'expédition
rent des hommes ſupérieurs dans
rand nombre de combats, la plû-
très-vifs, qu'ils eurent à livrer
ſoutenir. Le dégoût qui paroit
arable des entrepriſes, longues,
nées & difficiles, les gagna pour-
à la fin, & ils commencerent à
garder comme les victimes de
bition du chef qui les conduiſoit.

Antoine de Villafagna, ſoldat hardi & factieux qui vit ces diſpoſitions, & qui avoit peut-être contribué à les faire naître, crut la circonſtance favorable pour tramer une conſpiration. Son but étoit de maſſacrer ſon Général, de s'élever par la protection des ennemis de ce grand homme, & de gagner l'amitié de l'armée, en lui procurant les moyens de quitter un Pays qu'elle ne regardoit plus que comme un exil. Cortez averti à tems de ce qui ſe paſſoit, fit arrêter, juger, & mourir ſur le champ un rebelle trop peu conſidérable pour qu'il y eût à craindre une ſédition. Il fit répandre en même-tems que Villafagna ſe voyant découvert & pris, avoit tiré de ſon ſein un papier qu'il avoit déchiré en mille pieces, & qui contenoit ſelon les apparences le nom & le ſeing des conjurés. Cette précaution lui parut néceſſaire pour empêcher les

plices qu'il connoiſſoit tous, &
étoient en trop grand nombre
r pouvoir être punis, de ſe porter
dernieres extrémités. L'évene-
t fit voir que le parti le plus mo-
étoit le parti le plus ſûr dans cet-
ccaſion. Les coupables ſervirent
ais avec d'autant plus de zele,
ls crurent cette ardeur néceſſaire
r détruire les ſoupçons qu'on pou-
avoir de leur fidélité. *Solis.*

L'union n'eut pas été plutôt réta-
entre les Eſpagnols, qu'ils ache-
nt la conquête du Mexique. Leur
ur, à en juger par tout ce qui
it ce grand évenement, avoit été
ns ſoutenue par le deſir d'acquérir
la gloire, que par l'eſpérance de
richir. Cette honteuſe paſſion les
a à des cruautés qu'on a peine à
re. Cortez lui-même montra au-
d'avidité que le dernier des ſu-
ernes. L'hiſtoire l'accuſe d'avoir

fait mettre ſur des charbons ardens l'Empereur Guatimozin, & un de ſes favoris, pour les forcer par ce ſupplice à découvrir les thréſors de Motézuma que l'on ſuppoſoit qu'ils avoient cachés. Ce fut dans cet état violent que le Prince entendant un cri que la douleur faiſoit pouſſer à ſon favori, lui dit en le regardant fierement : *& moi ſuis-je donc ſur un lit de roſes ?* Cet héroïſme ne changea rien à la conduite qu'on tenoit ; & les barbares vexations qui avoient commencé, continuerent ſans que Charles en fût inſtruit, ou qu'il prît des meſures pour les faire ceſſer. La tyrannie ne diminua pas, malgré l'éloignement du tyran, qui revint en Europe pour y défendre ſes biens contre le Procureur Fiſcal du Conſeil des Indes. Il ſuivoit cette grande affaire à la Cour d'Eſpagne, lorſque l'Empereur partit pour ſa ſeconde expédition d'Afri-

, Cortez qui l'y accompagna fut
:é avec peu d'eſtime ; & on lui
na la mortification de ne le point
:ller au Conſeil de Guerre, quoi-
)n y admit des Officiers qui n'a-
:nt ni ſa réputation, ni ſes ſervi-
ni ſon expérience. Il mourut dans
atrie en 1554. *Herrera.*
: grand Capitaine n'avoit pas ache-
a conquête du Mexique, lorſqu'on
déterminé à celle du Pérou d'une
ıière aſſez ſinguliere. Un Indien
venoit de préſenter une grande
ntité d'or à deux Officiers Eſpa-
ls, s'apperçut qu'ils ne parvien-
ient jamais à le partager paiſible-
ıt, malgré la précaution qu'ils pre-
ent de le peſer. Indigné, comme
: devoit être, d'une avidité ſi éloi-
:e de ſes mœurs, il ſecoüa violem-
nt la balance, & renverſa tout l'or
i y étoit : « Puiſque vous vous que-
ellez pour ſi peu de choſe, dit-il

« tout de ſuite aux deux Officiers, & « que c'eſt apparemment ce métal qui « vous a fait abandonner votre Patrie, « eſſuyer tant de fatigues, courir tant « de dangers, & inquiéter tant de « Peuples qui joüiſſoient d'une paix « profonde, je veux vous faire con- « noître un pays où vos deſirs ſeront « ſatisfaits : mais pour y pénétrer il « faut bien d'autres forces que celles « que je vois ici. Vous aurez à com- « battre des Nations nombreuſes, & « des Rois puiſſans, qui ne manquent « ni de moyens, ni de courage pour « ſe bien défendre. »

Ce diſcours qui paroiſſoit d'abord fort vague fut ſuivi d'éclairciſſemens ſi ſatisfaiſans, qu'on ne penſa plus qu'à tenter la découverte d'une Région ſi riche. François Pizarre qui ſavoit la guerre, & qui la faiſoit avec ſuccès depuis long-tems dans les Indes, fut mis à la tête de cette entre-

é. Elle réuſſit au-delà de toute
rance. Les thréſors du Pérou, &
Mexique ſont devenus depuis la
du commerce immenſe que fait
rope dans toutes les parties de
ivers. *Hiſtoire de S. Domingue.*
es Chevaliers de Saint Jean chaſ-
n. 1552. de Rhodes par Soliman,
errans pendant huit ans en Can-
, à Meſſine, à Civita-Vecchia, à
erbe, à Nice, & à Villefranche.
obtinrent enfin l'Iſle de Malte, &
cerent l'Ordre. L'Empereur, par
arrangement, mit à couvert Na-
& Sicile des entrepriſes des Cor-
es d'Afrique, & ne céda qu'un
her ſtérile, qui comme on le diſoit
s communément, *ne valoit pas le*
chemin qu'on avoit employé à écrire
cte de la donation. Hiſtoire de
lte.

Barberouſſe s'étoit emparé du
yaume de Tunis d'où il menaçoit

les côtes de Naples & de Sicile. Pour mettre à couvert ces deux Provinces, Charles ſe détermina à aller attaquer l'an 1535. ce redoutable Corſaire juſqu'en Afrique. Il commença ſon expédition par le Siége de la Goulette, qu'il prit après une aſſez vive réſiſtance. Elle auroit peut-être duré plus long-tems ſans la promeſſe que fit l'Empereur d'une chaîne de cinq cents ducats d'or à celui qui le premier planteroit l'étendart Chrétien ſur la muraille. L'eſpoir d'une récompenſe ſi glorieuſe fit faire des efforts à toute l'armée. Ceux d'un ſimple ſoldat de Palerme, dont l'hiſtoire n'a pas conſervé le nom, & de Pierre de Tuniente, Chevalier de Malte Catalan, furent trouvés généralement les plus heureux : mais on ſe partagea entre ces deux braves hommes. Trois Officiers, & trois Chevaliers d'une probité diſtinguée

qu'on

on choiſit pour juger cet impor-
differend, ne purent point parve-
: acquérir aſſez de lumieres pour
ioncer. Charles mit à profit pour
éputation cette précieuſe incerti-
: : il donna deux chaînes au lieu
ie, & gagna plus de cœurs par
attention ſi ſage, qu'il ne l'au-
fait en d'autres occaſions par les
ifices les plus difficiles.

Pluſieurs Hiſtoriens ont obſervé
pendant que les Chrétiens mon-
nt à l'aſſaut, qui les rendit maîtres
a Goulette, ils étoient précédés
leux hommes qui les animoient à
faire par des motifs très-différens.
Franciſcain nommé Louis Samor-
rioit, un crucifix à la main, que
ape accordoit indulgence plenie-
& la remiſſion de tous leurs pé-
; à ceux qui mourroient pour la
lans cette guerre : le Trompette
oine Jocondo portoit une chaîne

d'or au bout d'une longue pique, promettoit de la part du Prince à qui arboreroit le premier ſon Drap

Charles, après la priſe de la G lette, marcha droit à Tunis. Ur ſes ſoldats effrayé du grand nom d'ennemis qui couroient la cam gne, s'écria : *Avons-nous don combattre contre tant de Maures? T toi poltron*, lui dit un de ſes camara *plus il y aura de péril, plus il nou reviendra de profit & de gloire.* mot hardi procura peut-être une toire que ſuivit une action qui a p pour heroïque. Le Boulanger de l berouſſe vint offrir à l'Empereur d' poiſonner ſon Maître, ce qui fe tomber ſans riſque tout le Pays e les mains des Eſpagnols. L'Empe refuſa cette propoſition, ſous pre te qu'il ne vouloit pas faire l'hon à un More d'uſer avec lui de tan cérémonie ; il fit avertir tout de

ennemi dupéril qu'il avoit couru, exhorta à être à l'avenir ſur ſes les.

:e procédé de Charles n'empêcha Barberouſſe qui déſeſperoit de ndre Tunis d'ordonner qu'on .e feu aux poudres qui étoient ſous priſons des Eſclaves Chrétiens. plus conſiderable d'entr'eux, Si- ıei Chevalier de Malte, previnț nalheur, en profitant de la confu- où tout étoit tombé, pour s'em- :r avec ſes compagnons du Châ- : qui devoit entraîner, & qui en- ıa en effet la reddition de la Ville. 'armi les trais ſans nombre de :icité, d'avarice, & de cruauté firent juger les conquérans indi- s de leur fortune, on trouve une on qui mérite d'être remarquée. amenoit de Tunis au Camp, une : jeune, belle, & noble nommée ſa. Mulei Haſcen, ce Roi qui

après avoir été déthroné par Barberouſſe s'étoit jetté entre les bras de l'Empereur, la rencontra garottée d'une maniere également indigne de ſon âge, de ſon ſexe, & de ſa naiſſance. Touché de compaſſion, & peut-être d'un ſentiment plus vif, il offrit à l'Officier Eſpagnol dont elle étoit l'eſclave de la racheter. La Mauriſque qui étoit née fiere, & que ſa ſituation aigriſſoit, s'ecria en lui crachant au viſage : *Retire-toi perfide & méchant Haſcen, qui pour recouvrer un Royaume qui ne t'appartenoit pas, as trahi honteuſement ton Pays, & ta Nation.* Cette expreſſion de déſeſpoir autant pour le moins que de mépris ne rebutant pas le Prince, Ayſa furieuſe lui repéta, *Retire-toi, te dis-je, je ne veux point d'un tyran pour liberateur.*

Cette averſion qui étoit générale n'empêcha pas le rétabliſſement de

:en, & en fut peut-être la prin-
:e cauſe. Elle mettoit dans une
:ndance entiere & néceſſaire de
rotecteurs, un Roi dont on s'aſ-
it d'ailleurs en le rendant tribu-
de l'Eſpagne, en retenant le
: de la Goulette, & en exigeant
ils Mahomet pour ôtage. Les Hiſ-
:ns qui ont loué ces diſpoſitions
t pas vû qu'à force d'affoiblir &
ilir ce Prince on l'avoit mis hors
it d'interrompre les courſes de
:erouſſe. Ce Roi Corſaire qui étoit
maître d'Alger, & Amiral de
nan, continua en effet avec ſuc-
ès ravages & ſes barbaries. Outre
ſir de la réputation & du butin
. avoit toûjours eu, il parut ani-
d'un motif de vengeance qui lui
it mettre dans tout ce qu'il entre-
:oit quelque choſe d'inſultant pour
rles. L'Empereur attendoit avec
grin l'occaſion de punir tant d'ou-

trages l'orſqu'il apprit que ſon ennemi étoit parti pour Conſtantinople. Ce voyage qui devoit avoir beaucoup affoibli Alger lui parut favorable pour en tenter la conquête ; & il en prit la réſolution, quoique la ſaiſon fût avancée. André Doria l'ayant inutilement preſſé de renvoyer cette expedition à un autre tems, finit par lui dire de ce ton bruſque qui eſt ſi familier aux gens de mer : *Souffrez qu'on vous détourne de cette entrepriſe, car par-Dieu ſi nous y allons nous perirons tous*; à quoi Charles répondit en riant, *vingt-deux ans d'Empire pour moi, & ſoixante & douze de vie pour vous, nous doivent ſuffire à tous deux pour mourir contens.* On s'embarqua peu de jours après, & on arriva dans les derniers jours d'Octobre de l'an 1541. à la rade de la Ville qu'on ſe propoſoit de prendre.

Avant de commencer les attaques

ıvoya au Gouverneur de la Place
ientilhomme adroit & éloquent
'oublia rien de tout ce qui étoit
ɔle de l'intimider ou de le cor-
ıre. Dès qu'il eut ceſſé de par-
: Gouverneur le renvoya après
roir dit *que c'étoit être fou que de ſe*
r de conſeiller ſon ennemi: mais que
t être encore plus fou que de s'ar-
aux conſeils qu'un ennemi donne.
diſpoſitions reduiſirent l'Empe-
à attaquer la Place dans les formes.
aleur de la garniſon, & des tempê-
ffreuſes le forcerent d'en lever le
e; il ne regagna ſes Etats qu'après
r perdu dans cette expedition ſon
ıée, ſa flotte, & ſa réputation.
)n ſait que l'Aretin ſurnom-
le Divin par les Italiens, pour
ɛrgie de ſes expreſſions, ſe fai-
apeller *le fleau des Princes*, &
l avoit même fait frapper une mé-
le où il étoit repréſenté aſſis ſur

un Throne ayant des Rois à ſes piés qui lui apportoient des dons avec ces mots pour légende: *I principi tributarii d'ell'Aretino.* Charles à ſon retour d'Afrique, lui envoya pour l'engager à ſe taire, une chaîne d'or de la valeur de cent ducats. *Voila*, dit l'écrivain ſatyrique, *un bien petit preſent pour une ſi grande ſotiſe.* Vie de l'Aretin.

L'eſpece d'anéantiſſement où tomba la marine Eſpagnole après l'évenement du Siege d'Alger, rendit les Corſaires plus entreprenans & plus redoutables dans toute la Méditerranée. Leurs courſes ne furent pas même interrompues par la mort de Barberouſſe. Dragut leur nouveau Chef les mena au butin avec autant de bonheur & de capacité que ſon prédéceſſeur. C'étoit de la Ville d'Africa, dont il s'empara par ruſe, qu'il faiſoit ſortir ces eſcadres terribles qui rui-

noient le commerce des Chrétiens, & qui ravageoient leurs côtes. Quoique le projet de le chaſſer d'une place qu'il avoit miſe dans un état de défenſe proportioné au beſoin qu'il en avoit, parût hardi, l'Empereur qui étoit aigri, l'entreprit, & ſes Lieutenans l'éxecuterent. André Doria reçut ordre après ce ſuccès auquel il avoit beaucoup contribué, de chercher par-tout Dragut, & de ne rien négliger pour s'en défaire.

L'Amiral averti que ſon rival avoit relâché dans le Havre de l'Iſle de Gelves, jetta l'ancre à ſon embouchure, dans un endroit appellé la bouche de Cantara, & envoya chercher à Genes, à Naples & en Sicile un renfort de troupes. Il les deſtinoit à attquer le Corſaire dans l'Iſle, tandis que de ſon côté, il lui couperoit toute retraite, en tenant l'iſſue du Havre entierrement bloquée. Dragut qui

pénétra ce deſſein, imagina pour le ruiner, un moyen qui pouvoit n'être pas heureux, mais qui ne devoit tomber que dans la tête d'un homme extraordinaire. Il fit croire à Doria, par l'attention qu'il eut de fortifier les bords du Havre, qu'il avoit réſolu d'en défendre l'entrée juſqu'à l'extrémité, « tandis qu'il faiſoit applanir un chemin qui commençoit à « l'endroit où ſes Galeres étoient « mouillées, & ſur lequel on éleva « un exhauſſement compoſé de pluſieurs pieces de bois qu'il fit recouvrir des planches frottées de graiſſe, « pour faciliter le paſſage à tout ce « qu'il voudroit faire gliſſer deſſus. « On guinda enſuite, par la force des « cabeſtans, ſes Galeres, ſur ce plancher, & avec des rouleaux de bois « on les fit avancer juſqu'à un endroit « de l'Iſle dont le terrein étoit beaucoup plus bas, & où il avoit fait

« creuſer un nouveau Canal du côté « de l'Iſle, oppoſé au Canal de Can- « tara, & par lequel ſes Galeres paſ- « ſerent d'une mer à l'autre. Doria « n'en apprit la nouvelle que par la « perte de la Capitane de Sicile, que « Dragut, comme pour le braver, « enleva preſqu'à ſa vûe. Ce Corſaire « prit enſuite la route de Conſtanti- « nople, pour hâter par ſa preſence le « départ de la Flote deſtinée contre « Tripoli, & les autres Places qui ap- « partenoient aux Chevaliers de Saint « Jean. L'Amiral Chrétien étonné, « & plus confus que s'il eût perdu « une grande bataille, revint dans le « Port de Genes; & pour ſe diſpen- « ſer de la pourſuite du Corſaire, il « ſe ſervit du pretexte honorable de « commander lui-même les Galeres qui « devoient paſſer d'Italie en Eſpagne « Dom Philippe d'Autriche, fils unique « de l'Empereur. » *Hiſtoire de Malte.*

Charles eſt le ſeul Roi d'Eſpagne qui ait eu le cœur des Catalans, & preſque le ſeul contre lequel ils ne ſe ſoient pas revoltés. Il gagna leur confiance en répondant aux députés qui étoient venus ſavoir de quelle maniere il vouloit faire ſon entrée à Barcelone, qu'il déſiroit d'être reçû comme l'avoient été autrefois les Comtés, *parce qu'il tenoit à plus grand honneur d'être Comte de Barcelone, que d'être Empereur des Romains.* Hiſtoire de Charles-Quint.

L'Empereur apperçut ſur une des portes de Naples, Place peu ſoumiſe, des figures de chevaux ſans mords. Quelqu'un à qui il demanda ce que cela ſignifioit, lui répondit que c'étoient les Armes de la Ville. *Ces chevaux*, repartit-il, *me paroiſſent bien fougueux; il faut néceſſairement que je leur mette un frein.* L'ordre fut auſſitôt expédié de conſtruire une Citadelle qu'on ap-

pella *la Bride* de Naples. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

Sandoval, dans la deſcription qu'il a fait du Siége de Duren, Ville du Duché de Juliers, rapporte que le Gouverneur de la Place s'excuſa d'avoir tenu contre une auſſi grande armée que l'étoit celle de l'Empereur, ſur ce que ſa garniſon croyoit n'avoir affaire qu'à des Allemans, & qu'elle avoit ignoré juſqu'alors ce que c'étoit que de combattre contre les Eſpagnols. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

Les politiques ont blâmé l'Empereur de n'avoir pas donné Florence à ſon fils Philippe, qui pouvoit s'en ſervir utilement pour conſerver les autres Etats que la Couronne d'Eſpagne poſſedoit en Italie. Si Charles ſacrifia comme on l'a ſoupçonné, la facilité de s'emparer d'un ſi beau Pays, au plaiſir de donner une dot conſidérable à Marguerite ſa fille na-

turelle, qu'il maria à Alexandre de Médicis, cette tendreſſe diminua beaucoup dans la ſuite. Pierre Louis Farnéſe Premier Duc de Parme & de Plaiſance ayant été aſſaſiné, Ferrant de Gonzague, Gouverneur de Milan reçut ordre de s'emparer de Parme qu'il manqua, & de Plaiſance qu'il prit. On n'eut aucun égard aux droits de l'héritier légitime, Octave Farneſe, quoiqu'il eût deux enfans jumeaux de Marguerite qu'il avoit épouſée après la mort de Médicis. L'épigramme ſuivante nous apprend ce qu'on penſoit alors ſur cet événement.

Cæſaris injuſſu Farneſius occidit heros,
Sed juſſu data ſunt præmia ſicariis.
Tres ſunt hæredes, dux, Margareta, Gemelli:
Hunc Socer, hanc genitor, hos ſpoliavit avus.

Charles venoit à bout des choſes les plus difficiles, par l'attention qu'il avoit de donner aux differens Peuples de ſa domination, les mar-

ques d'eſtime auxquelles leur caractere devoit les rendre plus ſenſibles. Il appelloit les Flamans ſes freres, parce qu'il étoit né dans les Pays-Bas; les Allemans ſes amis & ſes compagnons à cauſe de ſon extraction Allemande & de la dignité Impériale qu'il tenoit de leur choix, & les Eſpagnoles ſes lions, *mis leones*, pour leur intrépidité. Cette derniere Nation portoit alors ſi loin la valeur, que les Caſtillans ſe plaignirent avec un vivacité extrême au Siége de la Goulette, de ce que le Général les privoit de la gloire de verſer leur ſang pour leur Prince, en diſtribuant aux Andalouſiens, & aux Eſtrémaduſſiens les poſtes les plus dangereux. *Amelot, notes ſur Tacite.*

Antoine de Leve, qui par ſa reſiſtance dans Pavie, avoit été la cauſe de tous les malheurs de la France, & qui s'étoit ſoutenu depuis ſans ſecours

au milieu de l'Italie contre les forces réunies de pluſieurs Puiſſances, avoit peu de fortune. Son ambition ſe bornoit cependant à la Grandeſſe, la récompenſe la plus flateuſe & la plus facile qu'on pût lui donner. Au lieu de voir remplir ſes déſirs à l'arrivée de l'Empereur à Milan, comme il l'eſperoit, il en fut reçû très-froidement. La ſeule diſtinction qu'on lui accorda fut de le faire aſſeoir, encore ajouta-t-on qu'il ne devoit cette grace qu'à ſon âge & à ſes infirmités. Quoique ce grand Général ſentit bien tout ce que ce diſcours avoit de peu obligeant, il crut devoir profiter de cette occaſion pour découvrir ſes vues à ſon Maître, & il dit que ce n'étoit pas tant aux piés qu'à la tête qu'il avoit du mal. Charles qui vit qu'on lui demandoit un ordre de ſe couvrir, formalité ſuffiſante pour faire un Grand d'Eſpagne, feignit de ne rien comprendre ;

dre ; & Leve honteux de s'être expliqué ſans ſuccès, ſe retira, le déſeſpoir dans le cœur.

A peine étoit-il ſorti que le fils de la Nourrice de Charles, Flamand groſſier, & inſtruit ſeulement aux arts méchaniques, entra. Il fut reçû avec un viſage ſi ouvert, des manieres ſi franches, des careſſes ſi vives que le Cardinal Caraccioli ne put s'empêcher de marquer la ſurpriſe où tout ce qu'il voyoit le jettoit. L'Empereur qui avoit aſſez de confiance en ce Cardinal pour lui faire des ouvertures, lui avoüa que c'étoit par ſyſtème qu'il joüoit deux rôles ſi différens : l'Eſpagnol a beſoin, dit-il, d'être gouverné fierement pour avoir toute ſa vertu ; on ne tire parti des Flamans que par une familiarité exceſſive. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

La veuve d'un Grand d'Eſpagne voulut épouſer un de ſes Gentilhom-

mes qui étoit très-bien fait, & d'une figure fort agréable. Le jeune homme, par une délicateſſe aſſez rare, lui repréſenta longtems & vivement qu'une alliance ſi diſproportionnée la couvriroit d'un éternel opprobre. Cette femme, pour toute réponſe, fit couper les narines de deux chevaux de caroſſe très-beaux, & très-connus, dont elle continua à ſe ſervir pour ſes viſites & ſes promenades. Une biſarrerie ſi nouvelle devint d'abord la matiere de tous les entretiens; on en parla moins peu de tems après, & enfin on n'en dit plus rien du tout. Voilà ce qui nous arrivera, dit la Dame à ſon Gentilhomme, en lui faiſant obſerver ce qui venoit de ſe paſſer. Ce raiſonnement finit les difficultés.

Il n'y avoit que peu de jours que le mariage étoit fait, lorſque l'Empereur arriva à Madrid. Ce Prince parut ſurpris de voir parmi les Grands

qui lui faiſoient leur cour, un homme qu'il ne connoiſſoit point, & qui avoit le chapeau bas. On l'inſtruiſit dans l'inſtant de ce qui s'étoit paſſé; il lui ordonna de ſe couvrir: *Vous autres*, dit-il à ceux qui l'entouroient, *vous ne devez le titre de Grand qu'a la fortune; celui-ci*, ajoûta-t-il en ſoûriant, *le poſſede par la nature.* Hiſtoire de Charles-Quint.

L'Empereur qui ſortoit d'une attaque de goutte très-violente, marchoit d'une maniere ſi ſinguliere que le Comte de Buren ne put s'empêcher de rire. Une joie ſi ſubite ſurprit le Prince, qui en demanda la cauſe. *Sire*, répondit le Courtiſan, qui ne ſe trouva pas aſſez de préſence d'eſprit pour imaginer ſur le champ une défaite, *en voyant les pas mal aſſurés de Votre Majeſté, j'ai cru voir l'Empire, comme ſon Chef, chancelant, tantôt ſur un pié, & tantôt ſur un autre. Garde-*

vous une autre fois de ces penſées, lui dit l'Empereur avec une douceur mêlée de ſévérité, *& apprenez que ce ne ſont pas les piés, mais que c'eſt la tête qui gouverne un Etat.* Hiſtoire de Charles-Quint.

L'Empereur demandoit un jour à Auguſtin Seſſe, Napolitain éclairé & vertueux, avec lequel il aimoit à s'entretenir, quelle étoit la choſe qu'on pouvoit nommer heureuſe dans le monde : *C'eſt, Sire, de n'être pas obligé à loger des ſoldats*, répondit Seſſe; *& je ne doute pas que Votre Majeſté ne ſoit de mon opinion, ſi elle veut bien prendre la peine de lire ce que m'écrit ma femme.* Il tira auſſi-tôt une lettre qu'il venoit de recevoir dans laquelle étoient vivement peints les déſordres que faiſoient dans ſa maiſon, & ſur ſes terres des gens de guerre qu'on y avoit logés. Charles ſatisfait de la repartie de Seſſe, l'anoblit, & l'affran-

chit pour toûjours de toutes ſortes d'impoſitions. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

Charles qui aimoit à railler, & qui permettoit qu'on le raillât lui-même, demandoit un jour à Pierre Sabatte, eſpece de bouffon plaiſant & ſingulier avec lequel il badinoit ſouvent, pourquoi il n'étoit pas gai à ſon ordinaire, & ſe tourna tout de ſuite vers ſes Courtiſans pour les aſſûrer qu'il ſeroit bien trompé s'il n'étoit pas payé comptant : *Dieu me garde*, dit Sabatte, *de payer celui qui ne paye pas les autres.* Hiſtoire de Charles-Quint.

Un Payſan qui fut inſtruit par haſard que l'Empereur aimoit fort les navets de ſon Pays, ſe fit un plaiſir de lui en offrir de ceux qu'il cultivoit, & qui étoient ſupérieurs aux autres. Il fut récompenſé de la ſenſibilité qu'il avoit miſe dans ſon petit preſent, par le don qu'on lui fit d'un ter-

rain assez considérable. Un de ses voisins acheta aussitôt les deux plus beaux chevaux qu'il put trouver, & les conduisit au Prince. Charles qui démêla aisément le motif de cette démarche, jugea à propos de le punir en ne donnant que la corbeille de navets qu'il avoit reçue en échange des chevaux qu'il recevoit. Instruit quelque tems après que l'homme avide, & trompé, ne dissimuloit pas son mécontentement : *Quelle raison a-t-il de se plaindre*, dit-il, *ne lui ai-je pas fait un présent qui me coûte le double de ce qu'il m'a donné ?* Histoire de Charles Quint.

Charles s'entendant loüer excessivement par un de ses Courtisans, lui dit : *Je vois bien que vous pensez à moi dans vos songes.* Histoire de Charles-Quint.

Des Courtisans trouvant que Charles s'étoit trop approché d'une batte-

rie, le conjurerent de s'en éloigner : *A-t-on jamais vû*, leur dit-il, *qu'un Empereur ait été atteint d'un boulet de canon ?* Hiſtoire de Charles-Quint.

On parloit devant l'Empereur d'un Capitaine Eſpagnol qui ſe vantoit de n'avoir jamais eu peur. *Il n'a donc jamais mouché la chandelle avec les doigts*, dit le Prince, *car il auroit craint de ſe brûler.* Il ne paroît pas poſſible d'exprimer d'une maniere plus ingénieuſe l'idée qu'on a de la valeur, ni d'anoblir d'une façon plus ſimple une choſe très-baſſe. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

L'Empereur dit à un Ambaſſadeur François qui lui donnoit des loüanges outrées, & par conſéquent ridicules ; deux ans après l'avoit horriblement décrié à Londres: *J'aurois deſiré, Monſieur, que vous euſſiez un peu plus épargné ma réputation en mon abſence*, &

que vous m'euſſiez loué avec plus de moderation en ma preſence. Hiſtoire de Charles-Quint.

Le Titien ayant laiſſé tomber un jour ſon pinçeau, Charles le ramaſſa, en diſant que le Titien méritoit être ſervi par Céſar. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

Le Titien diſoit à l'Empereur, qu'il avoit l'honneur de faire ſon portrait pour la troiſieme fois : *Oui*, reprit le Prince, *c'eſt pour la troiſieme fois que vous me donnez l'immortalité.* Vie des Peintres.

On avoit érigé dans une Egliſe d'Eſpagne un monument remarquable à une femme morte depuis pluſieurs ſiecles, & encore pourtant célebre par des mœurs dépravées : *Mon Pere*, dit l'Empereur au Supérieur de la Communauté où étoit ce Mauſolée, *quatre cents ans de pénitence ne ſuffiſent-ils pas ? Mettez les reſtes de*

cette Dame dans un lieu écarté, afin qu'on perde le ſouvenir de ſes deſordres. Hiſtoire de Charles-Quint.

Au retour de ſa premiere expédition d'Afrique, Charles fut reçû en Sicile avec une pompe & des acclamations extraordinaires. Il ſe montra ſenſible, comme il le devoit, à tant de marques d'attachement & d'admiration : mais il fut ſingulierement touché d'une fête que la belle Princeſſe de Biſignano lui donna. *Je voudrois bien*, lui dit-il, *Madame, que le Prince eût une femme plus vieille, & vous un mari plus jeune.* Votre Majeſté eſt jeune, & Empereur pour y remédier, lui répondit la Princeſſe. Ce mot indécent, qui dans un cœur délicat auroit pû arrêter les progrès de la paſſion, ne fit qu'abréger les formalités.

Dans les premiers tems de cet engagement, la Princeſſe demanda la

grace d'un homme de qualité qui avoit été condamné à perdre la tête : *Je ne puis l'accorder*, dit l'Empereur. *S'il eût été poſſible de l'obtenir d'un autre, je ne me ſerois pas adreſſée à Votre Majeſté*, repliqua la Princeſſe. *J'en délibérerai avec Cuevas*, repartit l'Empereur. Charles alla maſqué le jour ſuivant, à un bal où il demanda à la Princeſſe un bouquet qu'elle tenoit à la main. La Princeſſe qui le reconnut, lui répondit : *J'en déliberérai avec Cuevas, Monſieur le Maſque. Voici celui qui le peut*, répliqua l'Empereur en ſouriant. *J'accepte la grace, & vous donne le bouquet*, dit la Princeſſe.

L'Empereur demandoit un jour ce que l'on diſoit du goût qu'il avoit pour la Princeſſe de Biſignano. On l'admire généralement, lui répondit le Gentilhomme auquel il s'étoit adreſſé. *Si cela eſt*, répliqua-t-il, *combien plus admireroit-on la vertu qui me fe-*

roit reſiſter à ce penchant ? Hiſtoire de Charles-Quint.

Charles fit entendre à un de ſes Courtiſans, qui durant ſon ſéjour à Paris, lui offrit de mener dans ſa chambre une jeune perſonne très-diſtinguée par ſa naiſſance & par ſa beauté, qu'il ſe croiroit un monſtre s'il déshonoroit quelqu'un dans une Ville où il étoit reçû avec tant de confiance. Les Princes, au lieu d'ôter l'honneur par leurs galanteries, en procurent beaucoup, dit le Courtiſan. *Cela ſeroit vrai*, répondit l'Empereur, *ſi chacun avoit la même opinion de ſon honneur que vous avez du vôtre.* Hiſtoire de Charles-Quint.

On preſſoit Charles de ſe livrer au penchant qu'il avoit pour la femme d'un des meilleurs Officiers de ſon armée : *A Dieu ne plaiſe*, dit-il, *que j'offenſe l'honneur d'un homme qui défend le mien l'épée à la main.* Hiſtoire de Charles-Quint.

L'Empereur étant à Salerne vit de ſa fenêtre un Gentilhomme qui parloit à une très-belle bourgeoiſe de la Ville ; il le fit appeller, & lui demanda, peut-être pour l'éprouver, comment il pourroit faire, pour avoir cette femme en ſon pouvoir. *J'ai tant d'horreur pour le métier que Votre Majeſté me propoſe, que je ne le ferois pas quand Dieu même me l'ordonneroit*, répondit le Gentilhomme. *Plût-à-Dieu*, s'écria le Prince, *que tous les Courtiſans fuſſent de votre humeur*, & il lui fit préſent d'une très-belle chaîne d'or. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

Dona Antonia Codilla, veuve adroite & ambitieuſe, forma le projet de faire ſervir à l'élévation de ſa maiſon la beauté éclatante d'une fille qu'elle avoit. Dans cette vûe elle la fit trouver pluſieurs fois ſur le paſſage de l'Empereur, qui parut ſenſible un jour aux charmes qu'on lui offroit.

ur le champ il lui fut préſenté par la eune perſonne une requête qu'il reut favorablement. Cette premiere grae fut ſuivie de quelques autres qui rent demandées aſſez rapidement. 'étoit beaucoup : mais ce n'étoit as tout ce que Codilla s'étoit proais. Elle ſe détermina à s'ouvrir d'aantage, & elle ſupplia Sa Majeſté Imériale de vouloir bien prendre ſoin e ſa fille dont la fortune ne répondoit pas à la figure, & à mille bonnes ualités qu'elle avoit. Charles qui démêla ſans peine le ſens de ces paroles, ui dit d'un air riant : *Mon eſprit eſt rop occupé, Madame, des affaires ubliques, pour que je puiſſe penſer aux eſoins de votre fille*, & la renvoya vec cette réponſe. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

Charles s'étant laiſſé entraîner dès es premieres années de ſon Regne, ar l'ardeur de ſuivre un ſanglier plus

Grand compoſa la ſienne des gens de condition qui lui étoient les plus attachés : mais on négligea généralement un homme de mérite & de conſidération, parce qu'il avoit quelque tache dans ſon origine. L'Empereur averti par un des Gentilhommes de ſa chambre de l'affront qu'on faiſoit à un cavalier qu'il eſtimoit, ſortit de ſon cabinet, & dit aux Seigneurs qui l'attendoient au paſſage : *Meſſieurs, que perſonne ne retienne Dom N***. parce qu'il doit entrer dans ma quadrille.* Hiſtoire de Charles-Quint.

Un Ambaſſadeur de Charles s'appercevant au commencement d'une audience qu'il avoit demandée à Soliman, qu'il n'y avoit point de ſiége pour lui, & que ce n'étoit point par oubli, mais par orgueil qu'on le laiſſoit debout, ôta ſon manteau, & s'aſſit deſſus avec autant de liberté que ſi ç'eût été un uſage établi. Il expoſa

enſuite

enſuite le ſujet de ſa commiſſion avec une preſence d'eſprit & une aſſurance qui charmerent le grand Prince devant lequel il parloit. Averti au ſortir de l'audience de prendre ſon manteau qu'on croyoit qu'il oublioit, il répondit avec douceur & gravité que les Ambaſſadeurs de l'Empereur ſon maître n'avoient pas accoutumé de porter leurs ſiéges avec eux. *Amelot, notes ſur Tacite.*

Une jeune Dame du Palais avoit fait quelque faute de Cour pour laquelle on jugea à propos de l'arrêter. Cinq Cavaliers Eſpagnols qui prenoient publiquement un intérêt fort vif à cette belle perſonne, ſe preſenterent devant l'Empereur le chapeau ſur la tête, comme pour lui témoigner le mécontentement qu'ils avoient de l'ordre qui avoit été donné. Charles, au lieu d'être offenſé, comme l'auroit été un Prince médiocre, de ce manquement ex-

rérieur de reſpect, leur dit agréablement, *teneis razon; yo la mandaro ſoltar*, vous avez raiſon, je donnerai ordre qu'on la mette en liberté. L'ordre fut en effet donné le jour même, au grand contentement de ſes amans, qui, outre la joie de la revoir, eurent encore le plaiſir de trouver qu'ils ne s'étoient pas trompés dans le jugement qu'ils avoient porté de l'intelligence & de la généroſité de l'Empereur leur maître. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

L'Empereur ſe prêta au déſir qu'avoit Jean Daens de lui donner à diner. A la fin du repas ce généreux & riche Négociant d'Anvers jetta au feu un billet de deux millions qu'il avoit prêtés au Prince : *Je ſuis*, lui dit-il, *trop payé par l'honneur que Votre Majeſté me fait.* Hiſtoire de Charles-Quint.

Charles rendoit volontiers juſtice à ſes Miniſtres. Il écrivit à Philippe

après la mort du Chancelier Nicolas Perrenot de Granvelle: *Mon fils je ſuis extrèmement fâché de la mort de Granvelle; nous avons perdu vous & moi un bon lit de repos.* Memoires de Granvelle.

L'Empereur avoit une conſideration ſi marquée pour ceux qui ſervoient l'Etat, qu'il dit publiquement en apprenant la perte qu'il venoit de faire de l'Archevêque de Tolede; qu'il étoit plus fâché de la mort du Cardinal de Tavera, que de celle de la Princeſſe Marie, parce qu'il ſeroit plus aiſé à ſon fils de trouver une autre femme comme celle-là, qu'à lui de trouver un Conſeiller tel que Tavera. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

La Cour de Charles-Quint étoit plus belle, plus libre, & plus nombreuſe à Bruxelles que par-tout ailleurs; parce que les Allemans, les Eſpagnols, & les Italiens qui n'ai-

moient pas à ſe trouver les uns chez les autres s'y réuniſſoient. Quelque attention qu'on eût d'écarter tous les ſujets de jalouſie & de trouble qui pouvoient diviſer ces Nations rivales, on n'y réuſſiſſoit pas toujours. Un des démêlés qui firent le plus de bruit, fut celui de deux femmes de qualité qui ſe diſputerent le pas à la porte d'une Egliſe. Cette conteſtation ridicule devint une affaire importante par le feu qu'y mirent leurs partiſans. Elle pouvoit avoir des ſuites dangereuſes, ſi l'Empereur ne l'eût terminée d'une maniere plaiſante en apparence, mais ſublime en effet, en prononçant, *que la plus folle des deux paſſât la premiere.* Hiſtoire de Charles-Quint.

Charles avoit, ou vouloit paroître avoir tant d'amour pour la juſtice, qu'il ne paſſoit jamais devant un gibet ſans le ſaluer. Cette pratique ſin-

guliere frappa ſi vivement ſes ſoldats, qu'ils contracterent généralement l'habitude d'ôter leur chapeau dans les lieux où l'on puniſſoit le crime. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

Un jour que Charles alloit d'Anvers à Bruxelles, ſes chevaux, ou ceux de ſa ſuite écraſerent une brebis. Le berger ayant demandé inutilement un dédommagement, ſe laiſſa perſuader *de faire arrêt ſur la perſonne de l'Empereur.* Le procès fut inſtruit & jugé comme il l'auroit été entre de ſimples particuliers. Cette équité déplut à la Cour : on voulut ſavoir du Rapporteur lui même s'il comptoit l'autorité du Prince pour rien. *Je m'y ſoumets dans tout ce qui lui eſt dû*, dit le Magiſtrat : *mais dans les affaires de la juſtice, je ne crains que Dieu.* Une vertu ſi mâle fit ſur Charles l'impreſſion qu'elle y devoit faire : il s'attacha cet homme généreux, & l'em-

ploya toûjours depuis dans les affaires les plus importantes. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

Charles ayant ſigné un arrêt qu'on lui fit ſentir n'être pas dans les principes d'une probité exacte ; il le mit en pieces en diſant, *j'aime mieux déchirer mes écrits que de perdre mon ame.* Hiſtoire de Charles-Quint.

L'Empereur ôta le Gouvernement de Milan à Ferrand Gonzague, parce qu'il avoit ſouffert que ſa fille & ſon gendre Fabrice-Colonne recommandaſſent aux Magiſtrats les cauſes des particuliers. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

Charles craignant que Ferrand Gonzague qu'il aimoit, ne fût condamné aux plus grands ſupplices pour des vexations qu'il avoit commiſes dans le Gouvernement du Milanès, ſe réſerva à ſon abdication le jugement du procès qui avoit été commencé

contre ce Général Le Prince n'avoit pas voulu bleſſer ouvertement la juſtice en déclarant innocent un homme qui ne l'étoit pas : mais il ſe crut permis d'empêcher la punition d'un coupable qui lui étoit cher. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

L'Empereur ſe trouvant à Cologne à la Fête-Dieu, aſſiſta tête nue à la proceſſion. Averti que la chaleur l'incommoderoit infailliblement ; il répondit que le ſerein du Jeudy Saint, ni le ſoleil de la Fête-Dieu ne faiſoient point de mal. *Ferreras.*

Charles dont les Troupes étoient compoſées d'Italiens, d'Allemands, & d'Eſpagnols, diſoit qu'une Armée pour être bonne devoit avoir une tête Italienne, un cœur Allemand & des bras Caſtillans. *Cabeça Italiana, pecho Germanico, bracos Caſtillanos.* Hiſtoire de Charles-Quint.

Charles diſoit que les longues ré-

louanges qu'il ne méritoit pas, devoit les recevoir à titre d'inſtruction. *Son hiſtoire.*

Les Rois d'Eſpagne n'ont porté le titre de Majeſté que depuis que Charles-Quint fut appellé au Throne de l'Empire. On donna pour la premiere fois ce titre à ce Prince en 1519. dans une occaſion célebre où fut plaidée la cauſe de la liberté des Indiens, contre la tyrannie de leurs Vainqueurs. *Herréra.*

La diſſection du corps humain à paſſé pour un ſacrilége juſqu'au tems de Charles-Quint; & on voit une conſultation que fit faire ce Prince aux Theologiens de Salamanque, pour ſavoir ſi en conſcience on pouvoit diſſequer un corps pour en connoître la ſtructure. *Le Gendre.*

HISTOIRE DES GUERRES CIVILES D'ESPAGNE.

en 1520, 1521, & 1522.

LIVRE TROISIEME.

L'Eſpagne connue dans les premiers âges ſous le nom d'Heſpérie & d'Ibérie, étoit habitée par des Peuples, qui défendus d'un côté par la mer, & de l'autre par les Pyrénées, jouiſſoient tranquillement d'un climat agréable, d'un Pays abondant, de leurs propres lois. Leurs mœurs d'abord fort ſimples s'altererent par la communication, & avec le tems. Avant même

que des liaiſons de commerce, ou des guerres qu'ils ne ſurent pas prevenir leur euſſent apporté les vices des Nations étrangeres, leur caractere étoit un peu chargé : déja ils gâtoient leur courage par de la preſomption, & leur fermeté par de l'orgueil. Ils ſe dégoutoient aiſément de ce qu'ils poſſédoient, & montroient pour les poſſeſſions des autres un penchant mêlé de jalouſie. Leur conſtance à ſupporter, à braver même la fatigue, la faim, toutes les incommodités de la vie, étoit portée juſqu'à l'héroïſme. Comme l'inaction leur paroiſſoit à tous un malheur, & à quelques-uns un crime, ils abregeoient leurs jours par le fer ou par le poiſon, lorſque l'âge les rendoit incapables d'une occupation ſuivie. L'ennemi avoit ſouvent à ſe plaindre de leur barbarie : mais l'étranger devoit ſe louer toûjours de leur généroſité. Ils pouſſoient

l'attachemeut pour leur Souverain, juſqu'à ſe donner ſouvent la mort pour ne lui pas ſurvivre. On les trouvoit aſſez généralement d'un ſecret inviolable, d'une fidélité incorruptible, d'une indépendance fiere & hardie. Quoiqu'ils fuſſent les plus magnifiques en habits qu'ils pouvoient l'être, on les accuſoit aſſez généralement d'avarice. Ils couchoient ſur la terre, vivoient très-frugalement, prenoient toûjours ſeuls leur repas, & ne donnoient pas même à manger dans les jours conſacrés au plaiſir.

Le repos leur paroiſſoit un fardeau ſi lourd, qu'ils alloient chercher dans des climats éloignés de l'exercice à leur inquietude & à leur valeur, lorſque l'Eſpagne ne leur en fourniſſoit point. Ils commençoient la bataille en chantant; & la Cavalerie combattoit à pié, cela étoit néceſſaire pour ſoutenir l'Infanterie. Leurs armes offen-

ſives les plus ordinaires étoient deux épées courtes & légéres propres pour ſe battre de près, ce qui ne pouvoit convenir qu'à un peuple intrepide. Jamais on ne commençoit une expédition que les meres n'euſſent ſolennellement encouragé les fils par l'exemple de leurs peres; & ſans s'être muni de peaux ou de veſſies qu'on enfloit dans l'occaſion pour paſſer les rivieres à la nage. Ceux qui périſſoient à la guerre étoient laiſſés en proie aux vautours: c'étoit un honneur qui ne s'étendoit pas juſqu'à ceux qui mouroient dans leur lit: on brûloit leur corps.

La partie de la Nation qui occupoit le midi étoit ſortie de la Barbarie par le commerce qu'elle avoit avec les étrangers: mais les habitans des côtes de l'Océan reſſembloient à tous les peuples qui ne connoiſſent d'autre exercice que celui de la chaſſe, & qui paſſent leur vie dans les forêts. Ce

genre de vie avoit tant de charmes pour les Callaïciens en particulier, qu'ils ſe déchargeoient ſur leurs femmes de tous les travaux de la campagne. On étoit parvenu à leur en faire ſoutenir la fatigue, en formant tous les ans une aſſemblée générale, où celles qui s'étoient le plus diſtinguées dans la culture des terres recevoient les éloges publics.

Ces uſages durerent juſqu'à ce que les Carthaginois que leur ambition, leur avarice, & leurs flottes rendoient redoutables ſur la méditerranée, euſſent porté leurs vûes ſur une région remplie de richeſſes inconnues à ſes habitans. Quelques tentatives qu'ils firent d'abord pour s'y établir par la voie des armes, ne leur ayant pas réuſſi, ils ſe préſenterent comme des amis qui en échange d'un ſuperflu très-inutile, offroient des choſes néceſſaires pour les douceurs & les com-

modités de la vie. L'appas d'un commerce en apparence ſi avantageux ſéduiſit à tel point les Eſpagnols, qu'ils permirent à ces Républicains de bâtir ſur les côtes des maiſons pour ſe loger, des magaſins pour la ſureté de leurs marchandiſes, des Temples pour l'exercice de leur Religion. Ces établiſſemens devinrent inſenſiblement des fortereſſes dont ſortirent des armées nombreuſes & diſciplinées qui après une guerre aſſez vive, & des ſuccès quelque-tems balancés, aſſervirent preſque tout ce qui étoit ſitué entre la mer & l'Ebre.

Les Carthaginois devenus les maîtres de la plus grande & de la plus riche partie de l'Eſpagne, parurent ignorer ou mépriſer les moyens d'y affermir leur domination. Au lieu de continuer comme ils avoient fait juſques au commencement de la guerre, dans le cours même de leurs conquêtes,

quêtes, à tirer avec des effets de peu de valeur l'or & l'argent que fourniſſoient aux vaincus des mines abondantes, ils voulurent tout emporter de force. Cet eſprit de tyrannie paſſa de la République au Général, à l'Officier, au ſoldat, au Négociant même. Une conduite ſi violente jetta les Provinces ſoûmiſes dans le déſeſpoir, & inſpira à celles qui étoient encore libres une horreur extrême pour un joug ſi dur. Ces diſpoſitions les déterminerent les unes & les autres à accepter des ſecours auſſi dangereux que les maux qu'elles éprouvoient ou qu'elles craignoient étoient cruels. Elles devinrent dès-lors le théatre de la jalouſie, de l'ambition, de la haine de Rome & de Carthage.

Ces deux Républiques rivales combattirent avec beaucoup d'acharnement pour ſavoir à qui l'Empire de l'Eſpagne appartiendroit. Peut-être

ne ſeroit-il reſté ni à l'une ni à l'autre ; ſi les Eſpagnols ſpectateurs tranquilles des évenemens, euſſent donné le tems aux deux partis de ſe conſumer. Pour s'être conduits ſur d'autres principes, & avoir voulu être acteurs dans ces ſcenes ſanglantes, ils ſe trouverent les eſclaves des Romains pleinement victorieux des Carthaginois, après une guerre très-opiniâtre. Ils ne changerent de maître qu'au bout de ſix cents ans, à l'occaſion & de la maniere que nous l'allons dire.

Des Barbares ſortis la plûpart du Nord de l'Europe pour chercher des climats plus doux & plus fertiles que le leur, demanderent au commencement du cinquieme ſiecle des établiſſemens à l'Empereur Honorius. Ce Prince naturellement foible, & qui gouvernoit un Etat qui s'écrouloit de toutes parts, n'oſa rejetter une priere qu'on lui faiſoit les armes à la

main. Seulement pour préſerver l'Italie des ravages qu'il prévoyoit ; il fit inſinuer à ces Nations d'aller ſe fixer au-de-là des Alpes. L'Eſpagne fut le ſéjour que les Sueves, les Alains, les Vandales, & les Gots choiſirent. Accoûtumés au métier de brigands, ils ne purent devenir citoyens, & ils ſe firent entr'eux une guerre vive & continuelle. Les Goths plus habiles ou plus heureux, ſoûmirent leurs ennemis, & les Etats de leurs ennemis ; & compoſerent de toutes les Provinces d'Eſpagne, une vaſte & puiſſante Monarchie qui ſe ſoutint avec éclat juſqu'au commencement du huitieme ſiecle. L'incontinence de leur dernier Roi fut la cauſe de la révolution qui leur ôta le ſceptre.

Rodrigue, c'étoit le nom de ce Prince, devint amoureux d'une jeune perſonne de qualité nommée Cava ;

qu'il ne put jamais parvenir à rendre ſenſible. Cette ſévérité qu'une fauſſe idée de la grandeur ſouveraine lui fit regarder comme un crime & comme un outrage, le détermina à ſatisfaire ſa paſſion par la violence. Cava inconſolable de ſon déshonneur, en inſtruiſit ſecretement le Comte Julien ſon pere, qui étoit d'un caractere à ne ſacrifier ſon reſſentiment à aucune conſidération, & dans une poſition qui lui rendoit la vengeance aiſée. Son Gouvernement de Ceuta, la ſeule poſſeſſion des Goths en Afrique, le mit à portée de traiter, ſans ſe rendre ſuſpect, avec les Saraſins déja maîtres de la Mauritanie; & le mécontentement général de ſa Nation l'aida à leur perſuader que l'occaſion qu'ils attendoient ſi impatiemment de s'établir en Europe, étoit enfin trouvée. Séduits par cette eſpérance, les Maures paſſent la mer, & ne trouvent que

ce qu'on leur avoit annoncé : un Roi ſans mœurs & ſans talens, beaucoup de Courtiſans & point de Miniſtres, des ſoldats ſans valeur & des Généraux ſans expérience, des peuples amollis pleins de mépris pour le Gouvernement & diſpoſés à changer de maître, des rebelles qui ſe joignent à eux pour tout ravager, tout brûler, & tout maſſacrer. En moins de trois ans l'Empire des Chrétiens eſt détruit, & celui des infideles établi ſur des fondemens ſolides. Ils auroient été peut-être inébranlables, ſi des haſards heureux n'avoient conſervé les jours du célebre Pélage.

Ce grand Prince iſſú du ſang des Rois Goths, voyant que toute ſa valeur n'avoit pû vaincre dans la journée de Xerés la mauvaiſe deſtinée de ſa Patrie, que l'Etat avoit ſuccombé, & le Chef de l'Etat péri, ramaſſa ce qu'il put trouver de Citoyens généreux, & les

conduiſit, dans l'Aſturie, réſolu d'y défendre juſqu'à la derniere goutte de ſon ſang, les débris de la Religion & de la Monarchie. La conſternation qui étoit générale dans ces montagnes lorſqu'il y arriva, ne le fit pas changer de deſſein : un courage à toute épreuve, des mœurs aimables, une fermeté au-deſſus de tous les revers, le talent de la parole, une grande réputation de vertu & de capacité, lui ſervirent à perſuader aux peuples qu'il étoit plus glorieux, plus ſage même de ſe défendre que de chercher leur ſalut dans un fuite honteuſe, qui abandonneroit à l'ennemi leur Pays & leurs biens. Cette conviction fut ſuivie d'une ardeur à ſe retrancher qui approchoit beaucoup plus de l'héroïſme que du déſeſpoir.

Les ouvrages n'étoient pas encore finis, que les Maures attaquerent en même tems les défilés & les hauteurs

avec l'impétuoſité qui leur étoit naturelle, & la confiance que leur inſpiroient leurs ſuccès. Ils furent pluſieurs fois repouſſés avec tant de perte, que déſeſpérant d'emporter des poſtes ſi avantageux, & ſi bien défendus, ils offrirent une ſuſpenſion d'armes, ſi on vouloit s'engager à leur payer tous les ans un léger tribut. Pélage qui manquoit de vivres, & qui voyoit que la plûpart des ſiens commençoient à parler de ſe rendre, accepta ſans balancer un accommodement plus favorable que ſa ſituation ne le mettoit en droit de l'eſpérer. Son projet n'étoit pas d'obſerver long-tems les conditions du traité, mais de profiter, comme il fit, de la treve pour ſe fortifier, diſcipliner ſes troupes, amaſſer des ſubſiſtances, & ſecouer le joug.

Cette hardieſſe qui eût été une témérité dans une ame commune, pouvoit ne pas réuſſir même à un grand

homme, & devoit ſelon les apparences être ſuivie des plus grands malheurs, ſi les projets des Maures vaſtes, & ſans être déraiſonnables, avoient du ſuccès. Ces infideles méditoient la conquête de la Gaule Gothique dont ils eſpéroient deux grands avantages; celui de former un établiſſement conſidérable dans un beau Pays, & celui de forcer à la ſoûmiſſion Pélage, en le plaçant au centre d'un Empire redoutable, ſans aucune eſpérance de ſecours. Pour exécuter ce plan ſans trop haſarder, ils laiſſerent en Eſpagne une armée conſidérable diſpoſée de maniere à contenir les peuples ſubjugués, & à obſerver ceux qui ne l'étoient pas encore; & ils porterent leurs principales forces au-delà des Pyrénées. La fortune qui les conduiſoit comme par la main, leur fit parcourir en conquérans une grande partie de la France. Ils s'en croyoient

les maîtres lorſqu'ils furent détruits près de Tours par Charles Martel, qui leur enleva le Languedoc, la Gaſcogne, la Catalogne, & les empêcha d'enfermer, comme ils ſe l'étoient propoſé, un Etat compoſé de l'Aſturie, de la Byſcaye, du Nord de la Galice, & de la Navarre, les ſeules contrées que Pélage avoit pu ſauver ou recouvrer en vingt-trois ans d'adminiſtration. Des Hiſtoriens très-eſtimables d'ailleurs ſe ſont trompés lorſqu'ils ont écrit que ce Prince à qui on n'avoit déféré qu'une Couronne élective, comme elle l'étoit avant les malheurs qu'on venoit d'eſſuyer, avoit réuſſi, ainſi que les circonſtances paroiſſoient l'exiger, à la rendre héréditaire; & que ſes deux enfans avoient donné le premier exemple de la ſucceſſion en ligne maſculine, & féminine au défaut des mâles. Il eſt douteux ſi Pélage a jamais porté le nom de Roi;

& il paroît certain que l'uſage de perpétuer le Sceptre dans une même famille ne s'eſt introduit qu'au commencement du dixieme ſiecle.

Un arrangement ſi ſage procura aux Chrétiens lorſqu'il eut été fait, la facilité de profiter, pour affermir leur liberté, & pour étendre leur Empire, des diviſions qui partageoient les Infideles. Ce n'eſt pas qu'ils ne fuſſent auſſi quelquefois eux-mêmes en proie aux horreurs des Guerres civiles : mais leurs démêlés ne furent ni auſſi longs ni auſſi cruels que ceux de leurs ennemis. S'ils acheterent quelque-tems la paix par un tribut de cent de leurs filles deſtinées à des plaiſirs honteux, ils effacerent cette infamie par des actions héroïques, & des ſuccès brillans. L'aſcendant qu'ils prirent peu-à-peu ſur les Africains, qui avoient fait la faute de ſe donner des Rois particuliers dans toutes les Villes conſidé-

rables de leur domination, fut à la fin ſi marqué, que dans le quinzieme ſiecle, il ne reſtoit aux Maures de leurs conquêtes que le Royaume de Grenade, tandis que les Chrétiens avoient quatre Monarchies, celle de Navarre, celle de Portugal, celle d'Arragon, & celle de Caſtille. La derniere & la principale qui avoit ſucceſſivement porté les noms de Royaume des Aſturies, d'Oviedo, de Léon, & de Caſtille, prit celui d'Eſpagne après ſon union avec l'Arragon, par le mariage de Ferdinand & d'Iſabelle.

Les deux Souverains trop puiſſans pour craindre d'être inquiétés par leurs voiſins, réſolurent la ruine des Maures. Pour y travailler avec une apparence de bonne foi & de juſtice, on leur demanda un tribut que la Caſtille leur avoit autrefois impoſé, qu'ils ne payoient que lorſqu'ils étoient diviſés,

& que leur Roi refuſa comme on s'y attendoit, avec une fierté accompagnée de menaces. Cette réponſe fut le prétexte & le ſignal d'une guerre longue, vive & opiniâtre. Toutes les Places du Royaume de Grenade qui étoient en grand nombre furent forcées en pluſieurs campagnes par les Chrétiens que Ferdinand & Iſabelle animoient par leur préſence, par leurs bienfaits & par leurs éloges. On inveſtit enfin la Capitale dans le mois d'Avril de l'an 1491. Comme elle étoit extrèmement fortifiée pour le tems, défendue par une armée plutôt que par une garniſon, & remplie d'une multitude d'habitans qui aimoient mieux périr que de ſe rendre, le ſiége en devoit être naturellement très-meurtrier. Gonſalve de Cordoue qui le conduiſoit, le changea en blocus dès qu'il eut appris que la Ville manqueroit bientôt de vivres; elle n'en

avoit plus en effet à la fin de Novembre ; & elle ſe rendit le ſecond de Janvier de l'an 1492. On aſſûra cette conquête en mettant de bonnes garniſons dans les Places fortes, & en proſcrivant tous ceux des Infideles qui furent fermes dans leur Religion. La prévoyance pour la tranquillité de l'Eſpagne fut pouſſée encore plus loin dans la ſuite : on alla attaquer juſques chez eux des peuples qui l'avoient opprimée durant environ ſept ſiecles. Cette entrepriſe tout-à-fait héroïque réuſſit ſi heureuſement, qu'Oran, Bugie, Alger, Tripoli, furent ſoûmis, & les Rois de Tremecen & de Tunis forcés au tribut & à l'hommage : toute la côte d'Afrique reconnut l'autorité des Rois Catholiques. Leur puiſſance avant cette expédition avoit été augmentée par la ſoûmiſſion des Grands, qui, dans le déſordre des troubles civils, s'étoient accoûtumés à

une entiere indépendance, par l'uſurpation des Royaumes de Naples & de Navarre, & ſur-tout par la découverte du nouveau monde.

Cet évenement le plus grand peut-être en lui-même, & par ſes ſuites, qui ait jamais occupé les hommes, fut l'ouvrage du génie de Chriſtophe Colomb, & de la ſageſſe de Ferdinand & Iſabelle qui eurent aſſez d'élévation pour adopter les vaſtes & ſublimes idées qu'on leur préſentoit. Ils donnerent au Pilote Genois trois Vaiſſeaux avec leſquels il mit à la voile le 3 Août 1492. Sa navigation fut ſi heureuſe qu'en trois mois il prit terre aux Iſles Lucayes, & peu après à celle que ſon étendue & ſes richeſſes firent honorer du nom de l'Iſle Eſpagnole. Là il chargea ſes Vaiſſeaux d'or, d'argent, de marchandiſes précieuſes qui réveillerent la curioſité, ou exciterent la jalouſie de toute l'Eu-

rope. Il en étoit parti assez généralement regardé comme un visionnaire. Son retour causa une admiration universelle : la Cour des Rois Catholiques sur-tout le mettoit au-dessus de tous les éloges. Une approbation si générale l'encouragea à continuer ses découvertes & ses conquêtes dans un Pays qu'on commençoit à nommer Indes Occidentales, par opposition aux Indes Orientales que les Portugais venoient de découvrir, & où ils formoient déja des établissemens. Le terme des travaux de Colomb * ne fut

* Christophe Colomb à qui un génie élevé, des études profondes, & de longs voyages avoient fait deviner qu'il y avoit une quatrieme partie de la terre inconnue aux trois autres, proposa à la République de Genes sa patrie d'en tenter la découverte. N'ayant pas été écouté, il alla offrir ses services à Jean II. Roi de Portugal qui voulut que ce projet fût examiné par *Dom Diego Ortiz* Evêque de Ceuta, & par deux Medecins Juifs fort estimés pour leur habileté dans la Cosmographie. La premiere chose que

pas celui des progrès des Eſpagnols dans cette quatrieme partie du monde.

firent ces Commiſſaires fut de demander à Colomb un mémoire plus détaillé ; il le donna, & dès qu'ils l'eurent entre les mains, ils firent ſecretement partir une caravelle, avec ordre au Pilote de ſuivre exactement tout ce qui étoit marqué dans cet écrit, qu'on lui mit entre les mains : mais la tête & le courage du Génois manquoient également au Portugais : la caravelle n'alla pas fort loin; elle retourna en Portugal, tout l'équipage déteſtant une entrepriſe qui lui paroiſſoit auſſi inſenſée que périlleuſe.

Colomb indigné de cette ſupercherie ſe rendit à la Cour d'Eſpagne, où après bien des rebuts la Reine Iſabelle lui confia trois Vaiſſeaux. Les Caſtillans qui les montoient, effrayés de ſe voir au bout d'un certain tems ſi éloignés de leur Patrie, ne parlerent plus que d'en reprendre au plutôt la route. La Cour, diſoient-ils, ne ſauroit trouver mauvais qu'après avoir navigué plus loin que perſonne n'a fait, nous n'ayons pas été plus avant, ſans eſpérance de rien trouver, & uniquement pour ſervir l'ambition déréglée d'un aventurier, qui n'ayant rien à perdre, ſe mettoit fort peu en peine de nous voir tous périr. Il y en eut même qui dirent aſſez haut que le plus court étoit de jetter cet étranger à la mer, & qu'ils en ſeroient quittes pour dire qu'il y étoit tombé par accident en contemplant les aſtres.

Ils

Il y fonderent l'Empire le plus riche qui ait jamais éxiſté, & l'établirent

Colomb qui comprit toute la grandeur du péril qu'il couroit, parla aux mécontens avec beaucoup de douceur, & leur repreſenta qu'un peu de conſtance alloit infailliblement leur acquerir une gloire immortelle. Voyant qu'ils ne ſe raſſuroient point, il ſe haſarda à leur faire une propoſition qui ſuſpendit leur fureur. Il leur déclara que ſi dans trois jours la terre ne paroiſſoit point, ils ſeroient les maîtres d'en uſer comme ils voudroient; & qu'il ſe mettroit à leur diſcrétion.

La déclaration du commandant fut priſe au pié de la lettre, & on lui fit entendre que les trois jours étant expirés on ne differeroit pas un moment à revirer de bord: mais on prétend qu'il n'avoit rien riſqué en prenant un terme ſi court; qu'il y avoit déja quelque tems qu'il trouvoit fond avec la ſonde, & que la nature du ſable ou de la vaſe qu'elle rapportoit lui faiſoit juger qu'il étoit près de terre. Dès le deuxieme jour il en parut des ſignes qui raſſurerent les plus timides. C'étoient des morceaux de bois figurés, des cannes fraîchement coupées, une épine avec ſon fruit. D'ailleurs on commençoit le matin ſur-tout à reſpirer un air plus frais, & ce qui plus que toute autre choſe faiſoit impreſſion ſur l'eſprit de Colomb, les vents changeoient ſouvent pendant la nuit; car il ne pouvoit douter que cela ne

ſur des fondemens ſi ſolides, qu'il n'a eſſuyé aucune révolution : il paſſa

vint d'un combat de vent de terre contre celui qui ſouffloit ordinairement au large. Le ſoir de ce même jour qui fut le Jeudi 11 d'Octobre 1492. la priere finie, il avertit que cette nuit-là même il comptoit de voir la terre. En effet ſur les deux heures après minuit, un Matelot qui depuis quelque tems ſe tenoit au haut du grand mât, ſe mit à crier, *lumiere*, *lumiere*, *terre*, *terre*. Au point du jour, la terre parut viſiblement éloignée d'environ deux lieues. Alors tout l'Equipage de la Capitane ſe jetta aux piés de Colomb, lui demanda pardon des chagrins qu'il lui avoit donnés, & le ſalua en qualité d'Amiral & de Vice-Roi. On ſauta peu après à terre, & on prit poſſeſſion au nom de la Couronne de Caſtille, d'une des Iſles Lucayes, à laquelle on donna le nom de San-Salvador. Les découvertes furent pouſſées les jours ſuivans. Les Caſtillans donnoient par-tout pour de l'or aux Sauvages qu'ils trouvoient, ce qu'en Europe on ne s'aviſeroit pas de ramaſſer, des pots de terre caſſés, des morceaux de verre & de fayence ; & les Inſulaires croyoient avoir fait un ſi bon marché, qu'ils s'enfuyoient auſſi-tôt, craignant que les Eſpagnols ne ſe raviſaſſent.

L'Amiral voyant que ces peuples le regardoient lui & ſes compagnons comme des hommes d'une nature ſupérieure, crut qu'il ne riſ-

avec tous les autres Etats de la Monar-

queroit rien à laiſſer 38 des ſiens dans un fort qu'il conſtruiſit dans l'Iſle, qu'il avoit appellée l'Eſpagnole, & il partit pour l'Europe. Il eſſuya une ſi furieuſe tempête qu'il ſe crut perdu. Dans ce danger, il s'aviſa d'une invention aſſez ſinguliere pour conſerver la mémoire de ſes découvertes, en cas qu'il périt par la tempête. Il fit en peu de lignes une relation de ſon voyage, l'écrivit ſur du parchemin, & l'enferma dans une barrique bien fermée qu'il jetta à la mer. Cette précaution fut heureuſement inutile. Colomb arriva en Eſpagne, y fut reçû comme il le méritoit, & renvoyé avec une Flotte conſidérable dans le nouveau monde.

Les ſoldats qu'il y avoit laiſſés dans ſon premier voyage s'étoient ſi mal conduits pendant ſon abſence, qu'ils avoient été tous maſſacrés. Pour prevenir un ſemblable malheur, l'Amiral bâtit une ville aſſez forte qu'il appella Iſabelle; & il voulut exiger des ſiens une exacte diſcipline qu'il ne put jamais établir. Comme ils manquoient ſouvent des choſes les plus neceſſaires à la vie, ils les prenoient de force aux Indiens. Ceux-ci ſe réunirent pour exterminer des étrangers qui ne ſe faiſoient connoître que par des violences. Comme Caonabo Roi de Maguana étoit l'ame de cette ligue, Colomb voulut s'aſſurer de ſa perſonne: il ſavoit que ce Cacique faiſoit beaucoup plus de cas du cuivre & de la fonte que de l'or, & qu'il avoit ſouvent té-

chie à la Maiſon d'Autriche par le

moigné une grande envie d'avoir la cloche de l'Egliſe d'Iſabelle, parce qu'il s'étoit imaginé qu'elle parloit : il ſe ſervit de cette connoiſſance pour lui tendre un piége dont l'exécution fut confiée au brave Ojeda.

Cet Officier, après avoir reçu les inſtructions de ſon Général, partit avec neuf Cavaliers bien montés, pour ſe rendre à Maguana, lieu de la reſidence ordinaire du Cacique, ayant fait auparavant courir le bruit qu'il étoit chargé de preſens pour ce Prince, avec lequel les Caſtillans vouloient diſoit-il, par eſtime pour lui, établir une paix durable. Le peu de ſuite qu'il avoit, empêcha Caonabo de ſoupçonner du myſtere dans cette ambaſſade, & il fit à l'Ambaſſadeur une reception magnifique. Ojeda commença par remettre au Roi les preſens dont il étoit chargé, & il accompagna cette action de beaucoup de complimens de la part de l'Amiral ; puis il fit de grandes plaintes, des préparatifs de guerre, qui ſe faiſoient par-tout contre une Nation qui ne demandoit qu'à vivre en bonne intelligence avec toutes les autres. Il propoſa enſuite les conditions ſous leſquelles il avoit ordre de traiter: elles étoient très-raiſonnables, très-avantageuſes aux ſujets de Caonabo ; & la cloche de l'Egliſe d'Iſabelle devoit être le nœud d'une ſi belle union : « En attendant, « dit Ojeda, mon Géné« ral m'a ordonné, Sei« gneur, de vous remet« tre un preſent rare, &

mariage de Jeanne, fille de Ferdinand

« tel qu'il n'en a jamais « fait de ſemblable à « aucun Prince.

En diſant cela il fit voir des fers ſemblables à ceux qu'on met aux piés des criminels, & des forçats, & des menotes de même matiere; le tout ſi bien travaillé, ſi poli, & ſi luiſant qu'on l'auroit pris pour de l'argent. Il fit entendre au Caçique que la coûtume étoit de porter ces marques d'honneur aux piés & aux mains, & il s'offrit à les lui mettre en particulier, afin qu'il pût ſe montrer en cet équipage à ſes ſujets. Le Prince Caraïbe donna ſottement dans le piege, & ſe laiſſa conduire où étoient les gens d'Ojeda, qui le garotterent, puis cet Ambaſſadeur qui avoit ſon cheval tout prêt, étant ſauté bruſquement deſſus y fit mettre en croupe le Caciqüe enchaîné, ſe le fit étroitement lier corps à corps, & gagna au galop Iſabelle avec ſa proie. Le malheur arrivé à Caonabo révolta les Indiens : ils formerent une armée de cent mille hommes qui furent détruits par deux cents hommes de pié & vingt chevaux que Colomb mena contr'eux. Toute l'Iſle Eſpagnole fut après cet évenement condamnée aux travaux des mines, ou à un tribut qu'il étoit impoſſible de payer. L'Amiral fut obligé d'aller rendre compte à la Cour d'Eſpagne d'une conduite où il paroiſſoit ſi peu d'humanité. Ayant réuſſi à ſe juſtifier en partie, il retourna aux Indes où il trouva les ſiens livrés aux fureurs des guerres civiles. Quoiqu'il fût parvenu

& d'Iſabelle avec l'Archiduc Philip-

très-heureuſement à les finir, il fut accuſé de vouloir les perpetuer, dans la vue de ſe rendre Souverain & indépendant. Cette accuſation fit impreſſion ſur Ferdinand qui étoit d'un caractere défiant ; & on perdit par d'autres moyens Colomb dans l'eſprit d'Iſabelle, ſeul juge des affaires du nouveau monde, parce que la découverte s'en étoit faite au nom & aux dépens de la Couronne de Caſtille. Le mécontentement de la Reine alla juſqu'à dépoſer le Vice-Roi, & à envoyer dans les Indes un nouveau Gouverneur-Général, qui fit condamner à mort ſon predeceſſeur, & l'envoya les fers aux piés en Europe. Un traitement ſi injuſte & ſi cruel rendit à Colomb la confiance des Rois Catholiques, qui le déterminerent à continuer ſes découvertes. Il ſeroit mort de faim à la Jamaïque, ſans un ſtratagème ſingulier.

Il devoit y avoir bientôt une éclipſe de lune ; l'Amiral envoya dire à tous les Caciques des environs qu'il avoit une choſe de grande conſéquence à leur communiquer. Ils vinrent, & il commenca par leur faire de grands reproches ſur leur dureté à ſon égard ; puis prenant un ton aſſuré : « Vous en ſerez bien-« tôt rudement punis, « ajouta-t-il, je ſuis ſous « la protection d'un Dieu « puiſſant qui me venge-« ra ; & n'avez-vous pas « vu ce qu'il en à coûté « à ceux de mes ſoldats « qui ont voulu ſecouer « le joug de mon obéiſ-« ſance ? bientôt vous « ſerez un exemple bien

pe, fils de l'Empereur Maximilien.

« plus terrible de la « vengeance du Dieu « des Eſpagnols; & pour « preuve de ce que je « vous dis, vous allez « voir dès ce ſoir la lu- « ne rougir, puis s'obſ- « curcir, & vous refu- « ſer ſa lumiere : mais « ce ne ſera là que le « prelude de vos mal- « heurs, ſi vous ne pro- « fitez de l'avis que je « vous donne. »

L'éclipſe commença effectivement quelques heures après, & les Barbares épouvantés pouſſerent des cris effroyables : ils allerent ſur le champ ſe jetter aux piés de Colomb, & le conjurerent de détourner de deſſus leur tête les maux dont ils étoient menacés. Il lui fut aiſé alors de faire ſes conditions : on lui jura de ne plus le laiſſer manquer de rien, il ſe fit un peu prier pour mieux cacher ſon jeu, puis paroiſſant tout-à-coup ſe radoucir : « vous en ſerez quittes « cette fois-ci pour la « peur, leur dit-il ; je « vais prier mon Dieu « de faire reparoître la « lune ; » & en diſant cela il s'enferma, & les Indiens recommencerent à jetter des cris épouvantables. Au bout de quelques momens l'éclipſe commença à ſe perdre, & les Infideles demeurerent perſuadés que cet étranger diſpoſoit à ſon gré de toute la nature : ils eurent toûjours grand ſoin depuis ce tems-là, non ſeulement de ne lui rien refuſer, mais encore d'éviter de lui donner le moindre ſujet de mécontentement.

Ce fut au retour de cette expedition en 1505. que pour confon-

La mort d'Iſabelle plaça Philippe ſes envieux qui reduiſoient preſque à rien la gloire de ſes découvertes, il s'aviſa d'une plaiſanterie dont on a beaucoup parlé.

Un jour qu'il étoit à table avec une grande compagnie, le diſcours tomba ſur le nouveau monde, & quelqu'un eut l'impoliteſſe de dire qu'il ne voyoit pas trop le merveilleux d'une telle entrepriſe, qu'un peu de hardieſſe, & beaucoup de bonheur en avoit fait tout le mérite. Ce diſcours fut applaudi, & chacun jetta les yeux ſur Colomb, qui ſans répondre un mot, ſe fit apporter un œuf, & demanda ſi quelqu'un ſavoit le ſecret de le faire tenir tout droit ſur ſa pointe. On lui en donna à lui-même le défi : il l'accepta, caſſa un peu la pointe de l'œuf, & le fit tenir droit. Tous s'écrierent qu'ils en auroient bien fait autant : « je n'en doute point, « reprit-il : mais aucun « de vous ne s'en eſt aviſé, & c'eſt ainſi que « j'ai découvert les Indes. Je me ſuis aviſé « le premier de naviguer « de ce côté-là ; & il « n'eſt aujourd'hui ſi miſérable Pilote qui n'y « puiſſe aller. Bien des « choſes paroiſſent aiſées après le ſuccès, « qu'on a cru impraticables avant qu'elles « euſſent été entrepriſes. Vous pouvez vous « ſouvenir des railleries « qui ont été faites de « mon projet avant que « je l'euſſe exécuté. « C'étoit alors une chimere, une folie : ſi on « veut vous en croire « aujourd'hui, rien n'étoit plus aiſé. »

Colomb termina peu

pe * ſur le Throne de Caſtille en 1506. Il s'y fit adorer par ſon affabilité, ſa candeur, ſa généroſité. Tout lui promettoit un Regne heureux, lorſqu'une fievre violente le conduiſit au tombeau la même année qu'il avoit commencé à régner. Comme Jeanne ſa femme étoit folle, & que ſon fils Charles n'étoit pas en âge de prendre les rênes du Gouvernement, Ferdinand qui avoit quitté publiquement la qualité de Roi de Caſtille, en prit l'adminiſtration comme Régent. ** Il

après à Valladolid une carriere plus brillante qu'heureuſe. *Hiſtoire de Saint Domingue.*

* Ce Prince portoit pour deviſe le collier de l'Ordre de la Toiſon d'or avec ces mots caſtillans : *Con los humildes y con el altraigo, azero y pedernal* ; ce qui veut dire: agneau avec les humbles, fuſil & caillou contre les ſuperbes.

** Dans le peu de tems que Ferdinand avoit gouverné la Caſtille après la mort d'Iſabelle, il avoit ſingulierement diſtingué un Seigneur dont il fut abandonné à l'arrivée de Philippe. Lorſqu'après la perte de ce jeune Prince, il reprit l'adminiſtration de cet Etat, il dit à ſon ancien favori : *Qui eût jamais penſé que vous m'euſſiez ainſi abandonné?* à quoi le Courti-

gouverna avec beaucoup de ſageſſe, de bonheur & de gloire, juſqu'au commencement de l'année 1516. Se voyant prêt alors à finir ſa carriere, il caſſa le teſtament qu'il avoit fait en faveur de ſon petit fils Ferdinand, par lequel il lui laiſſoit la Caſtille, l'Arragon, & toutes les Couronnes qui y étoient annéxées. La paſſion qu'il avoit pour ſon projet de la Monarchie univerſelle, ruiné ſans reſſource par cette diſpoſition, l'emporta ſur la tendreſſe qu'il avoit pour l'Infant, & le détermina à déclarer l'Archiduc Charles ſon héritier univerſel.

Soit que les talens du jeune Prince, né & élevé dans les Pays-Bas, n'euſſent pas encore aſſez excité d'admiration, ſoit que l'étendue des Etats qu'il devoit avoir un jour, eût inſpi-

ſan répondit: *Qui eut jamais cru, Sire, qu'un vieux Roi eût du vivre plus qu'un jeune?* Hiſtoire de Charles-Quint.

ré trop de défiance, les Eſpagnols parurent peu diſpoſés à le reconnoître pour leur Roi à la mort de ſon ayeul. Ilsprétendoient que la folie de la Reine Jeanne * ſa mere ne lui don-

* « Cette Princeſſe ne « voulut voir perſonne : « elle ne ſortoit de ſa « chambre que pour al- « ler à l'Egliſe, où elle « rendoit de fréquentes « viſites au corps de ſon « mari ; tout le monde « en avoit compaſſion : « elle étoit vêtue d'un « gros drap noir qui la « ſerroit au tour du col; « un grand bonnet noir « où ſa tête étoit toute « enfoncée, lui ſervoit « de coëffure : ſes man- « ches lui cachoient les « mains, & un voile « épais en forme de « manre lui deſcendoit « depuis la tête juſ- « qu'aux piés. Quoi- « qu'elle parut toûjours « toute occupée de ſa « douleur, on ne la « vit jamais ſe plaindre « ni repandre une larme.

« On raconte à cette « occaſion que dans le « fort de ſa jalouſie elle « ſurprit une fois ſon « mari avec ſa Maitreſ- « ſe : elle en fut ſi tou- « chée, & verſa tant de « larmes, que depuis el- « le ne pleura plus, « comme ſi la douleur « eût tari la ſource de « ſes larmes.

« Quand elle faiſoit « quelque voyage elle « ne marchoit que la « nuit, comme ſi la lu- « miere lui fût devenue « odieuſe, lorſqu'elle « ne lui étoit plus com- « mune avec un Prince « qu'elle avoit ſi ten-

noit de droit réel qu'au Gouvernement de l'Etat, & ne lui en donnoit pas même d'apparent au Throne. Ces principes allarmoient vivement l'Archiduc qui avoit cru toucher à la Couronne, & qui ſe voyoit en danger d'en être encore longtems éloigné. Des intrigues heureuſes & bien conduites diſſiperent pourtant ce nuage, qui

« drement aimé. Elle ne « marchoit jamais ſans « faire porter après elle « le cercueil de ſon ma- « ri. Une longue ſuite « de gens à pié & à che- « val avec des flambeaux « allumés accompa- « gnoient le corps. Elle « jettoit ſouvent les « yeux ſur lui pour ob- « ſerver ſi quelque fem- « me n'en approchoit « point : c'eſt ce qu'elle « ne pouvoit ſouffrir, & « cette biſarre jalouſie « lui rendoit les femmes « inſupportables. Com- « me elle alloit un jour « de Torquemada à Hor- « nillos, elle apperçut « une Abbaye, elle eut « envie d'y loger, & fit « arrêter le convoi: mais « dès qu'elle eut appris « que c'étoit un Monaſ- « tere de filles, elle ai- « ma mieux camper & « paſſer toute la nuit « en pleine campagne « que d'en approcher. Il « ne ſe paſſoit point de « jour qu'elle ne donnât « quelque nouvelle mar- « que du déreglement « de ſon eſprit. » *Hiſtoire du Cardinal Ximenez.*

s'étoit formé en Caſtille. L'Arragon eut moins de complaiſance, & pretendit qu'il ne pouvoit accorder le titre de Roi au fils, qu'à la mort de la Reine mere.

Indépendamment de ces difficultés que la preſence de Charles n'auroit pas peut-être empêchées, ſon eloignement fut l'occaſion de beaucoup de mouvemens. Ferdinand ſon frere qui ſe voyoit ſujet après avoir été deſtiné au Throne, ne paroiſſoit pas content de ſa ſituation. Sa jeuneſſe, ſon affabilité, l'avantage qu'il avoit d'être né en Eſpagne intéreſſoit vivement les peuples à ſa deſtinée : il ne lui manqua peut-être qu'un peu plus de hardieſſe, & à ceux qui l'entouroient, des vues plus étendues, pour cauſer une révolution.

L'Andalouſie étoit en proie à une guerre civile qu'y avoit exitée Pédro Giron, fils du Comte d'Urena, pour

s'emparer des poſſeſſions de la Maiſon de Medina Sidonia. L'opinion où il étoit que cette immenſe ſucceſſion appartenoit à la femme Mencia de Guſman, & qu'il ne parviendroit à ſe faire rendre juſtice autrement que par la force, l'avoit déterminé à ſacrifier la tranquillité de ſa Patrie à ſes intérêts particuliers, & à choiſir la voie des armes pour expliquer & ſoutenir ſes droits.

Deux factions, celle de Beaumont & celle de Gramont, partageoient la Navarre, & la rempliſſoient de troubles. La premiere dévouée à l'Eſpagne, employoit les noms impoſans de reſpect & de ſoumiſſion, pour venger ſes propres injures, & ſatisfaire ſon reſſentiment : la ſeconde déclarée pour la Maiſon d'Albert, s'appuyoit de la protection de la France pour intimider ſes ennemis. L'un & l'autre parti couvroit ſes démarches les plus

violentes de quelques apparences de fidélité.

Juan de Lanuza, premier Magiſtrat d'Arragon, jaloux que le Gouvernement de ce Royaume, eût été confié à l'Archevêque de Saragoſſe par le teſtament de Ferdinand, traverſoit en tout ce Prelat ſous pretexte qu'il ne convenoit pas au repos de l'Etat, que l'autorité abſolue demeurât entre les mains d'une perſonne à qui ſa naiſſance pouvoit inſpirer des deſſeins trop élevés. Cette maxime, dont les conſéquences ne pouvoient gueres manquer d'être dangereuſes, entraîna dans des diſcuſſions rafinées ſur la ſoumiſſion, qui conduiſent à la déſobeiſſance.

Des bandits, après avoir dévaſté les campagnes du Royaume de Valence, & de la Catalogne, ſe rendoient redoutables dans les Villes même. Le déſordre étoit pouſſé ſi loin,

qu'il n'y avoit pas de femme qui crût ſon honneur en ſureté, ni d'homme qui pût compter ſur ſa vie, ou ſur ſa fortune. Le dépoſitaire de l'autorité étoit le plus expoſé. Il entroit dans ces attentats moins de crainte du Magiſtrat, que de haine pour la Loi.

Quelques mécontens ſemerent ſourdement à Naples que Ferdinand avoit nommé pour héritier de ce Royaume le Duc de Calabre, priſonnier dans le Château de Xativa. Cette abſurdité qui fut mépriſée les premiers jours même parmi le peuple, prit tout-à-coup faveur, dès qu'on eut reuſſi à lui donner l'apparence d'un myſtere. Il s'éleva alors une eſpece de ſédition qui cauſa du chagrin aux gens de bien, & de l'inquiétude à ceux qui étoient à la tête des affaires.

On prit les armes en Sicile contre Hugues de Moncade, avec aſſez d'acharnement, pour que ce Vice-Roi déſeſperant

déſeſpérant de rétablir la tranquillité, ſe crut autoriſé à tout abandonner au haſard. Ce feu plus violent & plus long qu'on ne l'avoit craint, fut attiſé par quelques Seigneurs qui firent ſervir la ſottiſe du peuple d'inſtrument à leur ambition & à leur vengeance.

S'il y avoit un homme dans la Monarchie capable d'y prevenir les révolutions que cette fermentation preſque générale ſembloit préſager, c'étoit Ximenez. Malheureuſement l'autorité de Regent de Caſtille que Ferdinand lui avoit confiée par ſon teſtament, lui étoit diſputée par Adrien, Précepteur de Charles, qui n'ayant paru juſqu'à la mort du feu Roi, qu'Ambaſſadeur de ſon éleve, montra depuis des pouvoirs qui l'autoriſoient à prendre les rênes du Gouvernement. Des prétentions ſi oppoſées donnerent de l'audace à ceux qui ne cher-

choient que des prétextes pour troubler l'ordre public. Ce désordre continua jusqu'à ce que le Cardinal eut pris sur son rival l'ascendant qu'il ne pouvoit manquer de prendre, & qu'il se fut fait confirmer dans sa place par le nouveau Roi. Alors tout changea de face. Ce Ministre dans deux ans que dura son administration, acquita les dettes de la Couronne, recouvra le Domaine, soumit les Grands, termina glorieusement des guerres civiles & étrangeres, fit respecter les lois. Pour ajoûter une foi entiere à des révolutions si singulieres & si rapides dans les esprits & dans les affaires, il faut connoître le génie qui les prépara.

Ximenez eut éminemment les mœurs de sa Nation, & remplit dans toute son étendue l'idée qu'on se forme ordinairement du caractere Espagnol. Politique sublime, il n'imagi-

noit jamais rien de grand, & les moyens qu'il employoit pour réuſſir, portoient, ainſi que les deſſeins qu'il formoit, l'empreinte de ſon génie. L'injuſtice, quelque part qu'elle ſe trouvât, lui faiſoit horreur; & ſon courage à la réprimer égaloit ſa pénétration à la découvrir. Il ne connoiſſoit pas de plus grande faute en politique que celle de diſſimuler les attentats contre l'autorité : tout état où ces ménagemens étoient néceſſaires, lui paroiſſoit bâti ſur des fondemens ruineux, ou gouverné par des hommes ſans talent. La ſévérité qu'il ne jugeoit qu'utile dans l'adminiſtration de ceux qui ſont nés ſur le Throne, ou près du Throne, lui paroiſſoit néceſſaire à ceux qui comme lui étoient parvenus d'un état obſcur, aux premieres places; il croyoit que des exemples de rigueur faits avec fierté, ſingulierement ſur des gens d'un grand

nom, affermiſſoient encore plus un Miniſtre que la naiſſance la plus diſtinguée.

Sa prudence à tout prévoir, à tout arranger, à remédier à tout, étoit preſque incroyable : le Conſeil d'Eſpagne lui dut en grande partie la réputation dont il a joüi long-tems, d'être le plus éclairé & le plus profond de l'Europe. Les contretems capables d'ébranler les plus grands courages, l'affermiſſoient dans une entrepriſe : par cette fermeté il parvenoit en quelque maniere à maîtriſer les évenemens, & à faire réuſſir des affaires que tout autre que lui auroit jugées impoſſibles. On blâma avec juſtice la lenteur de ſes délibérations : mais il regagnoit par la promptitude de l'exécution le tems qu'il avoit employé à délibérer. Comme il n'entroit ni mauvaiſe foi, ni légereté dans ſa politique, on traitoit avec lui ſans danger :

il ne trahiſſoit jamais les paroles qu'il avoit données, ni n'en perdoit le ſouvenir qu'après y avoir ſatisfait. Il eut le mérite le plus eſſentiel à tous ceux qui gouvernent des Empires, une eſpece de paſſion pour les talens & pour les vertus. Il recompenſoit les hommes d'Etat par de grandes places, les Savans par des largeſſes, les gens de bien par des éloges ; il ajoûtoit pour tous la conſidération. L'éclat de tant de qualités brillantes fut un peu terni par quelques défauts : ce Prélat fut fier, dur, opiniâtre, ambitieux, & d'une mélancolie ſi profonde qu'il étoit preſque toûjours inſupportable dans la ſociété, & aſſez ſouvent à charge à lui-même. *

* Ximenez né en 1437. de parens obſcurs, ſe fit Cordelier dans un âge aſſez avancé. Il devint ſucceſſivement Confeſſeur de la Reine Iſabelle, Archevêque de Tolede, Cardinal, & enfin Regent de Caſtille.

Quoiqu'il fût déja à la Cour lorſqu'on le fit

La perte de ce grand homme qui eût été un malheur dans tous les tems,

Provincial de ſon Ordre, il alloit à piés dans tous ſes voyages, & ne prenoit d'autre précaution pour ſa ſubſiſtance que celle de l'aumône qu'il demandoit lui-même. C'étoit cependant un métier qu'il entendoit fort-mal; & le plus ſouvent après avoir mendié tout le jour de porte en porte, à peine rapportoit-il un morceau de pain. François Ruys, ſon compagnon, lui reprochoit quelquefois agréablement ſa malhabileté à faire la quête: *Chacun a ſes talens*, lui diſoit-il: *Vous n'êtes pas fait pour mendier; pour peu que vous vous obſtiniez à le faire, vous nous feriez mourir de faim; je l'entends bien mieux que vous: ſi vous voulez me laiſſer faire & ne point vous en mêler nous ne manquerons de rien.* Hiſtoire du Cardinal Ximenez, par Marſolier.

Un jour que le Roi Ferdinand étoit occupé à rendre lui-même la juſtice à ſes ſujets, ſelon la louable coutume qui étoit encore alors en uſage, & qui s'eſt depuis inſenſiblement abolie; comme il ſortoit du Palais accompagné d'une foule de Courtiſans & de Magiſtrats, un Payſan nommé Cannamares qui s'étoit caché derriere une porte par-où le Roi devoit paſſer, ſortit ſubitement, tira l'épée, & le frappa entre le col & les épaules. Le coup fut ſi violent, que s'il n'eût été affoibli par un collier d'or que le Roi portoit ordinairement, il ne pouvoit éviter d'é-

arriva dans des circonſtances qui la rendirent plus ſenſible. Charles venoit

tre tué ſur la place. Le Roi qui ſe ſentit frappé, ne perdit rien de ſa préſence d'eſprit ordinaire ; ainſi s'étant apperçu que ceux de ſa ſuitte alloient ſe jetter ſur l'aſſaſſin pour le poignarder, il les en empêcha, & ſe contenta d'ordonner qu'on le mît en priſon dans le deſſein de lui faire avouer ſes complices, parce qu'il ne doutoit point qu'une action ſi hardie ne fût l'effet d'une conſpiration contre ſa perſonne. On fut bien ſurpris lorſque l'on reconnut à n'en pouvoir douter, que l'aſſaſſin étoit un fou qui s'étoit imaginé que la Couronne d'Arragon lui appartenoit, que Ferdinand l'avoit uſurpée ſur lui, & qu'il la retenoit injuſtement. *Si j'avois pû*, dit-il, *l'attaquer par une guerre juſte, je l'aurois fait : mais comme il a ſéduit tous mes ſujets, j'ai été contraint à me faire juſtice moi-même; je n'ai pris conſeil de perſonne & je n'en avois pas beſoin, puiſque mes droits à la Couronne ſont évidens, & qu'il n'y a rien de plus naturel que de vouloir rentrer dans la poſſeſſion d'un Royaume dont on a été injuſtement dépouillé.* Comme on ne put tirer autre choſe de ce malheureux par les preuves, ni par la queſtion, le Roi fut d'avis qu'on le renvoyât ſans le punir. Mais Ximénez qui ne le quittoit point, repréſenta ſi vivement les conſéquences d'une pareille indulgence, que ce malheureux fut tiré à quatre chevaux. *Hiſtoire de Ximenez.*

d'arriver des Pays-Bas en Eſpagne, accompagné de beaucoup de Flamands.

La Reine ayant deſtiné à ſon Confeſſeur l'Archevêché de Tolede, en fit venir de Rome ſecrettement les Bulles. Les ayant reçues un jour de Carême que Ximenez étoit prêt de partir de Madrid avec ſon compagnon, pour aller aſſiſter ſelon ſa coutume à l'Office de la Semaine Sainte, dans un Couvent de ſon ordre, la Reine l'envoya querir. Elle l'entretint quelque tems de choſes indifferentes, puis tirant tout-d'un-coup de ſa poche les Bulles du Pape: « Voyez, lui dit-« elle, ce que mande Sa « Sainteté par ces let-« tres que je viens de re-« cevoir? » Il les prit avec beaucoup de reſpect, & lut le deſſus qui portoit, *à notre vénérable Frere François Ximenez, élu Archevêque de Tolede.* Il fut d'abord extraordinairement ſurpris : mais revenant à ſoi, il ſe contenta de baiſer ces lettres ſans les ouvrir, & les rendant à la Reine, *Madame*, lui dit-il, *ces lettres ne s'adreſſent pas à moi.* Il ſe retira auſſi-tôt, & partit pour ſon voyage.

La Reine qui connoiſſoit ſon mérite & ſa capacité, & qui étoit perſuadée qu'il ne lui manquoit aucune des qualités néceſſaires pour ſoutenir la premiere dignité de l'Egliſe d'Eſpagne, fut tout-à-fait édifiée de lui trouver l'eſprit auſſi humble qu'il étoit grand. Elle dépêcha auſſi-tôt après lui pluſieurs Seigneurs de la Cour pour tâcher de lui perſuader de recevoir cette impor-

La crainte qu'on y avoit que ces etrangers ne ſe rendiſſent maîtres du

tante charge. Mais étant arrivés à ſon Couvent ils ne l'y trouverent pas: il avoit paſſé outre, & continuoit ſon chemin en grande hâte, lorſqu'il fut rencontré par ces mêmes Seigneurs qui l'avoient ſuivi, & qui étant bien montés n'eurent pas beaucoup de peine à joindre un homme qui marchoit à pié, qui étoit chargé d'habits peſans, & qui étoit affoibli par le jeûne du Carême que l'on pratiquoit encore en ce tems-là avec une auſtérité toute autre que l'on ne fait aujourd'hui.

Ils n'épargnerent rien pour lui perſuader de ſe rendre au choix que le Pape & la Reine avoient fait de lui. Mais ſoit que Ximénez qui faiſoit profeſſion de la piété la plus ſcrupuleuſe, ſe crût véritablement indigne de l'Archevêché de Tolede, ou qu'il fût perſuadé que ſa reſiſtance ſeroit vaine, & qu'il le recevroit enfin avec d'autant plus de gloire qu'il auroit fait plus de difficulté de l'accepter, tous leurs efforts furent inutiles, & il fallut un commandement exprès du Pape, pour l'obliger d'accepter une charge qui faiſoit l'ojet de l'ambition des plus grands Seigneurs du Royaume. *Hiſtoire de Ximenez.*

De toutes les charges qui dépendent de l'Archevêque de Tolede, la plus conſidérable pour l'honneur & pour le revenu, eſt le Gouvernement de Caçorla, compoſé de pluſieurs Villes & Villages. Dom Re-

Gouvernement, & n'attiraſſent à eux les graces & les honneurs, faiſoit gé-

drigue Ximénez Archevêque de Tolede l'avoit conquis ſur les Maures, & le Roi Ferdinand III. l'avoit uni au domaine de cette Egliſe, l'an 1231. Le Cardinal de Mendoza en avoit pourvu Dom Pedro Hurtado de Mendoza ſon frere qui en étoit en poſſeſſion : il étoit tel qu'il falloit être pour obtenir toutes choſes de Ximénez ; il faiſoit profeſſion de la plus haute probité, & tout le pays le louoit de ſa modération & de ſa juſtice : de plus comme le nouvel Archevêque devoit toute ſon élévation au Cardinal ſon frere, il n'y avoit point d'apparence que Ximénez voulût lui ôter ſon Gouvernement pour le donner à un autre : cependant par une défiance à contre-tems, il prià ſes parens de s'adreſſer à la Reine, & d'obtenir d'elle une recommendation, ou plutôt un ordre à l'Archevêque de le continuer dans ſa charge. La Reine leur permit de l'aller demander de ſa part à Ximénez. Ils y furent, ils lui parlerent du mérite de leur parent, & ils le firent reſſouvenir des obligations qu'il avoit au Cardinal de Mendoza : mais ils ajouterent en termes un peu trop forts que la Reine vouloit qu'Hurtado fût confirmé dans ſon Gouvernement, & qu'elle n'entendoit pas qu'il fût donné à un autre.

Ximénez comprit auſſi-tôt que s'il ne déſaccoutumoit le monde de ces ſortes de recommendations qui valent des

néralement desirer qu'ils fussent renvoyés dans leur Pays.

commandemens, il n'auroit jamais rien à sa disposition, & qu'en donnant ainsi tout ce qui dépendroit de lui, on ne lui en auroit que peu, ou point-du-tout d'obligation. Cela ne convenoit point aux vues qu'il avoit de se faire des créatures. Ainsi quoique son premier dessein eût été de favoriser Dom Hurtado, il répondit qu'il savoit mieux que personne les intentions de la Reine, qu'en lui donnant l'Archevêché de Tolede elle lui avoit laissé la disposition libre de tout ce qui en dépendoit; qu'il lui rendroit compte de toutes choses; que cependant il avoit ses vues pour le Gouvernement de Caçorla, comme ils avoient eu les leurs. Ceux à qui il fit cette réponse en furent extrèmement choqués; ils furent aussi-tôt la rapporter à la Reine. Ils tâcherent de l'irriter contre lui en l'accusant d'ingratitude & d'une arrogance insupportable dans un homme qui seroit encore dans l'obscurité d'une Cellule, si la Reine ne l'en avoit tiré. Cette sage Princesse les écouta sans s'émouvoir, & comme elle étoit persuadée de l'attachement de Ximénez, elle ne témoigna jamais que la liberté dont il avoit usé lui eût déplu.

La Cour n'en usa pas de même, l'on parla du peu d'égard qu'il avoit eu pour la recommendation de la Reine comme d'une insolence punissable; & il n'y eut personne qui ne regardât dès-

Ximénez qui connoiſſoit la diſpoſition des eſprits, appuya des deſirs ſi

lors Ximénez comme un homme inflexible, de la fierté duquel on auroit beaucoup à ſouffrir.

Quelque tems après, l'Archevêque étant allé au Palais, il y rencontra Dom Hurtado; il remarqua qu'il ſe détournoit pour ne le pas ſaluer, & qu'il tâchoit d'éviter ſa rencontre : il le ſuivit, le ſalua, & hauſſant la voix, il l'appella Gouverneur de Caçorla, puis s'approchant de lui il lui dit : *Preſentement que je puis diſpoſer de votre Gouvernement, je vous y rétablis avec joie: je n'ai pas voulu que d'autres que moi euſſent part à la juſtice que j'étois réſolu de vous rendre: je ſuis bien aiſe de trouver en vous un honnête homme & un ami, & de ſuivre mon inclination en ſatisfaiſant à ma conſcience. Continuez à ſervir le Roi, le public & votre Archevêque, comme vous l'avez fait juſqu'à preſent, & ſoyez perſuadé que la grace que je vous fais eſt la moindre que je voudrois vous faire.*

Il lui parla enſuite avec tant de reconnoiſſance des obligations qu'il avoit au feu Cardinal de Mendoza ſon frere, & avec tant de vénération pour ſa mémoire, qu'il effaça entierement la mauvaiſe opinion que Dom Hurtado avoit conçue de lui. Il fut toûjours très-attaché à l'Archevêque, & l'Archevêque l'aima & l'eſtima toute ſa vie.

Ximenez fut enſuite trouver la Reine : il lui dit qu'il avoit ſatisfait à ſes intentions; qu'il venoit de donner à Dom

raiſonnables avec toute la hauteur & la vivacité d'un Miniſtre à qui la gloi-

Hurtado le Gouvernement de Caçorla ; & qu'il avoit cru qu'en rendant ce qu'il devoit à la recommendation de ſa Majeſté, elle ne trouveroit pas mauvais qu'il fit les choſes d'une maniere qui convînt à ſa dignité. La Reine lui répondit qu'il lui avoit fait plaiſir, & que Dom Hurtado avoit un mérite qui ne permettoit pas de le négliger. Cette démarche fit ceſſer les murmures de la Cour : mais elle n'empêcha pas qu'on ne regardât Ximénez comme un homme ſévere & ſans égards, & qui ne permetroit pas qu'on donnât des bornes à ſon autorité. *Hiſtoire de Ximénez.*

Il y avoit dans les priſons d'Alcala un homme decondition qui appartenoit aux premieres familles de la Ville. Il étoit convaincu d'en avoir tué un autre qui n'étoit pas moins bien apparenté que lui. Ce qui augmentoit le crime eſt qu'il avoit été commis, pour ainſi dire aux yeux de toute la Cour : mais ce qui le diminuoit eſt qu'il avoit été commis dans un premier tranſport de colere ; que le mort étoit un ennemi déclaré qui avoit offenſé celui qui l'avoit tué, de la maniere du monde la plus ſenſible, & que le criminel étoit d'ailleurs un fort-honnête-homme. Cette affaire ayant partagé toute la Ville, Ximénez fut ſollicité par les parens du criminel, de demander ſa grace à la Reine, c'eſt-à-dire de l'obtenir,

re de ſa nation étoit très-chere. Cette conduite offenſa le nouveau Roi plus

ſon grand crédit ne permettant pas de douter qu'il ne l'obtint en effet: mais il le fut en même tems par les parens du mort, de ne ſe point mêler de cette affaire & de laiſſer aller la juſtice ſon cours ordinaire.

Comme le crime étoit des plus graciables, Ximénez eût bien voulu contenter les parens du criminel : mais il eût bien voulu en même tems que cela eût pû ſe faire ſans choquer les parens du mort : voici comme il ſe tira de cet embarras. Pour la ſatisfaction des parens du mort, il laiſſa condamner le criminel : mais il fit en ſorte que le jugement ne fût rendu que la veille de la naiſſance de Ferdinand, & que ſon exécution fût remiſe au lendemain ; réſolu de la faire différer encore ſi ce Prince ne fût pas né ce jour-là. Tout le monde étoit perſuadé que c'étoit un homme perdu : on le conduiſoit déja au ſupplice, lorſque Ximénez qui étoit exactement averti de toutes choſes, ſortit de ſon Palais, & le rencontra en chemin. Il fit ſemblant d'être ſurpris & embarraſſé de cette rencontre ; puis, comme s'il eût pris ſon parti ſur le champ, il dit aux Officiers qui le conduiſoient, qu'ils prenoient mal leur tems, que le jour de la naiſſance de l'Infant n'étoit pas un jour propre à de pareilles exécutions, & qu'elles ſe devoient encore moins faire dans le lieu qui en avoit été honoré, que par-tout ail-

affectionné qu'il ne convenoit pour ſa tranquillité, & que la juſtice ne le

leurs. Il ordonna enſuite qu'on laiſſât le priſonnier ſous la caution de ſes parens, dont quelques-uns ſe préſenterent pour en répondre, & ſe chargea de faire agréer à Sa Majeſté l'ordre qu'il venoit de donner. Il la fut en effet trouver de ce pas : il en obtint la grace du criminel, & la fit expedier ſur le champ. *Hiſtoire de Ximénez.*

Le jeune Roi Philippe qui étoit porté à la profuſion, avoit confié ſes finances à un Miniſtre encore plus prodigue que lui. Les ſuittes que pouvoit avoir ce mauvais choix, alarmerent Ximénez qui crut que le Prince retireroit ſa confiance, ſi on lui prouvoit par quelque fait conſtant & important, que celui auquel il la donnoit n'en étoit pas digne. Il le trouva & en fit tout l'uſage qu'il avoit coutume de faire des avantages que la fortune lui preſentoit.

Un jour qu'il étoit allé chez le Tréſorier particulier des finances, il lui demanda à voir le regiſtre des gratifications : il le parcourut comme par maniere d'acquit, & ſans qu'il parût fort appliqué à ce qu'il faiſoit : mais étant tombé ſur le rôle de celles qui n'étoient pas encore payées, il fut bien ſurpris d'y en trouver pluſieurs qui étoient aſſignées ſur les droits que le Roi tiroit des ſoyes du Royaume de Grenade : il demanda ſi elles étoient expédiées ; & l'Intendant qui n'y entendoit pas fineſſe

permettoit à ceux de ſes compatriotes qui l'avoient ſuivi. Son caractere a

ſe, les fit voir toutes ſignées & prêtes à être envoyées au Treſorier de l'Epargne pour en faire le payement. Alors Ximénez prenant un viſage ſévere : *Vous êtes*, lui dit-il, *bien obligé à l'amitié que je vous porte depuis ſi longtems ; ſans cela, rien ne ſeroit capable de m'empêcher de vous faire arrêter, & d'aller de ce pas demander votre tête au Roi.* Il lui fit enſuite de ſanglans reproches de ce que ſachant que ces droits avoient été cédés au Roi d'Arragon, il avoit été aſſez hardi pour ſigner de pareils billets, ſans avoir aucun égard à l'honneur du Roi qu'il alloit faire paſſer pour un Prince ſans foi. L'Intendant lui répondit tout effrayé, qu'il n'avoit pû moins faire, n'étant que ſubalterne à Manuel, que de lui obéir, que ce n'étoit pas à lui à examiner s'il faiſoit bien ou mal. Il ajouta qu'il en avoit le brevet ſigné de la main du Roi, & contreſigné de Manuel. Ximénez qui avoit par-là ce qu'il demandoit, ſe radouciſſant un peu, le lui demanda ; il le lui remit auſſi-tôt : mais Ximénez ne l'eut pas plutôt lû qu'il le déchira, & regardant l'Intendant d'un air ſérieux : *Voila*, dit-il, *comme doivent être traités des brevets obtenus par ſurpriſe, contre la bonne foi, & au prejudice de la réputation de notre commun Maître.*

Ceux qui étoient preſens furent étrangement ſurpris d'une action ſi hardie : mais ils le furent bien plus lorſque Ximé-

fait

fait ſoupçonner qu'il n'auroit pas tardé à ſentir le vice de ſa partialité,

nez ramaſſant les pieces du brevet déchiré, fut lui-même les porter au Roi, & lui remontra avec tant de force, le tort qu'il ſe ſeroit fait à lui-même, ſi, au préjudice du traité fait avec Ferdinand, il avoit été acquité, qu'au lieu de lui en ſavoir mauvais gré, il le loüa de ſa fidélité, avoüa qu'il avoit été ſurpris, & ordonna qu'à l'avenir aucun brevet ne ſeroit éxécuté, ſans avoir été communiqué à l'Archevêque.

Mais Ximénez n'en demeura pas là : il en prit occaſion de remontrer au Roi l'impoſſibilité qu'il y auroit de régler ſes finances tant qu'elles ſeroient entre les mains de Manuel : il lui rapporta ſur cela tous les abus qu'il y avoit remarqués, & lui en fit voir les conſéquences ; & il y a bien de l'apparence qu'il fût venu à bout de ſon deſſein, ſi la mort du Roi qui arriva lorſqu'on y penſoit le moins, ne l'avoit empêché d'achever ce qu'il avoit ſi bien commencé. *Hiſtoire de Ximenez.*

Lorſque Ximénez entreprit l'an 1509. la conquête d'Oran à ſes frais, quelques-uns des principaux Officiers de l'armée, humiliés d'être obligés d'obéir à un Eccléſiaſtique, mirent parmi les troupes deſtinées à cette expédition, un eſprit de ſédition qui approchoit de la révolte. Le Cardinal averti à tems, appaiſa un peu ce tumulte par des émiſſaires adroitement répandus. Trop habile pour

ſi le Régent, le ſeul aſſez hardi pour l'éclairer, & aſſez acrédité pour ne pas profiter d'un recour plus prompt qu'il n'eût oſé l'eſperer, il fit battre l'aſſemblée, & étant ſorti de ſa tente, il fit ſigne de la main qu'il vouloit parler : il ſe fit auſſi-tôt un profond ſilence. Mais à peine avoit-il commencé ſon diſcours, qu'un ſoldat l'interrompit inſolemment, en criant : *De l'argent, point de harangue.* Ximénez s'arrêta pour le chercher des yeux, & l'ayant reconnu, il le fit arrêter & pendre ſur le champ en ſa preſence, puis il continua ſon diſcours avec la même tranquillité que s'il ne lui fût rien arrivé. Cet exemple de ſévérité ſoutenu d'un diſcours accommodé au tems & aux circonſtances, imprima dans toute l'armée un reſpect pour Ximénez, auquel elle ne manqua jamais, tant qu'il en eut le commandement. *Hiſtoire de Ximénez.*

Ximénez répondit à des perſonnes qui vouloient qu'on recherchât les auteurs de quelques diſcours qui avoient été tenus contre lui : *Que lorſqu'on étoit élevé en dignité, & qu'on n'avoit rien à ſe reprocher, on devoit laiſſer aux inférieurs la miſérable conſolation de venger leurs chagrins par des paroles.* Hiſtoire de Ximénez.

Le Duc de l'Infantade ayant un procès contre le Comte de Coruna, craignit de le perdre, ſi Ximénez avec lequel il vivoit mal en étoit le juge. Il obtint, pour l'éviter, des lettres de Charles, par leſquelles il ſe réſervoit la

lui impoſer, eût vécu le tems néceſſaire pour ſe faire entendre. Sa connoiſſance de cette affaire, lorſqu'il ſeroit ſur les lieux, & défendoit cependant toutes pourſuittes. Ximénez s'en plaignit hautement, & écrivit ſi fortement au Roi de cette affaire, qu'il permit enfin qu'elle fût jugée par les juges ordinaires. Il en arriva ce que le Duc avoit prévu; il perdit ſon procès. Il ne témoigna pas pour lors ſon reſſentiment: quelque tems après le grand Vicaire d'Alcala ayant envoyé le Promoteur à Guadalajara, pour y faire quelques procédures, le Duc lui fit donner des coups de bâton, ſous pretexte qu'il avoit entrepris ſur la Juriſdiction de Bernardin de Mendoza ſon frere, qui étoit Archidiacre du lieu, & menaça le Promoteur de le faire pendre, s'il lui prenoit envie de revenir. Le Promoteur fut à Madrid en porter ſes plaintes à Ximénez.

Le Cardinal qui jugea bien qu'on ne s'en étoit pris à ſon Officier que pour ſe venger de lui, & que cette injure retomboit toute entiere ſur lui-même, menaça hautement d'excommunication le Duc, & de le dépouiller de toutes ſes terres, s'il ne ſe ſoumettoit à toutes les ſatisfactions que l'Egliſe a accoutumé d'impoſer pour de pareils excès. Le Duc ne l'eut pas plutôt appris, qu'au plus fort de ſa colere il lui envoya ſon Chapelain pour lui dire de ſa part toutes les injures les plus atroces dont il put s'aviſer. Le

mort livra le Royaume entier à l'avidité & aux caprices des Flamands.

perſonnage étoit des plus difficiles à faire : cependant le Chapelain qui craignoit la violence du Duc, fut obligé de s'en charger. Il partit ſur l'heure pour aller trouver le Cardinal : il ſe mit à genoux devant lui, & après lui avoir demandé pardon de ce qu'il alloit lui dire, il lui répéta mot à mot toutes les injures qu'il avoit oüi dire au Duc.

Le Cardinal qui n'étoit pas moins ſurpris de la naïveté du Chapelain que de l'emportement du Duc, ne laiſſa pas de l'écouter auſſi froidement que s'il lui eût fait un compliment : il ne changea ni de viſage ni de poſture ; il ſe contenta, après l'avoir repris de ce qu'il s'étoit chargé d'une commiſſion ſi peu ſéante à une perſonne de ſon caractere, de le renvoyer au Duc, en lui diſant qu'il le trouveroit bien fâché à ſon retour, de toutes les impertinences qu'il lui avoit fait dire.

En effet, le Duc revenu de ſon emportement trouva fort mauvais qu'on ne l'eût pas empêché de faire une pareille extravagance : il gronda fort ſon Chapelain de ce qu'il lui avoit trop exactement obéi, & le renvoya ſur ſes pas pour en faire des excuſes au Cardinal. Le Conétable de Caſtille l'ayant trouvé dans cette diſpoſition, lui offrit ſon entremiſe pour ſon accommodement avec Ximénez : il l'accepta ; & le Cardinal qui n'oublioit jamais les bonnes actions, & qui ſe ſouve-

Ce joug parut humiliant & dur à une Nation fiere & genéreuſe qui n'é-

noit encore que le Duc avoit refuſé de s'unir contre lui avec Pedro Giron, ne s'en éloigna pas. L'on convint du jour & du lieu de l'entrevue, elle ſe fit à Füencarollio: l'on s'y rendit de part & d'autre, ſans autre compagnie que de quelques amis communs.

Comme l'on étoit au plus fort de la conférence, il arriva un accident qui faillit à tout rompre: l'on entendit un grand bruit de chevaux, & les fanfares des troupes qui marchoient à leur tête. Le Duc & le Conétable en parurent fort ſurpris, & ne douterent point que le Cardinal n'uſât de mauvaiſe foi, & ne les eût attirés à Füencarollio pour ſe ſaiſir du Duc. Ximénez de ſon côté qui n'avoit donné aucun ordre, ne pouvoit deviner ce que ce pouvoit être. Il fut queſtion de le ſavoir. C'étoit Jean Spinoſa, Capitaine des gardes du Cardinal, qui ayant appris qu'il étoit à Füencarollio, & s'étant imaginé qu'il n'étoit pas de ſa dignité qu'il revînt auſſi mal accompagné qu'il étoit parti, étoit venu avec tous ſes gardes, pour lui faire eſcorte à ſon retour. Ximénez après l'avoir bien grondé du contretems qu'il venoit de faire, le renvoya ſur ſes pas, lui défendant de s'ingerer à l'avenir de deviner ſes intentions.

La bonne foi du Cardinal acheva de gagner le Duc. L'accommodement ſe fit avec toutes les marques de part & d'autre, d'une parfaite ré-

toit pas encore accoutumée à la ſervitude. Le mécontentement étoit ſi vif & ſi général, que les gens ſages ne pouvoient pas s'empêcher de voir que la premiere occaſion qui ſe préſenteroit de remuer ſeroit ſaiſie avec une ardeur extrême. Le départ de Charles pour l'Allemagne, où il alla prendre poſſeſſion dans le mois de Mai de l'an 1520. de la Couronne Impériale, hâta l'éclat & les mouve-

conciliation; & chacun s'en retourna chez ſoi fort ſatisfait de ce qui s'étoit paſſé à Flença-pollio. *Hiſtoire de Ximenez.*

Je viens vous avertir, Monſeigneur, dit un jour un Eccleſiaſtique à Ximénez, qu'il y a à votre nomination, dans le lieu de ma naiſſance, un bénéfice vacant qui feroit mon bonheur. Comme je ſais que vous n'accordez rien à ceux qui vous demandent quelque choſe, & que vous ne vous ſouvenez pas de ceux qui ne vous demandent rien, je vous ſupplie d'avoir la bonté de me conſeiller de quelle façon je dois me conduire. *Je m'en vais vous le dire*, répondit le Cardinal; appellez mon ſecretaire, d'un trait de plume il vous mettra en poſſeſſion de ce bénéfice.

mens qu'on craignoit. Au lieu de ſaiſir la circonſtance de ce voyage pour regagner la Nation en emmenant tous les étrangers, ce Prince la pouſſa au déſeſpoir, en confiant la principale partie de l'autorité, durant ſon abſence, au Cardinal Adrien, que ſa qualité de Flamand faiſoit haïr, & que ſon génie borné faiſoit mépriſer.

On vit s'élever alors de toutes parts des voix ſans nombre qui ſe plaignoient que toutes les lois étoient violées, & tous les priviléges anéantis ; que les Flamands avoient en moins de trois ans ruiné l'Eſpagne, fait paſſer dans leur Pays plus de ſix millions, acquis les charges & les bénéfices qui étoient à leur bienſéance, & vendu les autres ; que l'eſpérance qu'on avoit conçue de voir finir ces abus énormes, étoit annéantie depuis que, par le départ du Monarque, les tyrans de l'Etat en étoient devenus les

juges ; que les Royaumes d'Arragon & de Caſtille alloient devenir des Provinces d'un Etat immenſe dont la Flandre ou l'Allemagne ſeroit le centre ; qu'il ne reſtoit que la force pour rentrer dans des droits auſſi précieux qu'inconteſtables, & qu'il falloit recourir ſans balancer à cette voie extrême, mais néceſſaire. Les Grands qui ſous-main avoient contribué à allumer ce feu, envoyoient partout des émiſſaires pour l'entretenir & pour l'augmenter : ils penſoient, & ils faiſoient inſinuer à la multitude que les circonſtances étoient favorables, pour obtenir l'éloignement de ces orgueilleux & avides étrangers qu'on avoit pourſuivis juſqu'alors inutilement. L'opinion générale des gens raiſonnables & de ceux qui ne l'étoient pas, fut à la fin, que l'Empereur qui étoit prudent ne haſarderoit pas ſes Couronnes pour ſes favoris, & que

le Cardinal qui étoit timide ſe détermineroit à aller chercher avec ſes compatriotes un abri dans ſa Patrie, s'il voyoit former ſur ſa tête un orage un peu dangereux.

Cette perſuaſion détermina les principales Villes d'Eſpagne à former entr'elles une confédération trop réfléchie pour n'être pas dangereuſe. Elles envoyerent toutes dans les mois de Juillet, à Avila, des députés avec des pouvoirs aſſez étendus pour prendre les engagemens les plus violens. Tous les Seigneurs furent invités à une aſſemblée qui n'étoit, diſoit-on, convoquée que pour la défenſe des lois & de la liberté. Ceux qui s'y trouverent furent maintenus dans leur rang; on fit le procès aux autres, & on les condamna comme traîtres à la Patrie. La nouvelle République prit beaucoup de réſolutions, & n'en prit que de ſanguinaires.

Avant qu'elles euſſent été publiées, arrêtées même, il s'étoit déja commis bien des déſordres. Dès le 29 Mai, deux exempts avoient été aſſommés & pendus à Ségovie ; le premier, pour avoir trouvé mauvais que dans une aſſemblée des Communes on s'élevât avec trop d'audace contre le Gouvernement, & le ſecond, parce qu'il avoit oſé plaindre un homme qui venoit de périr ſi miſérablement. Un des députés de la Ville aux Etats que l'Empereur venoit de tenir, & où il s'étoit fait beaucoup d'innovations déſagréables à la Nation, étoit arrivé dans l'inſtant de la fermentation, & il avoit été maſſacré par la populace. La punition de ces barbaries pouvoit peut-être être differée, & la plûpart des membres du Conſeil penſoient qu'on hazardoit trop en ne le faiſant pas. Adrien inſpiré ou ſoutenu par le Préſident craignit que cette politique

ne fût priſe pour de la foibleſſe, & il ſe détermina à pouſſer les rébelles à l'extrémité.

Le Prevôt Ronquillo, l'homme le plus ſévere des Eſpagnes fut chargé de cette commiſſion. Elle étoit devenue difficile par les précautions des mécontens qui s'étoient emparés des portes, & qui avoient dépoſé les Magiſtrats dont la foi leur paroiſſoit ſuſpecte. Ces hardieſſes leur réuſſirent ſi bien, que les troupes qu'on envoya contr'eux ne purent jamais pénétrer dans leur Ville, & ſe virent réduites à en ravager le territoire. Le péril qu'elles couroient d'être accablées par les milices de Ségovie, de Tolede & de Madrid qui s'étoient jointes, détermina le Cardinal Régent à les faire ſoutenir par deux mille Fantaſſins, & deux cents chevaux. Antoine de Fonſeca Général de cette petite armée, crut qu'il exécuteroit plus ſû-

rement les ordres qu'il avoit reçus, & qu'il feroit rentrer dans la ſoumiſſion tout ce qui s'en étoit écarté, s'il avoit de l'artillerie ; & il ſe préſenta dans le mois d'Août aux portes de Medina Del-Campo, à deſſein d'en prendre. Les habitans la défendirent avec tant de valeur qu'elle leur reſta ; & dans le premier feu du reſſentiment qu'ils avoient de la violence qu'on avoit voulu leur faire, ils ſe joignirent aux autres membres de l'union.

A meſure que ce parti ſe fortifioit, ſes vûes s'étendoient ; il n'avoit d'abord penſé qu'à ſe garantir de l'oppreſſion ; & déja il aſpiroit à devenir l'arbitre du Gouvernement. Cette ambition lui donna l'idée de ſe rendre maître de la perſonne de la Reine qui étoit étroitement gardée à Tordeſillas, & il y réuſſit ſans employer la force, par la ſeule connivence des principaux Magiſtrats de la Ville. Un

avantage ſi conſidérable fut déciſif. L'ordre qu'on fit donner par cette Princeſſe à l'Arragon & à la Caſtille, de ſe joindre aux confédérés, produiſit un effet prodigieux. Ceux qui s'étoient engagés dans la révolte y furent affermis, & tout ce qui balançoit encore fut excité par un ſi grand nom. Le peuple qui adoroit Jeanne, ſe laiſſa aiſément perſuader que les foibleſſes d'eſprit qu'elle avoit eues par un excès d'amour, à la mort du Roi Philippe, n'avoient été que paſſageres, & que l'affront qu'on lui faiſoit de la tenir enfermée depuis ſeize ans, étoit moins une précaution contre ſa folie, qu'une ſuite de l'ambition de Ferdinand, de Ximénez, & de Charles. Cette conviction tout-à-fait déraiſonnable, de l'injuſtice qu'on faiſoit à la mere, rendit ſi odieuſe l'autorité du fils, que tous les moyens de la ſecoüer parurent légiti-

mes. On pouſſa l'audace juſqu'à demander du ſecours au Portugal qui eut la probité de le refuſer ; & la folie, juſqu'à imaginer de marier la Reine Jeanne avec le Duc de Calabre qui étoit priſonnier à Xativa. C'étoit l'aſſemblée d'Avila transférée à Tordéſillas qui faiſoit des démarches ſi hardies, & qui avoit des idées ſi biſarres.

L'Empereur qui étoit exactement inſtruit de ce qui ſe paſſoit, trouva ces diſpoſitions ſi dangereuſes qu'il réſolut de tout ſacrifier pour les faire changer. Dans cette vue il donna au Cardinal Adrien, pour Collegues dans la Régence, l'Amirante Fréderic Henriquez, & le Connétable Inigo de Velaſco. Il fit aſſurer enſuite les Villes confédérées ; qu'il conſentoit à ne rien tirer du don gratuit qui lui avoit été accordé par les derniers Etats, & à réduire les revenus de la

Couronne aux ſommes qui avoient été payées ſous les Rois Catholiques ; il voulut s'engager enfin à ne conférer qu'aux naturels du Pays les dignités Eccléſiaſtiques & ſéculieres du Royaume, pourvû qu'il fût permis aux étrangers qui étoient déja revêtus de quelques-unes, d'en jouir le reſte de leur vie. L'obſtination des mécontens à vouloir que tous les Flamands fuſſent renvoyés ſans délai, rompit l'accommodement, ſans ôter tout-à-fait à la Cour l'eſpérance de rétablir la tranquillité : on avoit échoué auprès de la multitude ; on ſe tourna du côté des chefs.

Antoine d'Acuna, Evêque de Zamora né d'un pere incertain, & formé dès l'enfance au crime, fut le premier attaqué. Il joignoit un caractere audacieux & turbulent à des mœurs baſſes & corrompues. On lui trouvoit tous les vices d'un mauvais prêtre,

excepté l'hypocriſie, & toutes les vertus d'un ſoldat, excepté la généroſité. Ce Prélat dont l'ambition n'avoit point de bornes, mit ſa ſoumiſſion à un trop haut prix. Il oſa demander l'Archevêché de Tolede qu'on eut la ſageſſe de lui refuſer. C'eût été un ſcandale horrible pour l'Egliſe de voir un homme ſans religion ſur le premier Siege d'un grand Royaume; & un péril preſſant pour l'Etat, de renfermer dans ſon ſein un citoyen aſſez mauvais pour en vouloir la ruine, & aſſez puiſſant pour la procurer.

Jean Padilla paroiſſoit devoir être plus aiſément détaché de la ligue. C'étoit un homme ſans vices & ſans vertus. Quoique ſa Maiſon eût ſervi en quelque maniere de berceau à la révolte, il n'y tenoit que par l'ambition & les caprices de ſon épouſe. Cette femme emportée & ſuperſtitieuſe, avoit vû en ſonge ſon mari

Grand-

Grand-Maître de Saint Jacques. L'eſperance de voir réaliſer bientôt cette chimere l'avoit déterminé à allumer ou à attiſer du moins le feu qui dévoroit l'Eſpagne : elle conſentit à l'eteindre, pourvu qu'on la conduiſit au but qu'elle s'étoit propoſé : mais on trouva qu'il étoit moins dangereux de continuer à l'avoir pour ennemie, qu'il n'étoit dur de détacher de la Couronne une dignité importante qui y avoit été unie irrévocablement ſous le dernier Regne.

L'inutilité des deux tentatives qu'on avoit faites, ne détourna pas le Conſeil d'en haſarder une troiſieme : il tenta Pedro Giron par de l'argent, des honneurs perſonnels, une dignité héréditaire. Cet eſprit leger & irréſolu laſſa plus d'une fois la patience des Négociateurs. Il vouloit & ne vouloit pas. On le croyoit content un jour des conditions qu'on lui of-

ſoit, & il avoit le lendemain des prétentions nouvelles. De la certitude preſqu'entiere d'un accommodement conclu, on paſſoit ſans incident & ſans intervalle, à la crainte de ne le voir jamais terminé. Il paroiſſoit difficile de prévoir quel ſeroit le dénouement de cette intrigue, lorſque Giron parti bruſquement pour s'aller mettre à la tête de l'armée rebelle.

Les troupes Royales trop foibles pour tenir la campagne, s'étoient retirées dans la Ville & ſous le canon de Medina de Rioſeco. Cet aſyle quoique le meilleur peut-être qui ſe preſentât, n'étoit gueres ſûr. Ceux qui l'avoient choiſi pouvoient y être aiſément forcés ou affamés. Il étoit même en quelque maniere impoſſible que l'un des deux malheurs n'arrivât pas; ſi Giron qui s'étoit porté devant cette Place avec les principales forces de ſon parti, avoit ſû la guerre, ou qu'il eût

été capable d'une réſolution. Ses incertitudes en le retenant dans l'inaction lorſqu'il étoit le plus important d'agir, l'empêcherent de réduire les aſſiégés avant qu'on penſât à les ſecourir; & ſon incapacité ne lui permit pas de voir qu'il lui étoit encore tout-à-fait aiſé d'accabler le ſecours qui approchoit. Lorſque la jonction eut été faite, le Général des mécontens qui avoit perdu ſa ſupériorité, ſe retira, & laiſſa la campagne libre à ſes ennemis.

Quelques Hiſtoriens ont écrit avec moins de fondement, que les Royaliſtes étoient ſur le point de ſe rendre à diſcrétion, lorſque la Comteſſe de Medina demanda à Giron qui étoit ſon parent, une conférence qu'il ne crut pas que la bienſéance lui permît de refuſer; que cet homme foible & aveugle s'y étoit laiſſé perſuader qu'il aſſureroit ſa gloire en acceptant la

Place qui offroit de capituler, & qu'il épargneroit le ſang de ſes ſoldats, en permettant de ſe retirer à des Troupes nombreuſes dont la valeur & le déſeſpoir ſeroient redoutables; qu'il n'avoit pas compris qu'une Ville ouverte de tous côtés n'étoit d'aucune importance, & qu'il s'agiſſoit moins de livrer des aſſauts à la Place que de couper les vivres à l'armée qui y étoit enfermée. Cette relation finit comme l'autre, par dire que le comte de Haro Capitaine experimenté, brave, & entreprenant, qui fut mis dans ces circonſtances à la tête de toutes les troupes que les Gouverneurs avoient levées, & que divers Seigneurs y avoient jointes, forma un projet trop hardi pour être pénétré. Il prit avec beaucoup de diligence & de ſecret la route de Tordéſillas, eſcalada la Ville avec une audace extrême, & eut le bonheur de ſe rendre maître de

la perſonne de la Reine Jeanne.

Les ſuites de cette démarches haſardée preſque à la vue d'un ennemi infiniment ſupérieur, furent très-heureuſes. L'eſprit de rebellion qui avoit fait des progrès ſi rapides depuis que le nom de la Princeſſe avoit paru l'autoriſer, ne fut plus l'eſprit général de la Nation. Les bons citoyens reprirent courage, & les mauvais furent conſternés. Ceux qui n'étoient que foibles ou intéreſſés furent ramenés à leur devoir par les mêmes vues qui les avoit déterminés à s'en écarter : ils virent plus de ſûreté & de fortune dans la ſoumiſſion que dans la révolte : Pedro Giron fut de ce nombre.

Padilla placé par cette défection à la tête d'un parti qui commençoit à être decrié, ne trouvoit de moyen pour le ſoutenir, ni dans ſon courage, ni dans la confiance des peuples. Sa femme dont le caractere étoit plus vif

& plus agiſſant, imagina des reſſources qui ne devoient pas tomber naturellement dans l'eſprit d'une femme ſuperſtitieuſe : elle ſe détermina à expolier l'Egliſe de Tolede, la plus riche de toute l'Eſpagne. Les précautions de quelques Eccleſiaſtiques actifs & éclairés, qui ayant pénétré ce deſſein, avoit mis à couvert tout ce qui leur avoit paru ſuſceptible d'être enlevé, la réduiſirent aux ſeules reliques pour leſquelles le génie de la Nation avoit perſuadé qu'on n'avoit rien à craindre. On la vit ſe proſterner devant ces reſtes précieux, les conjurer de ſe laiſſer dépouiller de leurs ornemens, & leur jurer ſolennellement que leur gloire ſeroit un jour rétablie, & même augmentée. Après ces ridicules cérémonies, les reliques furent tirées de leur châſſes, enveloppées dans des linges, & reſpectueuſement remiſes dans les armoires où elles

étoient ordinairement gardées. On fit des châſſes l'uſage qu'on avoit projetté ; elles furent converties en monnoie.

Ce ſecours qui étoit paſſager ne ſuffiſant pas pour des beſoins continuels, les troupes commencerent à vivre dans une ſi grande licence, qu'elles ſe rendirent inſupportables, même à leurs partiſans les plus échauffés. « Un Curé du Village de Média-« ne, dit Brantome, affectiona ſi « fort Dom Juan de Padilla, un des « principaux chefs mutinés, que tous « les Dimanches à ſon prône il ne fail-« loit de le recommander d'un *Pater* « *noſter* & d'un *ave Maria*, & pour « la ſainte ſédition dont il étoit grand « fauteur ; & il continua les prieres « l'eſpace d'un mois, au bout duquel « la fortune voulut que les troupes du-« dit Padilla vinrent à paſſer par le « Village dudit Monſieur le Curé,

« qui lui mangerent ſes poules &
« ſon lard, & burent ſon vin, & qui
« plus eſt lui emmenerent ſa chambrie-
« re. Le Dimanche d'après il en fit ſa
« plainte à ſon prône, & leur racon-
« ta tout le domage que ces troupes
« lui avoient fait, & ſurtout de ſa
« chambriere Catherine, la nommant
« tout à trac, & admoneſtant le peu-
« ple de ne ſuivre plus le parti de Pa-
« dilla, ce qui fut fait, & renvoya
« tous les autres à tous les Diables. »

Ces diſpoſitions qui, en ſe communiquant de proche en proche, devenoient inſenſiblement générales, firent ſentir aux Gouverneurs que la ligue déclinoit, & qu'un effort extrordinaire la pourroit ruiner. Dans cette perſuaſion, ils emprunterent de la haute Nobleſſe qui étoit preſque toute reſtée fidele, ce qu'elle avoit d'argent, & ils leverent & firent venir de tous côtés des troupes : leur ar-

mée ſe trouvant par ces précautions plus forte & mieux pourvue de toutes choſes que celle des mécontens, elle reçut ordre de l'aller combattre. Padilla qui étoit exactement inſtruit de ce qui ſe paſſoit ne jugea pas à propos d'attendre dans ſon poſte de Lobaton un ennemi très-ſupérieur ; il partit avec précipitation pour Toro, Ville où il eſpéroit de ſe ſoûtenir, juſqu'à ce que les ſecours qui lui venoient de tous côtés le miſſent en état de changer la guerre défenſive en offenſive. Malheureuſement pour lui le Comte de Haro fit tant de diligence qu'il le joignit à mi-chemin, & le força le 23 d'Avril 1521. près de Villatar * à une action générale qui fut déciſive.

* La veille de cette bataille un ſoldat de l'armée du peuple écrivit à un ſoldat du parti contraire : *Mon ami, demain la bataille ſe donne, c'eſt une néceſſité de ſe bien battre : il eſt certain que ceux qui ſeront vainqueurs ſeront ſans conteſtation les fideles.* Hiſtoire de Charles-Quint.

La plûpart des évenemens de cette journée ſont racontés ſi différemment & avec tant de confuſion, qu'il eſt impoſſible d'en faire une narration exacte & ſuivie. Ce qui eſt certain, c'eſt que les confédérés furent battus & preſque détruits; que les Officiers montrerent, comme il convenoit, plus de réſolution que les ſubalternes; que ceux des chefs qui n'avoient pas péri durant la bataille furent faits priſonniers, & décapités le lendemain, ſans beaucoup de formalité; que Padilla qui avoit ſurvécu malgré lui à ſa défaite, donna ſur l'échaffaut l'exemple d'une mort fiere & hardie; que Valladolid, Segovie, Avila, Salamanque, Zamora, preſque toutes les Communautés qui avoient pris les armes les quitterent; & que la Caſtille entiere auroit été pacifiée, ſi Tolede s'étoit déterminée à la ſoumiſſion, comme elle l'auroit fait ſans doute,

ſans les précautions de Marie Pacheco de Mendoza, veuve de Padilla, pour l'en empêcher.

Cette femme n'eut pas été plutôt inſtruite de la deſtinée de ſon mari, qu'elle le fit peindre décolé ſur une enſeigne qu'on portoit devant elle dans les rues de Tolede, tandis qu'elle montroit au peuple un enfant encore au berceau qu'elle avoit dans ſes bras. Ce ſpectacle qui devoit faire naturellement des impreſſions profondes ſur l'eſprit de la multitude, empêcha en effet les ſéditieux qui en étoient témoins d'accepter l'amniſtie qui leur étoit offerte, & les confirma dans leur rébellion. Ils n'auroient pas tardé à être punis d'une réſolution ſi déſeſpérée, ſans la guerre de Navarre qui cauſa néceſſairement une diverſion.

Les Gouverneurs alarmés des progrès que faiſoit l'ennemi dans ce Royaume, & inquiets des vûes d'am-

bition qu'il pouvoit avoir, porterent toutes leurs forces de ce côté-là, & abandonnerent au Prieur de Saint Jean qui avoit battu l'Evêque de Zamora, le ſoin de réduire Toléde. Ce Général auroit bien deſiré d'emporter la Place d'aſſaut, ou de la prendre par un ſiége régulier: mais l'un de ces partis lui paroiſſant téméraire, & l'autre impoſſible, ſe vit reduit à former un blocus. Par ce moyen il coupa les vivres aux rebelles qui haſarderent dans le mois d'Octobre une ſortie pour s'en procurer. La perte de douze ou treize cents hommes qui périrent inutilement à l'attaque des retranchemens, les rendit attentifs & dociles à des inſinuations pleines de modération & de ſageſſe. Ils ſe ſoûmirent aux mêmes conditions qui avoient été accordées aux autres Villes; & peu d'entr'eux furent exceptés de l'amniſtie.

Cette clémence qui peut être regardée comme un effet du ſiſtème qu'on avoit aſſez heureuſement ſuivi juſqu'alors pour ramener les eſprits, étoit encore un moyen dont on eſpéroit beaucoup pour finir les troubles déja fort diminués du Royaume de Valence. Leur origine étoit ſinguliere. Un Franciſcain ayant attaqué en chaire, dès l'année 1519. le péché contre nature, aſſûra de la part de Dieu, que la contagion qui portoit de tous côtés la mort dans l'Etat, étoit une punition de ce crime énorme. Les auditeurs échauffés par ces déclarations chercherent tous ceux qu'on ſoupçonnoit d'avoir des mœurs ſi dépravées, & en arrêterent cinq : quatre furent livrés au feu comme évidemment criminels, & le dernier contre lequel il n'y eut que de légers indices fut condamné à une priſon perpétuelle. Le peuple qu'un grand intérêt rendoit

alors ſévere, ne trouva pas ce jugement aſſez rigoureux; & il maſſacra inhumainement l'accuſé que les lois ne condamnoient qu'à la perte de ſa liberté.

Le Gouverneur du Royaume inſtruit de ce qui s'étoit paſſé dans la Capitale, s'y rendit bien accompagné pour punir les auteurs du ſoulevement. Quoiqu'ils fuſſent aſſez généralement connus, perſonne ne voulut ni les dénoncer, ni dépoſer contr'eux. Ce ſilence qu'on eſt forcé d'admirer, & qui ne peut être le crime que d'une Nation qui a beaucoup d'élévation, eut des ſuites malheureuſes. Les coupables craignant d'être tôt ou tard victimes de quelque délateur, penſerent à ſe mettre à l'abri du châtiment. Dans cette vûe ils formerent une confédération de tous les corps de métiers, qui eurent ſéparément leurs armes, leurs Officiers, leurs drapeaux, mais

qui ſe reuniſſoient à un centre commun. L'adreſſe qu'ils eurent de faire regarder cette aſſociation comme néceſſaire, pour garantir les côtes des deſcentes des Algériens, & pour réprimer la tyrannie des Grands, en impoſa à Charles : il parut approuver une démarche, qui ſous quelque point de vûe qu'on l'enviſageât, attaquoit l'autorité Royale, & pouvoit un jour la ruiner.

En effet ce Prince ne fut pas plutôt parti pour aller prendre poſſeſſion de la Couronne Impériale, que les confédérés voulurent avoir part au Gouvernement, réſervé juſqu'alors aux Bourgeois & à la Nobleſſe. Ils trouverent une oppoſition ſi marquée dans le Vice-Roi Diegue de Mendoza, Comte de Mélito, que ſa perte fut réſolue. Pour la procurer, leur chef, Guillaume Sorella, imagina de diſparoître, & de faire répandre par les plus adroits

de ſes partiſans qu'il avoit été maſſacré. Le Vice-Roi qu'on chargeoit de cette barbarie fut auſſitôt aſſiégé dans ſon Palais ; & il eſt preſque ſûr qu'il y auroit péri, ſi la Nobleſſe qui s'y étoit rendue en armes à la premiere nouvelle de ce qui ſe paſſoit, n'eût fait aſſez de réſiſtance pour lui donner le tems de s'évader. Cette fuite détermina les peuples encore incertains du parti qu'ils devoient prendre: ils firent dans la plûpart des Villes du Royaume, & dans l'Iſle de Mayorque des confédérations particulieres, qui, réunies entr'elles & avec celle de la Capitale, formerent une confédération très-redoutable.

Pour arrêter ce torrent qui pouvoit tout bouleverſer, le Vice-Roi convoqua le ban & l'arriere-ban. Dès-lors tout le Royaume fut en armes. Le peuple & la Nobleſſe ſe battirent avec un acharnement dont les principes

étoient

étoient différens, & les effets les mêmes. Il y eut des eſpeces de ſiéges, des rencontres & des batailles où les ſuccès furent partagés. Contre l'ordinaire des guerres civiles, celle de Valence ne développa point de talens, & n'occaſionna que des crimes honteux & lâches. Les deux partis entierement livrés à leur animoſité ne paroiſſoient occupés qu'à ſe détruire réciproquement, & le deſir de vaincre n'entroit pour rien dans leurs démarches. Le Vice-Roi trop borné pour changer la diſpoſition des eſprits, trop foible pour prendre une réſolution déciſive, crut les affaires déſeſpérées lorſqu'elles n'étoient encore qu'en péril, & prit la réſolution de tout abandonner. Des ſecours qui lui vinrent à tems de Caſtille, & les inſinuations de quelques Gentilshommes qui avoient de l'élévation, le détournerent de cette honteuſe retraite, & le déterminerent à

tout hasarder pour rétablir dans son Gouvernement l'autorité qu'il avoit laissé perdre. Ses efforts furent secondés par ceux de toute la Noblesse, & d'une maniere plus décisive par ceux du Marquis d'Ayetonne & des Ducs de Serogue & de Candie.

Une populace ramassée au hasard, qui n'avoit ni projets suivis, ni chefs expérimentés, & qui n'étoit soutenue que par son désespoir, ne pouvoit gueres résister à des forces considérables, & qui agissoient de concert. Dès que la révolution n'avoit pas été faite dans la premiere chaleur de la fermentation, elle étoit devenue en quelque maniere impossible. Il étoit naturel que la guerre traînant en longueur, comme cela arriva, les confédérés fussent battus en détail, se divisassent par leurs pertes, & fissent des accommodemens particuliers. Ceux que leur caractere ou leurs intérêts

ſendirent plus opiniâtres, furent déterminés à la ſoumiſſion, ou par la crainte que leur inſpira l'approche de l'Empereur, ou par la modération qu'il montra à ſon retour d'Allemagne. La tranquillité publique ſe trouva entierement rétablie avant la fin de l'année 1522.

Il n'y eut que quelques-uns des chefs de la confédération, exceptés de l'amniſtie générale, qui ne joüirent pas de cette paix. La veuve de Padilla, qui après que Tolede fut rentrée dans le devoir, s'étoit refugiée en Portugal, n'y vivoit pas ſans inquiétude. Il eſt vrai que les efforts des Miniſtres Eſpagnols pour la priver de cet aſyle, avoient été juſqu'alors inutiles : mais le Roi Dom Manuel pouvoit ſe laſſer d'être généreux, ou ſe trouver dans des circonſtances où il ne lui ſeroit pas poſſible de l'être. On peut même aſſûrer que ſi elle & ſon fils avoient

vêcu long-tems, ils auroient été l'un & l'autre la victime des ménagemens que les petites puiſſances ſont ſi ſouvent obligées d'avoir pour les grandes.

Cette crainte n'auroit pas empêché l'Evêque de Zamora de choiſir cette retraite, ſi des haſards malheureux ne l'avoient retenu malgré lui dans les montagnes de Caſtille, errant & fugitif durant dix-huit mois. Il fut pris & enfermé dans un Château, où ſa dignité lui procuroit des égards que ſes crimes auroient dû lui faire refuſer. Ce reſpect que la religion n'ordonnoit pas, & que la raiſon déſavoüoit, ne l'empêcha pas d'aſſaſſiner l'Alcayde qui étoit chargé de le garder. Une hardieſſe ſi barbare avança & détermina peut-être ſon ſupplice. On l'étouffa, ſelon quelques Hiſtoriens, on le précipita des fenêtres de ſa priſon, ſelon d'autres: tous conviennent qu'on lui fit ſouffrir l'ignomi-

nie & les horreurs d'une fin violente.

Le bonheur qu'eut le Comte de Salvatierra, chef du Conſeil de la ligue, d'échapper long-tems à la vigilance de ceux qui le pourſuivoient, eut une iſſue funeſte : mais il fut accompagné de la plus tendre conſolation.

Athanaſe d'Ayala, Page de Charles-Quint, qu'il avoit ſuivi en Allemagne, apprit que ſon pere étoit proſcrit & abandonné. Sa jeuneſſe ne l'empêcha pas de connoître ſon devoir, ni ſon ambition de le remplir. Il vendit un cheval qui lui ſervoit pour le manége, & en envoya le prix à un Gentilhomme Eſpagnol qu'il connoiſſoit aſſez généreux & aſſez ami de ſon pere, pour lui faire tenir ce ſecours partout où ſes malheurs l'auroient pû conduire. Dès qu'on ſe fut apperçû que le jeune d'Ayala n'avoit plus de cheval, on ſoupçonna qu'il l'avoit ſa-

crifié à ſes fantaiſies ou à ſes plaiſirs. Les peines qu'on lui impoſa, ou pour lui faire avoüer la vérité, ou pour le punir, ne lui arracherent jamais d'aveu qui fût propre à confirmer ou à détruire ces conjectures. Cette opiniâtreté qui n'étoit ni de ſon âge, ni de ſon caractere, piqua la curioſité & multiplia les perquiſitions. A force de recherches on réuſſit enfin à ſavoir tout le détail d'une action qu'il eſt honteux pour l'humanité, qu'on ſoit réduit à regarder comme ſinguliere, & à louer comme héroïque.

Le rafinement eſt ſouvent pouſſé ſi loin en Eſpagne, que le Gouverneur des Pages ſuppoſa qu'il ſe rendroit coupable du crime de leſe-Majeſté, s'il n'avertiſſoit l'Empereur de ce qu'il venoit d'apprendre. Ce Prince qui ſe poſſedoit déja ſouverainement, ne témoigna ni ſurpriſe ni indignation ; il loua le délateur de ſon zele, & envoya

chercher l'accuſé. D'Ayala ſe préſenta avec le reſpect qu'il devoit à ſon Maître, & avec l'aſſurance qu'inſpire une conſcience tranquille : ſans penſer à ſe juſtifier ni à demander grace, il dit avec une noble ſimplicité ce qu'il avoit fait : ce ſecret qu'il avoit dérobé avec tant de ſoin aux autres, il ſe crut obligé de le révéler à ſon Souverain.

Charles qui donnoit ſouvent une attention ſérieuſe à des actions que nous en trouverions peu dignes, feignit contre ſon Page une colere qu'il ne ſentoit pas : mais il ſaiſit l'occaſion d'un ſervice que d'Ayala rendit quelques années après à la Monarchie, pour le récompenſer, & de ce qu'il venoit de faire, & des marques de tendreſſe qu'il avoit données autrefois à ſon malheureux pere.

Cette preuve de généroſité, n'eſt ni la ſeule, ni la plus marquée que

l'Empereur donna dans le cours des diſſentions domeſtiques : il mit plus de nobleſſe encore dans le traitement qu'il fit à Fernand d'Avalos. Ce Seigneur, un de ceux qui avoient été exceptés de l'amniſtie, s'étoit d'abord retiré en France. Les efforts qu'il y avoit faits pour obtenir ſa grace, n'ayant trouvé qu'une indifférence cruelle, ou une compaſſion timide, il voulut eſſayer ſi ſa préſence n'inſpireroit pas d'autres ſentimens. Cette réſolution le conduiſit à la Cour impériale, où il ne ſe montra qu'à ceux dont il ſe croyoit ſûr : mais il avoit fait trop d'amis pour n'en pas avoir d'infideles, dans un ſéjour où l'amitié ne ſurvit pas à la faveur. Il fut trahi par un Eſpagnol auquel il avoit donné une confiance ſans bornes, & ſur les ſervices de qui il comptoit le plus. Ce Courtiſan perfide & intereſſé ne s'en tint pas là. Pour cacher

la honte de ſa démarche, & lui donner un air plus important, il feignit de croire que la perſonne du Prince étoit en péril, & il ſuppoſa une conſpiration dont il faiſoit Avalos l'auteur ou le complice.

L'attention que l'Empereur prêta à ce rapport, fit penſer au délateur qu'on donnoit une créance entiere à ſes calomnies. L'inaction où reſta la Cour durant quelques jours ne lui parut pas ſuſpecte, & ne le fit pas changer d'opinion. Il crut que d'autres affaires avoient fait perdre celle-là de vue, & il ne craignit pas de la rappeller. Le Prince indigné de ſon audace, lui dit de ce ton de maître qu'il ſavoit ſi bien prendre : *Vous deviez aller dire plutôt à d'Avalos, où je ſuis, que de me venir apprendre où il eſt, puiſque dans l'état où ſont les choſes, il a plus à craindre de moi que je n'ai à craindre de lui.* Sa Majeſté

en achevant ces mots, fit ſigne à l'accuſateur de ſe retirer, & l'accuſé ne fut ni puni ni recherché. Ce trait de clémence acheva de gagner les Eſpagnols, que la force avoit déſarmés. Ils ſouhaiterent de répandre pour la Patrie le reſte d'un ſang qu'ils venoient de prodiguer contre elle, & la guerre de Navarre en fournit bientôt l'occaſion.

HISTOIRE DE LA GUERRE DE NAVARRE,

en 1521.

IL n'y avoit pas un demi-ſiecle que les Maures avoient abordé en Eſpagne, lorſque Abderame Gouverneur général des Pays conquis ſecoüa le joug du Miramolin de Damas, Souverain de tous les Sarraſins répandus en Aſie, en Afrique & en Europe. Ce courage éleva celui de pluſieurs Gouverneurs particuliers qui aſpirerent à régner dans leurs Provinces, & qui parvinrent à s'y rendre indépendans. La crainte d'être dépouillés de leur

autorité naiſſante en détermina quelques-uns à appeller à leur ſecours Charlemagne. Ce Prince qui aimoit la guerre, qui la ſavoit, & qui examinoit rarement la juſtice de celles qu'il entreprenoit, envoya une armée en Catalogne, & en conduiſit une autre dans la Navarre. Depuis les Pyrenées juſqu'à l'Ebre, tout ſubit les lois de ce Conquérant. Les limites des Maures & des Chrétiens étoient ſi mal fixées, ou le Monarque François les reſpecta ſi peu, qu'il impoſa indifféremment un tribut aux uns & aux autres. Cet Empire dura malgré quelques mouvemens aſſez vifs juſqu'à ce que le Regne foible & tumultueux de Louis le Débonnaire, eut enhardi les Infideles, non-ſeulement à recouvrer leur liberté, mais encore à attenter à celle de leurs voiſins.

Les Navarrois qui ſe voyoient à la veille de paſſer ſous une domination

qu'ils déteſtoient, & qui quoique ſujets de la France n'en pouvoient eſpérer aucun ſecours, parce qu'elle étoit déchirée par des fureurs domeſtiques, élurent pour leur Roi Inigo Comte de Bigorre, dont la valeur & la ſageſſe leur étoient connues. Ce Prince ſe montra digne du choix qu'on avoit fait de lui. Il aſſûra la tranquillité de ſes ſujets, & les rendit redoutables à leurs ennemis. Quoique ſa poſtérité en héritant de ſon Throne, n'héritât pas tout-à-fait de ſes vertus & de ſes talens, elle régna environ quatre ſiecles. Le Sceptre paſſa dans une autre Maiſon, à l'occaſion que nous allons dire.

Sanche ſurnommé le Fort, qui avoit conduit l'Etat avec aſſez de bonheur & de gloire durant un grand nombre d'années, ſe trouva dans un âge avancé incapable des ſoins du Gouvernement. Cette foibleſſe rendit

le peuple insolent & les Grands factieux. Dès-lors la voix de l'autorité ne fut plus écoutée, & le Royaume entier tomba dans une espece d'anarchie. Elle pouvoit durer long-tems, & avoir les suites les plus fâcheuses, si les mouvemens que firent dans ces circonstances les Castillans pour faire valoir quelques prétentions qu'ils avoient sur la Navarre, n'eussent déterminé Sanche à appeller à son secours Thibaud Comte de Champagne fils de sa sœur, & son héritier. L'arrivée de ce jeune Prince qui étoit en réputation de courage & d'habileté, ruina les espérances des étrangers, & fit rentrer les sujets dans l'obéissance. Il gâta malheureusement ce succès par une impatience de régner qui le fit renvoyer en France. Le Roi son oncle poussa même l'indignation jusqu'à reconnoître pour son successeur le Roi d'Arragon qui s'engagea de son

coté à garantir ſon bienfaiteur de toute oppreſſion. Cet odieux traité, quoique ſigné par les principaux des deux Nations, n'eut point d'effet ; & à la mort de Sanche arrivée l'an 1234. Thibaud monta aſſez paiſiblement ſur le Throne.

Ce Prince eut deux fils, Thibaud & Henri qui régnerent ſucceſſivement. Le dernier ne laiſſa qu'une fille nommée Jeanne qu'il eut l'attention de faire reconnoître pour ſon héritière préſomptive. Quoiqu'elle n'eût que trois ans lorſqu'elle perdit le Roi ſon pere, elle fut recherchée par le Roi d'Arragon & le Prince de Caſtille. Tandis que les Etats aſſemblés pour pourvoir au Gouvernement du Royaume délibéroient ſur les avantages & les inconvéniens des deux alliances, la Reine mere paſſoit furtivement les Pyrenées avec ſa fille, qui épouſa Philippe le Bel ſur la fin du treiſieme ſiecle. Par

ce mariage les Couronnes de France & de Navarre ſe trouverent réunies ſur la même tête.

Une union ſi peu prevue déplut également aux Navarrois qui vouloient un maître moins puiſſant, & aux Caſtillans & Arragonois qui auroient déſiré un voiſin moins ambitieux. Ce chagrin n'éclata pourtant que peu, & il ne ſe fit aucun mouvement pour empêcher le Monarque François de prendre poſſeſſion de ſon nouveau Royaume. Les circonſtances ne permirent pas à ce Prince de ſe livrer aux ſoins néceſſaires pour y rétablir l'empire des lois, & pour lui redonner ſon ancienne conſideration. Louis Hutin ſon fils s'occupa encore moins de ce double objet. Comme il n'avoit pas d'enfant mâle, il ne ſe ſentoit aucun zele pour un état que Jeanne ſa fille unique alloit porter néceſſairement dans une autre Maiſon.

Philippe

Philippe chef de celle d'Evreux qui tiroit ſon origine de Louis de France troiſieme fils de Philippe le Hardi, fut choiſi pour cette alliance. Le mariage ſe fit le 27 Mars 1316.

Le premier fruit de cette union fut Charles le mauvais, dont la mémoire ſera toûjours odieuſe à la France pour la tyrannie qu'il y exerça durant la priſon du Roi Jean. Il occupa le Throne de Navarre après ſon pere, & le laiſſa à ſon fils Charles III. ſurnommé le Noble, par qui finit la Maiſon d'Evreux en 1425. Ce Prince avoit fait avant ſa mort, des diſpoſitions qui n'avoient paru ni dignes de ſa ſageſſe, ni conformes à l'inclination qu'on lui croyoit pour ſon ſang & pour ſon Pays. Il avoit d'abord donné Blanche ſa fille unique & ſon heritiere, à Martin Roi de Sicile, & en ſecondes nôces à Jean frere d'Alphonſe Souverain de l'Arragon, où il régna depuis

lui-même. De ce mariage naquirent le Prince de Viane dont la vie fut un tiſſu de fautes preſque néceſſaires, & de ces malheurs que les plus grandes ames ne ſoutiennent pas ; Blanche femme du Roi de Caſtille Henri IV. ſurnommé l'Impuiſſant ; Eléonore qui épouſa Gaſton Comte de Foix, de Bigorre, & de Bearn. Le Prince de Viane ni Blanche n'ayant point laiſſé de poſterité, la Couronne de Navarre paſſa, après la mort de Jean leur pere qui leur avoit ſurvécu, ſur la tête d'Eléonore. Cette Princeſſe qui avoit perdu ſon époux & ſon fils, ne régna pas un mois entier. Le Throne fut rempli après elle par François Phébus de Foix ſon petit-fils. Comme ce Prince n'étoit pas encore en âge de prendre les rênes du Gouvernement, l'Etat fut conjointement adminiſtré par Magdelaine de France ſa Mere, & par le Cardinal Pierre de

Foix ſon oncle. Leur autorité ne finit pas avec la vie du Monarque enfant ; elle s'étendit aux premieres années du Regne de ſa ſœur Catherine qui lui ſuccéda.

Le mariage de cette Princeſſe que l'ambition & les entrepriſes de Jean de Foix Vicomte de Narbonne, rendoient néceſſaire, ſouffrit de grandes difficultés. Ferdinand alors Roi de Caſtille par ſa femme Iſabelle, & Roi d'Arragon de ſon chef, la vouloit pour Dom Juan ſon fils : il trouvoit dans cette alliance le double avantage d'augmenter conſidérablement ſes poſſeſſions, & d'en fermer pour toûjours l'entrée aux François. Les Navarrois que la foibleſſe du Gouvernement, & leur caractere rendoient entreprenans, pretendoient que c'étoit aux Etats du Royaume à régler le mariage de leurs Souverains : ils ſe fondoient ſur d'anciens uſages, & ne ca-

choient pas la repugnance qu'ils auroient à reconnoître un maître qui ne ſeroit pas de leur choix. On eſt autoriſé à penſer que ſi les Régens avoient pû retenir ſans inconvénient le pouvoir qu'ils exerçoient, ils ne ſe ſeroient pas preſſés de le faire paſſer en d'autres mains. La néceſſité des affaires les réduiſit à donner à l'Etat un Pilote, & leur inclination les porta à le chercher en France. Ils crurent l'avoir trouvé dans Jean d'Albret, qui à la mort d'Alain d'Albret ſon pere devoit hériter des Comtés de Perigord, de Limoges, de Dreux, d'un grand nombre de Villes, & de quelques Principautés.

Les beſoins du Royaume exigeoient de grands talens. Il falloit former avec Louis XII. des liaiſons ſuivies, qui ſans mettre la Navarre dans la dépendance de ſes alliés, la rendiſſent redoutable à ſes ennemis; prendre con-

tre Ferdinand des meſures ſages qui ne lui fourniſſent point de prétextes pour commencer la guerre, & qui le miſſent pourtant hors d'état de la faire avec ſuccès ; retablir les Fortifications des Places fortes, & mettre ſur pié des troupes ſuffiſantes pour faire rentrer dans l'obéiſſance des peuples long-tems accoûtumés à ſe jouer de l'autorité ; detruire l'un par l'autre les deux partis de Beaumont & de Grammont, qui diviſoient la Nation depuis tant de ſiecles, ou tenir entr'eux la balance ſi égale qu'on les fit concourir l'un & l'autre au bien public ; s'attacher à un ſyſtème de politique dans un Etat abandonné juſqu'alors au tumulte des factions, au haſard des évenemens, aux caprices de quelques femmes foibles, aux intrigues de pluſieurs Miniſtres mal-intentionnés. D'Albret ne s'étant trouvé aucune des qualités néceſſaires pour exécuter

de ſi grandes choſes, n'eut ni la confiance de ſes amis, ni l'eſtime de ſes voiſins, ni l'amour de ſes ſujets. Il étoit difficile, impoſſible même que dans cette poſition il ne ſuccombât ſous les efforts que Ferdinand étoit déterminé à faire pour le dépouiller.

Ferdinand né l'an 1452. dans le tumulte des armes, & parmi les malheurs de ſa maiſon, avoit la tête droite & élevée, les cheveux plats & chatains, les ſourcils épais, le teint olivâtre, le front ſerain, les yeux vifs, la voix agréable, la taille moyenne & bien proportionnée, les manieres douces & inſinuantes, l'accès toûjours facile & prevenant quand il le falloit. Il manioit un cheval avec grace, aimoit la propreté juſqu'à l'excès, pouſſoit la ſobriété auſſi loin qu'elle peut aller, affectoit des mœurs non-ſeulement régulieres, mais auſteres, ne connoiſſoit de diſſipation dans ſa jeu-

neſſe que celle du jeu, dans un âge mûr que celle de la chaſſe, & dans les dernieres années de ſa vie, que le changement d'occupation.

Ce Prince eut en montant ſur le Throne la ſageſſe de ne pas ſe livrer au penchant ſi ordinaire aux Souverains, de ſuivre par preſomption ou par jalouſie une route directement oppoſée à celles de leurs prédeceſſeurs : également éloigné de ce goût pour la nouveauté qui n'épargne rien, & de l'eſprit d'habitude qui approuve tout, il s'accoutuma de bonne heure à prendre un parti, uniquement parce qu'il le croyoit bon. Quoiqu'il ſe propoſât de réformer tous les abus qu'il trouvoit établis, il ne montra pas cette impatience ſi ordinaire aux génies médiocres: en ne précipitant pas les changemens, il réuſſit a rétablir l'Empire des lois, à réprimer l'orgueil des Grands, à mettre ſur pié le ſeul corps

d'Infanterie qui exiſtât alors, à donner à ſa Nation une conſidération qu'elle n'avoit jamais eue. Comme la crainte de ſe rendre odieux à ſes ſujets ne le détournoit point des entrepriſes qu'il jugeoit utiles, le déſir de la faveur populaire ne l'engagea jamais dans aucune démarche foible ou imprudente : ſon ame n'étoit pas remuée par ces petits reſſorts qui influent ſouvent dans la conduite des plus grands hommes. Ceux qui ne voyoient pas que la prodigalité des Rois eſt la ruine d'un Etat, l'accuſerent d'avarice : une injuſtice ſi commune fit peu d'impreſſion ſur lui, & il aima mieux rendre une juſtice exacte aux peuples, que de faire jouir les Grands de ſes bienfaits. La mauvaiſe opinion qu'il avoit des hommes plutôt qu'une confiance outrée en ſes lumieres, le détermina à être lui-même tout ſon conſeil : mais il prenoit les précautions les plus ſa-

ges pour n'employer que des inſtrumens capables de redreſſer dans l'exécution ce que les plans qu'il avoit formés pouvoient avoir de défectueux. Il avoit approfondi & adopté ce grand principe de politique, que le génie du Monarque doit ſe plier à l'état de la Monarchie : de-là vint qu'il ſe roidit ou qu'il plia, qu'il fit la guerre, ou qu'il vécut en paix, toûjours ſuivant les beſoins & les circonſtances. Naturellement il craignoit l'éclat : l'expérience le convainquit de l'avantage qu'il y avoit à ne faire la guerre qu'avec de la *poudre ſourde* ſelon l'expreſſion de Gracian ſon Panégyriſte ; & il abandonna communément à ſes alliés la gloire d'une entrepriſe, pourvu qu'il pût les amener à lui en céder le fruit.

A juger de Ferdinand par les apparences, on pouvoit lui ſoupçonner une ame toûjours dans l'agitation : ſa

ſageſſe dans le choix de ſes projets, & ſa tranquillité dans leur exécution étoient la preuve que c'étoit plutôt par ſyſtème que par inquiétude qu'il noüoit & dénoüoit perpétuellement des intrigues. Il s'écartoit des principes de la morale en manquant de probité dans ſes négociations, & de ceux de la politique en ne ſauvant pas même les apparences de la probité : heureuſement pour les Princes ſes contemporains, il ne les crut pas plus eſclaves que lui de leur parole, ce qui l'empêcha de profiter autant qu'il l'auroit pû faire de ſes perfidies. L'opinion générale veut qu'il ait eu beaucoup de penchant à la fineſſe, ou qu'il ait voulu en faire la baſe de ſa réputation : nous croyons avoir démêlé que ce génie ſouple ne préféra les voies détournées aux autres, que parce qu'il les crut plus ſûres pour le ſiecle où il vivoit.

Les guerres étrangeres & les troubles domeſtiques qui retardent toûjours les progrès d'un Gouvernement, formerent celui d'Eſpagne : Ferdinand les tourna ſi bien au profit des lois & de l'Etat, en éloignant les eſprits inquiets & en dépouillant les ſéditieux, que Philippe II. diſoit en parlant à ſon fils de ce grand Prince : *C'eſt à lui que nous devons tout.* On ne ſauroit s'empêcher de le regarder comme un homme très-ſupérieur, quand on penſe que le chimérique projet de la Monarchie univerſelle qui le porta toûjours au grand, ne lui fit rien haſarder d'imprudent, ni entreprendre d'impoſſible. Sa Religion ne fut que ce fanatiſme odieux qui rend les Rois perſécuteurs, & ce maſque perfide qui les diſpenſe d'être honnêtes gens. Un grand politique a fini le portrait que nous traçons, quand il a dit que *ſi la Monarchie Eſpagnole venoit jamais à*

decliner, l'unique moyen de la rétablir ſeroit que Ferdinand reſſuſcitât pour être ſon reſtaurateur. *

* Ferdinand montroit combien la reconnoiſſance lui étoit à charge, quand il diſoit: Je ne vois aucun ſujet de joie pour moi dans la poſſeſſion du Royaume de Naples, puiſqu'il ne m'en revient aucun profit, & que Gonſalve qui l'a conquis en mon nom, ſemble n'avoir eu d'autre vue que ſon avantage particulier, & celui de ceux auxquels il en diſtribue les terres & les revenus. *Paul Jove.*

Les Magiſtratures de création nouvelle ſont toûjours odieuſes au peuple, parce qu'il les regarde comme un nouveau joug. Si on eſt forcé par les circonſtances à en ériger, il faut pour en diminuer l'horreur, ſurtout dans les Pays conquis, les confier à des perſonnes d'une modération connue & inaltérable. Les Militaires accoutumés à des loix qui ne fourniſſent point d'interprétation, ont rarement l'eſprit de conciliation néceſſaire dans ces Places, comme l'éprouva Ferdinand après la conquête du Royaume de Grenade. Il fut obligé de leur retirer l'adminiſtration des affaires publiques, & de la confier à des *legiſtes qui étant d'une condition inferieure aux Grands & ſupérieure aux petites gens, font profeſſion de modeſtie, d'intégrité, de douceur & de tempérance, aiment la paix & le bien public, fuyent les partialités, refuſent les préſens, & s'aſſemblent à des heures ré-*

Le caractere de ce Prince, qui devoit inſpirer à tous ſes voiſins les pré-

glées pour donner audience, & pour juger les procès. Mendoça, guerre de Grenade.

Frédérie Roi de Naples, envoya en 1501. à Ferdinand ſon parent, le Comte de Converſano, pour lui demander du ſecours contre Louis XII. qui s'apprêtoit à le dépouiller de ce Royaume. Ferdinand loin de vouloir maintenir Frédéric, avoit déja partagé avec Louis XII. l'Etat de Frédéric : mais il lui convenoit de cacher ce partage au Roi de Naples, afin qu'il comptât ſur un ſecours qui lui manqueroit dans le moment fatal, & qu'il fût ainſi plus aiſément dépouillé. Pour cet effet, le Roi d'Arragon donna le change à Converſano en l'aſſûrant avec d'horribles ſermens, *qu'il regardoit le bien de ſon couſin le Roi de Naples comme le ſien propre.* Cet envoyé s'imaginant l'entendre, donna des aſſûrances à ſon maître qui furent la principale cauſe de ſa perte. *Du Bos, ligue de Cambray.*

Ferdinand n'ignoroit pas le commerce que le Vice-Chancelier d'Arragon avoit avec la Reine Germaine de Foix ſa ſeconde femme : mais le déſir d'avoir des enfans mâles pour les faire régner, à l'excluſion de ceux de ſa fille Jeanne, le déterminerent à fermer les yeux ſur ſon deſhonneur, & à n'en jamais parler : ſur quoi un cavalier Arragonois a dit que Ferdinand mourut *como buen caſado, con el dedo en la boca.*

cautions les plus ſages & les plus réfléchies, ne fit que jetter le Roi de Na-

Notes ſur Tacite.

Un des Sécretaires de Ferdinand, Quintana, qui revenoit de la Cour de France, diſant au Roi ſon maître que Louis XII. ne vouloit plus former d'alliance avec l'Eſpagne, ſous prétexte qu'il avoit été trompé deux fois: *Deux fois*, s'écria Ferdinand en jurant! *il en a menti l'ivrogne; je l'ai trompé plus de dix.* Commentaire ſur Commines.

L'établiſſement de l'Inquiſition eſt une fauſſe énorme qu'on reprochera à la mémoire de Ferdinand, lors même qu'il ſe ſera trouvé quelqu'un de ſes ſucceſſeurs aſſez éclairé pour la ſentir, & aſſez courageux pour la réparer. Ce Prince, pour avoir voulu aſſervir à ſes opinions les Juifs & les Maures qui ne devoient que de la ſoumiſſion aux lois, a mis les Rois & les peuples ſous le joug le plus humiliant & le plus dur, celui de la ſuperſtition & du fanatiſme. Le chef de ce Tribunal odieux eſt parvenu inſenſiblement à avoir dans l'Etat une autorité indépendante de celle du Souverain, ce qui eſt un des plus grands déſordres qui puiſſent arriver dans un Gouvernement. C'eſt aujourd'hui la ſeconde perſonne du Royaume: la choſe eſt ſi vraie que Philippe IV. qui avoit donné à un Eccléſiaſtique l'alternative de l'Archevêché de Tolede ou de la charge d'Inquiſiteur général, s'écria en apprenant le choix qu'il avoit fait:

varre dans une défiance oiſive : cette inaction long-tems la ſource de beau-

Cet homme n'eſt pas ſi habile que je croyois, puiſqu'il aime mieux être Archevêque de Tolede qu'Inquiſiteur général. Etat preſent de l'Eſpagne.

Un Prince Italien contemporain de Ferdinand, diſoit : Avant que de compter ſur les promeſſes de ce Monarque, je voudrois qu'il jurât par un Dieu en qui il crût. *Le Gendre.*

Le Commentateur Eſpagnol de Commines dit que Ferdinand fut plus reſpecté que ne l'avoient jamais été les autres Rois d'Eſpagne, non parce qu'il puniſſoit beaucoup, mais parce qu'il puniſſoit hardiment les Grands.

Ferdinand diſoit à ſon gendre Philippe I. pere de Charles-Quint, que les Miniſtres & les Conſeillers des Princes étoient comme les lunettes qui quoique commodes pour ceux qui n'ont pas la vue bonne, ſont de tel uſage, que l'on eſt malheureux d'en avoir beſoin. *Audientia do Principes.*

Les autres maximes les plus familieres à Ferdinand, étoient,

Que les Rois n'ont point de parens ;
Qu'il faut être maître de ſoi pour être maître des autres ;
Que la precipitation engendre toûjours des avortons ;
Qu'il faut penſer à loiſir & exécuter promptement. *Gracian.*

coup d'humiliations, eut des ſuites terribles à l'occaſion que nous allons dire.

Depuis que pour remplir les engagemens contractés à Cambray les François avoient porté la guerre en Italie, leurs ſuccès trop brillans, & des vues politiques qu'il ſeroit trop long de développer, leur avoient donné pour ennemis tous les membres de cette célebre ligue, Jules II. Ferdinand, Maximilien; & deux Puiſſances qui n'y étoient pas entrées, les Suiſſes & le Roi d'Angleterre. Quoique les efforts réunis de ces différentes Puiſſances, même en ſuppoſant qu'ils ne ſeroient ni auſſi grands ni auſſi ſagement dirigés qu'ils pouvoient l'être, paruſſent plus que ſuffiſans, pour accabler une Monarchie réduite à ſes ſeules forces, ils furent appuyés par les foudres de l'Egliſe. Le Pape mit en interdit la France &

tous

& tous les Etats qui ſoutiendroient ſes intérêts.

On croit communément que cette imprudente & injuſte hardieſſe ſervit de prétexte à l'entrée des Arragonois dans la Navarre : cependant il eſt démontré que cette invaſion qui eſt du 21. ou 22 Juillet 1512. précéda l'outrage fait à Louis XII. La contradiction eſt ſi ſenſible que Zurita & ſes copiſtes ont eu recours à une Bulle du 28 Fevrier, qui excommunioit, diſent-ils, nommément d'Albret comme fauteur du Concile de Piſe : mais l'exiſtence de la Bulle n'a jamais été prouvée ; & il eſt ſûr d'ailleurs que d'Albret n'avoit fait aucune démarche qui pût faire penſer qu'il adhéroit à une aſſemblée ſi injurieuſe au ſouverain Pontife. Des circonſtances favorables fournirent à l'ambition de Ferdinand des pretextes plus plauſibles.

Ce Prince que toute l'Europe

croyoit déterminé à attaquer la Guyenne conjointement avec les Anglois, parut désirer que la Navarre partageât le péril & les avantages de cette expédition. Il connoissoit trop les hommes pour ne pas voir qu'on trouveroit bisarre & peut-être extravagant qu'il eût osé proposer à un Etat peu considérable de se liguer contre le seul Etat qui pût & dût s'intéresser efficacement à sa conservation ; mais un refus formel de se joindre à lui étoit un préliminaire qu'il jugeoit propre à diminuer la hauteur & la dureté de la proposition qu'il alloit faire. Il demanda un passage par la Navarre pour entrer en France, & la garde des meilleures Places du Royaume pour assurer son retour.

Quoique d'Albret craignît en général de voir ce qui pouvoit troubler sa tranquillité, il ne lui fut pas possible de se dissimuler le danger de sa si-

tuation. Il ſentit que ſa perte étoit réſolue ; & qu'on n'avoit recours à la ruſe que pour le dépouiller de ſes Etats ſans frais & plus ſûrement. Cette perſuaſion le détermina à refuſer ce qu'on exigeoit de lui, & à tâcher de conſerver par un peu de fermeté, une Couronne qu'il voyoit bien que la ſoumiſſion lui feroit perdre.

Si les forces du Royaume avoient été plus conſidérables, ou les diſpoſitions de ſes habitans moins mauvaiſes, cette réſolution en auroit peut-être impoſé. La connoiſſance exacte de ce qui ſe paſſoit rendit Ferdinand entreprenant. Ses troupes conduites par le Duc d'Albe entrerent dans la Navarre au mois de Juillet de l'an 1512 & pénétrerent après quelques jours de marche juſqu'à Pampelune. L'exemple de la Capitale qui ſe rendit ſans réſiſtance, devint auſſi contagieux qu'il pouvoit l'être ; tout l'Etat

ſe trouva ſoumis avant que les Vainqueurs euſſent eu le tems de le parcourir.

D'Albret qui n'avoit eu ni la prevoyance néceſſaire pour conſerver ſon Royaume, ni aſſez de courage pour qu'on pût regretter qu'il l'eût perdu, alla offrir à la Cour de Louis XII. le ſpectacle humiliant d'un Roi déthroné, & déthroné par ſa faute. Cette raiſon n'empêcha pas qu'on ne s'occupât ſérieuſement du ſoin de le rétablir. Les moyens pour y réuſſir ſans beaucoup riſquer n'étoient pas faciles à trouver. On ne pouvoit les chercher que dans les forces de la France, & toutes ces forces ne paroiſſoient pas ſuffiſantes pour défendre ce grand Royaume contre les ennemis qui le menaçoient de toutes parts.

Les Anglois qui avoient une marine conſidérable, & qui poſſédoient encore des places dans le continent,

donnoient de l'inquiétude pour plusieurs Provinces. Du côté des Pays-Bas & de l'Allemagne on avoit à craindre l'Archiduc & l'Empereur. On sollicitoit fortement les Suisses de faire une irruption dans la Bourgogne, & ils ne montroient aucun éloignement pour cette entreprise. Les armées de l'Union qui venoient de chasser les François d'Italie, pouvoient passer les Alpes & attaquer la Provence ou le Dauphiné. Envoyer dans cette extremité des troupes dans la Navarre, c'étoit une démarche hardie, mais qu'on jugea nécessaire, & qui l'étoit. Il ne parut possible de réparer la faute qu'on avoit faite en laissant écraser un allié, qu'en le replaçant sans délai & avec éclat sur le Throne dont il avoit été précipité.

Ce projet étoit sage & honorable tout ensemble. Pour l'exécuter avec plus de facilité on crut devoir parta-

ger en trois corps les troupes qu'on avoit raſſemblées. Le Duc de Bourbon entra à la tête du premier dans le Pays de Guipuſcoa où il fit de grands ravages. Le Comte d'Angoulême & le Duc de Longueville obſervoient avec le ſecond le Duc d'Albe auprès de Saint Jean de Pied-de-Port. D'Albret pénétra avec le troiſième dans la Navarre, & devint par la priſe de Burgui * le maître abſolu de ſes opé-

* « La plûpart des Eſpagnols qui s'étoient enfermés dans cette Place s'y firent tuer. Ferdinand Valdez qui les commandoit fut trouvé parmi les morts après s'être battu en déſeſpéré, & avoir fait des prodiges de valeur. Le bruit courut alors que ce brave Officier ne s'étoit expoſé dans cette occaſion au danger évident de perir que par chagrin d'un mot piquant que le Roi lui avoit dit, après la bataille de Ravenne : car Valdez étant de retour en Eſpagne après cette bataille, & étant venu ſaluer le Roi, ce Prince ſe contenta de lui dire : *N'eſt-ce pas à Ravenne que ſont reſtés les braves ?* Ce mot fut pour Valdez un coup de poignard

rations. Il pouvoit à ſon gré marcher à la Capitale qui n'auroit ni pu ni voulu faire aucune réſiſtance, ou ſe ſaiſir des défilés pour enfermer le Général Eſpagnol entre le Duc d'Angoulême & lui; les deux partis, quoique le dernier fût infiniment plus ſur, le menoient également à la conquête de ſon Royaume qui ſe déclaroit pour lui de tous les côtés. Malheureuſement pour ſes intérêts, cet eſprit d'incertitude qui l'avoit ſi ſouvent empêché d'agir, le reduiſit à des opérations lentes & irreſolues dans la circonſtance de ſa vie qui auroit demandé le plus de célérité.

Une incertitude ſi déplacée laiſſa au Duc d'Albe qui avoit ſenti tout le danger de ſa ſituation & de celle de l'Etat qu'il devoit défendre, le tems

« qui lui perça le cœur, « & un trait que la mort « ſeule fut capable de « lui arracher. » *Mariana.*

& les moyens de la changer. Il chargea Diegue de Vera de la défenſe de Saint Jean Pied-de-Port, & repaſſa les montagnes avec la plus grande partie de ſes troupes. Quelques-unes furent jettées dans Pampelune, & les autres deſtinées à troubler le Siége qui en fut enfin formé. Mais cette entrepriſe qu'une bonne conduite de la part d'Albret auroit fait réuſſir ſans frais & ſans riſques un mois auparavant, échoua malgré la capacité de la Palice, & la valeur des François. Les ſuites néceſſaires de deux aſſauts malheureux, la rigueur de la ſaiſon, & l'arrivée du Duc de Najare à la tête d'un corps très-conſidérable, déterminerent les aſſiégeans à la retraite. Ils la firent dans le génie de leur Nation en abandonnant leur bagage, leur artillerie, leurs conquêtes, & en ſacrifiant leur arriere-garde. Nous conjecturons que Louis XII. auroit

fait de nouveaux efforts au-delà des Pyrenées, ſi la guerre qu'il fut obligé de ſoutenir contre les Anglois en Picardie, ne l'eût forcé de renvoyer ſa vengeance & les droits du Roi de Navarre à un tems plus favorable.

Ferdinand profita pour aſſurer ſon uſurpation de la tranquillité dont on étoit forcé de le laiſſer jouir. De tous les moyens qu'il employa, aucun ne lui réuſſit auſſi bien auprès de ſes nouveaux ſujets & de l'Europe encore à-demi-barbare, que les excommunications réelles ou imaginaires de Rome contre d'Albret. Quoique l'indépendance des Etats ſoit viſiblement établie ſur des fondemens ſi ſolides que des cenſures ne peuvent ni les ruiner ni les affoiblir, toutes les Puiſſances ſe turent ſur les prétentions du Saint Siége,& l'abus criant qu'en faiſoit l'Eſpagne, excepté la France. Les plaintes de cette Couronne furent

impuiſſantes, & la Navarre reſta paiſiblement ſous le joug juſqu'à la mort de l'uſurpateur arrivée le 23 Janvier de l'an 1516.

Cet événement parut favorable aux Navarrois pour ſecouer le joug de l'Eſpagne, à Jean d'Albret pour recouvrer le Royaume qu'il avoit perdu, à François I. pour affoiblir un voiſin trop puiſſant. Ce concert de vues, d'efforts, & de politique, produiſit en peu de tems une armée nombreuſe & brillante, qui auroit ſuffi à la conquête qu'elle méditoit, ſi elle avoit eu un autre Général que le Roi déthroné.

Ce Prince étoit né malheureuſement trop indolent pour s'inſtruire par les évenemens paſſés; trop foible pour ſoutenir avec quelque dignité les diſgraces preſentes; trop borné pour percer les myſteres de l'avenir. Il n'avoit ni aſſez de pénétration pour ſe

conduire par ſes lumieres, ni aſſez de jugement pour profiter des conſeils d'autrui, ni aſſez de courage pour forcer la fortune à changer de parti. Ses ſentimens étoient bas, ſes manieres indécentes, ſes plaiſirs groſſiers, ſes familiarités choquantes; tout juſqu'à ſes bienfaits annonçoit un caractere rampant & mépriſable. Les grandes occaſions ne lui élevoient pas l'ame, & en travaillant à remonter ſur le Throne, il fit aſſez de fautes pour en être précipité s'il y eût été aſſis. Ses diſpoſitions furent tout-à-fait mauvaiſes, ſa négligence extrême, ſa lâcheté incroyable: en diviſant ſon armée en trois corps trop éloignés l'un de l'autre pour ſe ſoutenir, il les fit battre ſucceſſivement. Son avant-garde & ſon corps de bataille donnerent l'un après l'autre au paſſage de Roncevaux, dans une embuſcade, dont un Général un peu vigilant les

auroit preſervées. Plus occupé enfin de ſa vie que de ſa gloire, il prit ſon poſte à l'arriere-garde qui faiſoit le Siege de Saint Jean de Pied-de-Port, & il donna l'exemple de la fuite à ceux qu'il auroit du mener à la mort ou à la victoire.

D'Albret ne ſurvecut que peu à ſa honte & à ſes malheurs. La Reine Catherine le ſuivit au tombeau environ ſept mois après. C'étoit une Princeſſe qui avoit de l'élévation & du courage. *Si nous fuſſions nés*, diſoit-elle au Roi, *vous*, *Catherine*, *& moi Dom Jean*, *nous n'aurions jamais perdu la Navarre*. Henri leur fils qui n'avoit que quatorze ans, hérita de ce qui leur reſtoit d'Etats, & de leurs droits ſur ceux qu'ils avoient perdus.

Ces droits ne furent pas ſacrifiés dans une occaſion délicate où il ſe fit aſſez de fautes pour qu'on n'eût pas dû être étonné que celle-là eût été du

nombre. Nous voulons parler des conférences de Noyon dont le but étoit de concilier les prétentions de l'Eſpagne & de la France. Pour y parvenir plus ſûrement, les Souverains des deux Monarchies avoient chargé de la diſcuſſion de leurs intérêts deux Seigneurs qui les avoient élevés, qu'ils croyoient dignes de toute leur confiance, & auxquels ils donnerent les pouvoirs les plus étendus. De Chievres Gouverneur de Charles, étoit un homme d'Etat. Goufier de Boiſi Gouverneur de François, ſe trouva n'être qu'un honnête-homme. Le traité qu'ils ſignerent le 13 Août 1516. fut entierement, comme on devoit s'y attendre, à l'avantage du Prince qui avoit choiſi un Négociateur ferme & éclairé. S'il y eut quelque article qui lui fut moins favorable que les autres, ce fut celui qui concernoit la Navarre. On

ne ſtipula pas à la vérité la reſtitution de cet Etat : mais il fut convenu qu'auſſitôt que le Roi Catholique qui étoit encore dans les Pays-Bas ſeroit arrivé en Eſpagne, il examineroit ſérieuſement cette grande affaire, & qu'il donneroit la ſatisfaction que la juſtice exigeroit. La France ſe réſerva, en cas que la Maiſon d'Albret ne fût pas contente des propoſitions qu'on lui feroit, de pouvoir ſuivant ſes engagemens l'aider à recouvrer ſon Royaume.

Il n'étoit pas difficile de prévoir que lorſque Charles ſeroit affermi dans l'immenſe ſucceſſion qui lui étoit échue, il ne conſentiroit pas au plus petit démembrement. Celui de la Navarre en particulier devoit lui coûter infiniment, parce qu'il introduiſoit les François juſques dans le cœur de ſes Etats. Auſſi ſe détacha-t-on bien vîte des eſpérances qu'on avoit légé-

rement concues. On fut convaincu qu'on n'obtiendroit juſtice que les armes à la main, & on attendit pour les prendre qu'il ſe preſentât des circonſtances favorables.

Les guerres civiles qui agiterent l'Eſpagne lorſque le Roi en fut parti pour aller prendre poſſeſſion de la Couronne Impériale, fournirent l'occaſion qu'on deſiroit. Ces troubles réduiſirent les Miniſtres de Charles-Quint, à la funeſte alternative de laiſſer étendre la rebellion, ou de rappeller pour l'étouffer les troupes qui gardoient la Navarre : dans le premier cas, ils hafardoient le centre de la Monarchie, & dans le ſecond, une frontiere très-importante. L'impoſſibilité où l'on ſe trouvoit de prendre un bon parti, détermina au dernier, dont les ſuites parurent moins dangereuſes. Cette démarche fut accompagnée de démonſtrations auxquelles les Navar-

rois ne furent point trompés : on feignit pour eux une confiance qu'on n'avoit pas, & ils promirent de leur côté une fidélité, qu'ils étoient bien réſolus de ne pas garder.

En effet, ces peuples ne ſe virent pas plutôt délivrés de leurs oppreſſeurs, qu'ils demanderent un vengeur à la France. La Comteſſe de Château-Briant, qui, comme toutes les maîtreſſes de François Premier, influoit beaucoup dans les affaires les plus importantes, appuya cette priere de tout ſon crédit. Une entrepriſe, dont l'exécution paroiſſoit facile, qui devoit tirer un peuple entier de la ſervitude, dans laquelle ſon amant pouvoit ſe couvrir de gloire, attira toute ſon attention. Un intérêt ſenſiblement perſonnel ſe joignit à ces grands motifs : ſes trois freres, Lautrec, Leſcun, & l'Eſparre, ſe trouvoient les plus proches héritiers de Henri d'Albret,

d'Albret, que la jeuneſſe empêchoit d'agir, & que la délicateſſe de ſa ſanté faiſoit peut-être ſervir avec plus de zele.

Il n'étoit pas beſoin de tout l'aſcendant que la Comteſſe avoit ſur l'eſprit & le cœur du Roi, pour engager ce Prince dans une affaire qui ne pouvoit entraîner que des inconveniens aſſez légers, & dont les ſuites devoient être naturellement fort heureuſes. On ne lui propoſoit pas de faire la guerre à l'Empereur, mais de permettre ſeulement que les Maiſons d'Albret & de Foix la lui déclaraſſent. On conſentoit à ne point tirer des ſecours de lui, pourvû qu'il fermât les yeux ſur ceux que quelques-unes de ſes Provinces pourroient fournir. On le diſpenſoit enfin d'autoriſer ouvertement l'entrepriſe, & il reſtoit le maître de l'avouer ou de la déſavouer dans la ſuite, ſelon qu'il le jugeroit

convenable à ſa gloire & à ſes intérêts. Ces avantages étoient ſenſibles : ils frapperent tous les eſprits, & la guerre de Navarre fut arrêtée.

L'Eſparre qui fut chargé de la conduire étoit d'un caractere également propre à réuſſir & à échouer : hardi & téméraire, vif & inconſidéré, ambitieux & opiniâtre, excellent pour un coup de main, & incapable d'un deſſein ſuivi ; les circonſtances pouvoient indifféremment rendre ſes talens inutiles, ou mettre en valeur juſqu'à ſes défauts. La fortune le ſervit admirablement, en lui oppoſant le Duc de Najarre, homme trop ſage en général pour gâter une bonne affaire, mais trop circonſpect pour en accommoder une mauvaiſe. Son imagination lui groſſiſſoit toûjours le péril, & lui diminuoit les reſſources qu'il avoit pour le ſurmonter. Il ſe croyoit ordinairement plus foible qu'il n'étoit, & cet-

te opinion rendoit ſon ennemi plus hardi & plus fort. Loin de négliger les précautions néceſſaires, il en prenoit le plus ſouvent d'exceſſives. Une guerre ſavante & méthodique ne l'effrayoit pas : mais il étoit déconcerté par des attaques bruſques & imprévûes. Son plus grand défaut étoit de ne rien haſarder, & les beſoins les plus preſſans de l'Etat ne l'auroient pas déterminé à livrer ou à accepter une bataille contre les regles.

Le Général François qui connoiſſoit le caractere de ſon rival, ſa lenteur & ſes irréſolutions, ne lui donna pas le tems de former un plan de défenſe, ni de revenir de la ſurpriſe où le jettoit une irruption qu'on n'avoit pas même ſoupçonnée. Il força St. Jean Pied-de-Port à la fin d'Avril ou au commencement de Mai de l'an 1521. paſſa fierement les Pyrénées, où les Eſpagnols abandonnés des

Montagnards n'oſerent ſe défendre ; & pénétra ſans trouver d'obſtacle juſqu'à Pampelune, qui reçut avec des tranſports ſon Libérateur. La réſiſtance que fit la Citadelle, n'eſt connue dans l'hiſtoire que par la bleſſure qu'y reçut Ignace de Loyola, fondateur d'une Societé qu'il deſtina au progrès de la Religion & des ſciences. Le Royaume entier ſuivit l'exemple de la Capitale, & le vainqueur ſe trouva maître de toute la Navarre ſans avoir tiré l'épée. Trois cauſes differentes firent ce ſuccès : l'audace des conquerans, l'horreur des peuples pour un joug étranger, & la lâcheté du Vice-Roi, qui, au lieu de diſputer le terrain à l'ennemi, s'étoit rendu auprès du Cardinal Miniſtre, ou pour juſtifier ſa conduite, ou pour demander du ſecours.

Si l'Eſparre eût eu autant de prudence que de bonheur, il y a appa-

rence que ſa conquête ſeroit devenue auſſi ſure, qu'elle avoit été facile. Depuis que les factions de Grammont & de Beaumont avoient ſacrifié leurs haines à leur patrie, l'Etat n'avoit plus à craindre ces diſſentions domeſtiques qui l'avoient aſſervi : il étoit poſſible d'un autre côté de le garantir de l'irruption des Eſpagnols, en mettant les places en état de défenſe, & en couvrant la frontiere avec une bonne armée. Les gens ſages opinoient à ſe borner là, & à ne pas haſarder des avantages réels pour des conquêtes douteuſes, éloignées & inutiles.

Tant de moderation ne ſe trouva pas du goût du Général François. Il ne lui parut pas qu'il pût y avoir du danger à continuer la guerre contre un ennemi qui la faiſoit ſi mal ; & il penſa, que s'il ſe contentoit des ſuccès faciles qu'il avoit eus, on le regarde-

roit plutôt comme un aventurier heureux, que comme un Général habile. Ces idées étoient fortifiées par le cri de toute l'armée, qui menaçoit ſi on la retenoit dans l'inaction, de s'en retourner en France. Le Soldat demandoit d'un air fier & dédaigneux, ſi on ne l'avoit enrôlé que pour le rendre témoin de la fuite des Eſpagnols. L'Officier ſoûtenoit de ſon côté, qu'il ne pouvoit pas y avoir d'inconvénient à attaquer une Nation tellement occupée de ſes différends, qu'elle ne penſeroit pas à ſe défendre, ou ſi fort affoiblie par ſes diviſions, qu'elle ſeroit hors d'état de faire quelque reſiſtance. Ces diſpoſitions déterminerent les vainqueurs à pénétrer en Caſtille, & il s'attacherent au ſiége de Logrogno.

Cette Ville, quoique frontiere & conſidérable, étoit ſi peu en état de défenſe, que ſes habitans amollis par un long repos, ſe ſeroient rendus à la

vûe de l'armée ennemie, s'ils avoient été inveſtis auſſi-tôt qu'on eut laiſſé éclater le deſſein de les aſſiéger. Trois jours inprudemment accordés au caprice, plutôt qu'au beſoin des troupes, donnerent le tems à la Nobleſſe voiſine de ſe jetter dans la place, & d'y faire entrer les munitions de guerre dont elle avoit beſoin. Le Gouverneur, homme ferme & experimenté, ſuppléa aux reſſources qui lui manquoient, par deux précautions extrêmes, mais néceſſaires : il renvoya les bouches inutiles,& inonda le pays. Tout effrayant qu'étoit cet appareil, il n'intimida pas les François : ils formerent le ſiége avec le courage qui leur eſt ordinaire, & le continuerent avec plus de conſtance qu'ils n'en ont ordinairement.

Les Eſpagnols qui avoient vû aſſez froidement la perte de la Navarre, qu'ils n'étoient pas encore accoûtumés

à regarder comme une partie de leur Monarchie, parurent fort alarmés ſur le riſque que couroit Logrogno. Le deſir de ſecourir ſans délai cette forteresſe ſi importante, acheva de pacifier les diviſions, que le tems & la défaite des rebelles avoient affoiblies. Les deux partis ſacrifierent leurs haines à l'amour de la patrie, & ils unirent leurs forces pour la venger d'un ennemi qui l'avoit ravagée, & qui prétendoit encore l'aſſervir. La marche de ce ſecours, compoſé de quarante-mille hommes, produiſit l'effet qu'on s'en étoit promis. Les aſſiégeans abandonnerent leur entrepriſe le onzieme de Juin, & ſe retirerent vers Pampelune, la ſeule de leurs conquêtes où ils puſſent eſperer de trouver quelque ſureté. Ils n'étoient qu'à une lieue de cette grande Ville, lorſqu'ils furent joints par les Eſpagnols, dont la jalouſie des Généraux avoit ralenti la marche.

Ce retardement pouvoit être le ſalut de l'armée Françoiſe & de la Navarre, ſi l'Eſparre eût été auſſi Capitaine qu'il étoit Soldat. Une intelligence médiocre de la guerre lui auroit fait voir qu'il ne pouvoit être ni affamé, ni forcé dans le camp qu'il avoit choiſi ; qu'il étoit également impoſſible d'emporter Pampelune d'emblée, ou de l'aſſiéger dans les regles ; & que l'ennemi dans l'impoſſibilité de faire venir des vivres de Caſtille, ou d'en trouver dans un pays ruiné, ſeroit bientôt forcé de ſe retirer. Soit que ces conſidérations ne ſe préſentaſſent pas au Général François, ſoit qu'elles ne fiſſent point d'impreſſion ſur lui, il ſe détermina à livrer bataille le dernier de Juin ; & ce qui eſt plus ſurprenant encore, il négligea tous les avantages qui pouvoient lui procurer la victoire. En différant cette action de quelques jours il auroit pû être ren-

forcé de pluſieurs garniſons que les intérêts & l'inclination des habitans rendoient inutiles dans les forts qu'elles défendoient ; de ſix mille Navarrois qui s'empreſſoient de le joindre, autant pour ſervir leur haine, que pour faire éclater leur valeur, & de quelques corps très-aguerris qui n'étoient plus néceſſaires pour couvrir les frontieres du côté de la Biſcaye, depuis que les Eſpagnols en avoient retiré leurs troupes. Avec ces reſſources, l'Eſparre auroit certainement vaincu, puiſque ſans elles il fut ſur le point de vaincre. Sa Gendarmerie pouſſa d'abord ſi vivement les eſcadrons qu'on lui oppoſa, qu'elle parut devoir décider du ſuccès de cette journée : mais le reſte de ſon armée ayant mal ſoutenu les efforts de l'infanterie ennemie, les premiers ſuccès devinrent inutiles. La défaite des François fut auſſi complette qu'elle pouvoit l'être;

ils furent tous tués, pris, ou diſſipés; & la Navarre entiere fut recouvrée avec la même facilité qu'elle avoit été perdue. Depuis ce tems-là, ce petit Royaume a fait partie de la Monarchie Eſpagnole. Cette uſurpation, il eſt vrai, a ſucceſſivement cauſé à la mort des remords à Ferdinand, à Charles-Quint, à Philippe II. mais ces retours tardifs à la juſtice n'ont produit que d'inutiles exhortations à leurs deſcendans, de faire examiner des droits qui ne manquent jamais de paroître bien fondés aux Princes qui ſurvivent, & à leur Conſeil. *

* Charles-Quint dit dans une inſtruction qu'il dreſſa à Madrid immédiatement avant de traverſer la France, pour aller dompter les Gantois : « Et quant à ce » qu'il eſt fait mention » par ledit écrit du 22 » Décembre, du mariage entre notredit Fils » & ladite Dame Marguerite de France, » combien que le parti » ſoit grand, & la Dame Princeſſe très-noble, doüée de gran des » vertus, & ſeroit fort » à propos de eſtraindre l'amitié avec la

« France, toutefois pour « la disparité de l'âge, « encore qu'elle ne soit « trop grande, n'y avons « voulu obliger plus « avant notredit Fils, « ains le laisser à son li- « béral arbitre, sous « lequel aussi nous a « semblé comme encore « fait que l'alliance avec « la fille unique d'Al- « bret, seroit plus à « propos quant à ce dit « âge, & pour pacifier « & éteindre la querelle « de Navarre, pour as- « surance de nosdits « Royaumes de par deçà, « & leur ôter occasion de « guerre & dépenses « grandes & continuel- « les & avec ce mettre « en repos de conscience « nous & notredit Fils, « & successeur de ladite « querelle; & soit que « ledit mariage se traite « ou non, est notre in- « tention & desir d'é- « claircir & vuider la « querelle de Navarre; « comme nous trouve- « rons être d'équité & « raison, &, si Dieu « nous appelloit, pre- « mierement recommen- « dons à notredit Fils « de s'en mettre en de- « voir, soit par ledit ma- « riage, ou autrement. »

Mémoires de Granvelle.

On voit dans un Codicile de Charles V. ce qui suit : « Quant au « Royaume de Navarre, « quoique le Roi Catho- « lique Dom Ferdinand « Monseigneur & ayeul « l'ait gagné & conquis « vrai - semblablement « avec justice, comme « nous n'en doutons point « considérant la droitu- « re & probité de « Prince qui avoit cou- « tume de ne jamais ri « faire qui ne fût de j « tice, & qu'après av « conquis ce Royau « il l'ait gardé & p « dé quelques ans « qu'en mourant il « l'ait laissé à la R

« Madame & à moi, en « tant que Roi de Caſ- « tille, & que juſqu'à « préſent nous l'ayons « poſſédé de bonne foi, « & comme nous appar- « tenant légitimement; « néantmoins, pour plus « grande ſûreté de no- « tre conſcience, nous « ordonnons & comman- « dons au Séréniſſime « Prince Dom Philippe « notre fils, qui doit « nous ſuccéder en tous « nos Royaumes & E- « tats, de faire voir & « examiner avec ſoin & « reconnoître franche- « ment & ſincerement, « ſi la juſtice & la rai- « ſon le doivent obliger « à reſtituer ce Royau- « me, ou à déſintéreſſer « ou récompenſer d'une « autre maniere qui que « ce ſoit, voulant que « ce que l'on eſtimera « qu'il ſoit juſte de faire « en cela, s'exécute réel- « lement & de fait, en- « ſorte que mon ame & « ma conſcience en de- « meurent déchargées. »

Mémoires de Granvelle.

On lit dans les mêmes Mémoires, « qu'An- « toine de Bourbon, « Roi de Navarre, que « les Eſpagnols ne nom- « moient que Monſieur « de Vendôme, & la « Reine ſon épouſe, « avoient envoyé au « Pape Pie IV. un Am- « baſſadeur pour lui fai- « re, ce qu'on appelle, « les complimens d'*O-* « *bédience.* Le Pontife « qui ne s'attendoit à « rien moins, en fut ſi « agréablement ſurpris, « qu'à la reception gra- « cieuſe qu'il fit à leur « Ambaſſadeur, il joi- « gnit l'attention de « nommer un Cardinal « Protecteur de leurs E- « tats. Ces favorables « diſpoſitions de Sa Sain- « teté, firent croire « qu'on pouvoit en tirer « des avantages plus « reels. On lui députa

« M. d'Eſcars pour l'engager à prendre connoiſſance de l'affaire de Navarre, que retenoit Philippe II. & à interpoſer ſes ſollicitations pour faire reſtituer ce Royaume à ſes légitimes Souverains, ou leur en obtenir un équivalent. Le Pape ne ſe détermina qu'à ce dernier parti, & promit d'envoyer un Nonce en Eſpagne, pour traiter de cet équivalent. Vargas informé de la réſolution de Pie IV. crut lui devoir remontrer que Sa Sainteté s'expoſoit à mécontenter infiniment ſon Maître, & que la conduite qu'il vouloit tenir donneroit à penſer à tout le monde; qu'il étoit perſuadé que le Roi d'Eſpagne retenoit injuſtement la Navarre. Le Pape ſe trouva choqué de la liberté & du zele que Vargas employa à ces repréſentations, auxquelles il eut cependant aſſez d'égard pour ne point envoyer de Nonce; mais autant par la honte d'avoir été comme forcé à changer de deſſein, que par la crainte d'éprouver encore en d'autres occaſions la hardieſſe de l'Ambaſſadeur, il travailla de tout ſon pouvoir à le faire rappeller, & il y réuſſit. » *Mémoires de Granvelle.*

HISTOIRE
DES GUERRES
DE
CHARLES-QUINT
ET DE
FRANÇOIS PREMIER,

Depuis 1521, juſqu'en 1544.

LIVRE QUATRIEME.

L'ITALIE, ce théatre continuel & malheureux de tant de guerres en peu vû d'auſſi ſingulieres par les

motifs, & d'auſſi ſurprenantes par les évenemens, que celles qu'on va raconter. Le Lecteut en ſaiſira mieux l'eſprit, & en ſuivra plus agréablement les détails, lorſqu'on l'aura fait remonter juſqu'à leurs cauſes les plus éloignées.

Depuis plus de dix ſiecles que l'Empire Romain avoit commencé à décheoir de cette élévation où ſa valeur, ſa politique & ſes vertus l'avoient placé ; l'Italie ne s'étoit jamais trouvée dans la ſituation heureuſe & brillante où elle étoit en 1492. Une paix profonde, & qui paroiſſoit devoir être durable, régnoit dans toutes ſes Provinces. Pluſieurs des Etats qui la compoſoient joüiſſoient de l'éclat & des avantages inſéparables d'un commerce étendu & floriſſant. Nulle des Puiſſances qui s'y ſont établies après l'avoir ravagée, ne penſoit encore à s'y former d'établiſſement. Les ſciences

ces & les arts inconnus ou mépriſés partout ailleurs, lui donnoient des mœurs douces, aimables & polies. La majeſté du ſiége de la Religion, plus ſentie alors qu'aujourd'hui, la rendoit reſpectable aux autres Peuples. Tranquille, peuplée, riche & magnifique au-dedans, elle avoit au-dehors une aſſez grande conſidération.

Quoiqu'une ſituation ſi rare fût l'effet de pluſieurs cauſes très-difficiles à réunir, elle étoit ſingulierement l'ouvrage de Laurent de Médicis né Citoyen de Florence; mais devenu par ſes ſervices le chef de ſa Patrie, & par la ſupériorité de ſes vûes l'oracle des peuples voiſins. Ce grand homme étoit parvenu à leur faire ſentir, que le bonheur & la ſûreté de l'Italie dépendoient de l'équilibre qui s'y trouvoit établi, & que toute harmonie ſeroit néceſſairement détruite,

s'il ne régnoit une union conſtante entre les différentes ſouverainetés qui la partageoient. Cette perſuaſion formoit la politique de toutes les Républiques; & quelques Princes, qui pouvoient avoir d'autres maximes ne les ſuivoient pas, dans la crainte d'être trop haïs ou même accablés. Leur caractere feroit ſoupçonner qu'ils n'auroient pas été toûjours retenus par ces dangers, quelque grands qu'ils fuſſent, s'ils n'avoient compté ſur quelque révolution qui les autoriſeroit à ſe livrer bientôt à leur ambition. La mort de Médicis remplit leur eſpérance, & donna un cours libre à leurs paſſions.

Ludovic Sforce * fut le premier

* Jacques Attendulo plus connu ſous le nom de Jacomuzzo, étoit un Payſan d'auprès de Cotignola, qui voyant paſſer un jour auprès d'un champ où il travailloit une compagnie de ſoldats, ſentit naître dans ſon cœur une eſpece de paſſion pour la guerre. Pour ſavoir s'il devoit

va le masque : mécontent depuis tems de ne gouverner le Milaue comme Tuteur de Jean Gaon neveu, il méditoit d'en usur-

tette impression il jetta le coutre arrue sur un arec la résolution tenir à son état strument venoit ber. Le coutre sté sur l'arbre, lo s'enrôla sans r. Il passa par grades, & devint bande après Ale Como, qui le avoit mis cette on en vogue. Sept mmes qu'il avoit s enseignes & la ion du plus grand ne d'Italie, le fihercher par Jeanleine de Naples rvit long-tems a Roi d'Arragon. ea son nom d'Ato ou de Jacomuzzo en celui de Sforce, que sa postérité conserva. De trois fils légitimes qui lui survécurent, aucun n'eut du talent pour la guerre ; & ce fut François son bâtard qui lui succéda dans le commandement des troupes. François fut aussi grand Capitaine que son pere. Les Milanois le choisirent pour leur Duc en 1450. au préjudice de Charles Duc d'Orléans, qui prétendoit au Duché de Milan du chef de Valentine Viscomti sa mere. Louis XI. qui n'aimoit point le Duc d'Orléans favorisa Sforce. Ludovic dont nous parlons étoit le second des fils de François. *Machiavel.*

per la ſouveraineté. Ce projet pouvoit & devoit naturellement être traverſé par le Roi de Naples ayeul de la femme du jeune Duc. Pour écarter un obſtacle qui paroiſſoit certain, & qui pouvoit être inſurmontable, il ſuffiſoit de déterminer la France à faire valoir les droits qu'elle avoit par la maiſon d'Anjou ; la choſe ſe trouva facile.

Charles VIII. qui n'avoit, ni la pénétration néceſſaire pour connoître le bien de l'Etat, ni le ſentiment qui le fait deviner, & qui confondoit d'ailleurs, comme preſque tous les Souverains, un fond mépriſable d'inquiétude avec une paſſion très-loüable pour la gloire, s'entêta de la conquête de Naples, dès qu'on lui en eut fait la premiere ouverture. La néceſſité de peupler ſon Royaume que les guerres contre les Anglois avoient dévaſté, de réformer le gouvernement

dont les troubles civils venoient d'augmenter le déſordre, de rétablir les finances épuiſées par les biſarreries du dernier regne, ne balança pas un inſtant une réſolution ſi dangereuſe. Tout fut rapporté à une entrepriſe dont le ſuccès même devoit être un malheur.

Le deſir de réuſſir, tout vif qu'il étoit, peut-être même parce qu'il l'étoit, n'éclaira pas ſur les moyens. Il étoit facile de prévoir que l'Empereur & le Roi d'Arragon chercheroient à faire échoüer une expédition, qui, quoique contre toutes les regles d'une politique ſage, paroîtroit pouvoir contribuer à la gloire de la France. Cette connoiſſance devoit conduire aux meſures néceſſaires pour rendre inutile la jalouſie de ces deux Puiſſances. Il ne falloit pour cela, que réveiller le reſſentiment des Mores, exciter l'émulation du Portugal, ap-

peller les Turcs en Hongrie, menacer les Pays-Bas de l'Angleterre, inſpirer de la défiance à l'Allemagne; reſſources que la ſituation des choſes rendoit la plûpart faciles. Charles trouva plus ſûr, ou ſeulement plus commode de gagner Ferdinand & Maximilien : la Cerdagne & le Rouſſillon furent cédés ou reſtitués à l'un, la Bourgogne & quelques autres Pays à l'autre, à condition qu'ils ne traverſeroient pas ſes vûes. Sa pénétration n'alla pas juſqu'à voir que ce qu'il abandonnoit valoit mieux que ce qu'il ſe propoſoit d'acquérir, & que lorſqu'il auroit conſumé ſes forces à faire des conquêtes, ces conquêtes lui ſeroient rayies par les armes ou par les intrigues de ceux qu'il n'avoit liés que par des traités. La défiance qui eſt toûjours un défaut en morale, mais aſſez ſouvent une vertu en politique, n'entra jamais dans l'ame de

ce Prince : il regarda ſon triomphe comme infaillible, lorſqu'il crut s'être aſſûré qu'il n'auroit à combattre que des Italiens.

Cette conviction n'avoit rien de téméraire. Quand les différens Etats qui partageoient l'Italie n'auroient pas été diviſés comme ils l'étoient, par une haine opiniâtre, des perfidies mutuelles & des intérêts eſſentiels, ils ne pouvoient oppoſer qu'une foible réſiſtance. Leurs troupes n'étoient compoſées que de gens ſans honneur, ſans talent & ſans aveu, que quelques Seigneurs qui joüiſſoient d'une eſpece d'indépendance dans l'état Eccléſiaſtique ou dans d'autres états, raſſembloient pour le ſervice des Puiſſances qui en avoient beſoin. Ces Chefs de bande, maîtres abſolus des corps qu'ils avoient formés, y diſpoſoient à leur gré de tous les emplois, & faiſoient avec leurs ſubalternes le

marché qu'ils vouloient, ſans que l'Etat qui les avoit à ſa ſolde, prît connoiſſance de ces conventions. La difficulté ou la dépenſe des recrues, déterminoit ces aventuriers à n'agir que de concert; & quoiqu'ils fuſſent dans des camps ennemis, ils travailloient plutôt à ſe faire valoir les uns les autres, qu'à tenir les engagemens qu'ils avoient contractés. Un ſi vil intérêt avoit réduit la guerre à n'être qu'une comédie. On ne la faiſoit jamais que de jour, & l'artillerie même ſe taiſoit pendant la nuit, pour que le repos du ſoldat ne fût pas troublé. Dans les occaſions même les plus vives, il n'y avoit gueres de ſang répandu que par inadvertance; & les combattans ne cherchoient réciproquement qu'à faire des priſonniers dont la rançon pût les enrichir. Machiavel nous a laiſſé le recit exact & détaillé des deux plus mémorables actions de ſon ſiecle,

celle d'Anghiari & celle de Caſtracaro. On y voit des aîles droites & gauches renverſées & victorieuſes, un centre enfoncé, le camp de bataille perdu & regagné pluſieurs fois. Ces deſcriptions annoncent un carnage horrible, il n'y eut cependant ni mort ni bleſſé dans le premier combat, & dans le ſecond il ne périt qu'un ſeul homme d'armes qui fut foulé par les chevaux.

L'orage qui ſe formoit en France contre les Italiens, ne les pouvoit pas rendre, & ne les rendit pas en effet ſur le champ ſoldats, auſſi ne penſerent-ils pas à réſiſter à Charles, & ils le reçurent comme s'il avoit été leur libérateur. Ce fut en 1494. que ce Prince traverſa les Etats qui le conduiſoient à ſon terme, comme s'il eût traverſé ſes propres Provinces, & ſa marche fut plutôt une pompe

triomphale (*a*) qu'une marche militaire. Il ſe trouva le maître du Royaume de Naples (*b*), ſans avoir tiré

(*a*) *Alexandre VI.* diſoit que les François étoient venus prendre Naples, la craie à la main, comme des Fourriers. *Comines.*

(*b*) Alphonſe ſecond, Prince généralement haï, avoit cru pouvoir prevenir cette révolution en cédant ſa Couronne au Prince Ferdinand ſon fils. Les Vénitiens fâchés de ce qu'après ſon abdication, il s'étoit réfugié en Sicile plutôt qu'à Veniſe, firent tout ce qu'ils purent pour le rendre ſuſpect au Roi d'Arragon Ferdinand, ſurnommé le Catholique, qui poſſédoit la Sicile. Un jour, le Sénateur Léonard Loredan, qui depuis fut élû Doge, s'étant aviſé de dire à Dom Lorenço Suarez de Figueroa, Ambaſſadeur d'Eſpagne à Venise, que de la maniere dont Alphonſe en uſoit en Sicile; il y étoit plus comme Roi, que comme Hôte, puiſqu'il y créoit des Chevaliers, & qu'il y exerçoit pluſieurs actes Royaux: Si cela eſt ainſi (répondit l'Eſpagnol qui voyoit la malignité du Vénitien, & le deſſein qu'avoit la République de brouiller les deux Rois enſemble) il eſt de la grandeur de mon Maître de tenir en Sicile un Roi ſubalterne qui y faſſe des Chevaliers & des Nobles, comme un Evêque titulaire fait des Prêtres dans le Dioceſe d'autrui. *Amelot de la Houſſaye.*

l'épée, & en moins de tems qu'il n'en auroit fallu pour le parcourir.

Si cette conquête eût été moins rapide ou moins brillante ; le Vainqueur, ſelon les apparences, auroit eu le tems de s'y affermir. Un ſuccès dont toutes les circonſtances augmentoient l'éclat, aigrit les Puiſſances jalouſes des proſpérités de la France ; & les réunit, dans le deſſein de la dépouiller & de l'humilier. Cinq Etats formerent par des motifs différens une ligue redoutable. Le Pape & les Vénitiens y entrerent pour garantir l'Italie de la ſervitude dont les exploits & l'ambition de Charles paroiſſoient le menacer. Depuis que Ludovic s'étoit rendu maître du Milanès, après avoir empoiſonné ſon neveu, il n'avoit à craindre que la Maiſon d'Orléans dont les droits ſur cette Principauté n'étoient point douteux. L'Empereur avoit des haines à ſatisfaire, &

croyoit avoir des injures à venger. La Sicile couroit quelques riſques, ſi l'Eſpagne à qui elle appartenoit n'en écartoit un voiſin puiſſant. Les efforts de tant d'alliés devoient être ſoûtenus par les intrigues du Roi déthroné qu'on avoit dédaigné de pourſuivre dans l'Iſle d'Iſchia, par les entrepriſes de pluſieurs garniſons qui, n'étant que foiblement attaquées, s'étoient maintenues dans quelques Places fortes du Royaume, par les mouvemens des peuples, qui, traités avec hauteur & avec dureté par leurs nouveaux Maîtres, étoient déterminés à tout haſarder pour ſecouer le joug qu'ils déteſtoient.

Quoique ce coup d'œil eût d'abord quelque choſe de fort impoſant, Charles fut plus effrayé de ſa ſituation qu'il ne devoit l'être. Avec un peu de reflexion il auroit ſenti que la ligue n'offroit pas d'aſſez grands avan-

tages aux Rois Catholiques pour en obtenir des ſecours réels ; que les finances de Maximilien étoient trop dérangées pour qu'il pût faire de longtems le moindre effort ; que les Italiens étoient trop jaloux les uns des autres pour agir jamais de concert ; qu'avec beaucoup d'activité, de prudence, & d'humanité, il étoit poſſible de réparer tout le mal qu'on avoit fait à Naples ; & qu'enfin les forces qu'il avoit, & celles qu'il pouvoit faire venir de France, étoient plus que ſuffiſantes pour diſſiper le péril qui le menaçoit, & pour lui procurer peut-être de nouveaux avantages. Le défaut de vûes lui fit prendre une réſolution qui pouvoit entraîner de grands inconvéniens. Il deſtina une partie de ſes forces à la défenſe de ſa conquête, & reprit la route de ſes Etats avec le reſte.

Si quelque choſe pouvoit juſtifier

cette conduite, c'étoit une marche prompte qui eût conduit Charles dans ſon Royaume, avant que ſes ennemis puſſent être en état de lui en couper le chemin. Pour n'avoir pas fait aſſez de diligence, pour avoir perdu dans les plaiſirs ou dans les négociations inutiles des momens que ſa ſituation rendoit très-précieux, il ſe vit réduit à attaquer à Fornoue, avec ſept ou huit mille ſoldats fatigués par une longue marche, trente mille hommes tous frais & bien armés. La victoire qui ſuivit ce coup de déſeſpoir lui procura l'avantage ineſpéré de pouvoir s'échapper d'un pays où il venoit d'entrer en maître, & de regagner précipitamment ſon Royaume.

Cette retraite qui raſſûra la ligue, enhardit le Roi de Naples à ſe montrer à ſes Peuples. L'Eſpagne lui avoit fourni une armée navale, Veniſe des troupes de débarquement, & le Saint

Siége des ſommes conſidérables. On ne doutoit point qu'avec ces ſecours, un Prince que l'adverſité devoit avoir inſtruit, ne recouvrât ſes Etats en auſſi peu de tems qu'il les avoit perdus. La révolution ne fut ni auſſi facile ni auſſi rapide qu'on l'avoit eſpéré. Les Conquérans, quoique diviſés entr'eux & conduits par un Chef ſans génie & ſans expérience, ſe défendirent long-tems avec aſſez de bonheur & de conſtance. Ils ne perdirent courage, que quand ils ſe virent tout-à-fait oubliés par Charles *, qui avoit

* « Charles aima fort « les femmes, & les ſervit bien; voire trop: « car tournant de ſon « voyage de Naples très- « victorieux & glorieux, « il s'amuſa ſi fort à « les ſervir, careſſer, & « donner tant de plaiſirs « à Lyon, par les beaux « combats & tournois, « qu'il y fit pour l'amour « d'elles, que ne ſe ſouvenant point des ſiens « qu'il avoit laiſſés dans « ce Royaume, les laiſſa « perdre, & Royaume, « Villes & Châteaux qui « tenoient encore, & lui « rendoient les bras « pour avoir ſecours. » *Brantome.*

troublé le repos de l'Europe plutôt par une ſaillie de légéreté, que par des vûes de politique, ou par aucun motif de grandeur. Alors ils évacuerent les Places dont ils étoient les maîtres; & il ne reſta à la France de cette expédition que la honte d'avoir formé une entrepriſe conſidérable ſans fin déterminée, ou ſans moyen pour y parvenir.

Si les fautes de ceux qui ont gouverné des Empires ſervoient d'inſtruction à leurs ſucceſſeurs, Louis XII. auroit compris qu'il lui convenoit de renoncer à l'avantage d'entrer dans la balance de l'Italie, & qu'il devoit ſe

La prodigalité de ce Prince le mit encore hors d'état d'envoyer des ſecours. Auſſi le Commentateur Eſpagnol de Comines, parlant de cette courte inſtruction que Louis XI. donnoit au Prince ſon fils, *qui neſcit ſimulare neſcit regnare*, ajoûte-t-il, que Charles VIII. auroit eu grand beſoin qu'on lui enſeignât une autre regle dont Louis XII. ſon ſucceſſeur fit ſa principale maxime d'état : *Neſcit regnare, qui neſcit negare.*

borner

borner à la gloire de la tenir : par cette
nodération, il auroit réduit une Na-
ion naturellement très-défiante, à le
egarder comme l'appui de ſa liberté,
k à l'appeller dans ſes affaires. Inſen-
iblement l'habitude de la confiance
: ſeroit formée, & les Rois de Fran-
e auroient pris à la longue plus d'em-
ire ſur les Italiens, que s'ils les
voient aſſujettis par les armes. Pour
'avoir pas apperçû ou goûté ces ma-
imes, Louis ne fut pas plutôt par-
:nu au Throne, qu'il tourna ſes vûes
:rs le Milanès ſur lequel il avoit des
·oits par ſon ayeule Valentine ſœur
iique du dernier Duc de la famille
:s Viſconti.

Cette conquête n'étoit pas aiſée à
re, & étoit très-difficile à conſer-
r. L'unique moyen de réuſſir à l'un
à l'autre étoit peut-être d'y faire
ncourir les Vénitiens que leur ſi-
ation rendoit redoutables à l'Etat

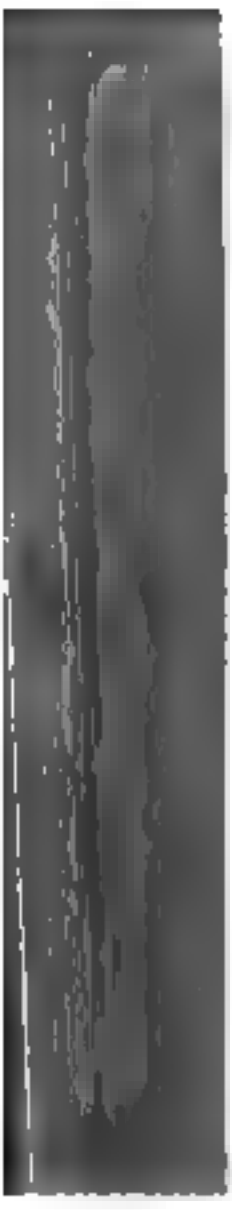

position avec une Républi
rée qui devoit rejetter nat
tout ce qui tendoit à lui
voisin dangereux, & qui
coup de moyens pouvoit fai
un projet dont elle auroit
& qu'elle croiroit contraire
té. Cette considération n'
On savoit le Sénat si aigri
Sforces, qu'on espéra de
à leur ruine, en offrant d
leur dépouille avec lui.
tournerent comme on l'av
& le Milanès attaqué en
côté de l'Adda par les Vé
de l'autre par les Francois

; mais ces premiers ſuccès de-
nt inutiles, funeſtes même à ce
e par l'avidité des Suiſſes de ſon
qui le vendirent à ſes ennemis.
urut dix ans après au Château
ches où Louis XII. l'avoit fait
er. *

tte de Médicis
t quelque ſorte
ce évenement,
l avoit dit au
ement de la
l'Italie à Ludo-
ic, ſurnommé le
Monſieur, je ſuis
devant de vous ;
eut que vous vous
vé ; car j'ai eu le
de ne vous point
r. Heſt certain,
Ludovic, *que*
vous deux s'eſt
bis n'eſt-cè point
lchardin.
ic ſe regardoit
le premier hom-
ſiecle, & il ſe
re par ſes flat-
il n'y avoit que
Dieu & lui qui ſuſſent
quelle iſſue auroit l'expédi-
tion des François en Italie.
Nardi, Hiſt. de Florence.

Ludovic badinant un jour avec un Gentilhomme Florentin, & lui montrant un grand tableau de l'Italie où étoit repréſenté un Maure qui ſembloit en chaſſer avec un balai beaucoup de coqs & de pouſſins de toutes les ſortes, il lui demanda ce qu'il penſoit de ce deſſein. *Je penſe*, répondit le Florentin, *que votre More voulant balayer & nettoyer l'Italie, ſe remplit lui-même d'ordure & de pouſſiere.* Nardi, Hiſtoire de Florence.

Les proſpérités de ce Monarque ne pouvoient preſque pas être ſtériles. Elles devoient le conduire naturellement à la conquête de Naples qu'on ſavoit être l'objet de ſon ambition. La crainte du péril dans lequel la réunion de tant d'Etats à une Couronne d'ailleurs redoutable mettroit néceſſairement la liberté de l'Italie, fit imaginer des moyens ſans nombre pour prevenir cet évenement. Les vûes des Vénitiens qui, outre le ſoin de leur propre conſervation, avoient encore à faire oublier leur alliance avec la France, furent trouvées les plus raiſonnables : elles tendoient à rendre le Roi de Naples qui y conſentoit, tributaire du Roi Très-Chrétien, qui refuſa cet arrangement pour ſuivre un parti moins ſûr, & dont les inconvéniens étoient ſenſibles. Il convint avec les Eſpagnols d'attaquer à frais communs le Royaume de Na-

des, & de le partager après la victoire.

Frédéric ne pouvoit pas faire une grande réſiſtance, & il en fit encore moins qu'il ne l'auroit pû. Cette foibleſſe fut fatale aux Vainqueurs dont elle cauſa, ou avança du moins la déſunion. Ils n'eurent pas plutôt accablé l'ennemi commun, qu'ils devinrent irréconciliables. La haine & l'ambition des deux Souverains paſſerent rapidement dans leurs Conſeils, & dans leurs Armées. Il fut aiſé de prévoir dès-lors, que la conquête qu'on venoit de faire reſteroit à une ſeule Nation, & que ce ſeroit à l'Eſpagnole. Outre l'avantage que lui donnoient ſur la Françoiſe, un Roi diſſimulé & peu ſcrupuleux, des Miniſtres fermes & accrédités, des Généraux ſages & unis, des ſoldats patiens & diſciplinés; elle avoit cette confiance ſi néceſſaire à tout, & qui eſt

décisive dans les guerres éloignées. Ces moyens réunis assûrerent, après bien des combats & des négociations, Naples à Ferdinand, sans que Louis que les évenemens n'éclairoient jamais, apprît à connoître les hommes ni même à se défier de son rival. Un aveuglement si extraordinaire le précipita bientôt dans de nouveaux malheurs à l'occasion que nous allons dire.

La République de Venise jetoit en 1508. un éclat qu'elle n'avoit pas eu auparavant, & qu'elle n'a pas eu depuis. Sa domination s'étendoit sur les Isles de Chypre & de Candie, sur les meilleurs Ports du Royaume de Naples, sur les Places maritimes de la Romagne, & sur la partie du Milanès qui se trouvoit à sa bienséance. Des possessions si fort éloignées les unes des autres étoient en quelque maniere réunies par les flottes nom-

breuſes & bien équippées de cette Puiſſance, la ſeule qui en eût alors. Les dépenſes qu'exigeoient ces armemens conſidérables ne l'épuiſoient pas ; & ſon commerce qui embraſſoit tout le monde connu, la mettoit encore en état d'avoir beaucoup de troupes de terre, & de les mieux payer que les autres Nations. Ces forces n'étoient ni les ſeules ni même les plus grandes reſſources de l'Etat. Il pouvoit compter ſur l'affection des ſujets qui trouvoient un avantage ſenſible à vivre ſous un Gouvernement qui entretenoit l'abondance au-dedans, & qui paſſoit au-dehors pour le plus ſage & le plus profond de tous les Gouvernemens.

Pour ſe maintenir dans cette poſition brillante, Veniſe travailloit ſans relâche à mettre les forces de ſes voiſins dans un tel équilibre, qu'elle pût rendre toûjours ſupérieur le parti qu'il

lui conviendroit d'embraſſer. Le deſir d'établir cette balance de pouvoir, la chimere de tant de célebres Politiques, l'empêchoit d'être fidele à ſes alliances les plus ſolennelles, & de reſpecter les droits les plus évidens des autres Souverains. Ses amis fatigués par ſes défiances, & ſes ennemis aigris par ſes hauteurs, prirent peu-à-peu pour elle les mêmes ſentimens. Comme cette diſpoſition ne pouvoit pas être long-tems ſecrete, on ne tarda pas à ſe faire réciproquement confidence de ſon averſion, & cette confidence aboutit à une conſpiration générale contre la République.

Il eſt très-commun de voir pluſieurs Etats s'unir contre un Etat dont l'ambition & les forces menacent la liberté publique. L'hiſtoire ne fournit gueres que les Congrès de Cambray où pluſieurs Puiſſances ſe ſoient réunies contre une Puiſſance moins

conſidérable que chacune d'elles. Cette fameuſe Ligue étoit compoſée du Pape, du Roi Catholique, de l'Empereur, & de Louis XII. * le premier réclamoit Rimini, Faenza, Ravenne & Cervie, que les Véniiens avoient enlevées au S. Siége; le ſecond, Trani, Gallipoli, Monopoli, & trente Places du Royaume de Naples ſituées ſur leur Golphe; le troiſieme Padoüe, Vicence, Vérone, Tréviſe, & le Frioul, comme des dépendances de la Maiſon d'Autriche ou de l'Empire; le quatrieme, Cremone, Breſſe, Bergame, & Créme qui avoient été détachées du Milanès.

Le Roi de France toûjours fidele

* L'Ambaſſadeur de Veniſe exagérant à Louis XII. la prudence des Vénitiens pour le perſuader de leur faire la guerre: *J'oppoſerai un ſi grand nombre de fous à vos ſages*, lui dit le Prince, *que je les déconcerterai.* Propos mémorables de Corrozet.

à ſes engagemens entra en 1509. ſur le territoire de la République dans le tems dont on étoit convenu, & avec les forces qu'il devoit fournir. Il craignoit & il devoit craindre d'y trouver un ennemi ſage & circonſpect qui prendroit le parti de ſe retrancher, & qui ſe borneroit à lui couper les vivres. Cette défenſive l'auroit embarraſſé, & pouvoit avec le tems réduire à rien ſes forces. Heureuſement pour lui, un des Généraux Vénitiens s'éloigna des bonnes maximes en cette occaſion. Comme s'il eût oublié qu'il y a plus de mal à craindre en perdant contre des étrangers une bataille en ſon pays, qu'il n'y a de bien à eſpérer en la gagnant, il haſarda à Aignadel * un combat où l'armée Vénitien-

* Ce Général, qui ſe piquoit de beaucoup de célérité dans ſes mouvemens, & qui avoit rendu ſes ſoldats capables d'une auſſi grande diligence que les Romains, c'étoit Lalviane. Quoi-

ourut risque d'être entierement
ulte. Cette défaite répandit une

t fait prisonnier,
it dans la suite
ne sa Patrie. La
e surprit dans le
, où les François
eux à Marignan,
le joindre pour
reprendre quel-
laces de la Répu-
Le Sénat qui vou-
rendre des hon-
funebres fort dis-
, écrivit qu'on
son corps à Ve-
Pour l'y transpor-
falloit avoir le
tement des Alle-
maîtres de Verone
toute la route. La
soldats ne vou-
qu'on demandât
port. Ils soutin-
qu'il n'étoit pas
able que leur Gé-
qui pendant sa vie
jamais eu besoin
permission des en-
pour aller où il
lui plaisoit, ne passât après sa mort que de leur aveu, & comme un poltron le pourroit faire. Ils s'obstinerent à garder le corps de Lalviane tout le reste de la campagne, & lorsqu'ils repasserent l'Adige pour entrer dans leurs quartiers, ils le porterent à travers le Veronois tambours battans & enseignes déployées. *Justiniani.*

Lalviane avoit pour Collegue à Aignadel, Petilliane. Celui-ci qui avoit été d'avis de ne point combattre, sauva par son habileté une grande partie de l'armée durant l'action, & rétablit ensuite par sa prudence les affaires de la République. Pour conserver le souvenir d'une conduite si bien assortie aux circonstances, on

ſi grande conſternation dans le Sénat, qu'il abandonna ſon Etat de Terre-ferme, & ſe reſſerra dans ſes lagunes. Elles auroient ſubi le joug du Vainqueur, ſi les Alliés avoient pû prendre quelque confiance les uns aux autres.

La Ligue de Cambrai ne pouvoit pas ſubſiſter. Comme les Puiſſances qui la formoient y avoient été uniquement entraînées par leur reſſentiment, elles s'étoient répenties de leur démarche immédiatement après l'avoir faite. Il leur étoit arrivé ce qui arrivera toûjours aux Etats qui, ayant

grava ſur le tombeau de ce général, par ordre du Sénat, ce Vers d'Ennius, qui contient l'éloge que les Romains donnerent à Fabius-Maximus, après qu'il eut, ſans rien haſarder, rompu toutes les meſures d'Annibal :

Unus homo nobis cunctando reſtituit rem.

Un ſeul homme en temporiſant a rétabli la République, *Petrus de Angleria*.

des intérêts conſtamment & totalement oppoſés, n'entreront jamais à l'occaſion d'une paſſion paſſagere, dans une alliance étroite, qu'elle ne devienne une ſource inépuiſable de plaintes & de diviſions. Les précautions qu'on avoit priſes pour reſſerrer les liens mal formés, n'avoient pas été ſuffiſantes. Tous les Membres de l'Union devoient être ſi éloignés de travailler à la grandeur les uns des autres, qu'il étoit comme impoſſible que les ſuccès de l'un d'eux ne reveillaſſent la jalouſie générale. Si quelqu'un eût pû calmer les défiances des Confédérés, c'eût été ans doute Louis XII. par la ſageſſe qu'il avoit de tempérer l'éclat de ſa gloire, & la bonne foi vec laquelle il obſervoit les conditions du Traité : cependant il n'y éuſſit pas ; & il vit tourner contre ui les forces de la Ligue, celles

des Suiſſes & du Roi d'Angleterre *.

Malgré les efforts réunis de tant d'ennemis, les François conſerverent en Italie toutes leurs conquêtes. Ils les étendirent même par l'habileté avec laquelle ils profiterent de l'avantage qu'a une Puiſſance conſidérable de pouvoir prevenir des Puiſſances plus foibles qui ſe réuniſſent contre elle. Leurs troupes enhardies par des ſuccès tous les jours plus éclatans, demandoient continuellement à voir l'ennemi qu'ils croyoient découragé,

* Il n'étoit pas de l'intérêt des Anglois de faire la guerre à la France. Ils y furent entraînés par une galeaſſe chargée de vins grecs, de fromage, & de jambons que le Pape envoya à Londres, préciſément à l'ouverture du Parlement. Le Roi & les Membres des Communes & de la Haute-Chambre à qui on diſtribua ces préſens, furent ſi charmés de l'attention de Jules, qu'ils s'empreſſerent tous de ſervir ſon reſſentiment. Ce trait que l'hiſtoire a conſervé précieuſement, eſt une nouvelle preuve que les motifs les plus petits produiſent preſque toujours les plus grands évenemens. *Guichardin.*

qui l'étoient. Cet aſcendant paroiſ-
oit devoir durer, lorſque la mort du
Duc de Nemours qui ſe fit tuer en
oldat à la bataille de Ravenne, qu'il
voit gagnée en Général, changea la
ituation des choſes.

Les Vainqueurs plus déconcertés
ar la mort de leur Chef, que les vain-
us par les pertes immenſes qu'ils
voient faites, ſe livrerent dans la Ro-
nagne à une inaction honteuſe, au
ieu de marcher à Rome comme ils le
ouvoient & comme ils le devoient.
Des diviſions, des incertitudes, &
es négociations entamées mal-à-pro-
os avec le Pape, les retinrent dans
ette poſition, où les déſertions & les
aladies les ruinerent, juſqu'à ce qu'ils
irent obligés d'aller défendre le Mi-
nès trop foible pour s'y maintenir;
s en furent chaſſés en 1512. par les
uiſſes qui y rétablirent Maximilien
force, fils de Ludovic.

L'abbaiſſement de la France, auquel preſque tous les mouvemens de l'Europe ſe rapportoient depuis trois ans, ne pouvoient pas manquer d'être ſuivi de beaucoup d'intrigues. Il étoit impoſſible que les Puiſſances ennemies & jalouſes de cette Couronne n'ayant plus d'intérêt commun ni de point fixe n'entraſſent en défiance les unes des autres. Elles devoient ſe ſuppoſer mutuellement de l'ambition, & ne haſarder aucune démarche juſqu'à ce qu'elles euſſent pénétré leurs vûes réciproques. En les ſurprenant dans cet embarras on étoit preſque ſûr de les diviſer ou de les vaincre. Louis fit l'un & l'autre; il vint à bout d'amener les Vénitiens à ſon alliance, & de recouvrer ce qu'il avoit perdu au-delà des Alpes.

Cette conquête fut facile. Les Milanois qui, juſqu'alors avoient regardé les François comme des Tyrans,

les reçurent comme leurs Libérateurs. Ce qu'ils éprouvoient de Sforce & ſurtout des Suiſſes depuis la révolution leur avoit appris que l'orgueil, l'injuſtice & le mépris des lois & des bienſéances étoient moins les vices d'une Nation en particulier, que de la proſpérité en général. Ces réflexions les avoient conduits au parallele de leurs anciens & de leurs nouveaux Maîtres; & ils avoient jugé que ceux qui rachetoient les défauts des Conquérans par la bonté de leur cœur, & a facilité de leurs mœurs devoient être préférés à ceux qui n'offroient pas les mêmes compenſations. La domination Françoiſe en Italie pouvoit être affermie par des diſpoſitions ſi avorables, ſi les imprudences de la Tremoille * & de Trivulce n'euſſent

* C'eſt à l'occaſion de la *Tremoille* que Louis II. avoit dit ce mot ſi répété, & qui ne l'a pas encore été aſſez : *Un Roi de France ne venge point les injures du Duc d'Orléans.*

tout perdu. Ces deux Généraux ruinerent les affaires, l'un par ſa préſomption, & l'autre par ſa négligence : ils furent chaſſés de leur conquête en auſſi peu de tems qu'ils en avoient mis à la faire.

François Premier en montant ſur le Throne, trouva des préparatifs commencés pour réparer tant de déſaſtres. Son caractere qui le portoit aux entrepriſes éclatantes, lui fit adopter & ſuivre les vûes de ſon prédéceſſeur avec la même vivacité que ſi elles euſſent été ſes propres vûes. Quoiqu'il n'ignorât pas que les Suiſſes mécontens de ce que la France avoit refuſé d'augmenter leurs penſions, & de ce qu'elle leur avoit préféré les Lanſquenets, s'étoient emparés du Mont-Genevre & du Mont-Cénis, les deux portes de l'Italie, il eſpéra aſſez de ſon courage & de ſa fortune, pour penſer qu'il réuſſiroit. Cette au-

lace fut juſtifiée par l'événement. L'armée entiere fit en 1525. de ſi belles manœuvres, & des efforts ſi heureux, qu'elle vint à bout de paſſer les Alpes par les cols de l'Argentiere & de Guilleſtre, qu'on avoit jugés juſqu'alors impraticables. Elle débouha par le Marquiſat de Saluces, & s'avança juſqu'à Marignan où elle fut attaquée par les Suiſſes.

Les François qui ne s'attendoient pas à combattre des troupes avec leſquelles on venoit de ſigner la paix *,

* La plûpart des Suiſſes furent entraînés preſque ſans s'en appercevoir dans une démarche oppoſée à leur caractere par le Cardinal de Sion, leur compatriote, qui avoit acquis un empire abſolu ſur eux. Cette trahiſon ternit l'éclat d'une action unique que ils avoient faite peu de tems auparavant. Le Pape & le Roi Catholique leurs alliés contre la France, s'étoient engagés à leur payer chaque mois un ſubſide de quarante mille écus d'or. Les deux Puiſſances ne tenant pas leurs promeſſes, les Suiſſes pillerent la caiſſe du Commiſſaire Apoſtolique député à la ſuite de leur armée, & reprirent bruſquement le

eurent d'abord quelque déſavnatage. L'égalité s'étoit tout-à-fait rétablie, lorſque la nuit ſuſpendit l'action. Les troupes des deux partis mêlées les unes avec les autres, prirent du repos ſur le terrein qu'elles occupoient. Avec le jour recommença l'acharnement des Suiſſes, qui trouvant dans leur ennemi autant de courage & plus d'ordre que la veille, furent enfin vaincus. Trivulce diſoit de dix-huit batailles où il s'étoit trouvé, que c'étoient des jeux d'enfans; mais que celle de Marignan étoit une bataille de géans *. La victoire fut rapide-

chemin de leur pays, abandonnant le Milanès à ſa deſtinée. Ils trouverent à Galera le contingent du Roi d'Arragon pour leur ſolde, & furent regagnés par cet argent. Les prédications que fit à cette occaſion le Cardinal de Sion eurent un ſi grand ſuccès, que ceux qui avoient pillé la caiſſe du Pape, y rapporterent l'argent enlevé. *Guichardin.*

* François Premier qui s'étoit fort ſignalé dans cette grande action, voulut être armé

ſuivie de la conquête du Mila-
entier. La retraite des Suiſſes;
nce des Vénitiens, la ceſſion de
e, la méſintelligence de l'Em-
r, du Roi Catholique & du
, ſervirent de moyens aux Fran-
pour s'y affermir : ils y furent
uilles juſqu'en 1521.

uoique l'Europe dût s'attendre
a jalouſie de Charles-Quint &
ançois Premier, qui venoient de
ſputer l'Empire, ne ſeroit pas

r ſuivant l'an-
ge ſur le champ
e bataille. Bayard
oiſit pour cette
glorieuſe, le
r le cou du plat
épée en diſant :
rant vaille que ſi
oland ou Olivier,
y ou Baudouin ſon
ertes vous êtes le
Prince que oncques
alier. Dieu veuille
re ne preniez la
egardant enſuite
ſon épée avec une joie
ingénue : *Tu es bien heu-*
reuſe mon épée, dit-il,
d'avoir aujourd'hui à un ſi
vertueux & puiſſant Roi,
donné l'Ordre de Cheva-
lerie. Certes, ma bonne
épée, vous ſerez moult bien
comme relique gardée, &
ſur toutes autres honorée,
& ne vous porterai jamais,
ſi ce n'eſt contre Turcs,
Sarrazins, ou Maures, Vie
de Bayard.

long-tems oiſive ; on fut auſſi ſurpris de voir commencer la guerre que ſi l'on ſe fût crû aſſuré de la paix : cet étonnement ne pouvoit venir que des motifs qui brouillerent les deux Princes.

NOTES

Ajoûtées dans le courant des deux Volumes d'Anecdotes Hiſtoriques.

Tome I. page 47 ſous l'Epitaphe du Maréchal Trivulce, liſez la note ſuivante.

Louis XII. déterminé à faire la guerre au Duc de Milan, demandoit à Trivulce ce qu'il falloit pour la faire avec ſuccès. *Trois choſes ſont abſolument néceſſaires*, lui répondit le Maréchal : *Premierement de l'argent, ſecondement de l'argent, troiſiemement de l'argent.*

Page 74 ſous la mort de Semblançai.

« Sur quoi j'ai oui faire un conte plaiſant à Madame la Ducheſſe d'Usès, laquelle a été toûjours une très-honnête Dame, & fille de fort gentil & ſubtil eſprit, qui diſoit & rencontroit des mieux. Etant donc Fille à la Cour de Madame la Régente alors, & toûjours fort éveillée de quelque bon mot, il arriva au Roi, après l'exécution dudit Monſieur de Semblançay, venant à cauſer avec elle, il l'appella par deux ou trois fois *ma fille*. Lui s'étant deſparti d'auprès d'elle, elle ſe mit à faire ſemblant de pleurer, ſe tourmenter, crier, & ſouffrener, comme ſi elle eût ſenti quelque grand

cc mal ou fortune. Auſſi-tôt ſes Compagnes, & au-
cc tres qui étoient en la chambre, accoururent à elle,
cc & lui demanderent ce qu'elle avoit. *Hélas !* dit-
cc elle, *le Roi me vient d'appeller à cette heure par trois*
cc *ou quatre fois ſa fille. J'ai grand peur qu'il ne m'en*
cc *faſſe faire autant comme à Monſieur de Semblançay,*
cc *qu'il appelloit tant ſon pere. Que puiſqu'il l'appelloit*
cc *ſon pere, & moi ſa fille, c'eſt la même choſe : de mê-*
cc *me m'en fera-t-il autant.* Auſſi-tôt ſes Compagnes,
cc & tous ceux de la chambre ſe mirent tous à rire,
cc voyant qu'elle bouffonnoit : & le Roi le fut, qui
cc ſe mit à rire ; mais non pas Madame la Régente
cc qui lui en fit la réprimande, car cela lui touchoit. »
Brantome.

Même page 74 ſous l'article qui concerne Gentil.

Ceux auxquels la vérité de cette anecdote ne paroîtra pas ſuffiſamment prouvée, peuvent s'autoriſer de l'Epitaphe que fit Theodore de Beze de ce Commis qui étoit Préſident en même tems. On va voir qu'il n'y eſt point queſtion du crime qu'on impute ici à Gentil :

Fracto gutture ſtare quem revinctum
Impellique vides & huc & illuc,
Quondam purpureo ſedem Senatu
Primam Pariſio in foro tenebat.
Verum (proh ! facinus ſceluſque grande !)
Dum lucri ſtudio impotente captus,
Bonos non minus ac malos coercet,

Juſto numine ſic jubente divûm,
Vivus qui malè ſedérat tot annos
Stare nunc malè mortuus jubetur.

Celui que tu vois ſuſpendu à ce gibet, & dont e corps eſt devenu le joüet des vents, a occupé utrefois une des premieres places du Barreau. Mais élas ! juſqu'où porte-t-on le crime & la ſcélérateſſe ? Ce Magiſtrat ſe laiſſant entraîner à l'inſatiale paſſion des richeſſes, punit ſans diſtinction l'inocent & le coupable. Auſſi par un juſte retour de vengeance divine, le même homme qui, pendant nt d'années, avoit injuſtement exercé les fonc-ons de ſa Charge, reçoit à ſa mort dans cette oſture humiliante la récompenſe de ſes injuſtices.

Page 75 ſous le Roi d'Angleterre.

Le Roi d'Angleterre avoit épouſé les intérêts l'Empereur à la ſollicitation de Wolſey qui lui pétoit continuellement une maxime très-ſouvent auvaiſe pour un grand État : *Que la bonne politique us qu'on s'allie avec les plus forts.* Par le Traité fait tre les deux Princes, Charles s'étoit engagé à yer un ſubſide de cent trente mille écus : mais cet :icle n'étoit que pour en impoſer au Conſeil d'Anleterre. Cette ſomme ne fut jamais payée, & on oit convenu en ſecret qu'elle ne le ſeroit pas. *ſtoire de Charles-Quint.*

Page 84 ſous Bourbon.

« J'ai oüi raconter à une perſonne grande, que

« le grand Roi François, gra
« voulut point tant de mal, c
« aux Serviteurs de feu M. c
« virent hors de France en fo
« les lui amenoit pris, ainſi qu
« ſuivre leur Maiſtre, il les
« ment où ils alloient ; &
« qu'ils ſuivoient leur Maiſt
« tonnoyer, il diſoit à ceux
« ou bien à d'autres qui cry
« ciſge, (comme il y en a to
« & s'en trouvent aſſez pour
« Ce ſeroit charge de faire mal
« ſont pauvres Serviteurs & q
« qui les nourrit très-bien. Ils
« vre. Que s'ils l'abandonnoien
« ailleurs. Moy-meſme ne leur
« eſtant la raiſon, ny auſſi pou
« le donner à eux. Parquoi, q
« à loüer pour leur loyauté. Et
« de très-bonnes raiſons,
« rigueurs de juſtice envers c
« les plus coupables, ny les
« il pardonna, comme au S
« lier, eſtant ſur l'eſchaffaut
« de Louys d'Arte. » *Brant*

Le Roi ayant envoyé deu
étoit déja dans le pays enne
ble & ſon *Ordre*, Bourbon r
pée de Conétable, il me l'ôt
qu'il donna à mener à M. d'
qui m'appartenoit ; pour ce q

ıiſſé derriere mon chevet à Chantilly. *Brantome.*

Page 92 ſous Colonne.

Ce Général avoit une ſi grande réputation qu'on 'entendoit que ces mots dans le camp François: 'ourage, *Milan eſt à nous, puiſque Colonne eſt mort.* ie de Charles-Quint.

Page 96 ſous Bonnivet.

Lorſque ce Général fut de retour en France, Lau- ec ſur lequel il avoit fait des railleries cruelles ›rès la défaite de la Bicoque, lui demanda des ouvelles de ſon expédition : *J'avoüe*, répondit-il, *e cinq mille Eſpagnols ſont cinq mille Gendarmes, nq mille Chevaux-légers, cinq mille Pionniers, & nq mille Diables.* Vie de Charles-Quint.

'age 112 ſous les mots Chevalier ſans peur & ſans reproche.

La plus haute dignité où un homme de guerre lt anciennement aſpirer étoit celle de Chevalier. n'y avoit que les Chevaliers que l'on traitât de onſeigneur, & leurs femmes ſeules étoient ap- illées Madame. Jeanne d'Artois, Princeſſe du ng, qui le jour de ſes nôces devint veuve de Si- on de Thouars, Comte de Dreux, du chef de ſa re, ne ſe remaria point, & ne prit jamais d'au- e titre dans toutes les chartres qu'elle ſigna que lui de *Mademoiſelle de Dreux*, parce que le Com- ſon mari n'étoit encore qu'Ecuyer quand malheu-

renſement il fut tué dans un tournoi, ſix heures après leur mariage. Le Roi ſe faiſoit honneur d'être Chevalier, & les Chevaliers mangeoient à ſa table, avantage que n'avoient point ſes fils, ſes freres, ſes neveux, qu'ils n'euſſent été faits Chevaliers. On en fit tant pendant la guerre des Anglois, & pendant celle qu'excita la haine & la jalouſie des Maiſons d'Orléans & de Bourgogne, que la dignité s'avilit un peu. Elle donna encore longtems de la conſidération. *Du Tillet.*

Page 113. *ſous les Vénitiens.*

Jerome Adorno fut choiſi par Charles-Quint dans ces circonſtances pour être ſon Ambaſſadeur à Veniſe. Les Vénitiens qui ne furent pas long-tems à s'appercevoir que ce Miniſtre avoit une ſagacité qui pouvoit leur devenir funeſte, & qu'il entroit trop avant dans les ſecrets de leur gouvernement, ſe defirent de lui par le poiſon : ce qui fit dire en Italie qu'il étoit mort de trop ſavoir. *Amelot de la Houſſaye.*

Page 113. *ſous l'armée Imperiale.*

Lorſque Bourbon s'étoit jetté entre les bras de Charles-Quint, on avoit fait une paſquinade. On y repréſentoit l'Empereur donnant des Lettres-patentes au Conétable qui les recevoit avec ſoûmiſſion. Derrierre ces deux Princes étoit Paſquin qui faiſoit ſigne avec le doigt à l'Empereur, & qui lui diſoit *Charles prenez garde.* Vie de Charles-Quint.

Page 115. *ſous* le ſiege de Marſeille.

Durant ce ſiége un ſoldat françois qui manioit
i pique avec une adreſſe ſinguliere, ſortit de la
lace & défia au combat les Impériaux. Le défi fut
:cepté par un Eſpagnol nommé Louis Picagno, &
s deux champions entrerent auſſi-tôt en lice en-
e le camp & la Ville. Les aſſiégés voyant leur
ave en péril, lui envoyerent un camarade, & ils
rerent en même-tems ſur ſon adverſaire qui fut
eſſé aſſez dangereuſement. Picagno qu'on avoit
u intimider par cette double trahiſon, n'en parut
ie plus acharné à vaincre, il preſſa ſi vivement le
emier, qu'il l'avoit tué quand le ſecond arriva.
e dernier n'évita le même ſort qu'en fuyant après
ie aſſez légere réſiſtance. Alors le généreux Eſpa-
iol couvert de ſon ſang & du ſang ennemi, &
argé des armes des deux champions qu'il avoit
à combattre, rentra dans le camp, où il reçut
s éloges dûs à ſa valeur. *Vie de Charles-Quint.*

Page 119. *ſous leur couper la retraite.*

Lorſque Bourbon avoit paſſé les Alpes, on avoit
it courir à Rome une Paſquinade, qui diſoit :
: *Duc de Bourbon qui a été bon François s'eſt jetté dans*
parti de l'Empereur pour aller faire une rodomontade
pagnole ſur les terres de France. Vie de Charles-
uint.

Page 120, 121 *ſous* la Signora Clarice.

Ce ne devoit pas être la premiere fois que le

« ce, une nuit attira ſes Femmes de chambre avec « des eſpées nues pour faire Bruit ſur le degré, ainſi « qu'il ſeroit preſt à ſe coucher : ce qu'elles firent « très-bien, ſuivant en cela le commandement de « leur Maîtreſſe, qui, de ſon côté fit l'effrayée & « craintive, diſant que c'eſtoient ſes deux freres, « qui s'eſtoient apperceus de quelque choſe, & « qu'elle eſtoit perdue, & qu'il ſe cachât ſous le lit « ou derriere la tapiſſerie. Mais, Monſieur de Bon- « nivet, ſans s'effrayer, prenant ſa cappe à l'entour « du bras, & ſon eſpée en l'autre, il dit : *Où ſont-* « *ils ces braves freres ; qui me voudroient faire peur ou* « *mal ? Quand ils me verront ; ils n'oſeront ſeulement* « *regarder la pointe de mon eſpée.* Et ouvrant la porte, « & ſortant ainſi ; vouloit commencer à charger ſur « ce degré, là où il trouva ces femmes avec leurs « tintamarres, qui eurent peur, & ſe mirent à crier « & confeſſer le tout. M. de Bonnivet, voyant que « ce n'étoit que cela, les laiſſa & les recommanda « au diable, & rentre en la chambre, & ferme la « porte ſur lui, & vint trouver ſa Dame qui ſe mit « à rire, l'embraſſer, & lui confeſſer que c'eſtoit un « jeu apoſté par elle, & l'aſſeurer que s'il euſt fait « du poltron, & n'euſt montré en cela ſa vaillance, « de laquelle il avoit le bruit, jamais il n'euſt cou- « ché avec elle ; mais pour s'eſtre monſtré ainſi gé- « néreux & aſſeuré, elle l'embraſſa, & lui coucha « auprès d'elle ; & toute la nuit, il ne faut point « demander ce qu'ils firent ; car c'eſtoit l'une des « plus belles femmes de Milan, & après laquelle « il avoit eu beaucoup de peine à la gagner. » *Brantome.*

Page 126 ſous ces mots : *Etoient pour lui la ſuprême loi.*

Leve entretenant un jour l'Empereur des affaires l'Italie, prétendoit qu'il n'y avoit qu'un moyen l'aſſujettir ce pays-là ſans peine, qui étoit de ſe éfaire de tous les Princes qui y avoient des poſſeſ-ons : *Eh ! que deviendroit mon ame ?* lui dit Charles-Quint. *Avez-vous une ame ?* repartit Leve, *abandon-z l'Empire.* Vie de Charles-Quint.

Page 134. ſous ces mots : *Gloire mal-entendue de François I.*

François Premier avoit le défaut & le malheur de croire trop aiſément ſupérieur à ſes ennemis. Leur action apparente durant le ſiége de Pavie, l'avoit fort confirmé dans ſa préſomption qu'il demanda jour à Bonnivet, qu'*étoient devenus ces lions d'Eſ-gne par leſquels il s'étoit laiſſé battre : Ils dorment ;* re, répondit l'Amiral, *& Votre Majeſté verra ce ils feront à leur réveil.* Vie de Charles-Quint.

Page 137. ſous, *la défaite des François.*

François Premier entretenant un jour Vivonne, réchal de Poitou, de la bataille de Pavie, & lui cifiant toutes les pieces dont il étoit armé dans combat, le Sénéchal lui dit : « *Sire, vous étiez rès-bien armé, ſelon que vous dites, mais vous aviez dire la meilleure piece de votre harnois. Et laquelle ?* épondit le Roi ; *le cœur de votre Nobleſſe*, répli-

« qua Monſieur le Sénéchal, que par ci-devant n'a-
« viez reconnue & traitée comme deviez; car vous
« n'aviez reconnu & traité & contenté que quatre
« ou cinq Favoris, comme l'Amiral Bonnivet,
« Montchenu, Montmorenci, & Brion & autres,
« qui ſeuls ſe ſont reſſentis de vos faveurs, bien-
« faits, honneurs & dignités, & les autres non.
« Car, & à quel propos Brion a-t-il tant de bien-
« faits de vous, que de ſa ſeule Fauconnerie? Il a
« ſoixante chevaux en ſon écurie, lui qui n'eſt que
« Gentilhomme comme un autre, & encore cadet
« de ſa Maiſon, que j'ai veu qui n'avoit pour tout
« ſon train, que ſix ou ſept chevaux. Si vous euſ-
« ſiez réſpandu également vos faveurs & moyens
« aux autres Gentilshommes de votre Royaume,
« ils vous euſſent eſté plus affectionnés qu'ils n'ont
« eſté, & euſſent crevé auprès de vous, & poſſi-
« ble ne fuſſiez-vous eſté pris; & poſſible auſſi,
« que, pour ce ſujet, Dieu a ainſi diſpoſé de vous
« à ce coup, pour y aviſer mieux à l'avenir, &
« vous en corriger. » *Brantome.*

Page 137. ſous Bonnivet.

Cet imprudent Favori ſe fit tuer pour éviter la honte & les reproches que ſa témérité lui auroit attirés. Sa mort n'éteignit pas la haine de Bourbon, qui après l'avoir contemplé avec une eſpece de complaiſance, s'écria : *Ah malheureux, tu es cauſe de la perte de la France & de la mienne.* Brantome.

Page 138. ſous ces mots : Quoique priſonnier.

François Premier écrivit après la bataille à la Du-

theſſe d'Angoulême ſa mere : *Madame, tout eſt perdu, hors l'honneur.* Antonio de Vera.

Page 139. *ſous* Peſçaire.

« Peſcaire n'étant encore bien guerry en ſa playe « au viſage, il vint à viſiter le Roy ; non vétu de « velours ni d'or, comme les autres, leſquels depuis « la bataille gagnée, à la mode de pompe & de « bravade, s'étoient accommodez & armez de la « deſpouille des François ; mais avec une ſaye & ha- « billement de drap noir, par une ſinguliere mo- « deſtie de courage, que monſtroit l'habit non de « vainqueur, mais de vaincu : & pour monſtrer auſſi, « par une douleur non feinte, qu'il avoit compaſ- « ſion de la fortune, de la condition, & de l'état « Royal. » *Brantome.*

Ibid. ſous Bourbon.

Bourbon ſe mit à genoux au ſoupper du Roi, & lui préſenta la ſerviette. Les Relations Françoiſes liſent qu'elle fut refuſée, & les Eſpagnoles qu'elle fut acceptée. Le caractere du Monarque eſt plus favorable à la premiere de ces opinions, & la néceſſité de ſes affaires à la ſeconde. S'il devoit lui paroître grand d'un côté de ne vouloir pas, même dans ſa diſgrace, être ſervi par un rebelle, il étoit imprudent de l'autre d'aigrir un Général victorieux, & en état de ſe venger.

Page 147. *ſous ces mots* : Atteint d'une maladie dangereuſe.

Rien n'eſt plus propre à donner une juſte idée

de la dureté qu'on avoit pour François durant ſa priſon, qu'une lettre du Secretaire de l'Amiral Chabot, publiée par le Laboureur. Elle fut écrite de Londres le 5 Février 535, & contient entre autres choſes qui furent dites par Henri VIII. à ce Secretaire : « Qu'il étoit ſouvenant & bien recor-« dé, quand ils ſe trouverent dernierement enſem-« ble, que François I. parlant un jour à Meſſeigneurs « le Dauphin d'Orléans & d'Angouleſme ſes en-« fans, en la préſence dudit Roi, leur dit ces pro-« pres mots : Que s'il ſavoit qu'ils oubliaſſent ja-« mais les torts, & inhumains traitemens faits à lui « & eux par ledit Empereur, en cas qu'ils ne s'en « vengeaſſent, ſi faire lui meſme ne le pouvoit, « comme il eſpéroit durant ſa vie, il leur donnoit « dès-lors ſa malédiction. » *Addition aux Mémoires de Caſtelnau.*

Page. 150. *ſous*, Lui permettoit de prendre la Couronne.

Comme nos Hiſtoriens n'ont jamais parlé de cet acte, dit Amelot de la Houſſaye, dans ſes Notes ſur Tacite, je ne puis à mon avis, faire un plus grand plaiſir au public, que de mettre ici un extrait de cet acte, qui probablement n'eſt point venu à leur connoiſſance. « Par bonne & mûre délibération, dit « ce Roi, nous avons voulu, ordonné & conſenti, « par Edit perpétuel & irrévocable, voulons, or-« donnons, & conſentons, & tel eſt notre plaiſir, « que notre très-cher & très-aimé Fils aîné, Fran-« çois Dauphin de Viennois, par la grace de Dieu,

« né & appellé après nous à la Couronne de Fran-
« ce, ſoit dès-à-preſent déclaré, réclamé, & de
« tous nos Sujets nommé, tenu, & réputé Roi très-
« Chrétien de France, & nommé Roi, couronné,
« ſacré, avec, & en gardant toutes les ſolemnités
« requiſes & accoûtumées, & à lui ſeul comme à
« Roi vrai & indubitable tous nos autres enfans
« mâles & femelles, ſes freres & ſœurs, les Prin-
« ces de notre Sang, les Archevêques, Evêques,
« Chapitres, Abbés, Prélats, Nobles, & autres,
« ayent recours comme à leur Roy & vrai Seigneur
« & Prince, & comme Roi le tiennent & traitent,
« en lui obéiſſant entierement, & à ſes Commis,
« Officiers, & Députés, &c. Voulons auſſi que
« tous ceux qui nous doivent foy & hommage,
« tant Princes de notre Sang, Prélats & autres Juſ-
« ticiers, & Officiers, Nobles, & non Nobles,
« ſoient quittes & abſolus de la foy, ſerment &
« hommage à notre dit fils aîné après ſon couron-
« nement, comme à Roy, ou à ſon Chancelier re-
« preſentant ſa perſonne. » Voilà une ceſſion: mais
« qui ſuit montre qu'elle n'étoit ni ſincere, ni vé-
« itable, & que ſi l'on eût fait couronner le Dau-
« hin, ſelon ſon *Edit perpetuel & irrévocable*, il au-
« oit compté cette obéiſſance pour un crime de leſe-
« ajeſté. « Retenons au ſurplus & reſervons, ajoû-
« te-t-il, que s'il plaiſoit à Dieu permettre, que
« la délivrance de notre perſonne s'en enſuivît par
« ci-après; alors & en ce cas, nous entendons &
« retenons à nous de retourner au Gouvernement
« & conduite de notre Royaume, tout ainſi que ſi
« jamais n'euſſions été pris, ni en captivité, ainſi

« que les droits *poſtliminii* le veulent & permettent. « Et en ce cas-là notre dit très-cher & très-amé « Fils aîné nous cedera & lairra le nom & place de « Roi, & ne ſe fera plus expedition : ni acte quel- « conque au nom de notredit Fils, ainſi le tout ſe- « ra par nous & en notre nom fait & expédié, com- « me il ſe faiſoit auparavant notre priſe & captivi- « té ; & ſera & demeurera ladite coronation, l'effet « d'icelle, & regne, ſuſpendu & différé juſqu'après « notre trépas, ou à notre longue abſence de noſ- « dits Royaumes, Pays, Terres & Seigneuries. » *Edit écrit de la main du premier Préſident de Selve, dont j'ai vû copie tirée ſur l'original.*

Page 153 *ſous ces mots :* Elle fut ſignée aux conditions ſuivantes.

« La premiere fois que l'Empereur rendit viſite « au Roi après la ſignature du traité, il voulut être « acçompagné de l'Iſle-Adam que les affaires de ſon « ordre avoient attiré en Eſpagne. On remarqua « que Charles-Quint & François I. étant ſortis en- « ſemble, l'Empereur au paſſage déféra le pas au « Roi, & que le Prince le refuſa ; ſur-quoi ils ap- « pellerent le Grand-Maître pour en décider : *Je* « *prie Dieu*, leur dit ce vénérable Vieillard, *qu'il* « *n'y ait jamais de différend de plus grande importance* « *entre vos Majeſtés*, & adreſſant la parole au Roi de « France, *Perſonne*, lui dit-il, *Sire, ne diſconvient* « *que l'Empereur ne ſoit le premier Prince Chrétien ;* « *mais étant dans ſes Etats & dans ſon Palais, il me* « *ſemble que vous ne devez pas refuſer les honneurs qu'il*

roit devoir au plus grand Roi de l'Europe. Une ré-ponſe auſſi prudente & auſſi adroite, contenta l'un & l'autre. » *Hiſtoire de Malte.*

ge 154. *ſous*, Veuve du Roi de Portugal.

François I. malgré cette union prit une nouvelle aîtreſſe à ſon retour d'Eſpagne. Voici comment xplique ſur cela Brantome. « J'ai oüi conter, & le tiens de bon lieu, que lorſque le Roi François Premier eut laiſſé Madame de Château-Briant, ſa Maîtreſſe fort favorite, pour prendre Madame d'Eſtampes, étant fille appellée Helly, que Madame la Régente avoit priſe avec elle pour l'une de ſes filles, & la produiſit au Roi François à ſon retour d'Eſpagne à Bordeaux, laquelle il prit pour ſa Maîtreſſe, & laiſſa Madame de Château-Briant, ainſi qu'un cloud chaſſe l'autre ; Madame d'Eſtampes pria le Roi de retirer de ladite Dame de Château-Briant tous les plus beaux joyaux qu'il lui avoit donnés, non pour le prix & la valeur, car pour lors les pierreries n'avoient la vogue qu'elles ont eues depuis : mais pour l'amour des belles deviſes qui étoient miſes, engravées & empreintes, leſquelles la Reine de Navarre ſa ſœur avoit faites & compoſées, car elle étoit très-bonne maîtreſſe.

« Le Roi François lui accorda ſa priere, & lui promit qu'il le feroit, ce qu'il fit ; & pour ce ayant envoyé un Gentilhomme vers elle, pour les lui demander, elle fit de la malade ſur le coup, & remit le Gentilhomme dans trois jours à venir,

« & qu'il auroit ce qu'il demandoit. Cependant de « dépit, elle envoya querir un Orfevre, & lui fit « fondre tous les joyaux, ſans avoir reſpect ni accep- « tion des belles diviſes qui y étoient engravées ; « & après le Gentilhomme tourné, elle lui donna « tous les joyaux convertis & contournés en lingots « d'or : *Allez*, dit-elle, *portez cela au Roy, & dites « lui que puiſqu'il lui a plû me révoquer ce qu'il m'avoit « donné ſi libéralement : je le lui rends & renvoye en « lingots d'or. Quant aux deviſes je les ai ſi bien em- « preintes & colloquées en ma penſée, & les y tiens ſi « cheres que je n'ay peu permettre que perſonne en diſpo- « ſât & jouiſt, & en euſt du plaiſir que moi-meſme.*

« Quand le Roy eut reçeu le tout, & lingots & « propos de cette Dame, il ne dit autre choſe, ſi- « non, *Retournez & rendez-lui le tout, ce que j'en fai- « ſois, ce n'eſtoit point pour la valeur, (car je lui euſſe « rendu deux fois plus,) mais pour l'amour des deviſes, « & puiſqu'elle les a fait ainſi perdre, je ne veux point « de l'or, & le lui renvoye. Elle a montré en cela plus « de courage & généroſité que je n'en euſſe penſé provenir « d'une femme.* Un cœur de femme généreuſe, dé- « pité & ainſi deſdaigné, fait de grandes choſes. » *Brantome.*

Page 155. ſous, L'inaction preſque incompréhenſible de l'Empereur.

Lannoy diſant à l'Empereur que Bourbon avoit été d'avis d'attaquer la France immédiatement après la bataille de Pavie, pour profiter de la conſternation qui y étoit généralement répandue, & qu'il s'en

:oit fallu de bien peu que cette opinion n'eût été ıivie : *Pourquoi*, lui répondit l'Empereur, *me dire ıjourd'hui ce qui ne s'eſt pas fait, & qui ſe pouvoit :ire alors ?* Vie de Charles-Quint.

Page 156. ſous, Le Pape & les Vénitiens.

Les Vénitiens étoient ceux qui avoient les mieux :ché les ſentimens que leur avoit inſpirés la batail- de Pavie. Ils répondirent à l'Ambaſſadeur de Empereur qui leur annonçoit les ſuites de cette meuſe journée, qu'ils partageoient avec ce Prince, joie qu'un évenement ſi heureux devoit lui cauſer. ı dirent le lendemain à l'Ambaſſadeur de France ıi leur peignoit la déſolation du Royaume, qu'ils ı étoient véritablement pénétrés. Si je me ſuis hier joüi, ajoûta le Doge, c'étoit pour pratiquer le écepte de l'Evangile qui ordonne de pleurer avec ux qui pleurent, & de ſe rejoüir avec ceux qui ſe joüiſſent, *flere cum flentibus, ridere cum ridentibus.* iſtoire de Charles-Quint.

Page 157. ſous, L'idole des Troupes.

« Le Marquis de Peſcaire ayant aſſiégé une Pla- ce nommée Pizighitone, en l'Etat de Milan, il y eut dedans trois excellens Arquebuſiers, ayant été mis en garde en un certain lieu ſecret de la muraille, regardoient s'ils ne verroient point quelque Eſpagnol ſur lequel ils puſſent décharger leurs arquebuſes à coups ſûrs ; & il arriva qu'ayant couché morts par terre le Capitaine Buſto & le

« Capitaine Mercado, le troiſieme ayant dreſſé ſon « arquebuſe contre le Marquis de Peſcaire, & cher- « chant à y mettre le feu, tout d'un coup un Capi- « taine de Pavie nommé le Fratin, avança la main « & lui arracha la meche allumée, criant à haute « voix, *à Dieu ne plaiſe* que par notre cruauté pé- « riſſe un ſi vaillant Capitaine, qui eſt le pere des « ſoldats, & qui nous maintient encore que nous « ſoyons ennemis : mais au contraire conſervons lui « la vie, afin de vivre du gain de nos ſoldats, & « que nous ne mourions point de faim au milieu « d'une paix lente & pareſſeuſe : ainſi lui fut ſau- « vée la vie. Il avoit raiſon de parler ainſi ; car com- « me ennemi de paix & ami de guerre il leur entre- « tenoit toûjours leur gaigne-pain. » *Brantome.*

Peſcaire avoit pris pour deviſe un bouclier, avec ces mots, *aut cum hoc, aut in hoc.* C'étoit une alluſion au diſcours de cette Lacédémonienne qui commanda à ſon fils de revenir vainqueur avec ſon bouclier, ou d'y être porté étendu mort. *Brantome.*

Le Marquis de Peſcaire diſoit qu'un grand Capitaine devoit être ſans charge dans ſon armée, c'eſt-à-dire prêt à tout. *Vie de Charles-Quint.*

François I. diſoit que ſans Antoine de Leve, Peſcaire auroit été le premier des Capitaines de l'Empereur. *Vie de Charles-Quint.*

P. 176 *ſous*, la Capitale du monde Chrétien.

« Lorſque l'armée Impériale ſurprit Rome, il y « eut des Dames Italiennes qui s'y trouverent en- « gagées. Elles n'étoient ni Romaines, ni de l'Etat

ccléſiaſtique, & le ſeul motif de leur voyage, u pour mieux dire, de leur pélerinage, avoit été e viſiter les ſépulcres de S. Pierre & de S. Paul. lles étoient de qualité ; & comme il n'y avoit u aucune apparence de guerre dans le tems qu'el- es étoient parties de leur pays, elles avoient me- é leurs enfans avec elles. Le haſard les fit tom- er entre les mains de quelques ſoldats Eſpagnols ui les connoiſſoient. Ils les garantirent, dit-on, 'outrage ; & ce fut-là tout le bon office qu'elles eçurent d'eux, puiſqu'en récompenſe de l'hon- eur qu'ils leur avoient ſauvé, ils les arrêterent t les retinrent priſonnieres. Ils leur demanderent nſuite une rançon ſi conſidérable, qu'elle éga- oit la moitié de la dot qu'elles avoient apportée n mariage. Leurs époux ſolliciterent Charles d'or- lonner qu'elles & leurs enfans leur fuſſent ren- lus gratuitement. La requête qu'ils lui préſente- ent étoit fondée ſur ce principe du droit des gens, ue puiſqu'ils n'étoient point en guerre avec Sa Majeſté Impériale, il n'y avoit ni raiſon ni pré- exte de retenir des perſonnes qui leur apparte- oient par un titre ſi légitime, & qui n'étoient l'ailleurs ni de ſexe, ni d'âge à porter les armes ontre elle. Cependant Charles n'eut aucun égard à la requête ; & les maris ne recouvrerent ni leurs emmes, ni leurs enfans, qu'en payant la taxe ue les Eſpagnols avoient miſe pour leur rançon. *rillas, Hiſtoire de François I.*

Page 185 *ſous*, Savonne.

Cette Ville s'eſt révoltée ſi ſouvent depuis con-

tre les Génois qu'on a agité ſérieuſement dans le Sénat, ſi on ne la détruiroit pas. Meſſieurs, dit à cette occaſion un Sénateur de la Maiſon Doria, je vous conſeille d'envoyer encore à Savonne, un Gouverneur comme les deux derniers qui y ont commandé, puiſque vous êtes dans le deſſein de détruire cette Ville, vous ne ſauriez vous ſervir d'un meilleur expédient. Une ironie auſſi ſage fit revenir le Sénat de ſon égarement. On fit rendre compte à ces tyrans de leur conduite, & on les punit de leurs malverſations.

Page 186. *ſous,* Duprat.

Antoine Duprat, né à Iſſoire en Auvergne, de ſimple Avocat devint Maître des Requêtes, Premier Préſident au Parlement de Paris, Chancelier de France, Archevêque de Sens, Cardinal & Légat perpétuel en France.

François I. dit un jour à Duprat, qui quoiqu'élevé aux premieres Charges de l'Etat, & comblé de biens, ne ceſſoit de demander de nouvelles graces: *ſat prata bibere.* Cette alluſion au nom de Duprat, eſt la fin d'un vers de Virgile.

Claudite jam rivos, pueri, ſat prata bibere.
Amelot de la Houſſaye.

Duprat ayant fait bâtir à l'Hôtel-Dieu de Paris la Salle qu'on nomme encore aujourd'hui la Salle du Légat : elle ſera bien grande, dit le Roi, ſi elle peut contenir tous les pauvres qu'il a faits. *Brantome.*

ançois I. ayant reçû la nouvelle que Henri VIII. envoyoit douze Dogues, *duodecim Molossos*, comme l'exprimoit la Lettre, Duprat lui demanda un de beaux Mulets qui lui venoient d'Angleterre. Le lui répondit, en riant de ſon erreur, que c'étoient des Dogues, & non des Mulets. Le Cardinal s'excuſa, en diſant, qu'il avoit crû entendre *duodecim Muletos*. Ce trait d'ignorance, rapporté par Théodore de Beze, ne paroît gueres vraiſſemblable. On peut le croire imaginé par les Calviniſtes pour infirmer l'autorité d'un Prélat qui s'étoit hautement & vivement déclaré contre les nouvelles opinions.

Les Hiſtoriens qui ont eu occaſion de parler de Duprat n'ont pas dédaigné de tranſmettre à la poſterité ſon goût biſarre pour la chair d'ânon. Il donna ſur cela comme ſur beaucoup d'autres choſes, le ton à la Cour; l'ânon ne ceſſa d'être un mets exquis que lorſque le Miniſtre eut ceſſé de vivre. A force de boire & de manger, il étoit devenu ſi gros & ſi gras, qu'il fallut échancrer ſa table pour faire place à ſon ventre. *Meibomius in vita Mæcenatis.*

On voit des Lettres patentes de François Premier adreſſées à Duprat, avec cette ſinguliere & peut-être unique ſouſcription : *A notre très-cher & bien ami le Cardinal de Sens, Chancelier de France.* Pelot de la Houſſaye.

Le Clement VII. dit Capelloni, étant mort, le Cardinal Duprat ſe laiſſa tellement poſſéder par le déſir déréglé de devenir Pape, qu'il oſa ſe préſenter devant le Roi pour lui dire que le tems étoit venu qu'il le pouvoit faire Pape. Le Roi

« voulant voir juſqu'au bout où ſon ambition le « porteroit, s'arrêta pour lui laiſſer dire tout ce « qu'il vouloit. Le Cardinal ajoûta donc, que ſi Sa « Majeſté le vouloit favoriſer de ſon autorité au- « près du Collége des Cardinaux, afin d'obtenir « qu'ils le fiſſent Pape, il n'en auroit que le nom; « mais que ce ſeroit le Roi qui en auroit l'effet. Le « Roi voyant l'ambition exceſſive de cet homme; « & conſidérant les difficultés extrêmes de cette « entrepriſe, qui ne ſe pouvoit exécuter qu'avec de « grandes ſommes d'argent, répondit: Par ma foi, « Monſieur le Chancelier, l'appétit des Cardinaux « eſt ſi grand que je n'ai nulle envie de le contes- « ter. Le Cardinal repartit que ſi le Roi étoit dans « ce deſſein, il auroit bien le courage de trouver « quatre cents mille écus pour l'exécuter. Mais le « Roi lui repartit: vous pouvez bien, Monſieur, « avoir la ſomme que vous dites: mais pour moi je « n'ai nulle envie d'entrer dans cette entrepriſe. « Cette réponſe du Roi fit revenir à lui le Cardinal, « & lui fit connoître la faute qu'il avoit faite, non « tant d'avoir témoigné ſon ambition, que d'avoir « découvert ſes threſors. Il en entra donc dans un « tel déplaiſir qu'il en devint malade, & ſon mal « qui étoit léger au commencement, s'accrut extrê- « mement, ayant appris que le Roi ſachant qu'il « étoit au lit avoit commandé qu'on ſaiſit ſes meu- « bles & ſon argent, ajoûtant à ceux qui lui en fi- « rent des plaintes de la part du Cardinal, qu'il le « traitoit comme il lui avoit conſeillé de traiter les « autres, de ſorte que le Cardinal en mourut. Dieu « ſait comment (*Dio ſa come*) peu ſatisfait. Mef-

teurs de Port-Royal, Remarque ſur la requête de Archevêque d'Ambrun.

Ce conte très-ſuſpect parce qu'il ne ſe trouve ins aucun Hiſtorien contemporain, l'eſt encore urce qu'il eſt autrement rapporté par Melanchon. Le Roi fit courir le bruit, dit-il, par les dépêches que ſon courier lui apporta de Rome, que le Pape y étoit mort. Il manda ce Cardinal qu'il connoiſſoit être ambitieux, aſpirant au Papat, & lui raconte ce faux bruit. Voici ſon fruit. Il montre au Roi le grand intérêt qu'il y avoit pour le Roi & ſon Etat, qu'un tel y ſeroit élû qui lui fût bon ami. Oui, dit le Roi, & ſi on t'y pourroit pourvoir? Le Cardinal y tranſporte ſes deſirs. Il faut de l'argent, dit le Roi, & pour le préſent je n'en ai point. L'autre préſente deux tonneaux d'or. C'eſt aſſez, dit le Roi, j'y adjoûteray auſſi du mien. Les autres lettres puis après diſent que le Pape vivoit encore ſans qu'il avoit été jamais malade. Le Cardinal le dit au Roi, & redemande ſon argent. C'étoit fait: la réponſe fut, je reprendrai mon Ambaſſadeur: pour l'argent, ſi le Pape n'eſt pas mort, il mourra: cette repartie fit la triſte départie. » *Jeremie de Pours, divine mélodie & ſaint Pſalmiſte.*

Page 187 ſous, Doria.

L'Empereur demanda un jour à Doria quels étoient les meilleurs Ports d'Eſpagne: *Juin, Juillet & Carthagene*, répondit Doria; pour dire que dans ces deux mois tous les Ports d'Eſpagne ſont bons, & Carthagene dans toutes les ſaiſons.

Ibid. ſous, Lautrec.

Le corps de Lautrec n'ayant pas été enſéveli avec la décence convenable, un Seigneur Eſpagnol lui fit élever généreuſement quelques années après un Tombeau de marbre, avec cette Epitaphe : *Odeto Fuxio Lautreco Conſalvus Ferdinandus, Ludovici filius Corduba, magni Conſalvi nepos, cùm ejus oſſa, quamvis hoſtis, in avito Sacello, ut belli fortuna tulerat, ſine honore jacere comperiſſet, humanarum miſeriarum memor, Gallo Duci, Hiſpanus Princeps poſuit.*

Page 191 *ſous*, une ſtatue.

Andreæ Doriæ, quod Rempublicam diutius oppreſſam priſtinam in libertatem vindicaverit, Patri proinde Patriæ appellato Sen. Jenuenſ. immortalis memor beneficii, viventi poſuit.

Page 192 *ſous*, Antoine de Leve.

Antoine de Leve ne trouvant pas dans le Milanès de quoi ſubſiſter, & n'en recevant point d'ailleurs des ſubſiſtances, contint long-tems ſes ſoldats par l'eſpérance qu'il leur donna de les mener bientôt à Florence, *où ils meſureroient le brocart d'or à la longueur de leurs piques.* Amelot de la Houſſaye.

Page 194 ſous, *Antoine de Leve.*

Antoine de Leve effaça par ce ſervice le riſque qu'il avoit fait courir au Royaume de Naples par ſa jalouſie. Voici comme s'explique à ce ſujet le Tra-

ducteur

teur des Diſcours hiſtoriques de Lorenzo Capelli. « Le Duc de Brunſwich étant arrivé près de Milan avec un camp de gens de pied & de cheval bien en ordre, ſe préſenta à lui Antoine de Leve, Général de l'Empereur en Lombardie : lequel entrant en propos avec ce Duc, touchant l'intention qui le pouſſoit.... découvrit qu'il vouloit aller au Royaume de Naples travaillé par les François. Antoine qui deſiroit qu'il s'embrouillât en la Lombardie, lui demanda comment il pourroit conduire cette Armée ſi loin, ſans avoir faute de vivres..... Le Duc répondit qu'il impoſeroit des tailles ſur les Villes, Bourgs & Villages par où il paſſeroit, leſquels tous pour crainte qu'il ne fit le dégât aux nouvelles moiſſons qui étoient encore aux champs, lui fourniroient des vivres & de l'argent pour entretenir ſon armée. Leve connoiſſant que le Duc viendroit à bout de ſon deſſein ; & qu'allant à la guerre de Naples, il étoit pour s'acquérir beaucoup d'honneur, & quelques grandes Charges en Italie, & peut-être même le Gouvernement de Milan, entra en tel ſoupçon, & jalouſie, que ſans avoir égard au grand ſervice que le Duc auroit pû faire à l'Empereur, il employa tout ſon eſprit à le détourner de cette entrepriſe, alléguant la longueur du chemin, & pluſieurs autres difficultés, & fit ſi bien que le Duc s'arrêta au ſiege de Lodi, où les chaleurs exceſſives firent périr une partie de ſon armée. De ſorte que ce Prince fut contraint de lever le ſiége & de s'en retourner en Allemagne, honteux d'avoir été la dupe d'Antoine de Leve, »

Les ſuccès que Leve avoit eus dans le Milanés lui procurerent des diſtinctions flatteuſes. L'Empereur qui immédiatement après la fin de cette guerre paſſa en Italie, le fit aſſeoir à côté de lui, & le voyant obſtiné à ne ſe pas couvrir, lui mit lui-même le chapeau ſur la tête, en lui diſant, *qu'un Capitaine Italien qui avoit fait ſoixante campagnes toutes glorieuſes méritoit bien d'être aſſis & couvert à l'âge de ſoixante treize ans, en préſence d'un Empereur qui n'en avoit que trente.* Vie de Charles-Quint.

Page 196. *ſous*, Deux millions d'écus d'or.

Le Chancelier Duprat donna dans cette occaſion une nouvelle preuve de la baſſeſſe de ſon caractere. Il fit frapper des eſpeces de moindre aloi que celles qui avoient cours, afin de donner réellement une moindre valeur que celle qui étoit portée par le traité. Soit que les Eſpagnols fuſſent avertis de cette ſupercherie, ou qu'ils fuſſent naturellement ſoupçonneux, ils exigerent que quelques Directeurs des Monnoies des deux Royaumes examinaſſent la nature de l'argent qu'on devoit livrer. Cette épreuve fut honteuſe pour la France qui avoit voulu évidemment tromper l'Eſpagne, & ne lui fut pas utile, puiſqu'outre les ſommes ſtipulées, il fallut donner encore une indemnité. *Du Bellay.*

Ibid. ſous ces mots, Abandonnant ſes aliés.

La maniere dont on en uſa avec les Vénitiens dans ce traité qui leur rapelloit la ligue de Cambrai, fit dire au Doge André Gritti, que la Ville

; Cambrai étoit le purgatoire des Vénitiens, où s Empereurs & les Rois de France faiſoient ex- er à la République, les fautes qu'elle avoit faites : s'allier avec eux. *Paul Jove.*

id. ſous, L'accommodement particuler de Rome.

Charles reconcilié avec le Pape voulut recevoir ſa main la Couronne Impériale : « ſur quoi j'ai oüi faire un conte plaiſant à des Eſpagnols & Italiens même dans Boulogne, où fut fait ce Couronnement, qu'avant y aller il y eut aucuns de ſes favoris & mêmes Eſpagnols qui ſont ſoupçonneux, comme ſinges de Cour parmi les Pages, qui lui dirent qu'il ſeroit bien eſtonné qu'en faiſant ſa ſubmiſſion au Pape, il lui feroit l'affront que fit un de ſes prédeceſſeurs à l'Empereur Frederic, & luy mettroit le pied ſur la gorge, en recompence de ce qu'il l'avoit fait prendre & tenir priſonnier ſi long-tems. A quoi répondit l'Empereur : *S'il ſe jouoit à cela, je lui donnerois de mon eſpée ſi eſtroit ſur l'oreille, qu'il s'en reſſouviendroit pour jamais, & l'endormirois bien pour un longtems.* Et pourtant y ſongeant un peu, & ne voulant eſtre pris ſans gantelet, il alla par devers luy, non en petit Prince, s'humiliant, mais en vrai Empereur arrogant, & avec telles forces, qu'il fit plus de peur au Pape, que le Pape à luy, bien qu'il fuſt ſur ſes terres, & en ſa Ville de Boulogne. » *Brantome.*

Page 204. *ſous*, Briot Chabot

« J'ai oüi dire à une honneſte Dame de ce tems-

« là que le Roy eſtant encore Comte, avoit trois « favoris qu'il aimoit fort, qui eſtoient Monſieur « de Montmorency, qu'on appelloit lors à la Cour, « le Camus de Montmorency, Brion, & Mont- « chenu. Un jour étant en leur goguettes & gau- « deries, & parlant du monde & des affaires de la « Cour & de la France, & du Roi Louis XII. ils vin- « rent à dire audit Comte, quand il ſeroit Roy, « leur tardant bien que le Roy Louis ne fut déja « mort, ainſi que ſont ceux qui aſpirent à la gran- « deur, à l'Etat & dignité d'un autre, quels Eſtats « il leur donneroit à tous trois? Le Roi les mit à « leur ſouhaits.

« Monſieur de Montmorency dit qu'il voudroit « un jour fort eſtre Conneſtable de France. Brion « dit qu'il voudroit eſtre Amiral de France, & Mont- « chenu, premier Maître-d'Hôtel de ſa Maiſon. Se- « lon le ſouhait fait, au bout de quelque tems, le « le Roy les pourveut tous trois, & les appointa « deſdits Eſtats. Il n'y eut que le Seigneur de Mont- « chenu le plus mal de tous : toute fois, le Roy « le ſervir ſelon ſon ſouhait & appetit. » *Brantome.*

Page 206. *ſous*, Le procès de malverſation.

Montmorency, le Cardinal Charles de Lorraine, & chabot, partageoient la faveur du Roi. Les deux premiers qui craignoient que leur rival appuyé par la Ducheſſe d'Etampes, ne l'emportât ſur eux, ſe reunirent, quoiqu'ennemis, pour le perdre, & reuſſirent à le faire ſoupçonner de malverſation. Chabot aulieu de ſe juſtifier par de bonnes raiſons s'il

oit innocent, ou d'attendrir ſon maître par des
roles humbles & ſoûmiſes s'il etoit coupable,
t d'un ton fier & inſultant qu'il ne craignoit point
s recherches. François plus offenſé de l'orgueil
ont il étoit temoin, que de toutes les prévarica-
ons dont on lui avoit parlé, envoya l'Amiral à
incennes, & lui fit faire ſon procès par des Com-
iſſaires tirés de divers Parlemens. Ce Tribunal
algré les intrigues & les menaces du Chancelier
oyer qui ſe conduiſoit dans toute cette affaire
oins en Juge qu'en partie, ne trouva l'accuſé cou-
ble que de ces legeres fautes dont on n'eſt preſque
mais exempt dans les grandes places, & ne le con-
mna qu'à perdre ſa charge, & à payer une groſſe
nende. Le Roi qui n'avoit voulu avoir un Arrêt
mort contre ſon favori, que pour le rendre plus
ſpectueux, & pour avoir le plaiſir de lui donner
grace, le fit déclarer par le Parlement de Paris
thentiquement déchargé de tout crime.

Poyet qui avoit dû originairement ſon éléva-
on à la faveur de la Ducheſſe d'Angoulême dont
avoit plaidé la cauſe contre le Connétable de
ourbon, fut perdu pour avoir encouru la diſgrace
Madame d'Etampes dans l'affaire de Chabot. Cet-
femme dont la haine étoit vive & opiniâtre, dé-
rmina le Roi à faire le procès au Chancelier, qui
étant trouvé réellement coupable de malverſation,
t dégradé & privé de ſes biens. Quelques Hiſto-
ens diſent qu'il retourna au pilier des conſulta-
ons pour gagner dequoi ſubſiſter.

Page 210. ſous Montpeſat.

« Montpeſat avoit été pris à la bataille de Pa-
« vie, par un ſoldat Eſpagnol qui ſe trouva de
« bonheur pour ce Gentilhomme, de la garde du
« Roy ce ſoir; & ce ſoldat le tenoit toûjours près
« de lui, en ſa chambre, de peur qu'il ne lui eſ-
« chapaſt. Ainſi que le Roi ſe déshabilloit pour ſe
« coucher, n'ayant pas un de ſes valets-de-chambre,
« ni de Garderobbe, ni Gentils-hommes; car ils
« eſtoient tous effrayés de la bataille, & eſcartés
« comme perdreaux, ce Seigneur *de Montpeſat* s'in-
« géra avec une certaine petite crainte & honte,
« de lui aider à ſe deshabiller, & à le ſervir. Le
« Roi connut bien qu'il étoit françois & priſonnier,
« lui demanda: *Qui eſtes-vous, mon Gentilhomme?*
« *Je ſuis, Sire, de votre Royaume,* repondit l'autre,
« *Gentilhomme de Quercy, homme d'Armes* de la
« Compagnie de Monſieur le Maréchal de Foix, &
« m'apelle-t-on Montpeſat, & ſuis priſonnier de tel
« ſoldat Eſpagnol de votre garde.

« Alors le Roi appella le ſoldat, & lui demanda
« combien ſon priſonnier luy avoit promis de ren-
« çon, lequel la luy dit, qui ne pouvoit pas monter
« penſez à gueres, ainſi que de ce temps les rançons
« des hommes d'armes ne montoient à gueres, & qui
« eſtoient parmy les François & Eſpagnols, taxées ſe-
« lon leur mot & condition, celà s'en alloit ſans dire.
« Le Roy dit alors au ſoldat mettez-le en liberté, je
« vous reſponds de ſa rançon: outre ce je vous
« donne cent écus d'avantage, vous aurez le tout

bientôt. Qui fut ayſe, ce fut le ſoldat, d'avoir rencontré un ſi bon pleige & payeur pour ſon homme, & par ainſi, ledit Sieur de Montpeſat, en liberté, ſe mit à ſervir le Roy très-bien, & coucha tousjours en ſa chambre. Le Roy dès-lors le prit en amitié, & ſe confia tant en lui, qu'il l'envoya devers Madame la Régente, pour lui porter des paroles ſecrettes, & de conſéquence, fit pluſieurs voyages en poſte devers elle & l'Empereur; où il s'en acquitta très-bien (car il avoit force eſprit) de ſorte que peu-à-peu il parvint à grade de Maréchal de France.

« Le Roy au retour de ſa priſon, paſſant par le Poitou, lui fit épouſer la Damoiſelle du Fou, couſine germaine de mon pere, riche héritiere pour le temps; car elle avoit dix mille livres de rente & en belles Maiſons. Il eut une Compagnie de Gendarmes, ſe trouva au Siege de Naples avec ſa Compagnie, dont il retourna ſauf, & quelques-uns de ſes Gendarmes, dont j'en ay veu de mon tems mes voiſins, qui m'en contoient fort, & puis peu-à-peu il fut Maréchal de France. » *Brantome.*

Page 212. *ſous*, La route de Provence.

Ce Prince n'avoit pas ecore paſſé les Alpes lorſque Pierre de la Baume l'alla trouver pour l'engager à faire rentrer la Ville de Geneve ſous l'obeiſſance de ſes Evêques, l'aſſurant que cet évenement ne feroit pas moins d'honneur à ſa Religion, que l'expedition d'Afrique qu'il venoit de finir. *Mon-*

ſieur, lui dit l'Empereur, *quand nous aurons pris la France pour nous, nous prendrons Geneve pour vous.* Le Prelat paroiſſant mécontent de cette réponſe, Charles ajouta: *Ma maiſon a perdu la Suiſſe qui lui appartenoit, & je n'en dis rien; & vous faites un bruit horrible pour la perte de Geneve qui n'étoit pas à vous.* Vie de Charles-Quint.

Page 212. *ſous*, Paul Jove.

C'eſt un écrivain partial & qui diſoit hautement qu'il avoit deux plumes, l'une d'or pour les grands qui lui donnoient des penſions, & l'autre de fer pour ceux qui ne lui en donnoient pas.

Page. 220, *ſous les Impériaux.*

La retraite honteuſe de Charles après les eſperances qu'il avoit conçûes de ſon expedition, & qu'il n'avoit pas cherché à cacher, fit dire, *qu'il étoit allé en Eſpagne pour celebrer la pompe funebre de ſon honneur mort en France.* Hiſt. de Charles-Quint.

Page 228. *ſous* Treve de dix ans avec l'Empereur.

Dans le tems de la concluſion de la Treve, on découvrit en pleine mer des petits nuages qu'on prit pour les voiles de la flotte de Barberouſſe. Perſonne ne douta que le Corſaire n'eût été attiré par François ſur les côtes de Provence pour enlever l'Empereur qui logeoit ſur ſa galere. Cette biſarre imagination frappa ſi vivement les eſprits, que les cables des ancres furent tous coupés, afin de pouvoir s'avancer pour ſoutenir le combat, ou s'enfuir

e les galeres. Charles pressé par ses Officiers de
etirer dans les montagnes, rejetta un si lâche con-
: *Non, non*, dit-il, *on n'aura pas à me reprocher*
pareille poltronerie ; je veux cambattre & mourir,
ire avec les autres. On ne tarda pas à être instruit
ce que l'on avoit pris pour des voiles, n'étoit
e chose que des tourbillons de poussiere qui s'é-
oient dans l'air. Des Paysans qui vannoient des
s causerent cette alarme. *Histoire de Charles-*
ut.

ge 242. *sous*, Charles nia dès qu'il fut libre.

e pretexte dont il se servit selon Varillas, est
erile, qu'il n'est pas croyable. « Quelque con-
ance, dit cet Historien peu exact qu'eût Charles
la parole de François qui lui avoit permis de
averser son Royaume, il craignit toûjours d'ê-
e arrêté. Ce qui lui fit employer ses premiers
ins à gagner le Conétable qu'il savoit être
ieux que tous les autres favoris dans l'esprit de
rançois. Le Conétable n'avoit de complaisance
e pour son maître, & rebutoit généralement
us les autres hommes. Cependant il avoit l'ame
sensible aux caresses des personnes plus élevées
dignité que lui, qu'il y avoit peu de choses
'elles n'en tirassent par cette voie ; & ce fut
ssi par là que Charles entreprit de l'engager,
faire qu'on lui tînt parole. Il le combla d'hon-
eur & de déférences : il le traita de pere ; il de-
anda & feignit de vouloir suivre son conseil
ns les plus importantes affaires ; & lors que le

« Conétable le preſſa de renouveller la promeſſe « qu'il avoit faite d'inveſtir le Duc d'Orléans du « Duché de Milan, il lui repartit poſitivement, *Je « veux tout ce que le Roi mon frere veut.* Le Conéta- « ble crut que ces termes ſuffiſoient pour l'aſſuran- « ce que ſon maître lui avoit commandé de tirer de « Charles, & qu'il y auroit de l'indiſcrétion à lui « en demander une plus grande. Il ne lui parla « donc plus que de feſtins & de divertiſſemens; « & Charles de ſon côté l'entretint ſi adroitement « dans cette crainte de lui parler d'affaires, dans le « temps qu'il faiſoit en ſa preſence les mêmes dé- « monſtrations de tendreſſe au Duc d'Orleans, que « s'il eût dû être bien-tôt ſon gendre, que le Co- « nétable ne renouvella la propoſition du Duché « de Milan qu'après que Charles fut arrivé à Va- « lencienne. Sa Majeſté Impériale lui repondit alors « qu'elle ne lui avoit rien promis; & quand il lui « repliqua en colere, n'eſt il pas vrai que vous « m'avez dit, *Je veux tout ce que le Roi mon frere « veut*: Il eſt vray, repartit-elle, *mais le Roi mon « frere veut le Duché de Milan, & je le veux auſſi*; « ce fut au Conétable de ſe retirer avec la confu- « ſion d'un homme trompé irréparablument en ma- « tiere de conſéquence. *Varillas.*

Ibid. ſous, La diſgrace de ce Favori.

« J'ai oüi conter à perſonne de foy, que Mon- « ſieur le Coneſtable de Montmorenci, en ſa plus « grande faveur, diſcourant de ce fait un jour « avec le Roy, ne fit difficulté ni ſcrupule de lui

lire, que s'il vouloit bien exterminer les héréti-ues de ſon Royaume, il falloit commencer à ſa Cour, & à ſes plus proches, lui nommant la Rei-ne ſa ſœur; à quoi le Roy répondit: *Ne parlons oint de celle-là, elle m'ayme trop. Elle ne croira ja-ais que ce que je croiray, & ne prendra jamais de eligion qui préjudicie à mon Eſtat.* Dont oneques uis elle n'ayma jamais Monſieur le Coneſtable, 'ayant ſceu; & luy aida bien à ſa défaveur & aniſſement de la Cour: ſi bien que le jour que adame la Princeſſe de Navarre fut mariée avec e Duc de Cleves à Chaſtelleraud, ainſi qu'il la allut mener à l'Egliſe, d'autant qu'elle étoit hargée de pierreries & de Robbe d'or & d'argent, t pour ce pour la foibleſſe de ſon corps n'eut ſçeu narcher, le Roy commanda à Monſieur le Co-eſtable de prendre ſa petite Niepce au col, & la orter à l'Egliſe: dont toute la Cour s'en eſton-a fort, pour eſtre une charge peu convenable : honorable en telle ceremonie, pour un Coneſ-able, & qu'elle ſe pouvoit bien donner à un utre, de quoy la Reyne de Navarre n'en fut nul-ement deſplaiſante, & dit, *voila celui qui me vou-it ruiner au tour du Roi mon frere, qui maintenant rt à porter ma fille à l'Egliſe.*

" Je tiens ce conte de cette perſonne que j'ai dit, t que Monſieur le Coneſtable fut fort deſplai-nt de cette charge, & en eut un grand dépit, our ſervir d'un tel ſpectacle à tous, & commen-a à dire: *C'eſt fait déſormais de ma faveur: adieu ti dis;* comme il arriva; car après le feſtin, & iſner des nopces, il eut ſon congé & partit auſ-tôt. „ *Brantome.*

Page 249. *ſous*, Lever le ſiége.

Une Compagnie Italienne qui ſervoit dans la Cavalerie Françoiſe enleva durant le ſiége ſur les frontieres de la Catalogne un aſſez grand nombre de Dames Eſpagnoles. Leurs Maris pretendirent qu'elles devoient être relâchées ſans rançon. L'unique raiſon dont ils s'autoriſoient, étoit que les femmes que leur ſexe éloignoit entierement de la profeſſion des armes, ne devoient pas être ſujettes aux évenemens de la guerre. Quoique cette demande ne fût pas juſte en elle-même, & que la conduite de la Nation qui la faiſoit ne méritât pas qu'on lui fit grace; le Roi génereux même envers ſes ennemis, donna aux Italiens la ſomme qu'ils pouvoient raiſonnablement pretendre, & fit conduire avec les precautions convenables, les Dames eſpagnoles dans leurs maiſons. *Paul Jove.*

Page. 250. *ſous*, Le ſiége de Landreci.

L'Empereur qui croyoit en venir à une Bataille déciſive contre François I. devant Landreci, ordonna à ceux qui devoient combattre autour de lui: *Que s'ils voyoient ſa perſonne ou ſon Etendart en péril, ils couruſſent plutôt à ſon Etendart qu'à ſa perſonne.* Hiſtoire de Charles-Quint.

Page 252. *ſous*, La Ville ſe rendit.

Montfort Gentilhomme Savoyard qui commandoit dans la Ville, répondit à la premiere ſommation qu'on lui fit, *que l'on s'étoit mal adreſſé à lui pour rendre la Place; que de ſon nom il s'appelloit*

ufort ; qu'en ſes armes il portoit des pals ; que ſa ſe étoit il me faut tenir ; & que pour toutes ces conations, il ne falloit attendre de lui qu'une vigouſe deffenſe. Guichenon.

id. ſous, Abandonnerent leur entrepriſe.

Le Duc de Savoye pour perpetuer la mémoire de levée de ce ſiége, & pour rendre les François eux à la poſtérité, fit frapper une Médaille avec roix de Savoye d'un côté, & de l'autre ces mots narquables, *Nicea à Turcis & Gallis obſeſſa.* Guimon.

id. ſous, Les Places les plus importantes.

« Un parti de ſoldats François s'étant déguiſé n payſans au commencement des guerres de Piémont, à deſſein de traverſer plus aiſément le Pays nnemi, & d'y ſurprendre une Place, fut aſſez alheureux pour être lui-même découvert & enevé tout entier. Il demanda d'être traité en priſonnier de guerre : mais Charles ſous pretexte u'il n'avoit point été pris en habit & poſture ilitaire, refuſa de le mettre à rançon, & le ondamna à ſervir pour toûjours dans les Galeres l'Eſpagne. L'ordonnance fut exécutée dans toute à rigueur, & François en reçut la nouvelle avec n extrême déplaiſir. Il eut bientôt après l'occaion de s'en venger, la plus favorable qu'il pouroit déſirer. Charles avoit fait embarquer à Genes trois cents ſoldats Allemans pour l'armée u'il aſſembloit en Catalogne, à deſſein de ſe-

« courir Perpignan affiegée par le Dauphin de Fran-
« ce. La tempête jetta les Allemands aux Iſles d'Le-
« res, où Virginie Urſin commandoit pour le Roi
« Très-Chrétien. Ils y furent arrêtés ; & comme
« la condamnation des ſoldats François aux Galeres
« perpetuelles ne venoit que d'être publiée, on ne
« douta point que la même ſeverité ne fût exercée
« à l'égard des Allemans par droit de repréſailles.
« Urſin tout Italien, & par conſequent tout indiffe-
« rent qu'il étoit, en fut d'avis : mais François
« n'eſtima pas qu'il lui fût permis de manquer, par
« l'exemple de l'Empereur, ni de ſe relâcher tant
« ſoit peu ſur le point d'honneur, quoi que ſon
« ennemi ſemblât y avoir entierement renoncé.
« Sa Majeſté Très-Chrétienne ordonna que les Al-
« lemans fuſſent traités en priſonniers de guerre ;
« & ce fut en cette occaſion qu'on lui oüit dire,
« que ſi elle cédoit à Charles en proſpérité, elle
« vouloit tâcher de le ſurmonter en vertu. » *Varillas, Hiſtoire de François I.*

Page 256. ſous, L'Infanterie.

« Deux jours avant que de partir de Milan pour
« aller livrer la Bataille de Ceriſoles, del Gouaſt
« brava fort, & menaça de tout battre, vaincre, &
« renverſer ; dont en ayant fait un feſtin aux Da-
« mes de la Ville, car il étoit fort Dameret, s'ha-
« billant toûjours fort bien, & ſe parfumant fort,
« tant en paix qu'en guerre, juſqu'aux ſelles de
« ſes chevaux ; il brava fort en ce feſtin, juſqu'à
« promettre aux dites Dames qu'il leur ameneroit

e jeune Prince priſonnier, & leur en feroit un preſent : mais les Dames, toutes courtoiſes, gen-illes, & honneſtes qu'elles eſtoient, le prierent le lui faire tout bon & honeſtement traitement, el qu'il le méritoit, pour en avoir oüy dire beaucoup de bien, ce qu'il leur promit. On dit meſne, qu'il avoit fait faire deux charettes pleines le manottes qui ſe trouverent par après, pour nchaîner & faire eſclaves tous les pauvres Franois qui ſeroient pris, & auſſitoſt les envoyer aux aleres. Il arriva le contraire à ſon penſer & die ; car il perdit la Bataille ; & au lieu de malraiter les priſonniers ennemis, les noſtres leur rent très-honeſte & bonne guerre. Dieu l'en puit : car il perdit la Bataille & prit la fuite, ſans ttendre la derniere heure du combat, & ſans 'arrêter. » *Brantome.*

« Le jour de la bataille de Ceriſoles ainſi que Marquis del Gouaſt recognoiſſoit notre armée ui marchoit à lui, il vint dire aux Gens de pied ſpagnols : *Courage ſoldats, les Gaſcons, vos Voius, & preſque vos freres, ſont ici, ſi je ne me ompe. Que s'ils ſont vaincus, nous reſterons vainueurs de tous les autres, ni plus ni moins, que quand n corps eſt abbattu ou renverſé par terre, tous les utres membres reſtent ſans vigueur & ſans force.* » ntome.

« Le Maréchal *de Saint André* eut la réputation 'avoir très-bien fait & combattu à la bataille de eriſoles ; ſi bien qu'allant des plus avant à la arge, où il faiſoit bien chaud, Monſieur d'Anien jaloux, voulut ſe deſbander à l'envi auſ-

« ſi bien que luy ; mais lui ayant eſté remonſtré le « grand tort qu'il faiſoit au grand devoir de ſa char« ge, & à toute l'Armée, & qu'il ſe ſouvinſt de « Monſieur de Nemours, à la bataille de Ravenne, « qui par trop de hardieſſe, ſe perdit, & fit perdre « les autres, il reſpondit ſimplement : *Qu'on faſſe « donc retirer Saint-André.* „ Brantome.

« J'ai oüy faire un conte à une Dame de la Cour « pour lors, que pour la part du butin de la bataille « & des coffres & hardes de Monſieur le Marquis « del Gouaſt qui eſtoit curieux en tout, fut envoyé « au Roy, par Monſieur d'Anguien, une monſtre « fort-belle, riche & bien labourée. Le Roy ac« cepta le preſent de très-bon cœur ; & ainſi qu'il « la tenoit entre les mains, & l'admiroit devant les « Dames de la Cour, il y eut Madame de Nevers, « ſœur du Prince Victorieux, Dame belle, honneſ« te, & très-bien diſante, & qui rencontroit des « mieux, comme en cela la reſſemble en tout Mada« me de Nevers d'aujourd'hui, ſa fille aînée, qui « dit au Roy : *Penſez, Sire, que cette monſtre n'étoit « pas bien montée lorſqu'elle fut priſe ; car ſi elle eut « été montée auſſibien que Monſieur le Marquis ſon « maître, vous ne l'euſſiez pas eüe, & ſe fuſt ſauvée « auſſi bien que luy.* Le Roi en trouva le conte très« bon, & toute la compagnie. „ *Brantome.*

Page 257 ſous, Roi d'Angleterre.

Charles quoique plus redoutable à la liberté publique que François I. réuſſiſſoit par ſon adreſſe à former en ſa faveur des ligues plus fortes & plus

nombreuſes

breuſes que celles de ſon rival. « Sans notre and Roi François, voire ſon ombre ſeulement, t Empereur fût venu aiſément à ſubjuguer l'Eu- ſpe. Et autant de petits Princes & Potentats ui s'y euſſent voulu oppoſer, il en eût autant a- attu comme des quilles ; & leur puiſſance n'y it eu pas plus de vertus que celle des petits dia- lotins de Rabelais qui ne font que grêler & ge- r les choux & le perſil d'un jardin. » *Brantome.*

Page 258 ſous, St. Dizier.

orſqu'on annonça à François I. la priſe de cette e, il dit : *Ah ! mon Dieu, que tu me vends cher Royaume que je penſois que tu m'euſſes donné très- falement ! Ta volonté pourtant ſoit faite.* Brantome.

Page 263 ſous, Creſpi le 18 Septembre.

Lorſque le Roi François I. & l'Empereur Char- s-Quint ſe trouverent en préſence l'un de l'au- e dans la France l'an 1544, avec chacun une uiſſante armée, fort laſſés l'un & l'autre de ſe ire la guerre, quelques grands perſonnages s'en- temirent à faire la paix, qui pour lors ſe fit en- re ces deux grands Monarques. Quelques-uns emanderent à Louis Alamanni Florentin, s'il royoit que ces perſonnages puſſent faire cette aix, auxquels il répondit en diſtique Italien.

Com' eſſer puo ch' noi pace ſi toglia,
S'un n'ha neceſſita, l'altero n'ha voglia ?

C'eſt-à-dire,

Que nous n'ayons la paix, comment ſe peut-il faire? Vû qu'elle plaît à l'un, à l'autre eſt néceſſaire.

Meynier, *Demandes curieuſes & Réponſes libres.*

Page 264. *ſous* l'Angleterre.

Le Roi d'Angleterre s'étoit ligué avec l'Empereur, parce que la France avoit mis des obſtacles inſurmontables au mariage du Prince Edouard avec Marie, héritiere d'Ecoſſe. L'accommodement de Charles ne fut pas pour Henri une raiſon ſuffiſante de faire le ſien, & il continua la guerre. Le ſuccès ne répondant pas à ſes eſpérances, & ſon chagrin ayant diminué, il ſe laiſſa perſuader de faire la paix. Elle fut conclue en 1546, à condition que la France donneroit à l'Angleterre durant huit années cent mille écus par an, tant pour les arrérages d'une penſion qu'on prétendoit être dûe, qu'en dédommagement des fortifications qui avoient été ajoûtées à la Ville de Boulogne, & aux environs. Les Anglois de leur côté s'engageoient, lorſqu'ils recevroient le dernier payement, à rendre aux François Boulogne, & toutes les Places du Boulonnois dont ils étoient les maîtres.

ADDITION

A ſubſtituer aux quatre dernieres lignes de ce Tome premier.

Nous conjecturons que ſa haine & on ambition mal éteintes ſe ſeroient éveillées après le rétabliſſement de paix entre les deux Nations, ſi la nté de François Premier lui eût ermis de ſe livrer à de nouveaux rojets. Ce Prince avoit eu autrefois ne Maîtreſſe nommée la belle Feronière. Le mari de cette femme jaloux vindicatif avoit été prendre du mal ans de mauvais lieux pour le donner ſon infidele, & par elle à ſon Rival. out lui avoit réuſſi comme il le deroit : il en avoit été quitte pour quelues remedes ; ſon épouſe étoit morte ſez promptement ; & le Roi mal uéri, parce qu'il avoit été traité plus ſelon ſa qualité que ſelon ſon be-

ſoin, avoit beaucoup ſouffert pendant neuf ans : cet ulcere le fit périr au commencement de l'année 1547.*

* Pierre Duchâtel Evêque de Mâcon, qui fit l'Oraiſon funebre du Roi François, fut attaqué par les Docteurs de Sorbonne, qui ne pouvoient lui pardonner d'avoir protegé autrefois contr'eux le fameux Imprimeur, Robert Etienne. Ils lui firent un crime d'avoir dit à la fin de l'éloge du Prince ; *Qu'il étoit perſuadé, qu'après une ſi ſainte vie, ſon ame en ſortant de ſon corps, avoit été tranſportée au Ciel, ſans paſſer par les flammes du Purgatoire.* Ils ſuppoſerent malignement qu'ils doutoit de ce troiſieme lieu de l'autre monde, au ſujet duquel les Proteſtans avoient excité tant de troubles. Ils députerent donc à la Cour quelques-uns de leur Corps pour faire leurs plaintes au Roi. Les députés furent reçûs par Jean de Mondoſe, premier Maître-d'hôtel : « Je ſçai, Meſſieurs, « leur dit-il, le ſujet « qui vous amene à la « Cour. Vous regardez « Monſieur de Mâcon « comme un hérétique, « vous êtes en conteſ- « tation avec lui, au ſu- « jet du lieu où eſt « maintenant l'ame du « Roi mon bon maître. « Vous devez vous en « fier à moi qui le con- « noiſſois mieux que « perſonne, & je puis « bien vous répondre « qu'il n'étoit pas d'humeur à s'arrêter nulle- « part, quelque charmant & agréable que « fût le lieu où il ſe « trouvoit; ainſi croyez

Une paſſion du même genre que celle qui venoit de mettre François au tombeau, avoit failli à l'écarter du Throne. Ce Prince avoit été envoyé au-devant de Marie d'Angleterre, troiſieme femme de Louis XII. & il avoit pris du goût pour elle. Il étoit ſur le point de lui en donner des preuves, que l'âge, le caractere, & les intérêts de la jeune Reine auroient fait agréer, lorſqu'on lui fit remarquer qu'il alloit ſe donner un maître. Cette obſervation n'étouffa pas ſeulement ſon amour; elle l'éclaira encore ſur une intrigue de Suffolk, & lui inſpira des précautions ſuffiſantes pour en prevenir les ſuites. Il parvint, par une

« moi, s'il s'il a fait un « tour en Purgatoire, « ce n'eſt pas pour y de- « meurer long-tems, « mais ſeulement pour y « goûter le vin en paſ- « ſant. » Cette raillerie déconcerta les Docteurs qui virent que le crédit de l'Evêque de Mâcon étoit encore trop grand pour rien entreprendre contre lui; ainſi ils s'en retournerent couverts de confuſion. *De Thou.*

conduite ſi ſage, à voir mourir Louis ſans poſtérité, & à ſe placer la Couronne ſur la tête. Son regne fut l'époque de beaucoup d'innovations importantes.

La premiere regardoit la nomination aux Bénéfices. L'Egliſe Gallicane choiſiſſoit ordinairement ſes Paſteurs, & l'on peut croire qu'elle ſe ſeroit maintenue dans cet uſage, ſi les aumônes des fideles euſſent continué à être ſon unique bien. Le don qu'on lui fit d'un grand nombre de terres, de Villes, de fortereſſes, changea ſur cela les idées. Comme preſque tous ces biens avoient été démembrés de la Couronne, qu'ils étoient chargés du ſervice militaire, & qu'il paroiſſoit important pour le repos public qu'ils paſſaſſent dans des mains ſûres, les Souverains prétendirent que la diſpoſition des Evêchés leur appartenoit. Il arriva à cette occaſion, ce

qui arrivera toûjours dans une matiere mixte, entre deux Puiſſances différentes, dont aucune ne voudra ſe relâcher de la rigueur de ſon droit, pour l'aſſujettir à l'autre. L'Egliſe ne voulut conſidérer les Prélatures que du côté du ſpirituel ; & les Princes n'y virent que ce qui intéreſſoit leur ſouveraineté. Malgré la fermentation que cauſoient dans les eſprits ces démêlés, les Rois de la premiere race nommerent conſtamment aux Evêchés.* S'ils permirent quelquefois au Clergé & au peuple d'élire des Evêques, les élections leur étoient préſentées pour être confirmées ou rejettées, de ſorte qu'elles ne pouvoient être regardées que comme une préſentation.

*On ne parle que des Evêchés, parce que tous les biens Eccléſiaſtiques de chaque Diocèſe étoient adminiſtrés en commun ſous l'autorité des Evêques, & que juſqu'au dixieme ſiecle, on n'en avoit encore diſtrait que les biens des Monaſteres.

Pepin & Charlemagne étoient trop inſtruits dans l'art de régner, pour rien relâcher d'un droit ſi conſidérable. L'Ordonnance par laquelle Louis le Débonnaire rendit en 822, aux Egliſes la liberté des élections, n'eut point d'exécution ; & les choſes, autant que le put permettre l'état de la Monarchie, continuerent ſur l'ancien pié juſqu'au onzieme ſiecle.

Gregoire VII. ce Pontife ſi connu par ſes entrepriſes ſur les droits les plus ſacrés des Souverains, & quelques-uns de ſes ſucceſſeurs, ayant introduit de nouvelles maximes dans le gouvernement de l'Egliſe, les diviſions des Electeurs, l'incapacité ou le libertinage des ſujets choiſis, la mort des Prélats arrivée en Cour de Rome, les appels au ſaint Siége ; tout ſervit de prétexte aux Papes pour s'emparer de la collation des Evêchés, des Abbayes, & de la plûpart des Béné-

ces conſidérables du Royaume, mê-
e avant la vacance. Cette uſurpa-
on dura juſqu'à la Pragmatique-
nction, qui fut arrêtée par Char-
s VII. à Bourges en 1438. dans
ne aſſemblée générale du Clergé &
: la Nobleſſe. Cet Acte fameux
mpoſé preſque entierement des de-
ets du Concile de Baſle, rétabliſſoit
s élections, & aboliſſoit les expec-
tives, les réſerves & les annates.
n eût rendu cet arrangement dura-
e, ſi l'on eût remis les Métropoli-
ins & les Conciles Provinciaux dans
ur ancien droit de confirmer les
ections. Pour ne s'être pas mis,
r défaut de réflexion ou de courage,
ſituation de ſe paſſer de la Cour de
me, il devint néceſſaire de con-
rter une loi qui remédiât aux in-
nvéniens dans leſquels on ſe trou-
it. Le Concordat en accordant aux
is la nomination aux Bénéfices, &

aux Papes leur revenu d'une année ; toutes les fois qu'ils vaqueroient, parut tout-à-fait propre à finir les diviſions. Cet accord fait entre Leon X. & François I. l'an 1515, eut cela de ſingulier, qu'il donnoit à la puiſſance ſpirituelle, le temporel, & le ſpirituel à la puiſſance temporelle. *

* « J'ai oüi conter à « une grande Dame, « d'avoir entendu dire « autrefois à ce grand « Roy François, que le « ſujet qui le porta le « plus à faire le Concor- « dat avec le Pape Leon, « pour abolir du tout « les élections des Evê- « ques, Abbés & au- « cuns Priorés, & s'en « prévaloir des nomina- « tions, fut les grands « abus qui s'y faiſoient « en telles élections par- « mi les Moines ; car « ſans aucun égard à la « ſuffiſance, bien que de « ce temps-là ne s'en « trouvoit gueres dans « les Cloiſtres, ni de « ſavoir non plus.... « ils éliſoient le plus « ſouvent celui qui eſ- « toit le meilleur com- « pagnon, qui aimoit « plus les garces, les « chiens, & les oiſeaux, « qui eſtoit le meilleur « biberon, bref, qui eſ- « toit le plus débauché, « afin que l'ayant fait « leur Abbé, ou Prieur, « par après il leur per- « miſt faire toutes pa- « reilles débauches, diſ- « ſolutions & plaiſirs, « comme de vrai l'en « faiſoient auparavant

Duprat Auteur du Concordat qui ut reçû par le Magiſtrat & les Ec-

-bien obliger par
s ſermens, & fal-
qu'ils le tinſſent
amour ou par for-
Le pis eſtoit quand
ne ſe pouvoient ac-
ler en leurs élec-
ns, le plus ſouvent
ıtrebattoient, ſe
ırmoient à coups de
ng, venoient aux
quemars & s'entre-
ſoient, voire s'en-
uoient : bref, il y
it plus de tumul-
, ligues & brigues
l n'y a en la créa-
ı du Recteur de
ıiverſité de Paris,
j'ai veu autrefois ;
ıe ſai ſi cela dure.
plus aucuns éli-
nt quelque ſimple
-homme de Moine
n'eût oſé grouil-
, ny commander
e autre choſe, ſi-
ce qui leur plai-

ſoit, & le menaçoient
s'il vouloit trop faire
du galant & rogue Su-
périeur. D'autres éli-
ſoient par pitié quel-
que pauvre here de
Moine, qui en cachet-
te les déroboit, ou
faiſoit bourſe à part,
& mourir de faim ſes
Religieux, dont s'en
trouvoient de grandes
plaintes, & autant
d'apauvriſſement de
l'Abbaye.... Bref,
une infinité d'abus ſe
commettoient en ces
élections & créations
que je tairai pour ce
coup. De plus ce grand
Roy conſidérant les
bons ſervices que ſa
Nobleſſe lui faiſoit or-
dinairement, & ne la
pouvant récompenſer
des Finances de ſon
Domaine, & deniers
de ſes Tailles ; car il

cléſiaſtiques qu'après une longue réſiſtance, donna encore l'idée de la

« falloit le tout conver-
« tir aux frais de ſes
« longues & grandes
« guerres, il trouva
« meilleur de récompen-
« ſer ceux qui l'avoient
« bien ſervi de quel-
« ques Abbayes & biens
« d'Egliſes, que les laiſ-
« ſer à des Moines Cloſ-
« traux, gens inutiles,
« diſoit-il, qui ne ſer-
« voient de rien qu'à
« boire & manger, ta-
« verner, joüer, ou à
« faire des cordes d'ar-
« baleſtres, des poches
« de ſuret, à prendre des
« connils, de ſiffler des
« linottes, voilà leurs
« exercices, & faire une
« débauche que l'oiſive-
« té leur apportoit :
« auſſi diſoit-on en pro-
« verbe commun alors ;
« il ne fait rien non plus
« qu'un Prêtre ou un
« Moine, ainſi que dit
« l'Italien, *Peti frati*
« *Monachi & pulli, mai*
« *non ſon ſatolli.* Or il
« faut noter, que, s'il y a
« eu des abus en ces
« élections & créations
« Monachales, il y en a
« bien eu autant ès Ca-
« noniales, & celles des
« Eveſques, qui, pour
« avoir les voix des Cha-
« noines & de ceux qui
« en tenoient les prin-
« cipales dignités, on
« les gagnoit & achetoit
« à purs deniers, les
« autres on les corrom-
« poit par préſens &
« promeſſes de force
« bien pour l'avenir. De
« ſorte que cela s'appel-
« loit plutôt une vraie
« ſimonie, qu'une légi-
« time & ſainte élection,
« prenant exemple ſur
« pluſieurs Papes de ce
« tems-là, qui gagnoient
« ainſi les voix & les

des Charges. Depuis le com-

s des Cardi-
Bien souvent
oient-ils en
pitres des tu-
séditions, li-
brigues, jus-
trebattre, se
se tuer, &
lesser, comme
fait autre-
Allemagne,
oüi dire; car
oines estoient
garçons, com-
re. ils sont,
doient aussi-
l'espée que du
e. Les Evê-
és & parve-
grandes di-
Dieu sait
vies ils me-
certainement
ent bien plus
en leurs Dio-
'ils n'ont esté
car ils n'en
nt: mais quoi,
pour mener
toute dissolue

« après chiens, oiseaux,
« festes, banquets, con-
« frairies, nopces, &
« putains, dont ils fai-
« soient des serails,
« ainsi que j'ai oüi par-
« ler d'un de ce vieux
« temps qui faisoit re-
« chercher de jeunes
« belles petites filles de
« l'âge de dix ans, qui
« promettoient quelque
« chose de leur beauté
« à l'avenir, & les don-
« noient à nourrir & éle-
« ver qui çà qui là par-
« mi leurs Paroisses &
« Villages, comme les
« Gentilshommes de pe-
« tits chiens, pour s'en
« servir lorsqu'elles se-
« roient grandes. Tout
« cela leur estoit permis:
« car nul n'eust osé leur
« remontrer ni censurer,
« tant ils estoient craints
« & ne craignoient nul-
« lement d'être scanda-
« lisés. J'en dirois davan-
« tage; mais je ne veux

mencement de la Monarchie juſqu'au

« pas ſcandaliſer. Nos « Evêques d'aujourd'hui « ſont plus diſcrets, au « moins plus ſages hy- « pocrites, qui cachent « mieux leurs vices « noirs, (me dit un « jour un grand perſon- « nage;) & ce que j'en « dis des uns & des au- « tres, tant du vieux « temps, que du moder- « ne, & de leurs abus; « ce n'eſt pas de tous; « à Dieu ne plaiſe; car « de l'un & de l'autre « temps il y en a eu « force gens de bien; « tant de réguliers que « ſéculiers, & de très- « bonne & ſainte vie; « comme encore il y en « a force & y aura, « moyennant la grace de « Dieu, qui aime & n'a- « bandonne jamais ſon « peuple. » *Brantome.*

On trouve dans l'expoſition ſommaire des Ordonnances du Roi Charles IX. par Joachim du Chalard, des Vers ſur cette matiere.

Au temps paſſé l'Eſprit ſaint eſliſoit
Ceux dont ſouloit l'Egliſe eſtre ſervie;
En ce tems-là vertu fruit produiſoit:
Car les eſleuz eſtoyent de ſainte vie.
Mais maintenant les mondains par envie
Ont uſurpé la ſainte eſlection,
Dont s'enſuit humaine affection,
Et par ainſi tous vices procedez
Sont des Paſteurs, qui nous ſont concedez
Par les chevaux, par la poſte & par dons.
Trop mieux vauldroit les eſlir à trois ds:
Car à l'hazard ils pourroyent eſtre bons.

ième ſiecle, les Ducs & les Com-
avoient eux-mêmes rendu la juſ-
e au nom du Roi, ſeul Souverain
rs dans le Royaume. Lorſque, par
foibleſſe de Charles le ſimple, ils
ent parvenus à ſe rendre comme
épendans, ils nommerent des Of-
ers qui jugeoient en dernier reſſort
ur place des ſujets qui étoient en-
e Serfs de leurs Seigneurs.

Les Croiſades ayant été pour les
les & les Villages, une occaſion de
acheter, les peuples acquirent par
r liberté le droit d'appeller des Sen-
ces qu'on rendoit contre eux, au
narque; & le Monarque après
ir confirmé tous les Traités qui
oient faits pour leur affranchiſſe-
nt, ſe trouva néceſſairement le Ju-
des contraventions. Le Tribunal
ces cauſes étoient portées fut ap-
lé *Parlement*, nom conſacré juſ-
alors aux aſſemblées où ſe trai-

toient les affaires d'Etat. Il y eut cette différence entre l'ancien & le nouveau Parlement, que tous les Seigneurs avoient droit de ſe trouver dans l'ancien, & qu'il n'y avoit dans le nouveau, que les Seigneurs qu'il plaiſoit au Roi d'y appeller. Leur nombre ne fut pas d'abord déterminé, ni le lieu & le tems où ils tiendroient leurs Aſſiſes fixés. On remédia peu-à-peu à ces inconvéniens, & on haſarda un changement encore plus conſidérable.

Juſques à Philippe de Valois, le Parlement n'avoit été compoſé que de Prélats & de Militaires : les gens de Loi n'y avoient été encore appellés que pour être conſultés ; & ce ne fut que ſur la fin du Regne de ce Prince, qu'ils eurent voix délibérative. Les formalités ſans nombre & très-embarraſſantes qu'ils introduiſirent dans la diſcuſſion des affaires,

légoûterent peu-à-peu ceux que
: état empêchoit de ſe livrer à l'é-
e du Droit ; & les Légiſtes ſe trou-
ent en fort peu de tems ſeuls ad-
iſtrateurs de la juſtice. Elle con-
ta d'être rendue aux dépens du
verain, juſqu'à Charles VIII.
chagrin d'être obligé de refaire
r cet uſage des fonds qui avoient
diſſipés par les malverſations d'un
nmis, ſe laiſſa aiſément perſuader
l n'y auroit point d'inconvénient
ire payer aux parties l'expédition
leurs Arrêts.

Les diſſipations de François I. le
ſſerent beaucoup plus loin : elles
éterminerent à rendre vénales les
rges de Judicature. Cette innova-
qui révolta dans le tems tous les
its, eſt devenue dans la ſuite une
ce de problème : les Philoſophes
les qui ne jugent que de ce qui eſt
ou mal en lui-même, l'ont blâ-

mée généralement : mais elle s'eſt trouvée du goût de quelques politiques, qu'une étude ſérieuſe & profonde des évenemens a accoûtumés à mal augurer des choix faits par la plûpart de ceux qui gouvernent. *

* Convient-il que les Charges ſoient vénales ? Elles ne doivent pas l'être dans les Etats deſpotiques, où il faut que les Sujets ſoient placés ou déplacés dans un inſtant par le Prince.

Cette vénalité eſt bonne dans les Etats Monarchiques, parce qu'elle fait faire comme un métier de famille ce qu'on ne voudroit pas entreprendre pour la vertu, qu'elle deſtine chacun à ſon devoir, & rend les ordres de l'Etat plus permanens.

Platon ne peut ſouffrir cette vénalité, c'eſt, dit-il, comme ſi dans un Navire on faiſoit quelqu'un Pilote ou Matelot pour ſon argent. Seroit-il poſſible que la regle fût mauvaiſe dans quelque autre emploi que ce fût de la vie, & bonne ſeulement pour conduire une République ? Mais Platon parle d'une République, fondée ſur la vertu, & nous parlons d'une Monarchie. Or dans une Monarchie où, quand les charges ne ſe vendroient pas par un réglement public, l'indigence & l'avidité des Courtiſans les vendroient tout de même, le haſard donnera de meilleurs ſujets que le choix du Prince. Enfin la maniere de s'avan-

On s'eſt moins partagé ſur l'abus
e fit François, des impoſitions,
nt, dans des ſiecles plus reculés,
ne connoiſſoit pas ſeulement le
m. Les Rois de la premiere race
oient réduits au revenu de leurs ter-
qu'ils habitoient alternativement.
s Payſans leurs fourniſſoient des
itures pour s'y rendre ; & les per-
nes conſidérables qui ſe trouvoient
la route, les recevoient magnifi-
ement. Lorſque les Souverains ſe
goûterent d'une vie ſi errante, ils
gerent un droit de gîte des Sei-
eurs, des Abbés & des Evêques
z leſquels ils ne logeoient plus.
ec ce foible ſecours & quelques
ns peu conſidérables que la Nation
r faiſoit de tems en tems, ils for-
rent d'aſſez grands établiſſemens,

par les richeſſes inſ-
& entretient l'in-
rie, choſe dont cette eſpece de Gouverne-ment a grand beſoin. *Eſprit des Loix.*

& ſoûtinrent fort heureuſement des guerres importantes.

Charles Martel ce fameux Maire qui eut plus d'autorité que les Rois les plus abſolus, dépouilla l'Egliſe au commencement du huitieme ſiecle. Il prit pour lui les Evêchés, donna des Abbayes aux Généraux qui l'avoient aidé à repouſſer les Saraſins, & les Cures aux Officiers ſubalternes. Dans la décadence de la famille de Charlemagne, ces Bénéfices qui n'étoient d'abord qu'à vie devinrent héréditaires comme toutes les autres poſſeſſions : ils ſe vendoient, ſe partageoient, ſervoient même de dot aux femmes.

Quoique les Rois de la troiſieme race n'euſſent que la moindre partie des terres qui faiſoient la richeſſe de ceux de la premiere, ils ne ſe crurent pas en droit de retenir les biens Eccléſiaſtiques, & ils les reſtituerent.

ette démarche les réduiſit à deman-
r des ſecours à leur peuple, quand
eurent des guerres à ſoûtenir ou à
treprendre. Ces ſubſides qui aug-
enterent avec les beſoins de l'Etat
s'impoſoient que pour un tems. La
belle n'eſt ordinaire que depuis le
mmencement du regne de Jean,
Aydes depuis ſa priſon, la Taille
puis Charles VII. Les Etats Géné-
ux ne trouverent point de danger à
ndre ces impoſitions perpétuelles,
rce qu'ils en ordonnoient la levée,
que le tems de les dépouiller de la
rtie d'adminiſtration qu'ils s'étoient
ſervée n'étoit pas encore venu.
rançois I. paroît avoir porté les plus
ands & les derniers coups à cette
torité.

Ce Prince que l'ambition & les
tteries de ſes Miniſtres rendoient
us entreprenant qu'il ne l'eût été de
i-même, voulut encore changer la

maniere de faire la guerre. Les armées Françoiſes dans les premiers tems de la Monarchie n'étoient compoſées que d'Infanterie. Elle étoit ſi nombreuſe & ſi vaillante, qu'elle auroit pû exécuter les plus grandes choſes, ſi elle eût été capable de diſcipline, & ſi elle n'eût pas eu la liberté de ſe retirer après vingt ou trente jours de ſervice, ſelon les obligations des Fiefs qui la fourniſſoient. Pepin & Charlemagne ſentirent la néceſſité d'avoir de la Cavalerie, & ils s'en ſervirent très-heureuſement. Leurs ſucceſſeurs abuſerent ſi fort de cette ſage & brillante idée, qu'ils en vinrent à mépriſer les fantaſſins. Le peu qu'on en conſerva n'étoit pas deſtiné à combattre, mais à remuer la terre, à aller au fourrage, à dreſſer des batteries, à relever les Gendarmes qui avoient été terraſſés. Cette barbarie dura juſqu'à Charles VII. qui éclairé par les

nens, & dégoûté des ſecours
rs & peu utiles qu'il tiroit des
urs des Fiefs, voulut avoir à
e des troupes nombreuſes, par-
quelles il y avoit une Infanterie
onſidérable. Il eſt vrai que com-
le étoit licenciée d'abord après
pagne, & reputée la partie la
le de la Nation, elle n'étoit pas
rable à la Gendarmerie qui ſub-
même en tems de paix, & qui
compoſée que de Gentilshom-
; mais c'étoit beaucoup de s'ê-

noc de Gentil-
voit alors une
ion plus éten-
ne l'a eue de-
ne donnoit pas
ce titre com-
ud'hui à ceux
t de noble li-
mais auſſi au
on noble qui
uis un Fief no-
liſſoit tous les
uquels le poſ-
ſeſſeur de ce Fief étoit
obligé, & même à celui
qui ſans tenir un Fief
n'exerçoit d'autre pro-
feſſion que celle des ar-
mes. Nos Rois avoient
voulu qu'on pût parve-
nir à la Nobleſſe par ces
deux voies, ſans même
avoir beſoin de lettres
d'anobliſſement. Cet
uſage finit à la fin du
ſeizieme ſiecle. Hen-

tre élevé au-deſſus du préjugé. Pour rendre cette prudente hardieſſe auſſi

ri III. ordonna dans l'Edit de Blois, *que les roturiers & non Nobles acquerant Fiefs Nobles ne ſeroient pour ce annoblis & mis au rang des Nobles de quelque degré que fuſſent les Fiefs par eux acquis.* Pour ce qui regarde la profeſſion des armes, Charles IX. & Henri III. donnerent pluſieurs atteintes à l'ancien uſage, & Henri IV. ſtatua enfin dans ſon Edit portant Réglement ſur le fait des Tailles, qu'il n'anobliroit plus celui qui l'exerceroit, & même à ce qu'il paroît, qu'elle ne ſeroit pas réputée avoir annobli parfaitement la perſonne de ceux qui l'avoient exercée depuis l'année mille cinq cents ſoixante-trois. *La licence & corruption du tems a été cauſe auſſi que pluſieurs ſous prétexte qu'ils ont porté les armes durant les troubles, ont uſurpé le nom de Gentilshommes pour s'exempter induement de la contribution ou Taille. Pour à quoi remédier, défendons à toutes perſonnes de prendre titre d'Ecuyer, & de s'inſérer au Corps de la Nobleſſe, s'ils ne ſont iſſus d'un ayeul & d'un pere qui ayent fait profeſſion des armes, ou ſervi en quelque charge honorable du Royaume, qui par les loix & mœurs du Royaume peuvent donner commencement de Nobleſſe à la poſtérité.* Quand cet Edit fut donné en 1600. la France ne faiſoit que de ſortir des guerres odieuſes faites au Roi par les Huguenots, & depuis par les Ligueurs. Elles avoient commen-

le qu'elle pouvoit l'être, il auroit lu diſpoſer les Peuples par des diſ-ctions ſages à penſer qu'il étoit ſſi glorieux de ſervir l'Etat à pié 'à cheval. Louis XI. déſeſpéra trop ément, de changer ſur cela les opi-ons reçûes ; & il trouva plus com-de de ſe ſervir de l'Infanterie Suiſ-, la plus patiente, la plus brave, la plus diſciplinée de l'Europe. llemande lui fut ſubſtituée par uis XII. avec une différence très-

en 1565. & elles ient duré preſque interruption pen-t trente-ſept ans, de ière que la plûpart eux ſur l'Etat deſ-ls cet Edit ſtatue ient porté les armes tre le Roi. Ainſi la jonĉture étoit favo-le pour donner at-te à l'ancien uſage multiplioit tous les les. Si cet uſage étoit néceſſaire avant que nos Rois entretinſ-ſent un nombre ſuffiſant de troupes réglées, il étoit peut-être plus nui-ſible qu'utile depuis que les Princes ſoudoyoient en paix comme en guer-re, autant de Cavalerie & d'Infanterie que les beſoins du Royaume le demandoient. *Ligue de Cambrai.*

conſidérable. On éprouvoit tant de difficulté à raſſembler des fantaſſins toutes les fois qu'on en avoit beſoin, qu'on ſe détermina à tenir toûjours ſous le drapeau ce corps de ſix mille Lanſquenets ſi connu ſous le nom de *Bandes noires*, & qui fut détruit à la journée de Pavie. Neuf ans après ce malheur, François I. imagina de former ſept Légions, dont chacune ſeroit compoſée de ſix mille hommes, & porteroit le nom de la Province où elle auroit été élevée. Ce projet qu'on ne put exécuter qu'en partie, fut bientôt abandonné, & on en revint aux corps d'Infanterie de ſix ou ſept cents hommes tels qu'on les avoit auparavant.

Les efforts pour tirer la Nation de ſon ignorance furent plus heureux. Les Gaules éclaireés par les Romains, étoient retombées dans la barbarie durant les dévaſtations & les tranſmi-

ations du cinquieme ſiecle. Le jour
e Charlemagne avoit fait luire au
mmencement du neuvieme ſiecle,
ıvoit été que paſſager ; & d'épaiſſes
longues ténebres avoient malheu-
ıſement ſuivi quelques inſtans d'une
mi-lumiere. De fauſſes lueurs plus
ngereuſes qu'une obſcurité entiere,
oient trompé le douzieme ſiecle, &
ſiecles ſuivans. On y prenoit les
ɔtilités les plus futiles pour de l'eſ-
it, les ſophiſmes les plus groſſiers
ur de la raiſon, les préjugés les plus
ngereux pour de la Philoſophie,
n'étoit pas poſſible de ramener tout
ın coup aux vrais principes des
s, des lettres & des ſciences, une
ation qui s'en étoit ſi fort écartée.
: changement devoit être néceſſai-
ment l'ouvrage du tems. François I.
i le deſiroit paſſionnément, l'avan-
par tous les moyens que pouvoit
ıployer le Souverain d'un grand

Etat. Il attira des étrangers de réputation, rendit communs les bons modeles, forma des établiſſemens ; & ce qui eſt le plus important, & que les Princes ſavent le moins faire, il honora les hommes véritablement illuſtres, comme doivent être honorés tous ceux qui éclairent le genre humain. *

Tant de moyens réunis cauſerent dans les eſprits une révolution qui fut ſuivie d'une plus importante encore dans les mœurs. Elle fut principalement l'ouvrage des femmes que Fran-

* « L'Académie Françoiſe, lorſqu'elle alla « complimenter Louis « XIV. ſur la mort de « Madame la Dauphine, « n'ayant pas été reçue « ſelon l'uſage, avec « tous les honneurs rendus aux Cours Souveraines, Monſieur de « Harlay s'en plaignit « directement au Roi ; « & afin de rendre plus « ſenſible la faute de « l'Officier, il dit à Sa « Majeſté, *que François I. « lorſqu'on lui préſentoit « pour la premiere fois un « homme de lettres, faiſoit trois pas au-devant « de lui.* » Hiſtoire de l'Académie.

qui étoit galant, vain, & avide
ouvoir, attira à la Cour, pour y
r ſes Maîtreſſes avec plus de bien-
ice, étonner l'Europe par un ſpec-
e impoſant, & amollir le cœur des
nds de ſon Royaume. Cette der-
e vûe, la ſeule qui pût intéreſſer
u'à un certain point la politique,
les ſuites qu'elle devoit avoir :
femmes corrompirent les hommes
ne avant d'être corrompues, les
ournerent de ce qui étoit grand,
r les fixer à des objets frivoles,
rendirent le ridicule qu'elles ſa-
t ſi bien établir, plus redoutable
le vice même, les accoûtumerent
'attendre leur avancement que
les, & familiariſerent la Nation
c cette baſſe idée, que leurs paſ-
is feroient toûjours ſa deſtinée.
Quoique les détails qu'on vient de
ayent fort avancé le caractere de
nçois I. nous ajoûterons encore

quelquels traits pour achever de le peindre. Ce Prince joignoit à un goût décidé pour tous les exercices du corps, l'adreſſe néceſſaire pour y exceller, & aſſez de ſanté pour s'y livrer ſans riſque. Il n'avoit pas cet air impoſant qui a fait le plus grand mérite de quelques Souverains : mais il régnoit dans toutes ſes manieres une franchiſe qui préparoit à l'amour, & qui inſpiroit la confiance. Pour trouver accès auprès de lui, il n'étoit pas néceſſaire d'avoir des places, de la réputation, ou de la naiſſance : il ſuffiſoit d'être François, ou même homme. Sa converſation réuniſſoit les agrémens qui doivent donner la gaieté, le naturel, la vivacité, & les connoiſſances : il parloit beaucoup ; & quand il auroit été un particulier, on n'auroit pas trouvé qu'il parlât trop. Le deſir de la loüange qui rend quelquefois grands les Rois qui l'ont,

s qui ne fait le plus ſouvent qu'a-
r ceux qui les entourent, fut une
es paſſions : ſon caractere autoriſe
nſer qu'il s'en ſeroit rendu digne,
s flatteurs ne l'avoient perdu.
Contre l'ordinaire des hommes nés
r gouverner, qui ne forment preſ-
: jamais de projets dont le défaut
me de ſuccès ne ſoit ſuivi de quel-
: avantage, il ne s'occupoit que de
que les évenemens avoient d'écla-
t : on ne l'amena jamais à ſentir
: dans des coups d'état la gloire &
ilité ſont le plus ſouvent inſé-
ables. Les partis violens qui ne
t permis que dans des ſituations
eſpérées, ou quand on ſe ſent
z de force & de génie pour les
tenir, ne lui coûtoient rien à
ndre : l'eſprit romaneſque de ſon
le, & ſon imprudence particulie-
, l'empêchoient de voir les diffi-
tés attachées aux affaires, & cel-

les que ſon caractere y ajoûteroit.

Quoiqu'il s'occupât beaucoup du ſoin d'étendre ſon autorité, il ne gouverna jamais lui-même : l'Etat fut ſucceſſivement abandonné aux caprices de la Ducheſſe d'Angoulême, aux paſſions des Miniſtres, à l'avidité des favoris. Il eut une probité d'oſtentation qui ne lui permettoit pas de manquer de parole à ſes ennemis : des principes vrais & réels ſe ſeroient étendus juſqu'à ſes Sujets, & l'auroient empêché de les dépouiller de droits eſſentiels fondés ſur les conventions, & ſur la nature. La jalouſie qui eſt auſſi ordinaire & plus dangereuſe ſur le Throne, que dans les conditions privées, n'effleura pas ſeulement ſon ame : il étoit ſoldat, il ſe croyoit Général, & il louoit ſans effort, avec plaiſir même, tous ceux qui avoient fait à la guerre une action de valeur ou d'habileté. Le feu qu'il

mettoit

ttoit d'abord dans ſes entrepriſes, teignoit tout-à-coup ſans pouvoir e nourri par le ſuccès, ni rallumé · les diſgraces : il n'étoit donné à Prince, ſi l'on peut parler ainſi, : d'avoir des demi-ſentimens, & faire des demi-actions. Comme il ıit beaucoup d'élévation & qu'il échiſſoit peu, il dédaignoit l'intri-:, & négligeoit trop les appareni : ſon rival moins délicat & plus liqué, profita de cette imprudente teur, pour lui ôter dans l'Europe ere une réputation de probité qui auroit donné des alliés fideles, & ni les François même, une réputad'habileté qui auroit affermi leur rage. La franchiſe, la ſenſibilité, énéroſité, qui ont été dans tous iecles, la baſe des réputations les pures, furent la ruine de la ſienla premiere de ces vertus lui fit ir ſes ſecrets ; la ſeconde ne lui

rapporta que le Premier Préſident du Parlement de Paris s'étoit ſervi, en prononçant un Arrêt, d'une expreſſion extrèmement barbare. *Scripſerat morem Galliæ, Leges Regni ſemper latino ſermone ſcribi, donec Franciſcus Rex ejus nominis primus id vetuit anno 1536. ſed debuerat Motharellus cauſam addere : quoniam videlicet præſes curiæ Parlementi in arreſto pronunciando dixerat, debotamus & debotavimus, quod gallicè, jam pronunciatur*, avons débouté & déboutons, *de quo Rex Franciſcus, ut quidam dicunt, multum riſerat; ut alii, multum iratus fuerat.* Matugonia de matagonibus adverſus Italogalliam Antonii Matharelli.

François parlant à du Chatel de la diſgrace du Chancelier Poyet comme d'un évenement qui devoit le combler de joie, puiſqu'il le délivroit d'un ennemi acharné à ſa ruine : cet

ıntage, répondit ce ſavant, ne empêche pas de ſentir que Votre ıjeſté n'auroit pas dû faire arrêter le ef de la Juſtice pour un ſujet très- ;er, après lui avoir laiſſé commet- tranquillement les plus grands cri- s. Je n'ai point tant de tort que vous ıſez, dit le Roi. Lorſque le fruit ın arbre n'eſt pas mûr, les vents les ıs impétueux ne l'ébranlent pas : -il parvenu à ſa maturité, le moin- : ſouffle le fait tomber. *Gallandius vitâ Caſtellani.*

Jules Camille un des ſavans hom- s de ſon ſiecle, offrit à François I. lui apprendre, dans un mois, & :c une heure d'application par jour, ıarler & à écrire en Grec & en La- avec autant d'élégance que De- ıſthene & Ciceron, qu'Homere & rgile. Il n'exigea pour cela que ux conditions : la premiere qu'il au-

roit l'honneur de travailler ſeul avec le Roi, afin que ce ſecret important ne pût pas être divulgué ; la ſeconde qu'on lui donneroit deux mille écus de revenu en bénefices. L'aſſurance avec laquelle il parloit fit penſer que ces promeſſes pouvoient avoir quelque fondement. Il entretint deux fois François, & fut renvoyé enſuite avec un préſent de ſix cens écus. *Lettres d'Aleiat.*

François ayant été célébrer la fête des Rois à Remorentin en 1521. apprit que le Comte de Saint-Paul avoit tiré la feve, & ſuivant les mœurs du tems, il envoya défier le Roi que le ſort avoit fait. Le défi fut accepté, dit du Bellai, & on prépara pour recevoir l'ennemi des boulles de neige, des œufs & des pommes, armes convenables pour ſoutenir l'aſſaut dont on étoit menacé. Les munitions ſe

ouvant épuiſées par l'opiniâtreté
s aſſaillans qui étoient venus à bout
forcer les portes de l'Hôtel, un
s aſſaillans eut l'imprudence de jet-
r par la fenêtre un tiſon qui tomba
r la tête du Roi. Quoique ce Prince
ît été ſi dangereuſement bleſſé
'on déſeſpera de ſa vie, il ne vou-
t jamais permettre qu'on cherchât à
voir de quelle main étoit parti le
oup. *J'ai fait la folie*, repondit-il à
eux qui le preſſoient de ſouffrir que
on fit des perquiſitions, *& il eſt juſ-
que j'en boive ma part.* La ſanté re-
int peu-à-peu au malade qui en fut
uitte pour ſes cheveux que les chi-
rgiens furent obligés de lui couper
our le penſer. *Depuis*, dit Etienne
aſquier, *il ne porta plus longs che-
eux, étant le premier de nos Rois
ui, par un ſiniſtre augure, dégénéra
e cette vénérable ancienneté. Sur ſon
xemple, les Princes premierement*,

puis les Gentilshommes, & finalement tous les Sujets ſe voulurent former. Paſquier, Recherches.

Au commencement du Regne de François I. tous les Courtiſans avoient la plus longue barbe qu'ils pouvoient avoir : c'étoit alors un ornement de petit-maître ; & pour cette raiſon, les gens graves n'en portoient pas. De-là venoit que les Magiſtrats étoient obligés le jour de leur reception, de ſe faire raſer. François Olivier qui fut depuis Chancelier, ne put être reçû Maître des Requêtes, *qu'à la charge de faire couper ſa longue barbe, s'il vouloit aſſiſter au plaidoyer.* François s'étant dégoûté de ſa barbe, les Magiſtrats laiſſerent croître la leur, parce qu'elle devint vénérable, dès que les Courtiſans n'en porterent plus. *Saint Réal.*

« J'ai lû dans quelque Auteur que « François I, ayant fait nommer au

Baptême, par les Suiſſes, les trois Princes ſes fils, ils leur donnerent les noms des trois enfans de la fournaiſe de Babylone, *Sidrac*, *Miſac*, *& Abdenago* : mais on les leur fit quitter enſuite, à ce qu'on dit, pour prendre ceux de *François*, de *Henri*, & de *Charles*. » *Langlet Dufreſnoy*.

Du Chatel le ſeul ſavant que Francis prétendoit n'avoir pas épuiſé en ux ans, vivoit à la Cour, & y plaiit. Les envieux de ſon érudition de ſa faveur ſe réunirent pour éle- ſur ſes ruines un nommé Bigot, nt ils vantoient avec affectation l'eſt & les connoiſſances. Le Roi avant le faire venir de Normandie ſa pa-, voulut ſavoir quel homme c'é-. Du Chatel lui dit que c'étoit un loſophe qui ſuivoit les opinions riſtote. Et quelles ſont ces opins, continua le Prince ? Sire, re-

partit l'adroit Courtiſan, Ariſtote préfere les Républiques à l'état Monarchique. Ce mot fit une impreſſion ſi forte ſur l'eſprit de François, qu'il ne voulut plus entendre parler de ce M. Bigot. *Gallandius in vitâ Caſtellani.*

François diſoit que les grands Capitaines au retour d'une brillante Campagne étoient reçûs le premier jour comme des Rois, le ſecond comme des Princes, & le troiſieme comme des ſoldats. *Amelot.*

Charles-Quint ayant prié en 1531 François, ſur qui il tenoit de mauvais diſcours, de lui prêter de l'argent & ſa Gendarmerie pour faire la guerre aux Turcs, François répondit ſur le chapitre de l'argent, qu'il n'étoit pas un Banquier, & ſur celui de ſes troupes, qu'il ne les prêtoit non plus que ſon épée. *Du Bellay.*

Louis XIV. diſant dans ſa jeuneſſe que ſi la guerre recommençoit, il la

ɔuloit faire en perſonne, quelqu'un
ıi fit remarquer que la France avoit
:aucoup ſouffert de la valeur impru-
:nte de François I. Imprudent tant
ı'il vous plaira, reprit le jeune Prin-
:; mais avec tout cela, cette impru-
:nce l'a mis au rang des grands Rois.
lémoires de Motteville.

Le Cardinal Carpi dit en plein
:onſiſtoire, après avoir négocié avec
rançois, que la fortune avoit com-
ıis une grande faute en faiſant naître
: Prince ſur le Throne, & qu'elle
ıuroit bien mieux ſervi en lui don-
ınt ſeulement les moyens d'y monter.
eti.

François ayant reçû une lettre ſignée,
harles, Empereur des Romains, Roi
'Eſpagne, de Caſtille, de Leon,
'Arragon, de Navarre, de Jéruſalem,
: Naples, &c. ne prit d'autre titre
ı répondant que celui de *François,*
igneur de Gentilli, Village près de
aris. *Amelot.*

François I. disoit que, si la fidélité se perdoit, elle devoit se retrouver dans le cœur des Rois. *Agudeza Discurso* 30.

Louis XII. prévoyant les maux que l'humeur prodigue & inconsidérée de François devoit causer à la France, disoit : *Ce gros garçon gâtera tout.* Notes sur Rabelais.

On raportoit, comme un crime de lese-Majesté, à François, les murmures du peuple contre une nouvelle taxe qu'il venoit d'imposer. Laissez-les parler, dit le Roi, il faut bien qu'ils ayent quelque plaisir pour leur argent. *Mezerai.*

François faisoit tant de cas de la Noblesse, que, lorsqu'il juroit, il disoit, *foi de Gentilhomme.* Mezerai.

François I. se promenant avec le Cardinal de Tournon, vit un Payſan qui portoit des souliers neufs, & lui demanda, pour se divertir, combien

lui coûtoient, *devinez*, répondit Payſan, *cinq ſols*, dit le Roi. *Vous ez menti d'un Carolus*, répliqua le ayſan. *Sais-tu bien malheureux*, oûta le Cardinal, pour embarraſſer bon homme, *que tu parles au Roi? a mort ſera le prix de ton inſolence.* e Payſan, ſans s'étonner lui répon- t ſur le champ, *le diable emporte de us ou de moi qui le ſavoit.* Cette illie divertit fort François. *Eraſme.* François déterminé à entreprendre, oi qu'il pût arriver, le recouvre- ent du Milanès, conſulta ſes Miniſ- es ſur l'endroit par lequel il falloit ttaquer. Il venoit du Conſeil. Son uffon lui dit: tous vos Conſeillers nt de grands fous. Pourquoi lui de- anda le Roi? C'eſt, répondit Bruſ- et, qu'ils ont ſeulement délibéré mment vous entreriez en Italie, & 'ils n'ont pas penſé à voir comment us en ſortiriez. *Dupleix.*

« de de ſon Hoſtel de l'aller prendre
« & pendre ſans autre délay. Par cas,
« ce pauvre Gentilhomme en eut le
« vent par quelqu'un de ſes amis, qui
« en évada & ſe ſauva bravement:
« que, s'il euſt été pris, pour le ſeur
« il euſt été pendu, encore qu'il fuſt
« Gentilhomme de bonne part, tant
« on vit le Roy cette fois-là en colere,
« ny faire plus de juremens. Je tiens
« ce conte d'une perſonne d'hon-
« neur qui y eſtoit, & aſſeuroit que
« le Roy avoit alors, dit tout haut,
« que quiconque toucheroit à l'hon-
« neur des Dames, ſans rémiſſion il
« ſeroit pendu. » *Brantome.*

NOTES

NOTES

›ûtées au Tome II. des Anecdotes Historiques.

'age 7 sous ces mots : Ne le furent pas.

larguerite elle-même viola toutes les condi-
de l'Union. Un jour que les plus grands Sei-
ırs de Suede lui rappelloient le serment qu'elle
t fait à son Couronnement, de ne jamais atta-
leurs priviléges, elle leur demanda s'ils en
ent les titres. Ces Grands ayant répondu qu'ils
voient, & qu'ils étoient prêts à les montrer :
ous conseille de les bien garder, continua-t-elle ;
on côté je garderai encore mieux les Villes, les
es fortes, & les Citadelles du Royaume. *Joan-
nus.*

es Suedois ont fait à Marguerite un autre re-
he que l'Historien de cette Princesse rapporte
es termes : *Aiunt sueci Margaritam in dedecus
is suæ, & veluti socordiam exprobrando viris, ea
:, quam in fœminis natura tectam vult, nummum
sse. Sed hoc casu, non studio factum, ut solet su-
: in exprimendis nummorum ectypis per negligen-
, aut alias rudiculæ fortuita positione aut usu lon-
: attritæ aberrari : hoc enim* caractere (•) *qui
is cum virgula transmissa usurpatur loco diphtongi
bro designabatur : qui locus sive oppidum fuit mo-*

netæ id temporis jus habens. Pontanus in vita Margaritæ Reginæ.

Marguerite ne traita gueres mieux les Danois que les Suédois. Elle avoit coûtume de dire qu'elle secoueroit le pommier, qu'elle arrêteroit le torrent, & qu'elle casseroit le verre, ce qui vouloit dire qu'elle vouloit abaisser ou ruiner entierement trois puissantes familles appellées *Abilgaarde*, *Limbek Beggerè*, noms qui signifient en Danois, pommier, torrent & verre. *Pontanus.*

Page 43. *sous ces mots*, Fut déterré.

Quelques Relations particulieres assûrent que Christiern après avoir fait déterrer le corps de l'Administrateur, voulut se donner la cruelle satisfaction de le voir, & qu'il poussa la férocité jusqu'à se jetter dessus & le mordre.

Ibid. *Sous ces mots*: Avec le même excès d'inhumanité.

Pufendorff prétend que le corps de Suante-Stare fut mis en morceaux, & envoyé dans les Provinces, pour inspirer une terreur générale. Il ajoute, que les Payfans furent désarmés d'abord après, avec menace de se voir couper un pié & une main, s'ils faisoient le moindre mouvement. Un payfan qui est né pour la charrue & non pour la guerre, disoit le Tyran, devroit se contenter d'une main & d'un pié naturel, avec une jambe de bois.

ge 81 au lieu de cette phraſe : Ces honteu-
:s & barbares inclinations, &c. *ſubſtituez*
ce qui ſuit.

Cette conduite avoit eu deux prin-
pes, la corruption de ſon cœur, &
ie foibleſſe extrême pour une fem-
e mépriſable nommée Colombule.
le étoit née en Hollande dans une
ndition obſcure. La miſere l'avoit
nduite en Norvege où elle ſubſiſ-
it du commerce qu'elle faiſoit de
elques fruits confits ; les intrigues
un Courtiſan ſans mœurs & ſans
nneur l'avoient approchée du Thro-
. L'abus qu'elle faiſoit de l'empire
l'elle avoit pris ſur ſon Amant l'a-
it rendue ſi odieuſe qu'elle avoit
é empoiſonnée. Le Roi par un reſ-
ntiment qui étoit bien dans ſon ca-
ctere avoit remplacé la fille par la
ere. Sigebritte avoit été aſſez adroi-
pour convertir un dépit de Chriſ-
ern, qui ne devoit naturellement du-

rer que quelques inſtans, en une vraie frénesie. Inſtruite & ſûre de ſon aſcendant, elle s'étoit emparée du gouvernement : le Souverain, l'Etat, la Religion, tout lui étoit aſſujetti. Par caprice elle avoit introduit beaucoup d'uſages ridicules, par orgueil elle avoit fait porter pluſieurs lois injuſtes, & par ſiſtème autant que par avarice, elle avoit accablé d'impôts la nation entiere. On avoit cherché à rendre cette tyrannie plus ſtable & plus éclatante en dreſſant dans les places publiques des échaffauts, où des Juges flétris par le ſeul choix qu'on avoit fait d'eux, immoloient à leur gré ou ſur la foi de quelques délateurs tout ce qui reſtoit dans l'Etat de gens fermes, riches ou vertueux.

Chriſtiern en autoriſant toûjours les entrepriſes de ſa Concubine, & en encheriſſant ſouvent ſur ſes fureurs avoit encouru le mépris & la haine des peuples.

Page 81. sous ces mots : Une tyrannie si affreuse.

Meurſius & quelques autres Ecrivains prétendent : rien n'indiſpoſa autant les Danois contre le uvernement que ce qui ſuit. Nous emprunterons ır le rendre les propres expreſſions d'un Hiſto- a plus exact qu'élégant.

« Comme l'on s'étoit apperçû dans le Danemark, ainſi que cela arrive dans beaucoup d'autres pays, que les enfans des Gentilshommes & des meil- eurs Bourgeois n'étudioient ordinairement que pour ſe former l'eſprit, juſqu'à ce que l'âge leur permît d'embraſſer la profeſſion des armes ou celle du commerce, ou pour ſe mettre en état pour remplir les Charges civiles de l'Etat ; & que bien peu ſe deſtinoient au miniſtere Eccléſiaſtique ; pour empêcher que les Egliſes ne vinſſent à manquer de Miniſtres, on avoit établi que les enfans des peres, qui n'avoient pas le moyen de les entretenir aux études, auroient la liberté de quêter de porte en porte pour leur ſubſiſtance & leur entretien. Cet uſage étoit preſque auſſi ancien que l'établiſſement de la Religion dans le Royaume. Pour empêcher qu'il ne dégénérât en abus, on examinoit auparavant avec ſoin, les ſujets qui ſe préſentoient pour étudier. On n'admettoit que ceux dans qui on trouvoit des diſpoſitions pour les ſciences : l'on appliquoit les autres, ou à l'agriculture, ou à la profeſſion de quelque art utile à la ſociété civile : & afin que l'on pût diſ-

Projicit, & ſævus, talia verba facit:
Cum Petri nihil efficiant ad prælia claves;
Auxilio Pauli forſitan enſis erit.

Outre la paſſion de la guerre, Jules avoit encore celle de la table : *Bon Dieu ! que deviendroit le monde*, diſoit Maximilien, *ſi vous n'en preniez un ſoin particulier, ſous un Empereur comme moi, qui ne ſuis qu'un pauvre Chaſſeur, & ſous un Pape auſſi méchant & auſſi ivrogne que Jules ?* Dupleſſis Mornay, *Myſtere d'iniquité.*

Jules n'étoit point eſclave de ſa parole, & comptoit pour peu de choſes les ſauf-conduits. Il diſoit ſouvent, que ceux-là étoient bien fous qui changeoient leur liberté & leur vie contre une peau de bête morte ; c'eſt ainſi qu'il appelloit le parchemin. *Apologie du Conſeil de Piſe*

Ce Pape étoit ſi peu ſcrupuleux qu'il fit appeller dans une occaſion importante les Ambaſſadeurs du Roi Catholique & de la République de Veniſe ſes Alliés, pour leur dire, qu'ils ne devoient point être alarmés de la paix qu'il venoit de faire avec la France, parce qu'il n'avoit pour but que d'endormir cette Couronne, afin de la prendre enſuite au dépourvu. *Bembo.*

Si ce Pontificat eût été moins agité, il auroit été favorable aux Savans. *Les Belles-Lettres*, diſoit le Pape, *ſont de l'argent aux Roturiers, de l'or aux Nobles, & des diamans aux Princes.*

près la diſſolution du mariage avec Cathe-
rine, *ajoûtez le portrait du Pape Clément VII. qui ſuit.*

Jules de Médicis gouvernoit alors Egliſe ſous le nom de Clément VII. ru généralement dans ſa jeuneſſe fils turel de Julien de Medicis, il auit peut-être trouvé des obſtacles ſurmontables à ſon élévation, ſi le ce de ſa naiſſance n'avoit été corri-. Il dut ce bienfait important à eon X. ſon oncle qui le déclara légitime ſur la dépoſition de quelques rſonnes intéreſſées qui aſſûroient l'il y avoit eu entre ſon pere & ſa ere une promeſſe de mariage. Cet enement le rendit ſuſceptible de us les honneurs; & il arriva rapideent, quoique par degrés, juſqu'à la urpre. Il parut avoir dès-lors la incipale part au Gouvernement, & tenir preſque ſeul le poids des affais les plus importantes. Le Pape qui

avoit des vûes assez étendues & une connoissance exacte de ses intérêts, formoit en secret le projet de ses entreprises, & en abandonnoit l'honneur & l'exécution à son neveu. Il lui faisoit un autre sacrifice que les hommes les plus généreux font rarement, & que les Souverains ne devroient peut-être jamais faire ; il lui laissoit la disposition libre & entiere de toutes les graces. On vint à bout par ces artifices de former à l'heureux Cardinal une réputation éclatante, & de lui assûrer des créatures qui devoient le placer naturellement, & qui le placerent en effet sur le Throne après le regne court & obscur d'Adrien VI.

Le nouveau Pontife ne répondit pas aux espérances qu'on en avoit conçûes. Il parut généralement inquiet, irrésolu, alternativement foible, & opiniâtre. On trouvoit qu'il mettoit la gravité à la place de la dignité, & qu'il

)it plus d'empire ſur ſon extérieur
: ſur ſon imagination. Ce rafinement
diſſimulation qui caractériſoit ſon
:le & principalement ſa Nation, for-
it le fonds de ſon caractere : il met-
t beaucoup plus d'eſprit à conduire
: fauſſeté qu'il projettoit, qu'il ne
en auroit fallu pour s'en paſſer.
crainte, ce mobile ordinaire de
plûpart des hommes, étoit le prin-
e de preſque toutes ſes démarches ;
moins clairvoyans démêloient cet-
foibleſſe à travers les apparences
vûes & de politique qu'il affectoit
ur juſtifier ſes fréquens changemens
parti ou de ſyſtème. Il fut ſouvent
lheureux, & toûjours au-deſſous
ſes malheurs. Il ne donna ni ne reçut
nais aucune marque de vraie con-
nce ; & pour qu'il accordât des
aces, il falloit qu'on les lui arrachât,
qu'il y fût forcé par les conjonc-
res. Aucun genre de plaiſir n'étoit

néceſſaire ni à ſon repos, ni à ſon bonheur; les affaires lui tenoient lieu de tout. Quoique d'une maiſon qui devoit ſon plus grand éclat à ſa magnificence, il ſe livra à une économie * qui aviliſſoit ſa dignité, & à une avidité qui lui faiſoit contracter des alliances contraires au bien de ſon Etat, ou rompre des Traités qui lui auroient été avantageux. C'étoit une ame commune, qu'il étoit poſſible de ſéduire, & facile de corrompre & d'intimider.

Quand l'Agent de Henri n'auroit pas démêlé toutes les reſſources que lui fourniſſoient tant de paſſions différentes pour le ſuccès de ſa négociation, les circonſtances pour tout obtenir devoient lui paroître très-favorables.

* Entendant parler un jour d'un Romain qui étoit vingt jours ſans boire & ſans manger, il dit avec un enthouſiaſme qui décéloit ſon avarice : *De tels hommes on en feroit une bonne armée.* Antonio de Vera.

e 236. *ſous*, Mariage du Duc d'Orleans.

a derniere & la plus importante leçon que Clé-
t donna à ſa niéce Catherine en la mariant, fut
ai bien recommander d'avoir des enfans : *Fate*
oli in ogni maniera. Paul Jove.

e 258. *ſous ces mots* : périt dans les ſup-plices.

e Chancelier Thomas Morus, eſt le plus céle-
le ceux qui furent condamnés à mort pour n'a-
pas voulu reconnoître la ſupremacie de Henri.
oit un homme vertueux & biſarre, qui avoit de
dition, mais qui manquoit de dignité. L'hiſ-
: a conſervé quelques traits qui peignent bien
aractere.

n très-grand Seigneur ayant envoyé à Morus
flacons d'argent d'un prix conſidérable pour ſe
ndre favorable dans un procès fort important,
agiſtrat les fit remplir du meilleur vin de ſa
, & les renvoya à celui de qui ils venoient :
aſſûrerez votre Maître, dit-il à celui qui les avoit
rtés, *que tout le vin de ma cave eſt à ſon ſervice.*
a femme de Morus le conjurant d'obeir au Roi,
e conſerver ſa vie pour la conſolation de ſes
ns : *Combien d'années*, luidit-il, *penſez-vous que*
iſſe encore vivre ? Plus de vingt ans, repondit-el-
lh ! ma femme, lui dit-il, *veux-tu donc que je*
ge l'éternité avec vingt-ans ?

a veille du jour qui devoit décider du ſort de
us, on vint à l'ordinaire pour le raſer. *J'ai*, dit-

dit-il à ſon Barbier, *un grand differend avec le Roi; il s'agit de ſavoir s'il aura ma tête, ou ſi elle me reſtera; je n'y veux rien faire qu'elle ne ſoit bien à moi.*

Morus répondit à celui qui vint lui dire que le Roi avoit modéré l'arrêt de mort rendu contre lui, à la peine d'être ſeulement décapité: *Je prie Dieu de preſerver tous mes amis d'une pareille clémence.*

Au pié de l'échaffaut où il devoit être exécuté, il dit à un des aſſiſtans: *Aidez-moi à monter, je ne vous prierai point de m'aider à deſcendre.*

Lorſque ſur le point d'être décapité, il eut mis la tête ſur le billot pour recevoir le coup mortel, il s'apperçut que ſa barbe étoit engagée ſous ſon menton, il la dégagea, & dit à l'exécuteur: *Ma barbe n'a point commis de trahiſon, il n'eſt pas juſte qu'elle ſoit coupée.* Baillard éloge de Morus.

Page 255 ſous ces mots, Le Lord Rochefort ſon frere.

La maniere dont l'Archevêque de Cantorbery, Thomas Cranmer, s'y prit pour défendre Anne, ne pouvoit être ni plus fine, ni plus inſinuante. « Comme, dit-il au Roi d'Angleterre, je n'ai jamais eu meilleure opinion d'aucune femme que de la vôtre, je ne puis la croire coupable. Mais quand je vois la rigueur extrême dont Votre Majeſté uſe envers elle après l'avoir ſi tendrement aimée, je ne puis imaginer qu'elle ſoit innocente. J'eſpere néantmoins que Votre Majeſté ne trouvera pas mauvais qu'ayant de grandes obligations à cette Princeſſe, je prie Dieu qu'elle ſe juſtifie pleinement de tout ce dont elle eſt accuſée. » *Amelot, notes ſur Tacite.*

ge 261. *ſous ces mots*, Le Parlement la fit décapiter.

« Catherine Howard proteſta en mourant, de ſon innocence, quoiqu'elle avoua n'avoir pas vecu ſans reproche avant ſon mariage. Sur cela le Parlement donna l'acte le plus abſurde & le plus déraiſonnable : il déclara que celle qui n'étant pas vierge auroit la hardieſſe d'épouſer le Roi, ſeroit coupable du crime de leſe-Majeſté. C'étoit mettre toute perſonne qui paſſoit dans le monde pour fille ſans autre examen, & qui auroit eu le malheur de plaire à Henri, dans la néceſſité, ou de ſe deshonorer ſoi-même, ce qui eſt contre la loix le nature, ou bien d'expoſer ſa tête en cas de vérification. » *Higgon.*

ge 264. *ſous ces mots*, Le *balancier* de l'Europe.

Quod illic, de æquilibrio Galliæ & Hiſpaniæ aſſeritur, Angliam eſſe examen Europæ, ſtateraſque illa regna ejuſdem Europæ, non omnino rejiciendum à prudenti viro. Antonio Perez, Lettre au Comte d'Eſſex.

'age 266. *après ces mots* : Par l'autorité de la Loi.

Ses paſſions, ſes deſirs, ſes moindres fantaiſies étoient des ordres pour : même Parlement, qui habile depuis

à faire naître ou à saisir des conjonctures favorables, a assûré la liberté de la Nation sur des fondemens qui paroissoient inébranlables *.

* « Le Parlement étoit « si fort subjugué qu'il « ordonna que ceux qui « auroient prêté de l'argent à Henri seroient « obligés de l'en tenir « quitte. Quelque injuste que fût cet acte, les « Chambres ne furent « pas fâchées que le Roi « le desirât, afin de faire cesser l'usage des « emprunts qui avec le « tems auroient rendu « les Parlemens inutiles. *Milord Herbert.*

Page 267 sous les derniers mots de la page.

On n'appelloit autrefois des Rois d'Angleterre que *Votre Grace*. Henri VIII. fut le premier qui se fit appeller *Alteſſe*, puis *Majeſté*; ce fut François I. qui commença à lui donner ce dernier titre dans leur célebre entrevûe de 1520. la magnificence de cette assemblée connue sous le nom de drap d'or, *fut telle*, dit du Bellai, *que plusieurs y porterent leurs moulins, leurs forêts, & leurs prés sur leurs épaules.*
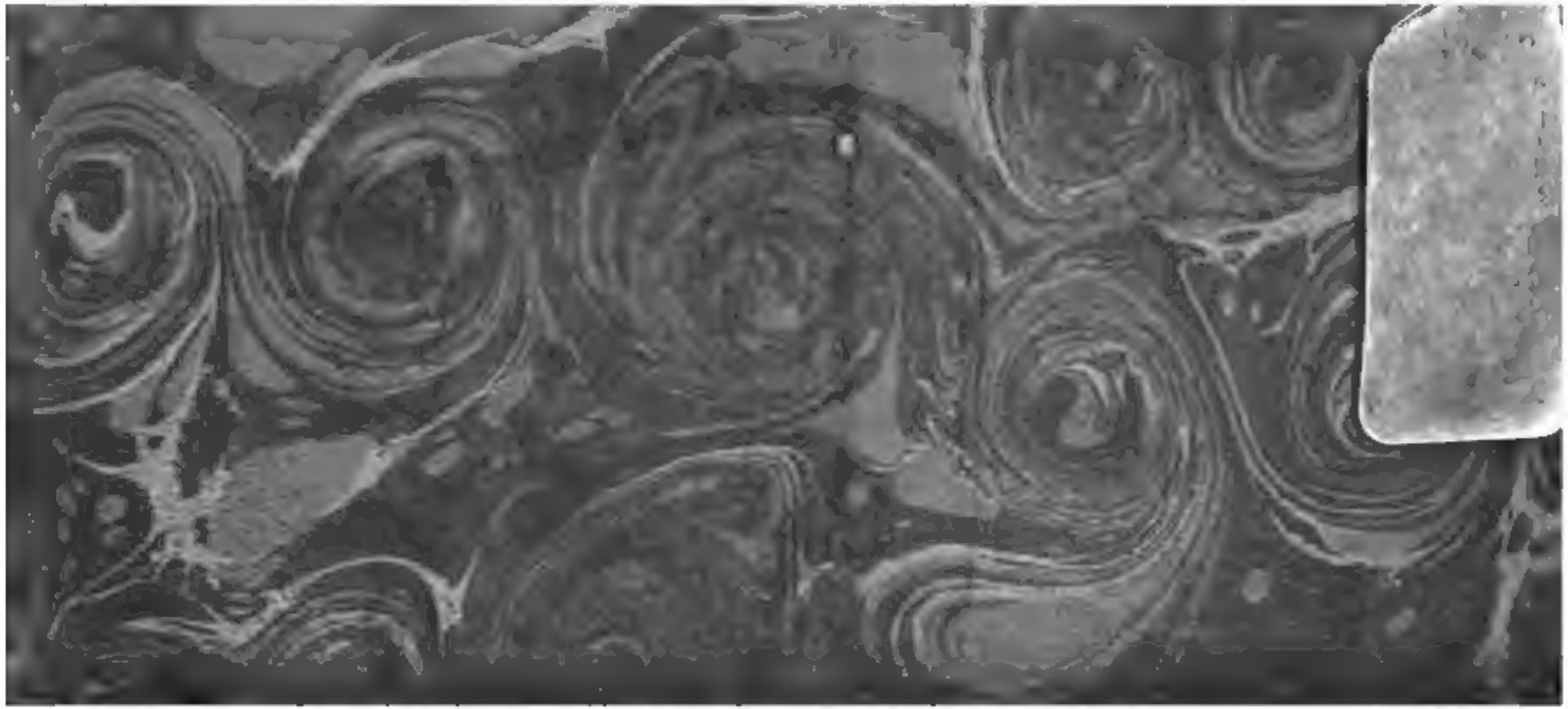
Fin du Supplément.